This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

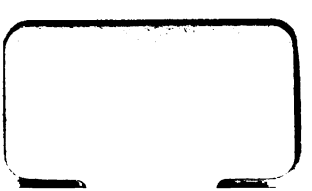

NKE

Volt

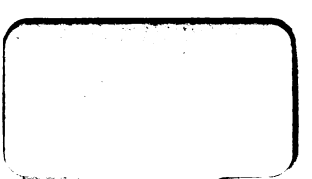

NKE

Volta

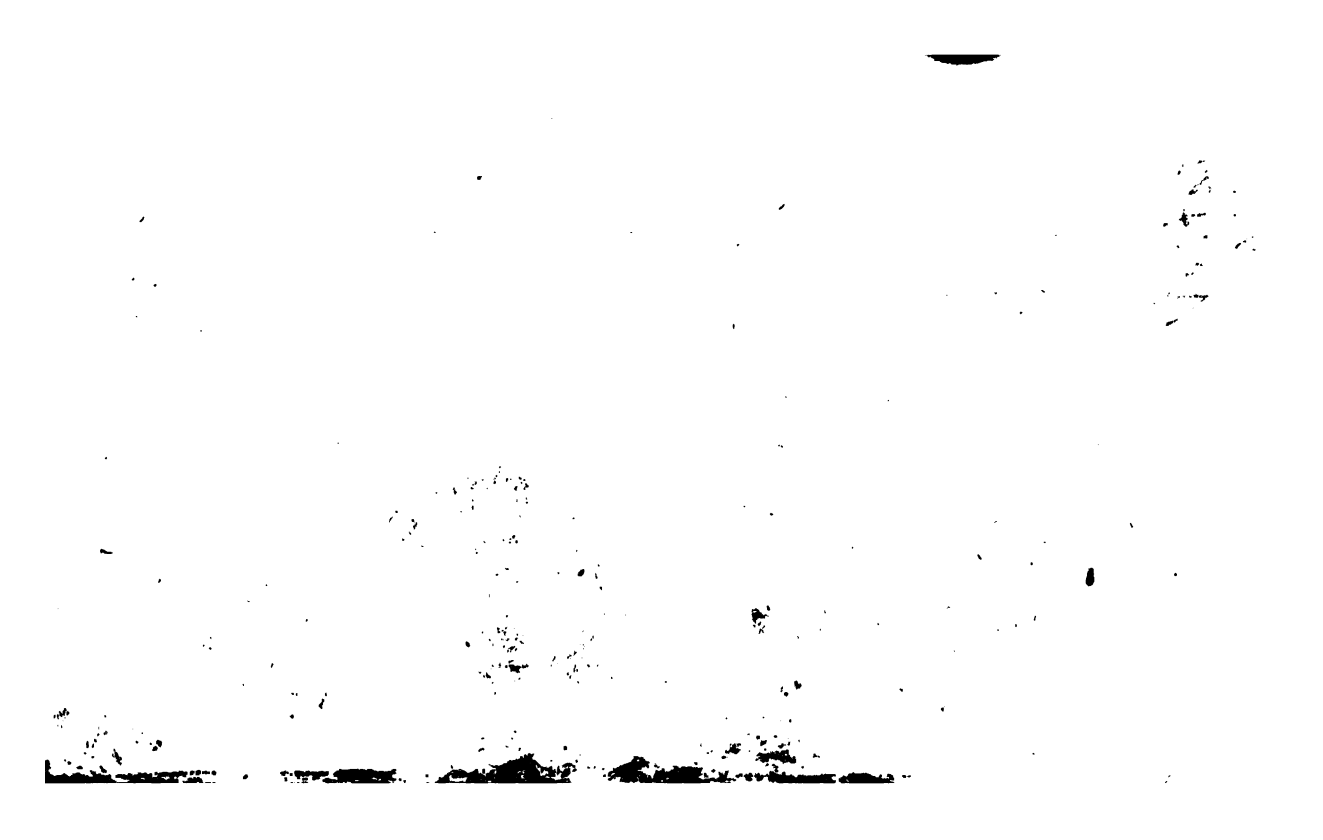

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-DIX-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
247269
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1902

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

Suite de 1767-1768.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de juillet.

Je me flatte, Monſeigneur, que c'eſt par votre ordre que M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a fait de juſtes menaces à *la Beaumelle*; mais ces menaces ne l'empêchent pas de faire ſecrétement réimprimer dans Avignon les calomnies affreuſes qu'il a vomies contre la maiſon royale et contre tout ce que nous avons de plus reſpectable en France. Après le crime de *Damiens*, je n'en connais guère de plus grand que celui d'accuſer *Louis XIV* d'avoir été un empoiſonneur, et de vomir des impoſtures non moins exécrables contre tous les princes. J'ignore ſi vous êtes actuellement à Paris ou à Bordeaux; 1767.

1767. mais, en quelque endroit que vous soyez, vos bontés me sont bien chères, et j'espère qu'elles feront toujours la plus grande douceur de ma retraite. Je compte sur votre protection pour les Scythes à Fontainebleau ; j'aurai l'honneur de vous envoyer la nouvelle édition qu'on fait à Lyon. Je vous demanderai qu'il ne soit pas permis aux comédiens de mutiler mes pièces. Vous savez qu'il y a des gens qui croient en savoir beaucoup plus que moi, et qui substituent leurs vers aux miens. Je ne fais pas grand cas de mes vers ; mais enfin j'aime mieux mes enfans tortus et bossus que les beaux bâtards que l'on me donne.

Je ne sais pas encore quelles sont vos résolutions sur *Galien*. Il y a long-temps que je ne l'ai vu ; il est presque toujours à Genève. Si j'avais cru que vous le destinassiez à être votre secrétaire, je l'aurais engagé à former sa main ; mais, comme vous ne m'avez jamais répondu sur cet article, et que je n'ai point d'autorité sur lui, je me suis borné à le traiter comme un homme qui vous appartient, sans prendre sur moi de lui rien prescrire. Je souhaite toujours qu'il se rende digne de vos bontés.

Je n'ai que des nouvelles fort vagues touchant le curé de Sainte-Foi et les protestans qui sont en prison. Cette affaire m'intéresse,

parce qu'elle peut beaucoup nuire à celle des *Sirven*, qui ſe jugera à Compiegne. 1767.

Je vous ſupplie de conſerver vos bontés au plus ancien ſerviteur que vous ayez, et au plus reſpectueuſement attaché. *V.*

LETTRE II.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 24 de juillet.

Mes chers patrons d'Ornoi, je ſuis toujours prêt à aller trouver le duc de *Virtemberg*, et je ne pars point. Mauvaiſe ſanté, travaux néceſſaires, affaires qui m'ont traverſé, tout s'eſt oppoſé juſqu'à préſent à mon voyage.

Il eſt vrai que madame *Denis* a donné de belles fêtes, mais je ſuis trop vieux et trop malade pour en faire les honneurs. Je crois que l'affaire des *Sirven* ſera jugée à Compiegne, à la fin du mois, et nous eſpérons qu'elle le ſera favorablement. Ce ſera une ſeconde tête de l'hydre du fanatiſme abattue.

Je profite de l'adreſſe que vous m'avez donnée pour vous envoyer un petit mémoire qui regarde un peu votre pays de Languedoc.

1767. Il a déjà eu son effet. M. de *Gudane*, commandant au pays de Foix, a menacé le sieur *la Beaumelle* de le mettre pour le reste de sa vie dans un cachot, s'il continuait à vomir ses calomnies.

Je ne sais point encore de nouvelles du procès de M. de *Beaumont*. Son affaire est bien épineuse, et il est triste qu'il réclame en sa faveur la sévérité des mêmes lois contre lesquelles il a paru s'élever, avec l'applaudissement du public, dans le procès des *Calas* et des *Sirven*.

Messieurs de *Chabanon* et de *la Harpe* sont toujours à Ferney; cela vous vaudra deux tragédies nouvelles pour votre hiver. Pour moi, je suis hors de combat, mais j'encourage les combattans.

Aimez-moi toujours un peu, et soyez sûrs de ma tendre amitié.

LETTRE III. 1767.

A M. TABAREAU,

DIRECTEUR GENERAL DES POSTES, *à Lyon.*

27 de juillet.

Il a été avéré, mon cher Monſieur, que c'eſt *la Beaumelle* qui me fit écrire la lettre anonyme dont je me plaignis il y a trois mois. M. le comte de *Saint-Florentin* l'a fait avertir qu'on le remettrait dans un cu de baſſe-foſſe, s'il continuait ce manége. Il eſt bien triſte pour moi que cette aventure m'ait privé du bonheur de m'approcher de vous.

Voici le troiſième chant de la très-ridicule Guerre de Genève; je crois qu'on m'a volé le ſecond. Un miſérable capucin, très-digne, s'étant échappé de ſon couvent en Savoie, et s'étant réfugié chez moi, m'a volé, au bout de deux ans, des manuſcrits, de l'argent et des bijoux. Son nom eſt *Baſtian;* il s'appelait chez moi *Ricard.* Il porte encore un habit rouge que je lui ai donné. Il eſt à Lyon depuis quelques jours; c'eſt lui probablement qui a fait courir ce ſecond chant. Il faut

1767. l'abandonner à la vengeance de St *François* d'Aſſiſe.

Savez-vous que le roi d'Eſpagne a mandé au roi de France que les jéſuites avaient fait un complot contre la famille royale ? Voilà d'étranges gens, et la religion eſt une belle choſe ! On m'a mandé, des frontières d'Eſpagne, il y a long-temps, que les jéſuites n'étaient pas les ſeuls moines coupables. Ils ont été, juſqu'à préſent, les ſeuls punis ; eſpérons en la juſtice de DIEU ſur toute cette abominable racaille.

Ne pourriez-vous point, Monſieur, vous faire informer ſecrétement s'il n'y a point quelque négociant proteſtant à Beaujeu, ou même quelque prédicant ſecret ? s'il y en a un à Lyon, comment s'appelle-t-il? comment pourrais-je parvenir à avoir une liſte des négocians languedociens proteſtans qui ſont à Lyon ? à qui pourrais-je m'adreſſer ?

Le prétendu *Pierre III* commence à faire du bruit dans le monde ; mais il n'en fera pas long-temps ; il reſſemblera aux ouvrages nouveaux. On rapporte lundi l'affaire des *Sirven*.

Voltaire.

LETTRE IV. 1767.

A M. L'ABBÉ COGÉ, *à Paris.*

27 de juillet.

Vous êtes bien à plaindre, Monsieur, de vous acharner à calomnier des citoyens et des académiciens que vous ne pouvez connaître.

Vous m'imputez, dans votre critique de *Bélisaire*, à la gloire duquel vous travaillez, vous m'imputez, dis-je, un poëme sur la *Religion naturelle*. Je n'ai jamais fait de poëme sous ce titre. J'en ai fait un, il y a environ trente ans, sur la Loi naturelle, ce qui est très-différent.

Vous m'imputez un Dictionnaire philosophique, ouvrage d'une société de gens de lettres, imprimé sous ce titre, pour la sixième fois, à Amsterdam, qui est une collection de plus de vingt auteurs, et auquel je n'ai pas la plus légère part.

Page 96, vous osez profaner le nom sacré du roi, en disant que sa Majesté en a marqué la plus vive indignation à M. le président *Hénault* et à M. *Caperonnier*. J'ai en main la lettre de M. le président *Hénault*, qui m'assure que ce bruit odieux est faux. Quant à

1767. M. *Caperonnier*, j'atteſte ſa véracité ſur votre impoſture. Vous avez voulu outrager et perdre un vieillard de ſoixante et quatorze ans, qui ne fait que du bien dans ſa retraite; il ne vous reſte qu'à vous repentir. *Voltaire.*

LETTRE V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de juillet.

MON divin ange, vos Scythes de Lyon ſont prêts; j'y ai fait tout ce que j'ai pu. Je penſe que les Illinois ayant voulu imiter les Scythes dans le cinquième acte, il ſera bon de ne les jouer qu'une ſeule fois avant Fontainebleau, deux fois tout au plus.

Vous avez peut-être vu la nouvelle édition du *Cogé*, régent au collége Mazarin, contre *Bélisaire*. Pourquoi me fourre-t-il là? pourquoi une ſi étrange calomnie? eſt-il permis de proſtituer ainſi le nom du roi? Et cela s'imprime avec permiſſion! et on me dit: Mépriſez ces ſottiſes; laiſſez-vous calomnier; laiſſez-nous-en rire. Quant à *la Beaumelle*, qui eſt de la clique des *Fréron*, les avoyers de Berne, plus eſſentiellement outragés que moi dans

les ouvrages de ce misérable, viennent de s'en plaindre à M. de *Choiseul*. Si j'étais souverain à Berne, je ne me plaindrais pas. 1767.

Mon cher ange, mettez-moi aux pieds de mes deux protecteurs, et soyez le troisième.

Voltaire.

LETTRE VI.

A M. DAMILAVILLE.

Premier d'auguste.

Mes associés, Monsieur, vous ont envoyé ce que vous demandez et ce qui vous était dû. Si rien ne vous est parvenu, il ne faut s'en prendre qu'à l'interruption du commerce; car il est plus difficile, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, d'envoyer des ballots de ce pays-ci que d'en recevoir. Les bijouteries sont surtout prohibées.

J'ai vu votre ami à la campagne; il traîne une vie assez languissante. Je lui ai parlé du sieur *la Beaumelle*, en conformité de votre lettre du 25 de juillet; il m'a dit que ce mal heureux étant sur le point de faire réimprimer ses calomnies contre tout ce que nous avons de plus respectable, on s'était trouvé dans la

1767. nécessité de présenter l'antidote contre le poison ; que cela ne se pouvait faire décemment que par un mémoire historique, lequel n'a été adressé qu'aux personnes intéressées, aux ministres et aux gens de lettres. S'il avait été possible que le jeune M. *Lavaisse* eût mis un frein à la démence horrible de son beau-frère, et si le repentir avait pu entrer dans l'ame d'un homme aussi méchant et aussi fou, on aurait pris d'autres mesures.

L'aventure de Sainte-Foi est très-vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire ; il y a beaucoup de protestans en prison. On ne sait pas un mot de tout cela à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en province, que Paris n'en saurait pas un seul mot ; mais le ministère en est très-instruit.

Votre ami vous est toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous présente ses obéissances.

Est-il vrai que mon ancien compatriote *Jean-Jacques Rousseau* est établi en Auvergne?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentimens les plus inviolables, votre, &c.

Bourfier.

LETTRE VII. 1767.

AU MEME.

5 d'auguſte.

MON cher ami, *Lacombe* me mande qu'il imprime le mémoire que je n'avais préſenté qu'au vice-chancelier, aux miniſtres et à mes amis. Je compte même en mettre un beaucoup plus grand et plus inſtructif à la tête de la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. Cette nouvelle édition, conſacrée principalement aux belles-lettres et aux beaux arts, eſt augmentée d'un grand tiers. Je n'ai rien oublié de ce qui peut ſervir à l'honneur de ma patrie et à celui de la vérité. J'eſpère que cet ouvrage, auſſi philoſophique qu'hiſtorique, aura l'approbation des honnêtes gens. Mais ſi M. *Lavaiſſe* veut que ce monument, que je tâche d'élever à la gloire de la France, ne ſoit point imprimé avec la réfutation des calomnies de *la Beaumelle*, il ne tient qu'à lui d'engager le libraire à en ſuſpendre la publication, juſqu'à ce que celui qui a outragé ſi long-temps et ſi indignement la vérité et moi, reconnaiſſe ſa faute et s'en repente. Je ne peux qu'à ce prix abandonner ma cauſe;

—— il ſerait trop lâche de ſe taire, quand l'im-
1767. poſture eſt ſi publique.

Je ſuis très-affligé que le coupable ſoit le beau-frère de M. *Lavaiſſe*, mais je le fais juge lui-même entre ſon beau-frère et moi. Je vous prie de lui envoyer cette lettre, et de lui témoigner toute ma douleur.

Je vous embraſſe bien tendrement. *V.*

LETTRE VIII.

A M. MARMONTEL.

7 d'auguſte.

MON CHER CONFRERE,

Vous ſavez, ſans doute, que ce malheureux *Cogé* a fait une ſeconde édition de ſon libelle contre vous, et qu'il y a mis une nouvelle doſe de poiſon. Ne croyez pas que ce ſoit la rage du fanatiſme qui arme ces coquins-là; ce n'eſt que la rage de nuire, et la folle eſpérance de ſe faire une réputation en attaquant ceux qui en ont. La démence de ce malheureux a été portée au point qu'il a oſé compromettre le nom du roi dans une de ſes notes, page 96. Il dit, dans cette note,

que vous répandez le déiſme, que vous habillez Béliſaire des haillons des déiſtes; que les jeunes empoiſonneurs et blaſphémateurs de Picardie, condamnés au feu, l'année dernière, ont avoué que c'était de pareilles lectures qui les avaient portés aux horreurs dont ils étaient coupables; que le jour que MM. le préſident Hénault, Caperonnier et le Beau eurent l'honneur de préſenter au roi les deux derniers volumes de l'académie des belles-lettres, ſa Majeſté témoigna la plus grande indignation contre M. de V., &c. 1767.

Vous ſavez, mon cher confrère, que j'ai les lettres de M. le préſident *Hénault* et de M. *Caperonnier*, qui donnent un démenti formel à ce maraud. Il a oſé proſtituer le nom du roi, pour calomnier les membres d'une académie qui eſt ſous la protection immédiate de ſa Majeſté.

De quelque crédit que le fanatiſme ſe vante aujourd'hui, je doute qu'il puiſſe ſe ſoutenir contre la vérité qui l'écraſe, et contre l'opprobre dont il ſe couvre lui-même.

Vous ſavez que *Cogé*, ſecrétaire de *Ribalier*, vous prodigue, dans ſa nouvelle édition, le titre de *ſéditieux*; mais vous devez ſavoir auſſi que votre *ſéditieux Béliſaire* vient d'être traduit en ruſſe, ſous les yeux de l'impératrice de Ruſſie. C'eſt elle-même qui me fait l'honneur de me le mander. Il eſt auſſi traduit en anglais

—— et en ſuédois ; cela eſt triſte pour maître
1767. *Ribalier*.

On s'eſt trop réjoui de la deſtruction des jéſuites. Je ſavais bien que les janſéniſtes prendraient la place vacante. On nous a délivrés des renards, et on nous a livrés aux loups. Si j'étais à Paris, mon avis ſerait que l'académie demandât juſtice au roi. Elle mettrait à ſes pieds, d'un côté, les éloges donnés à votre *Béliſaire* par l'Europe entière, et de l'autre, les impoſtures de deux cuiſtres de collége. Je voudrais qu'un corps ſoutînt ſes membres, quand ſes membres lui font honneur.

Je n'ai que le temps de vous dire combien je vous eſtime et je vous aime.

P. S. On écrit de Vienne que, leurs Majeſtés impériales ayant lu *Béliſaire*, et l'ayant honoré de leur approbation, ce livre s'imprime actuellement dans cette capitale, quoiqu'on y ſache très-bien ce qui ſe paſſe à Paris.

LETTRE

LETTRE IX.

1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 d'auguſte.

MON cher ange, je vous crois actuellement à Paris, et j'ai bien des choſes à vous dire ſur le tripot. En premier lieu, les exemplaires de l'édition de Lyon ſont encore en chemin de Lyon à Ferney; et, grâce à l'interruption du commerce, ils y feront encore long-temps. Sur votre premier ordre, j'écrirai au libraire de Lyon de faire partir les exemplaires au moins à l'adreſſe de M. le duc de *Praſlin*.

Secondement, il faut que vous ſachiez que *le Kain* m'écrit que M. le duc de *Duras* a perdu une petite diſtribution de rôles que j'avais envoyée, et qu'il en faut une ſeconde; mais, dans cette ſeconde, il me ſemble qu'on enfle un peu la liſte des pièces deſtinées à mademoiſelle *Durancy*. On demande pour elle *Alzire*, *Electre*, *Aurélie*, *Aména'ide*, *Idamé*, *Zulime*, *Obéide*. Je ferai ſur le champ ce que vous aurez ordonné. Vous ſavez qu'il y a des conteſtations entre mademoiſelle *Durancy* et mademoiſelle *Dubois*.

Après le tripot de la comédie, vient celui

1767. de la typographie. Il me paraît que c'était à *Lavaisse* à mettre un frein aux horreurs dont son beau-frère est coupable, et que, s'il n'a pu en venir à bout, c'est une preuve que ce beau-frère est un monstre incorrigible. Vous ne savez pas, mon cher ange, combien le reste de l'Europe est différent de Paris, et avec quelle avidité de telles calomnies sont recherchées ; elles sont répétées par mille échos. Vous pouvez, ainsi que M. le duc de *Praslin*, mépriser les *Déon* et les *Vergy* ; M. le prince de *Condé* peut dédaigner un misérable qui traite son père d'assassin ; mais les gens de lettres ne sont pas dans une situation à négliger de pareilles atteintes. Il est assurément bien nécessaire de réprimer cet excès parvenu à son comble. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel.

Les jansénistes, d'un autre côté, sont devenus plus persécuteurs et plus insolens que les jésuites. On nous a défaits des renards, mais on nous laisse en proie aux loups. Ce sont des jansénistes qui ont fait ce malheureux *Dictionnaire historique* où feu madame de *Tençin* est si maltraitée.

Je reviens à la comédie. Vous allez avoir une nouvelle pièce dont *le Kain* ne me parle pas. Je suis bien aise qu'il y ait quelques nouveautés qui fassent entièrement oublier les

Hinois. Les nouveautés de MM. de *Chabanon* et de *la Harpe* ne feront pas de sitôt prêtes. Tant mieux; plus ils travailleront, plus ils réuſſiront. M. de *Chabanon* vous eſt toujours très-attaché, maman auſſi, et moi auſſi qui vous adore. Madame d'*Argental* me boude, mais mettez-moi à ſes pieds. *V.* 1767.

LETTRE X.

A M. LACOMBE, *libraire à Paris.*

A Ferney, le 7 d'auguſte.

Il ſerait, ſans doute, bien flatteur pour moi qu'un homme de lettres tel que vous, Monſieur, qui a bien voulu ſe donner à la typographie, entreprît la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, que j'ai conſacré principalement à la gloire des belles-lettres et des beaux arts. J'ai augmenté le catalogue raiſonné des gens de lettres d'un grand tiers, et j'ai tâché de détruire plus d'un préjugé et plus d'une fable, qui déshonoraient un peu l'hiſtoire littéraire de ce beau ſiècle. J'en ai uſé ainſi dans la liſte des ſouverains contemporains, des princes du ſang, des généraux et des miniſtres. D'anciens recueils que j'avais faits pour mon

1767. uſage m'ont beaucoup ſervi. J'ai reçu de toutes parts, depuis dix années des inſtructions que je fais entrer dans le corps de l'ouvrage : j'oſe enfin le regarder comme un monument élevé à l'honneur de la France.

Il eſt très-triſte pour moi que cette édition ne ſe faſſe pas en France ; mais vous ſavez que je ſuis plus près de Genève et de Lauſane que de Paris. L'édition eſt commencée. Ma méthode, dont je n'ai jamais pu me départir, eſt de faire imprimer ſous mes yeux, et de corriger à chaque feuille ce que je trouve de défectueux dans le ſtyle. J'en uſe ainſi en vers et en proſe. On voit mieux ſes fautes quand elles ſont imprimées.

Au reſte, cette édition eſt principalement deſtinée aux pays étrangers. Vous ne ſauriez croire quels progrès a fait notre langue, depuis dix ans, dans le Nord : on y recherche nos livres avec plus d'avidité qu'en France. Nos gens de lettres inſtruiſent vingt nations, tandis qu'ils ſont perſécutés à Paris, même par ceux qui oſent ſe dire leurs confrères.

Quant au mémoire qui regarde les calomnies abſurdes du ſieur *la Beaumelle*, il était encore plus néceſſaire pour les étrangers que pour les Français. On ſait bien à Paris que *Louis XIV* n'a point empoiſonné le marquis de *Louvois* ; que le dauphin, père du roi, ne

s'eſt point entendu avec les ennemis de l'Etat pour faire prendre Lille; que monſieur le Duc, père de M. le prince de *Condé* d'aujourd'hui, n'a point fait aſſaſſiner M. *Vergier* : mais à Vienne, à Bade, à Berlin, à Stockholm, à Pétersbourg, on peut aiſément ſe laiſſer ſéduire par le ton audacieux dont *la Beaumelle* débite ces abominables impoſtures. Ces menſonges imprimés ſont d'autant plus dangereux, qu'ils ſe trouvent auſſi à la ſuite des lettres de madame de *Maintenon*, qui ſont, pour la plupart, authentiques. Le faux prend la couleur de la vérité à laquelle il eſt mêlé. La calomnie ſe perpétue dans l'Europe, ſi on ne prend ſoin de la détruire. Il eſt de mon devoir de venger l'honneur de tant de perſonnes de tout rang outragées, ſurtout dans des notes infames dont ce malheureux a défiguré mon propre ouvrage. J'étais hiſtoriographe de France, lorſque je commençai le Siècle de *Louis XIV* : je dois finir ce que j'ai commencé; je dois laver ce monument de la fange dont on l'a ſouillé; enfin, je dois me preſſer, ayant peu de temps à vivre. 1767.

N. B. Vous ſaurez, Monſieur, en qualité d'homme d'eſprit et de goût, qu'il y a dans le monde un nommé M. *Laurent*, auteur du *Compère Matthieu*, lequel a fait un petit ouvrage

1767. intitulé l'Ingénu, lequel eſt fort couru des hommes, des femmes, des filles, et même des prêtres. Ce M. *Laurent* m'eſt venu voir : il m'a dit, avant de repartir pour la Hollande, que, ſi vous pouviez imprimer ce petit ouvrage, il vous l'enverrait de Lyon à Paris, par la poſte. M. *Marin* m'a mandé qu'il avait lu, par haſard, cet ouvrage, et qu'on donnerait une permiſſion tacite ſans aucune difficulté.

LETTRE XI.

A M. GUYOT, *avocat.*

A Ferney, 7 d'auguſte.

Il eſt très-certain, Monſieur, que la France manque d'un bon vocabulaire ; l'Eſpagne et l'Italie en ont : tous les mots y ſont marqués, avec leurs étymologies, leurs ſignifications propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, dans les différens ſtyles. Il faut remarquer ſurtout qu'en eſpagnol et en italien, on écrit comme on parle. Tout cela eſt à déſirer dans nos dictionnaires. Notre écriture eſt perpétuellement en contradiction avec notre prononciation. Il n'y a point de raiſon pour laquelle je *croyois*, j'*octroyois*, doivent s'écrire ainſi, quand on prononce, je

croyais, j'*octroyais*. Le second *oi* ne doit pas être plus privilégié que le premier. Du temps de *Corneille*, on prononçait encore je *connois*, et même on retranchait l'*s*. Vous voyez dans Héraclius : 1767.

Qu'il entre ; à quel dessein vient-il parler à moi,
Lui que je ne vois point, qu'à peine je *connoi* ?

On ne souffrirait point aujourd'hui une pareille rime, puisque l'on prononce je *connais*.

Notre langue est très-irrégulière. Les langages, à mon gré, sont comme les gouvernemens ; les plus parfaits sont ceux où il y a moins d'arbitraire. Il est bien ridicule que d'*augustus* on ait fait *août*, de *pavonem*, *paon*, de *Cadomum*, *Caen*, de *gustus*, *goût*. Les lettres retranchées dans la prononciation prouvent que nous parlions très-durement ; ces mêmes lettres, que l'on écrit encore, sont nos anciens habits de sauvages.

Que de termes éloignés de leur origine ! *Pédant*, qui signifiait instructeur de la jeunesse, est devenu une injure ; de *fatuus*, qui signifiait prophète, on a fait un fat ; *idiot*, qui signifiait solitaire, ne signifie plus qu'un sot.

Nous avons des architraves et point de *trave*, des archivoltes et point de *volte*, en architecture ; des soucoupes, après avoir banni les *coupes* ; on est impotent, et on n'est point *potent* ;

1767. il y a des gens implacables et pas un de *placable*. On ne finirait pas si on voulait exposer tous nos besoins ; cependant notre langue se parle à Vienne, à Berlin, à Stockholm, à Copenhague, à Moscou ; elle est la langue de l'Europe ; mais c'est grâce à nos bons livres et non à la régularité de notre idiome. Nos excellens artistes ont fait prendre notre pierre pour de l'albâtre.

J'attends, Monsieur, votre *Vocabulaire* pour fixer mes idées, et je vous remercie, par avance, de votre politesse et de vos instructions.

LETTRE XII.

A M. DAMILAVILLE.

8 d'auguste.

Je vous ai obligation, mon cher ami, de m'avoir fait connaître jusqu'où un *Cogé* pouvait porter l'insolence. M. *Caperonnier* vient de m'écrire une lettre dans laquelle il donne un démenti formel à ce maraud. Il est bon de répandre, parmi les sages et les gens de bien, la turpitude des méchans. Cette turpitude est bien punissable. Il n'est pas permis de prendre le nom de DIEU en vain. Je vous l'avais bien dit qu'il

qu'il fallait passer sa vie à combattre. Un homme de lettres, pour peu qu'il ait de réputation, est un *Hercule* qui combat des hydres. Prêtez-moi votre massue ; j'ai plus de courage que de force. Si j'avais de la santé, tous ces drôles-là verraient beau jeu. 1767.

M. le prince de *Gallitzin* me mande que le livre intitulé *L'ordre essentiel et naturel des sociétés politiques*, (*) est fort au-dessus de *Montesquieu*. N'est-ce pas le livre que vous m'avez dit ne rien valoir du tout ? Le titre m'en déplaît fort. Il y a long-temps qu'on ne m'a envoyé de bons livres de Paris.

J'ai fait chercher l'Ingénu dont vous me parlez ; on ne le connaît point. Il est très-triste qu'on m'impute tous les jours non-seulement des ouvrages que je n'ai point faits, mais aussi des écrits qui n'existent point. Je sais que bien des gens parlent de l'Ingénu, et tout ce que je puis répondre très-ingénument, c'est que je ne l'ai point vu encore. Je vous embrasse bien tendrement.

J'ai lu le plaidoyer de *Loyseau* contre Berne, par-devant l'Europe. Le cas est singulier. Ce *Loyseau* veut se faire de la réputation, à quelque prix que ce soit ; mais je crois qu'on s'intéressera fort peu à cette affaire dans Paris.

(*) Par M. de *la Rivière*.

1767.

LETTRE XIII.

A M. LE MARQUIS DE MIRANDA,

CAMERIER MAJOR DU ROI D'ESPAGNE.

Ecrite ſous le nom d'un amman de Baſle.

10 d'auguſte.

Vous oſez penſer dans un pays où l'on a regardé ſouvent cette liberté comme une eſpèce de crime. Il a été un temps, à la cour d'Eſpagne, ſurtout lorſque les jéſuites avaient du crédit, qu'il était preſque défendu de cultiver ſa raiſon. L'abrutiſſement de l'eſprit était un mérite à la cour. Vos rois ſemblaient être comme les docteurs de la comédie italienne, qui choiſiſſaient des *Arlequins* pour leurs confidens et leurs favoris, parce que les *Arlequins* ſont des balourds. Vous avez enfin un miniſtre éclairé qui, ayant lui-même beaucoup d'eſprit, a permis qu'on en eût. Il a ſurtout ſenti le vôtre; mais les préjugés ſont encore plus forts que vous et lui. *Cicéron* et *Virgile* auraient beau venir dans votre cour, ils verraient que des moines et des prêtres ſeraient plus écoutés qu'eux; ils ſeraient forcés de fuir

ou d'être hypocrites. Vous avez, aux barrières de Madrid, la douane des penſées; elles y ſont ſaiſies aux portes comme les marchandiſes d'Angleterre. 1767.

On met chez vous aux galères un libraire qui prête un livre à un officier de la cour pour le déſennuyer pendant ſa maladie. Cette perſécution, faite à l'eſprit humain, rend votre cour et votre religion odieuſes à nous autres républicains. Les Grecs eſclaves ont cent fois plus de liberté dans Conſtantinople que vous n'en avez dans Madrid. Cette crainte, ſi lâche et ſi tyrannique, cette crainte, où eſt toujours votre gouvernement que les hommes n'ouvrent les yeux à la lumière, fait voir à quel point vous ſentez que votre religion ſerait déteſtée ſi elle était connue. Il faut bien que vous en ayez aperçu l'abſurdité, puiſque vous empêchez qu'on ne l'examine. Vous reſſemblez à cette reine des *Mille et une nuits*, qui, étant extrêmement laide, puniſſait de mort quiconque oſait la regarder entre deux yeux.

Voilà, Monſieur, l'état où a été votre cour juſqu'au miniſtère de M. le comte d'*Aranda*, et juſqu'à ce qu'un homme de votre mérite ait approché de la perſonne de ſa Majeſté. Mais la tyrannie monacale dure encore. Vous ne pouvez ouvrir votre ame qu'à quelques amis intimes, en très-petit nombre. Vous n'oſez

1767. dire à l'oreille d'un courtisan ce qu'un anglais dirait en plein parlement.

Vous êtes né avec un génie supérieur; vous faites d'aussi jolis vers que *Lopez de Véga*; vous écrivez mieux en prose que *Gratien*. Si vous étiez en France, on croirait que vous êtes le fils de l'abbé de *Chaulieu* et de madame de *Sévigné*. Si vous étiez né anglais, vous deviendriez l'oracle de la chambre des pairs. De quoi cela vous servira-t-il à Madrid, si vous consumez votre jeunesse à vous contraindre? Vous êtes un aigle enfermé dans une grande cage, un aigle gardé par des hiboux.

Je vous parle avec la liberté d'un républicain et d'un protestant philosophe. Votre religion, j'ose le dire, a fait plus de mal au genre-humain que les *Attila* et les *Tamerlan*. Elle a avili la nature; elle a fait d'infames hypocrites de ceux qui auraient été des héros; elle a engraissé les moines et les prêtres du sang des peuples. Il faut, à Madrid et à Naples, que la postérité du *Cid* baise la main et la robe d'un dominicain. Vous êtes encore à savoir qu'il ne faut baiser de main que celle de sa maîtresse.

Je vous suis très-obligé, monsieur le Marquis, de la relation d'*Erèse* que vous voulez bien m'envoyer. Il paraît que vous connaissez bien les hommes, et de là je conclus que

vous avez bien des momens de dégoût ; mais je suppose que vous avez trouvé dans Madrid une société digne de vous, et que vous pouvez philosopher, à votre aise, dans votre *cœtus selectus*. Vous ferez insensiblement des disciples de la raison ; vous élèverez les ames en leur communiquant la vôtre, et, quand vous serez dans les grandes places, votre exemple et votre protection donneront aux ames toute l'élévation dont elles manquent. Il ne faut que trois ou quatre hommes de courage pour changer l'esprit d'une nation. Voyez ce que fait l'impératrice de Russie ; elle a fait traduire le livre de *Bélisaire*, que des cuistres de sorbonne voulaient condamner. Elle a traduit elle-même le chapitre contre lequel les théologiens s'étaient élevés avec une fureur imbécille. On est philosophe à sa cour ; on y foule aux pieds les préjugés du peuple. C'est une extrême sottise, dans les souverains, de regarder la religion catholique comme le soutien de leurs trônes ; elle n'a presque servi qu'à les renverser. L'Angleterre et la Prusse n'ont été puissantes qu'en secouant le joug de Rome. 1767.

Puissiez-vous, Monsieur, quand vous serez en place, enchaîner cette idole, si vous ne pouvez la briser. C'est ce que j'attends d'un esprit tel que le vôtre. Vous cueillez actuellement les fleurs, vous ferez un jour mûrir les fruits.

1767. Je suis, avec bien du respect et un véritable attachement, Monsieur,

votre très-humble, très-obéissant serviteur, *Erimbolt*.

LETTRE XIV.

A M. DAMILAVILLE.

12 d'auguste.

Je crois qu'il faut laisser imprimer le mémoire qui devait précéder la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*. C'est une affaire qui n'est pas seulement littéraire; elle est personnelle à plusieurs grandes maisons du royaume, qui m'ont témoigné leur indignation contre ce malheureux *la Beaumelle*. Ses calomnies, peut-être peu connues à Paris, sont répandues dans les pays étrangers. Il m'a traité comme *Louis XIV*, et je ne suis pas roi. Un pauvre particulier doit se défendre; il doit décrier au moins le témoignage de son ennemi.

Je ne reviens point de mon étonnement, quand mes amis me disent qu'il faut mépriser de telles impostures. Je n'entends pas quel honneur il y a à se laisser diffamer, et je suis bien persuadé qu'aucun de ceux qui me disent, gardez le silence, ne le garderait à ma place.

Voici une grâce que je vous demande. M. *Diderot* peut vous dire dans quel temps il croit qu'on ait écrit le *Mercure triſmégiſte* que nous avons en grec. Je ne ſais ſi je me trompe, mais ce livre me paraît de la plus haute antiquité, et je le crois fort antérieur à *Timée de Locres*. Engagez le *Platon* moderne à me donner ſur cela quatre lignes d'éclairciſſement, que vous me ferez parvenir. Il y a loin de *Mercure triſmégiſte* à *la Beaumelle*, mais il faut répondre à tout. 1767.

Adieu, mon cher ami ; je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE XV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 d'auguſte.

Ah! mon Dieu, on me mande que madame d'*Argental* eſt à l'extrémité. Je venais de vous écrire une lettre de quatre pages, je la déchire : je ne reſpire point. Madame d'*Argental* eſt-elle en vie ? Mon adorable ange, ordonnez que vos gens nous écrivent un mot. Nous ſommes dans des tranſes mortelles. Un mot, par un de vos gens, je vous en conjure. *V.*

1767.

LETTRE XVI.

A M. LE PRINCE GALLITZIN,

AMBASSADEUR DE RUSSIE, *à Paris.*

A Ferney, du 14 d'auguſte.

MONSIEUR LE PRINCE,

Je vois, par les lettres dont ſa Majeſté impériale et votre Excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'impératrice daigne traduire elle-même le chapitre de *Bélisaire*, que quelques hommes de collége calomnient à Paris. Nous ſerions couverts d'opprobre ſi tous les honnêtes gens, dont le nombre eſt très-grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédanteſques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la ſottiſe et de l'envie dans ma patrie; mais il y aura toujours auſſi de la ſcience et du bon goût. J'oſe vous dire même qu'en général nos principaux militaires et ce qui compoſe le conſeil, les conſeillers d'État et les maîtres des requêtes, ſont plus éclairés qu'ils ne l'étaient dans le beau ſiècle de

Louis XIV. Les grands talens ſont rares ; mais la ſcience et la raiſon ſont communes. Je vois, avec plaiſir, qu'il ſe forme dans l'Europe une république immenſe d'eſprits cultivés. La lumière ſe communique de tous les côtés. Il me vient ſouvent du Nord des choſes qui m'étonnent. Il s'eſt fait, depuis environ quinze ans, une révolution dans les eſprits qui ſera une grande époque. Les cris des pédans annoncent ce grand changement comme les croaſſemens des corbeaux annoncent le beau temps. 1767.

Je ne connais point le livre (*) dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, en évitant les fautes où peut être tombé M. de *Monteſquieu*, ſoit au-deſſus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raiſon. Je ferai venir ſon livre ; en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une ſouveraine qui favoriſe tous les talens étrangers, et qui en fait naître dans ſes Etats. Mais c'eſt vous, ſurtout, Monſieur, que je félicite de la repréſenter ſi bien à Paris.

J'ai l'honneur, &c.

(*) *L'ordre eſſentiel des ſociétés*, par M. de *la Rivierre*.

1767.

LETTRE XVII.

A M. EISEN.

A Ferney, 14 d'auguſte.

Je commence à croire, Monſieur, que la Henriade ira à la poſtérité, en voyant les eſtampes dont vous l'embelliſſez; l'idée et l'exécution doivent vous faire également honneur. Je ſuis sûr que l'édition où elles ſe trouveront ſera la plus recherchée. Perſonne ne s'intéreſſe plus que moi aux progrès des arts; et plus mon âge et mes maladies m'empêchent de les cultiver, plus je les aime dans ceux qui les font fleurir.

Soyez perſuadé des ſentimens d'eſtime et de reconnaiſſance avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XVIII. 1767.

A M. D'AMILAVILLE.

14 d'auguſte.

MON cher ami, votre lettre du 8 ne m'a pas laiſſé une goutte de ſang : je crains que madame d'*Argental* ne ſoit morte ; c'eſt une perte irréparable pour ſes amis. Que deviendra monſieur d'*Argental* ? je ſuis déſeſpéré et je tremble.

M. le maréchal de *Richelieu* m'écrit ſur l'aventure de Sainte-Foi. La choſe eſt très-ſérieuſe. J'eſpère qu'à la fin l'innocence des proteſtans ſera plus reconnue au parlement de Bordeaux qu'à celui de Toulouſe.

Il me mande que *la Beaumelle* n'eſt point de ſon département. Ce *la Beaumelle* n'a été que fortement réprimandé et menacé par le commandant du pays de Foix, au nom du roi. Ce n'eſt pas le ſilence de ce coquin que je demande, c'eſt une rétractation ; ſans quoi on lui apprendra à calomnier. Ne tient-il qu'à débiter des impoſtures atroces, pour ſe taire enſuite, et laiſſer le poiſon circuler ? *Lavaïſſe* doit le renoncer pour ſon beau-frère, s'il ne ſe repent pas.

Il paraît, tous les huit jours, en Hollande,

1767. des livres bien singuliers. Je vois avec douleur qu'on a une bibliothéque nombreuse contre la religion chrétienne qu'on devrait respecter. Vous savez que je ne l'ai jamais attaquée, et que je la crois, comme vous, utile à l'Europe.

Permettez que je vous prie d'envoyer à M. de *Laleu* un certificat qui assure que votre ami est encore en vie, quoique cela ne soit pas tout-à-fait vrai; mais, tant qu'il aura un souffle, il vous aimera. *V.*

LETTRE XIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 d'auguste.

CELLE-CI, Monseigneur, est bien autant pour le premier gentilhomme de la chambre, que pour le souverain d'Aquitaine. Je mets à vos pieds deux exemplaires des Scythes, de l'édition de Lyon; l'un pour vous, l'autre pour votre troupe de Bordeaux. Cette édition est, sans contredit, la meilleure. Les Scythes se recommandent à votre protection pour Fontainebleau. J'avoue que nous avons de meilleurs acteurs que le roi. M. le comte de

Coigny, M. le chevalier de *Jaucourt* et M. de *Melfort* en ſont bien étonnés. Il ne tiendrait qu'à vous d'en avoir d'auſſi bons, ſi vous pouviez faire effacer la note d'infamie qu'un ſot préjugé attache encore à des talens précieux et rares. 1767.

M. *Hénin*, réſident du roi à Genève, a dû avoir l'honneur de vous écrire ſur *Galien*. Il m'en paraît content; il eſpère le former: cette place eſt bonne. Les paſſe-ports et les certificats de vie des Génevois vaudront, au moins, à *Galien* mille francs par an. Je donnerai les dix louis d'or en queſtion, ſur le premier ordre que je recevrai de vous. Vous me permettez de ne vous pas écrire de ma main quand ma déteſtable ſanté me tient ſur le grabat: c'eſt l'état où je ſuis aujourd'hui, avec la réſignation convenable, et avec le plus tendre et le plus reſpectueux attachement. *V.*

1767.

LETTRE XX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 18 d'auguſte.

BÉNIS ſoient DIEU et mes anges! Puiſque madame d'*Argental* ſe porte mieux, je ſuis aſſez hardi pour envoyer deux exemplaires des Scythes. Je n'en envoie que deux, pour ne pas trop groſſir le paquet. J'en ai adreſſé quatre à M. le duc de *Praſlin*, et trois à M. le duc de *Choiſeul*. J'en ferai venir tant qu'on voudra, on n'a qu'à commander.

Dès que madame d'*Argental* ſera en pleine convaleſcence, et qu'elle pourra s'amuſer de balivernes, adreſſez-vous à moi, je vous amuſerai ſur le champ : cela eſt plus néceſſaire que des juleps de creſſon. Elle a eſſuyé là une furieuſe ſecouſſe. Pour moi, je ne ſais pas comment je ſuis en vie, avec ma maigreur qui ſe ſoutient toujours, et mon climat qui change quatre fois par jour. Il faut avouer que la vie reſſemble au feſtin de *Damoclès ;* le glaive eſt toujours ſuſpendu.

Portez-vous bien tous deux, mes divins anges. Le petit hermitage va faire un feu de joie.

LETTRE XXI. 1767.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 21 d'auguſte.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 7 d'auguſte, car août eſt trop velche. Vous avez dû recevoir la mienne, dans laquelle je vous diſais que notre impératrice, notre héroïne de Scythie avait traduit le quinzième chapitre. On m'aſſure, dans le moment, qu'il eſt traduit en italien, et dédié à un cardinal; c'eſt de quoi il faut s'informer : mais ce qu'il faut ſurtout ſouhaiter, c'eſt que la ſorbonne le condamne : elle ſera couverte d'un ridicule et d'un opprobre éternel; elle ſera préciſément au niveau de *Fréron*.

Je vous recommande *la Harpe* quand je ne ſerai plus. Il ſera un des piliers de notre Egliſe; il faudra le faire de l'académie : après avoir eu tant de prix, il eſt bien juſte qu'il en donne.

Au reſte, ſouvenez-vous que, s'il y a dans l'Europe des princes et des miniſtres qui penſent, ce n'eſt guère qu'en France qu'on peut trouver les agrémens de la ſociété. Les Français, perſécutés et chargés de chaînes, danſent très-joliment avec leurs fers, quand le geolier

1767. n'eſt pas là. Nous avons eu des fêtes charmantes à Ferney. Madame de *la Harpe* a joué comme mademoiſelle *Clairon*, M. de *la Harpe* comme *le Kain*, M. de *Chabanon* infiniment mieux que *Molé* : cela conſole.

Adieu, mon cher confrère ; je n'écris point de ma main, je ſuis aveugle comme votre *Bélisaire* ; je récite ſon *Credo*, mais je ne le commente pas ſi bien que lui.

LETTRE XXII.

A M. DAMILAVILLE.

22 d'auguſte.

Je ſais, Monſieur, que vous vous amuſez quelquefois de littérature. J'ai fait chercher l'Ingénu pour vous l'envoyer, et j'eſpère que vous le recevrez inceſſamment ; c'eſt une plaiſanterie aſſez innocente d'un moine défroqué, nommé *Laurent*, auteur du *Compère Matthieu*.

J'ai vu à Ferney, depuis peu de jours, votre ami qui eſt menacé de perdre entièrement les yeux, et dont la ſanté eſt très-altérée. Il m'a montré des lettres des miniſtres, de MM. les maréchaux de *Richelieu* et d'*Eſtrées*, et de toute la maiſon de *Noailles*, au ſujet de *la Beaumelle*.

Il

Il m'a dit que ces démarches étaient abſolument néceſſaires; que les écrits de *la Beaumelle* étaient très-répandus dans les pays étrangers, et qu'on n'y recherchait même d'autre édition du Siècle de *Louis XIV*, que celle qui a été faite par ce malheureux, et qui eſt chargée de falſifications et de notes infames. Ce *la Beaumelle* eſt un énergumène du Languedoc, un eſprit indomptable, qu'il a fallu écraſer. Le canton de Berne, outragé dans ce libelle, en a demandé juſtice au miniſtère. 1767.

Vous ſavez qu'on n'a pas voulu faire une ſeconde édition de l'ouvrage de mathématique, &c. Il n'y a plus de livres qu'on imprime pluſieurs fois, que les livres condamnés. Il faut aujourd'hui qu'un libraire ſupplie les magiſtrats de brûler ſon livre pour le faire vendre.

Votre ami malade vous fait les plus tendres compliméns; il paſſe la moitié de la journée à ſouffrir, et l'autre à travailler.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

Bourſier.

1767.

LETTRE XXIII.

A M. VERNES.

Premier de septembre.

VOICI, Monsieur, les paroles de *Sanchoniathon*: „ Ces choses sont écrites dans la *Cosmogonie* „ de *Thaut*, dans ses mémoires, et tirées des „ conjectures et des instructions qu'il nous a „ laissées. C'est lui qui nomma les vents du „ septentrion et du midi, &c... Ces premiers „ hommes consacrèrent les plantes que la terre „ avait produites : ils les jugèrent divines, „ et vénérèrent ce qui soutenait leur vie, celle „ de leur postérité et de leurs ancêtres, &c. „

Au reste, mon cher Monsieur, il se pourrait très-bien que *Sanchoniathon* eût dit une sottise, ainsi que des gens venus après lui en ont dit d'énormes.

L'affaire des *Sirven* n'a pu être encore rapportée, parce que M. d'*Ormesson* a été malade; du moins on donne cette excuse : mais il se pourrait bien que le crédit des ennemis en fût la véritable raison. La malheureuse aventure de Sainte-Foi sur les frontières du Périgord, vingt-quatre pauvres diables de huguenots décrétés, le fatal édit de 1724 renouvelé dans

le Languedoc, et enfin le malheur de *Sirven* qui n'a point de jolie fille pour intéreſſer les Pariſiens : tout cela pourrait nuire à la cauſe de cet infortuné. 1767.

Je vous envoie, mon cher philoſophe huguenot, une petite Philippique que j'ai été obligé de faire. L'ami *la Beaumelle* s'en eſt mal trouvé. Le commandant de la province l'a un peu menacé, de la part du roi, du cachot qu'il mérite. Je ſuis très-tolérant, mais je ne le ſuis pas pour les calomniateurs. Il faut d'une main ſoutenir l'innocence, et de l'autre écraſer le crime.

Je vous embraſſe en *Jéhova*, en *Knef*, en *Zeus*; point du tout en *Athanaſe*, très-peu en *Jérôme* et en *Auguſtin*.

LETTRE XXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de ſeptembre.

Nous nous apprêtons à célébrer la convaleſcence : il y aura comédie nouvelle, ſoupé de quatre-vingts couverts. C'eſt bien pis que chez M. de *Pompignan*; et puis nous aurons bal et fuſées.

J'envoyai, par le dernier ordinaire, un

1767. Ingénu, par M. le duc de *Praslin*, pour amuser la convalescente ; et vous aurez, mes anges, pour votre hiver, les tragédies de messieurs de *Chabanon* et de *la Harpe* ; cela n'est pas trop mal pour des habitans du mont Jura ; mais, en vérité, vous autres Velches, vous êtes des habitans de Montmartre. Je vous assure que les Guillaume Tell et les Illinois sont aux *Danchet* et aux *Pellegrin* ce que les *Pellegrin* et les *Danchet* sont à *Racine*. Je ne crois pas qu'il y ait une ville de province dans laquelle on pût achever la représentation de ces parades qui ont été applaudies à Paris. Cela met en colère les ames bien nées : cette barbarie avancera ma mort. Le fond des Velches sera toujours sot et grossier. Le petit nombre des prédestinés qui ont du goût, n'influe point sur la multitude : la décadence est arrivée à son dernier période.

Vivez donc, mes anges, pour vous opposer à ce torrent de bêtises de tant d'espèces, qui inondent la nation. Je ne connais, depuis vingt ans, aucun livre supportable, excepté ceux que l'on brûle, ou dont on persécute les auteurs. Allez, mes Velches, Dieu vous bénisse ! vous êtes la chiasse du genre-humain. Vous ne méritez pas d'avoir eu parmi vous de grands-hommes qui ont porté votre langue jusqu'à Moscou. C'est bien la peine d'avoir

tant d'académies pour devenir barbares. Ma juste indignation, mes anges, est égale à la tendresse respectueuse que j'ai pour vous, et qui fait la consolation de mes vieux jours. *V.* 1767.

Tout Ferney se réjouit de la convalescence.

LETTRE XXV.

A M. DAMILAVILLE.

4 de septembre.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 29 d'auguste. Tous les paquets arrivent de Paris en pays étranger; mais rien n'arrive de nos cantons à Paris.

Je vois très-souvent votre ami qui vous aime tendrement. Il voudrait bien avoir le *Panégyrique de Louis IX*; mais je crois que l'impératrice russe méritera un plus beau panégyrique. Quelle époque, mon cher Monsieur! elle force les évêques sarmates à être tolérans, et vous ne pouvez en faire autant des vôtres. O Velches! pauvres Velches! quand l'étoile du Nord pourra-t-elle vous illuminer?

Savez-vous bien qu'on fait actuellement des vers à Pétersbourg mieux qu'en France? savez-vous, mes pauvres Velches, que vous n'avez

plus ni goût ni eſprit ? Que diraient les
1767. *Deſpréaux*, les *Racine*, s'ils voyaient toutes les barbaries de nos jours ? Les barbares Illinois l'ont emporté ſur le barbare *Crébillon* : le barbare .... le diſpute aux Illinois par-devant l'auteur de *Childebrand*. Ah, poliſſons que vous êtes, combien je vous mépriſe !

Nous avons du moins chez nous deux hommes qui ont du goût, et c'eſt ce qui ſe trouvera difficilement à Paris. La nation m'indigne.

Bonſoir, mon cher Monſieur ; vous avez dans mon voiſinage un ami qui vous aime avec la plus vive tendreſſe, tout vieux qu'il eſt. On dit que les vieillards n'aiment rien ; cela n'eſt pas vrai. Voici un petit billet qu'on m'a donné pour M. *Lambertad*.

Bourſier.

LETTRE XXVI. 1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 de septembre.

Rendez à César ce qui appartient à César.

J'AVOUE, Monseigneur, que l'impertinence est extrême. S'il sait si bien l'histoire, il doit savoir que le secrétaire d'Etat *Villeroi* écrivait *Monseigneur* aux maréchaux de France.

Incessamment *Galien* pourra vous écrire avec la même noblesse de style, dès qu'il aura fait une petite fortune. Je ne manquerai pas d'exécuter vos ordres. Vous savez peut-être qu'en qualité de français je ne puis aller à Genève; cela est défendu : mais on viendra chez moi, et je parlerai comme je le dois. De plus, je suis dans mon lit, où une fièvre lente retient ma figure usée et languissante.

Je présume que vous donnerez l'ordre d'achever le payement de ce que doit *Galien*, après quoi vous serez probablement débarrassé de ce petit fardeau. Je joins ici les mémoires. Vos paquets sont francs, et ce n'est point une indiscrétion de ma part.

1767. Quant à l'article des spectacles, j'ose espérer que vous aurez la bonté d'entrer dans mes peines. Je ne connais aucun des acteurs, excepté mademoiselle *Duménil* et *le Kain*. La petite *Durancy* avait joué chez moi aux Délices, à l'âge de quatorze ans; je ne lui ai donné quelques rôles, que sur la réputation qu'elle s'est faite depuis. J'ai fait un partage assez égal entre elle et mademoiselle *Dubois*. Il me paraît que ce partage entretient une émulation nécessaire. Si mademoiselle *Durancy* ne réussit pas, les rôles reviennent nécessairement aux actrices qui sont plus au goût du public, et vos ordres décident de tout. Le pauvre d'*Argental* a été bien loin de pouvoir se mêler dans ces tracasseries; il a été long-temps malade, et sa femme a été un mois entier à la mort. M. de *Thibouville*, qui a beaucoup de talent pour la déclamation, n'a fait autre chose qu'assister à quelques répétitions. Il est mon ami depuis trente ans, et celui de ma nièce. Vous ne voulez pas nous priver de cette consolation, surtout dans le triste état où la vieillesse et la maladie me réduisent.

Daignez agréer mon respect et mon attachement, avec votre bonté ordinaire. *V.*

LETTRE

LETTRE XXVII. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

12 de septembre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 5, et je suis pénétré d'une double peine, la vôtre et la mienne. Vous avez à vous plaindre de la nature, et moi aussi. Nous sommes tous deux malades; mais je suis au bout de ma carrière, et vous voilà arrêté au milieu de la vôtre par une indisposition qui pourra vous priver long-temps de la consolation du travail, consolation nécessaire à tout être qui pense, et principalement à vous qui pensez si sagement et si fortement.

N'êtes-vous pas, à peu-près, dans le cas où s'est trouvé M. *Dubois*? n'a-t-il pas été guéri? n'y a-t-il pas un homme, dans Paris, qu'on dit fort habile pour la guérison des tumeurs? Mandez-moi, je vous prie, quel parti vous prenez dans cette triste circonstance.

Malgré mes maux, je m'égaie à voir embellir par des acteurs qui valent mieux que moi, une comédie (*) qui ne mérite pas leurs peines. Nous avons trois auteurs dans notre troupe.

(*) Charlot ou la Comtesse de Givri.

1767. Vous m'avouerez que cela est unique dans le monde ; et ce qu'il y a de beau encore, c'est que ces trois auteurs ne cabalent point les uns contre les autres. Nous sommes plus unis que la sorbonne. Tous les étrangers sont très-fâchés que cette faculté de grands-hommes ait supprimé sa censure ; elle aurait édifié l'Europe et mis le comble à sa gloire.

J'ai reçu les belles pièces de théâtre qu'on m'a envoyées depuis peu ; c'est *Racine* et *Molière* tout pur. Il y a quelque temps que l'on m'adressa un livre intitulé, *le Siècle de Louis XV*. Les principaux personnages du siècle, sont trois joueurs d'orgues et deux apothicaires. Il manquait à ce siècle l'ouvrage que la sorbonne annonçait ; mais j'ose espérer que nous verrons ce chef-d'œuvre. Je ne peux concevoir comme on a permis en France l'impression du livre de *Laurent*, intitulé l'*Ingénu*. Cela me passe.

Je finis, car j'ai la fièvre. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE XXVIII. 1767.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 12 de septembre.

J'AI fait prier, Monseigneur, notre résident de passer chez moi. Je vous avais prévenu que je n'allais plus à Genève; et d'ailleurs, quand l'entrée de cette ville serait permise aux Français, l'état où je suis ne me permettrait pas de sortir.

Nous avons eu une longue conférence; et le résultat a été que, la première fois qu'il aurait l'honneur de vous écrire, il ne manquerait pas de vous rendre ce qu'il vous doit; voilà ce qu'il m'a dit en présence de ma nièce. Je reçus, sous votre enveloppe, hier au soir, une lettre pour *Galien*, et je la lui ai envoyée de grand matin.

Voici une très-grande partie des frais qui restent à payer pour lui. Comme la somme montera à près de huit cents livres, indépendamment de ce que vous avez déjà bien voulu donner, et de quantité de menus frais qui n'entrent pas en ligne de compte, je n'ai rien voulu faire sans vos ordres exprès. Jusqu'à présent, il n'a paru aucun mémoire considérable par lui-même. Je payerai tout, sur le

champ, selon l'ordre que je recevrai de vous.
1767. Voilà, je pense, toutes vos commissions remplies : il ne me reste qu'à vous souhaiter un agréable voyage, et à recommander la Scythie à votre protection, en cas qu'on ait des spectacles à Fontainebleau. J'avoue que j'aime la Scythie ; pardonnez-moi ma faiblesse, et joignez l'indulgence à vos bontés.

Vous voyez que j'écris régulièrement, tout malade que je suis, dès qu'il s'agit de la moindre affaire. Je regretterai *Galien* qui me valait des ordres de votre part.

Nous avons ici beaucoup de troupes : notre petit pays en est charmé.

J'écris dans l'intervalle de la fièvre.

Agréez mon tendre respect. *V.*

LETTRE XXIX.

AU MEME.

A Ferney, 13 de septembre.

Vous me pardonnerez, Monseigneur, si je me sers d'une main étrangère ; ma fièvre ne me permet pas d'écrire. Vous me pardonnerez encore si je vous importune si souvent pour les affaires de *Galien* ; mais il faut que mes comptes soient apurés avant que je meure. Il

m'eſt venu voir aujourd'hui avec deux ſeigneurs eſpagnols qu'il m'a amenés. Je lui ai demandé s'il n'avait point encore quelques dettes, et il m'a donné le petit mémoire ci-joint; de ſorte que tout ſe monte à la ſomme de 881 livres 18 ſous. Ainſi donc, Monſeigneur, ce jeune homme vous coûtait, par an, 1200 livres, indépendamment de ſa nourriture et des autres choſes néceſſaires. Il y a très-peu de perſonnes qui en fiſſent davantage pour leur fils. Ses dépenſes me paraiſſent exorbitantes pour un jeune homme que vous avez ſi bien équipé quand vous me l'envoyâtes. Je n'ai ceſſé de lui recommander la plus grande retenue; mais je vois qu'il a uſé largement de vos bontés. Il faut avouer pourtant qu'il a mis de la diſcrétion dans ſa magnificence; car, à l'abri de votre protection et de votre nom, il aurait pu prendre dix mille francs chez les marchands, on ne lui aurait rien refuſé. Vous voilà heureuſement débarraſſé de ce fardeau, ſans qu'il puiſſe être dégagé de la reconnaiſſance éternelle qu'il vous doit. 1767.

Il ne me reſte, Monſeigneur, que d'attendre vos ordres, et de vous ſupplier de me continuer vos bontés pour le peu de temps que j'ai encore à en jouir. *V.*

1767.

LETTRE XXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de septembre.

MON cher ange est donc dans l'allégresse et la jubilation ; la convalescence se soutient donc parfaitement ; l'appétit est donc revenu : Dieu soit loué ! Je chante *Te Deum* pour madame d'*Argental*, et pour moi un *Libera ;* car j'ai encore de grands ressentimens de fièvre. Je tâcherai d'engager *Lacombe* à faire encore mieux que vous ne proposez pour *le Kain ;* mais il a imprimé l'Ingénu, sans m'en rien dire, sur les premières feuilles incorrectes qu'il a été assez heureux pour se procurer. Son édition fourmille de fautes absurdes : je ne conçois pas comment on en a pu souffrir la lecture. Je ne lui ai écrit, jusqu'à présent, que pour lui laver la tête. Vous aurez incessamment Charlot ou la Comtesse de Givri, dont je fais plus de cas que de l'Ingénu, mais qui n'aura pas le même succès. Je ne la destine pas aux comédiens, à qui je ne donnerai jamais rien, après la manière barbare dont ils m'ont défiguré, et l'insolence qu'ils ont eue de mettre dans mes pièces des vers dont l'abbé

Pellegrin et *Danchet* auraient rougi. D'ailleurs, les caprices du parterre sont intolérables, et les Velches sont trop velches. 1767.

Il m'a été de toute impossibilité, mon cher ange, de faire ce que vous exigiez à l'égard des Scythes. La tournure que vous vouliez était absolument incompatible avec mon goût et ma manière de penser. On fait toujours très-mal les choses auxquelles on a de la répugnance.

Au reste, les comédiens me doivent la reprise des Scythes qu'ils ont abandonnés, après les plus fortes chambrées, pour jouer des pièces qui sont l'opprobre de la nation. J'espère que vous voudrez bien engager les premiers gentilshommes de la chambre, qui sont vos amis, à me faire rendre justice; et que, de son côté, M. le maréchal de *Richelieu*, qui a fait jouer les Scythes à Bordeaux, avec le plus grand succès, ne souffrira pas qu'on me traite avec si peu d'égards. On dit qu'il n'y aura point de spectacles à Fontainebleau; ainsi je compte qu'on jouera les Scythes à la Saint-Martin. Il serait bien étrange que les comédiens ne payassent mes bienfaits que d'ingratitude; vous ne le souffrirez pas; vos bontés pour moi sont trop constantes, et ce n'est pas votre coutume d'abandonner vos amis.

Mon village est devenu le quartier général

1767. des troupes qui font le blocus de Genève. Je vous écris au ſon du tambour, et en attendant la fièvre qui va me reprendre.

Madame *Denis* et M. de *Chabanon* ſe joignent à moi pour vous dire combien ils s'intéreſſent à la ſanté de madame d'*Argental*, et moi je ne puis vous dire combien je vous aime. *V.*

LETTRE XXXI.

A M. GUYOT.

A Ferney, 25 de ſeptembre.

J'AI enfin reçu, Monſieur, les deux premiers volumes de votre *Vocabulaire*. Tout ce que j'en ai lu m'a paru exact et utile : rien de trop ni de trop peu ; point de fades déclamations. J'attends la ſuite avec impatience ; votre entrepriſe eſt un vrai ſervice rendu à toute la littérature.

Vous me feriez plaiſir de m'apprendre les noms des auteurs à qui nous aurons tant d'obligation.

J'ai l'honneur d'être bien véritablement, Monſieur, votre &c.

P. S. Il ne ſerait pas mal de mettre dans votre errata, que nous prononçons auto-da-fé

par corruption, et que les Eſpagnols diſent auto-de-fé. Il y a une groſſe faute à la page 423 : les dieux *mêmes* éternels arbitres ; il faut les dieux *même*, ſans *s*. Cet *s* donne une ſyllabe de trop au vers. 1767.

Il y a une plus grande faute à la page 422. Plaçât tous bienfaiteurs au rang des immortels; c'eſt un barbariſme. On dit, *tous les bienfaiteurs*, et non *tous bienfaiteurs*. On n'entendrait pas un homme qui dirait, *j'ai mis tous ſaints dans le catalogue*. D'ailleurs, il faut tâcher, dans un dictionnaire, de ne citer que de bons vers, et ne point imiter en cela l'impertinent *Dictionnaire de Trévoux*. Les vers cités en cet endroit ſont trop mauvais : *bonté fertile* eſt ridicule.

Priez vos auteurs de ne citer que des faits avérés. Le viol d'une dame, par un marabou, à la face, et non *en face* de tout un peuple, eſt un conte à dormir debout, digne de *Léon* d'Afrique.

1767.

LETTRE XXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de septembre.

MON cher ange, quoique vous ne m'écriviez point, je suppose toujours que madame d'*Argental* a repris sa santé, son embonpoint, sa gaieté et ses grâces, et qu'elle est tout comme je l'ai laissée il y a environ quinze ans. Vous voulez que je vous envoye, pour vous amuser, la petite drôlerie qui nous a fait passer quelques heures agréablement dans nos déserts. La perfection singulière avec laquelle cette médiocrité a été jouée, me fait oublier les défauts de la pièce, et me donne la hardiesse de vous l'envoyer. Je l'adresse sous l'enveloppe de M. de *Courteille*, et j'espère qu'elle vous parviendra saine et sauve.

On dit qu'on va reprendre l'affaire des *Sirven* en considération. Je commence à en avoir bonne espérance, puisque M. de *Beaumont* a gagné son procès qui me donnait tant d'inquiétude : il a la main heureuse. La justice du conseil est, à la vérité, comme celle de DIEU, fort lente; mais enfin elle arrive. La justice du parterre est assez dans ce goût; elle fait gagner

d'assez mauvais procès en première instance, et il lui faut trente années pour rendre justice à ce qui est passable. 1767.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point de spectacles à Fontainebleau. La chasse suffit ; mais, comme vous aimez mieux la comédie que la chasse, je vous supplie de me mander des nouvelles du tripot.

Pour l'autre tripot qui a condamné l'Ingénu à ne plus paraître, je ne vous en parle point ; mais quand je dis qu'il y a des velches dans le monde, vous m'avouerez que j'ai raison.

Mille tendres respects à la convalescente. *V.*

LETTRE XXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

28 de septembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 21. Je vous assure que vous m'aviez donné bien des inquiétudes. Prenez bien des fondans, et vivez pour l'intérêt de la raison et de la vérité.

Vous ne me difiez pas que M. et madame de *Beaumont* avaient gagné pleinement leur cause. Il est juste, après tout, que le défenseur

—— des *Calas* et des *Sirven* prospère. Je me flatte
1767. que le procès des *Sirven* sera rapporté.

J'ai lu les *pièces relatives*. Les *Ribalier* et les *Cogé* devraient mourir de honte, s'ils n'avaient pas toute honte bue.

Je ne sais qui m'a envoyé le *Tableau philosophique du genre-humain depuis le commencement du monde jusqu'à Constantin*. Je crois en deviner l'auteur; mais je me donnerai bien de garde de le nommer jamais. Je suis fâché de voir qu'un homme si respectueux envers la divinité, et qui étale par-tout des sentimens si vertueux et si honnêtes, attaque si cruellement les mystères sacrés de la religion chrétienne. Mais il est à craindre que les *Ribalier* et les *Cogé* ne lui fassent plus de tort par leur conduite infame et par toutes leurs calomnies, qu'elle ne peut recevoir d'atteintes des *Bolingbroke*, des *Wolston*, des *Spinosa*, des *Boulainvilliers*, des *Maillet*, des *Meslier*, des *Fréret*, des *Boulanger*, des *la Métrie*, &c. &c. &c.

Je présume que vous avez reçu actuellement le brimborion que je vous ai envoyé pour l'enchanteur *Merlin*. Je lui donne cette pièce que j'ai brochée en cinq jours (*), à condition qu'il n'aura nul privilége. Je n'ai pas osé faire paraître *Henri IV* dans la pièce; elle n'en a pas moins fait plaisir à tous nos officiers et

(*) Charlot, ou la Comtesse de Givri.

à tout notre petit pays, à qui la mémoire de *Henri IV* eſt ſi chère. Songez à votre ſanté ; la mienne eſt déplorable. 1767.

LETTRE XXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de ſeptembre.

Je ne comprends pas, mon cher ange, ni votre lettre ni vous. J'ai ſuivi, de point en point, la diſtribution que *le Kain* m'avait indiquée ; comme, par exemple, de donner *Alzire* à mademoiſelle *Durancy*, et *Zaïre* à mademoiſelle *Dubois*, &c.

Comme je ne connais les talens ni de l'une ni de l'autre, je m'en ſuis tenu uniquement à la déciſion de *le Kain*, que j'ai confirmée deux fois.

Mademoiſelle *Dubois* m'a écrit, en dernier lieu, une lettre lamentable à laquelle j'ai répondu par une lettre polie. Je lui ai marqué que j'avais partagé les rôles de mes médiocres ouvrages entre elle et mademoiſelle *Durancy* ; que ſi elles n'étaient pas contentes, il ne tiendrait qu'à elles de s'arranger enſemble comme elles voudraient. Voilà le précis de ma lettre ;

—— vous ne l'avez pas vue, ſans doute : ſi vous
1767. l'aviez vue, vous ne me feriez pas les reproches que vous me faites.

M. de *Richelieu* m'en fait, de ſon côté, de beaucoup plus vifs, s'il eſt poſſible. Il eſt de fort mauvaiſe humeur. Voilà, entre nous, la ſeule récompenſe d'avoir ſoutenu le théâtre pendant près de cinquante années, et d'avoir fait des largeſſes de mes ouvrages.

Je ne me plains pas qu'on m'ôte une penſion que j'avais, dans le temps qu'on en donne une à *Arlequin*. Je ne me plains pas du peu d'égard que M. de *Richelieu* me témoigne ſur des choſes plus eſſentielles. Je ne me plains pas d'avoir ſur les bras un régiment, ſans qu'on me ſache le moindre gré de ce que j'ai fait pour lui. Je ne me plains que de vous, mon cher ange, parce que plus on aime, plus on eſt bleſſé.

Il eſt plaiſant que, preſque dans le même temps, je reçoive des plaintes de M. de *Richelieu* et de vous. Il y a ſurement une étoile ſur ceux qui cultivent les lettres, et cette étoile n'eſt pas bénigne. Les tracaſſeries viennent me chercher dans mes déſerts : que ſerait-ce ſi j'étais à Paris ? heureuſement notre théâtre de Ferney n'éprouve point de ces orages. Plus les talens de nos acteurs ſont admirables, plus l'union règne parmi eux ; la diſcorde et

l'envie ſont faites pour la médiocrité. Je dois me renfermer dans les plaiſirs purs et tranquilles que mes maladies cruelles me laiſſent encore goûter quelquefois. Je me flatte que celui qui a le plus contribué à ces conſolations, ne les mêlera pas d'amertume, et qu'une tracaſſerie, entre deux comédiennes, ne troublera pas le repos d'un homme de votre conſidération et de votre âge, et n'empoiſonnera pas les derniers jours qui me reſtent à vivre. 1767.

Vous ne m'avez point parlé de madame de *Groſlée*; vous croyez qu'il n'y a que les ſpectacles qui me touchent. Vous ne ſavez pas qu'ils ſont mon plus léger ſouci, qu'ils ne ſervent qu'à remplir le vide de mes momens inutiles, et que je préfère infiniment votre amitié à la vaine et ridicule gloire des belles-lettres qui périſſent dans ce malheureux ſiècle.

Voltaire.

1767.

LETTRE XXXV.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 30 de septembre.

J'AI été long-temps malade, Monsieur; c'est à ce triste métier que je consume les dernières années de ma vie. Une de mes plus grandes souffrances a été de ne pouvoir répondre à la lettre charmante dont vous m'honorâtes, il y a quelques semaines. Vous faites toujours mon étonnement, vous êtes un des prodiges du règne de *Catherine II*. Les vers français que vous m'envoyez sont du meilleur ton et d'une correction singulière; il n'y a pas la plus petite faute de langage : on ne peut vous reprocher que le sujet que vous traitez. Je m'intéresse à la gloire de son beau règne comme je m'intéressais autrefois au siècle de *Louis XIV*. Voilà les beaux jours de la Russie arrivés; toute l'Europe a les yeux sur ce grand exemple de la tolérance, que l'impératrice donne au monde. Les princes jusqu'ici ont été assez infortunés pour ne connaître que la persécution. L'Espagne s'est détruite elle-même en chassant les Juifs et les Maures. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France.

Les

Les prêtres désolent l'Italie. Les pays d'Allemagne, gouvernés par les prélats, sont pauvres et dépeuplés, tandis que l'Angleterre a doublé sa population depuis deux cents ans, et décuplé ses richesses. Vous savez que les querelles de religion, et l'horrible quantité de moines qui couraient comme des fous du fond de l'Egypte à Rome, ont été la vraie cause de la chute de l'Empire romain; et je crois fermement que la religion chrétienne a fait périr plus d'hommes, depuis *Constantin*, qu'il n'y en a aujourd'hui dans l'Europe. 1767.

Il est temps qu'on devienne sage; mais il est beau que ce soit une femme qui nous apprenne à l'être. Le vrai système de la machine du monde nous est venu de Thorn, de cette ville où l'on a répandu le sang pour la cause des jésuites. Le vrai système de la morale et de la politique des princes nous viendra de Pétersbourg, qui n'a été bâtie que de mon temps, et de Moscou dont nous avions beaucoup moins de connaissance que de Pékin.

Pierre le grand comparait les sciences et les arts au sang qui coule dans les veines; mais *Catherine*, plus grande encore, y fait couler un nouveau sang. Non-seulement elle établit la tolérance dans son vaste empire, mais elle la protége chez ses voisins. Jusqu'ici on n'a fait marcher des armées que pour dévaster des

villages, pour voler des bestiaux et détruire
1767. des moissons. Voici la première fois qu'on déploie l'étendard de la guerre, uniquement pour donner la paix et pour rendre les hommes heureux. Cette époque est, sans contredit, ce que je connais de plus beau dans l'histoire du monde.

Nous avons aussi des troupes dans ce petit pays de Ferney, où vous n'avez vu que des fêtes, et où vous avez si bien joué le rôle du fils de *Mérope*. Ces troupes y sont envoyées à peu-près comme les vôtres le sont en Pologne, pour faire du bien, pour nous construire de beaux grands chemins qui aillent jusqu'en Suisse, pour nous creuser un port sur notre lac Leman; aussi nous les bénissons, et nous remercions M. le duc de *Choiseul* de rendre les soldats utiles pendant la paix, et de les faire servir à écarter la guerre qui n'est bonne à rien qu'à rendre les peuples malheureux.

Si vous allez ambassadeur à la Chine, et si je suis en vie quand vous serez arrivé à Pékin, je ne doute pas que vous ne fassiez des vers chinois comme vous en faites de français. Je vous prierai de m'en envoyer la traduction. Si j'étais jeune, je ferais assurément le voyage de Pétersbourg et de Pékin; j'aurais le plaisir de voir la plus nouvelle et la plus ancienne création. Nous ne sommes tous que

des nouveaux venus, en comparaiſon de meſſieurs les Chinois ; mais je crois les Indiens encore plus anciens. Les premiers empires ont été ſans doute établis dans les plus beaux pays. L'Occident n'eſt parvenu à être quelque choſe qu'à force d'induſtrie. Nous devons reſpecter nos premiers maîtres. 1767.

Adieu, Monſieur ; je ſuis le plus grand bavard de l'Occident. Mille reſpects à madame la comteſſe de *Schouvaloſ.*

LETTRE XXXVI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, premier d'octobre.

PAR votre lettre du 20 de ſeptembre, mon cher philoſophe militaire, vous m'apprenez que MM. de *Broglie* s'imaginent que je ne leur ſuis pas attaché : cela prouve que ni MM. de *Broglie* ni vous n'avez jamais lu le Pauvre diable : il a pourtant été imprimé bien ſouvent. Vous y auriez trouvé ces vers-ci, leſquels ſont adreſſés à un pauvre diable qui voulait faire la campagne.

Du duc Broglie oſez ſuivre les pas ;
Sage en projets, et vif dans les combats,

1767. Il a tranſmis ſa valeur aux ſoldats ;
Il va venger les malheurs de la France :
Sous ſes drapeaux marchez dès aujourd'hui,
Et méritez d'être aperçu de lui.

Pour moi, je ſuis un pauvre diable environné actuellement du régiment de *Conti*, dont trois compagnies ſont logées à Ferney. Si elles étaient venues, il y a dix ans, elles auraient couché à la belle étoile. Je fais ce que je peux pour que les officiers et les ſoldats ſoient contens ; mais mon âge et mes maladies ne me permettent pas de faire les honneurs de mon hermitage comme je le voudrais. Je ne me mets plus à table avec perſonne. J'achève ma carrière tout doucement; et, quand je la finirai, vous perdrez un ſerviteur auſſi attaché qu'inutile.

LETTRE XXXVII. 1767.

A MONSIEUR

LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, premier d'octobre.

Je suis encore entre le mont Jura et les Alpes, Monsieur, et j'y finirai bientôt ma vie. Je n'ai point reçu la lettre par laquelle vous me fesiez part de votre chambellanie. Je vous aimerais mieux dans votre palais à Bologne, que dans l'antichambre d'un prince. J'ai été aussi chambellan d'un roi, mais j'aime cent fois mieux être dans ma chambre que dans la sienne. On meurt plus à son aise chez soi que chez des rois; c'est ce qui m'arrivera bientôt. En attendant, je vous présente mes respects.

Voltaire.

1767.

LETTRE XXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

2 d'octobre.

FONDEZ donc cette maudite glande, mon cher et digne ami. Que l'exemple de monsieur *Dubois* vous rende bien attentif et bien vigilant : vous n'avez pas, comme lui, cent mille écus de rente à perdre; mais vous avez à conserver cette ame philosophique et vertueuse, si nécessaire dans un temps où le fanatisme ose combattre encore la raison et la probité. Vous êtes dans la force de l'âge; vous serez utile aux gens de bien qui pensent comme il faut, et moi je ne suis plus bon à rien. Je suis actuellement obligé de me coucher à sept heures du soir. Je ne peux plus travailler.

Que *Merlin* ne fourre pas mon nom à la bagatelle que je lui ai donnée. Si, par hasard, son édition a quelque succès dans ce siècle ridicule, je lui prépare un petit morceau sur *Henri IV*, qu'il pourra mettre à la tête de la seconde édition, et je vous réponds que vous y retrouverez vos sentimens. Je finis ma carrière littéraire par ce grand-homme, comme je l'ai commencée, et je finis comme lui. Je

suis assassiné par des gueux ; *Cogé* est mon *Ravaillac*. 1767.

Adieu, mon cher ami ; je suis trop malade pour dicter long-temps ; mais ne jugez point de mes sentimens par la briéveté de mes lettres.

Faudra-t-il que je meure sans vous revoir !

LETTRE XXXIX.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

6 d'octobre.

CELUI à qui vous avez écrit, Monsieur, du 23 de septembre, prendra toujours un intérêt très-vif à tout ce qui vous regarde. Le roi que vous servez l'honore quelquefois de ses lettres. Il prendra toujours la liberté de vous recommander à ses bontés ; et il fera agir ses amis en votre faveur. Il vous supplie de penser qu'il n'y a d'opprobre que pour les *Busiris* en robe noire, et pour ceux qui assassinent juridiquement l'innocence. Tous les hommes qui pensent sont indignés contre ces monstres et contre la détestable superstition qui les anime. La moitié de votre nation est composée de petits singes qui dansent, et l'autre de tigres qui déchirent. Il y a des philosophes ; le nombre

1767. en eſt petit ; mais à la longue leur voix ſe fait entendre. Il viendra un temps où votre procès ſera revu par la raiſon, et où vos infames juges ſeront condamnés avec horreur à ſon tribunal.

Conſolez-vous ; attendez le temps de la lumière ; elle viendra : on rougira à la fin de ſa ſottiſe et de ſa barbarie. Si vous avez quelque ami, à peu-près dans le même cas que vous, ayez la bonté, Monſieur, d'en donner avis par la même adreſſe.

LETTRE XL.

A M. DAMILAVILLE.

9 d'octobre.

Mon cher ami, je n'ai point encore de nouvelles de *Marmontel*. Je m'imagine qu'il eſt occupé de ſon triomphe ; mais le pauvre *Bret*, ſon approbateur, reſte toujours interdit. On commença donc par en croire les *Ribalier* et les *Cogé*, et on finit par bafouer la ſorbonne et les pédans du collége Mazarin, ſans pourtant rendre juſtice à M. *Marmontel* ni à l'approbateur. Ainſi les gens de lettres ſont toujours écraſés, ſoit qu'ils aient tort, ſoit qu'ils aient raiſon.

Voici la réponſe que j'ai jugé à propos de faire

faire à ce *Cogé* qui m'impute le Dictionnaire philoſophique (*); il m'eſt important de détromper certaines perſonnes. Vous ne ſavez pas ce qui ſe paſſe dans les bureaux des miniſtres, et même dans le cabinet du roi, et je ſais ce qui s'y eſt paſſé à mon égard. 1767.

Tandis que vous imprimez l'Eloge d'*Henri IV*, ſous le nom de Charlot, on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la comédie. Madame *Denis* m'a donné, en préſence du régiment de *Conti* et de toute la province, la plus agréable fête que j'aye jamais vue. Les princes peuvent en donner de plus magnifiques, mais il n'y a point de ſouverain qui en puiſſe donner de plus ingénieuſe.

Je vous ſupplie, mon cher ami, de donner à *Thiriot* les rogatons de vers qui ſont dans le paquet; cela peut ſervir à ſa correſpondance.

Va-t-on entamer l'affaire des *Sirven* à Fontainebleau? puis-je en être sûr? car je ne voudrais pas fatiguer M. *Chardon* d'une lettre inutile.

Ma ſanté va toujours en empirant, et je ſuis bien inquiet de la vôtre. Adieu, mon cher ami; nous ſavons tous deux combien la vie eſt peu de choſe, et combien les hommes ſont méchans.

(*) Voyez ci-devant la lettre du 27 de juillet, à l'abbé *Cogé*.

1767.

LETTRE XLI.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney, le 12 d'octobre.

Il n'y a pas moyen, ma chère nièce, que je vous blâme de penſer comme moi. Je vous ſais très-bon gré de paſſer votre hiver à la campagne : on n'eſt bien que dans ſon château. Conſultez le roi ; c'eſt ainſi qu'il en uſe. Il ne paſſe jamais ſes hivers à Paris. Le fracas des villes n'eſt fait que pour ceux qui ne peuvent s'occuper. Ma ſanté a été ſi mauvaiſe que je n'ai pu aller à Montbelliard, quoique ce voyage fût indiſpenſable. Il y a un mois que je ne ſors preſque pas de mon lit. Je ne me ſuis habillé que pour aller voir une petite fête que votre ſœur m'a donnée. Vous jugerez ſi la fête a été agréable, par les petites bagatelles ci-jointes. On vous enverra bientôt de Paris la petite comédie qu'on a jouée. M. de *la Harpe* et M. de *Chabanon* n'ont pas encore fini leurs pièces ; et quand elles ſeraient achevées, je ne vois pas quel uſage ils en pourraient faire dans le délabrement horrible où le théâtre eſt tombé.

Ferney eſt toujours le quartier général. Nous avons le colonel du régiment de *Conti* dans la maiſon, et trois compagnies dans le village. Les ſoldats nous font des chemins, les grenadiers me plantent des arbres. Madame *Denis*, qui a été accoutumée à tout ce fracas à Landau et à Lille, s'en accommode à merveille. Je ſuis trop malade pour faire les honneurs du château. Je ne mange jamais au grand couvert. Je ſerais mort en quatre jours, s'il me fallait vivre en homme du monde : je ſuis tranquille au milieu du tintamarre, et ſolitaire dans la cohue. 1767.

S'il me tombe quelque choſe de nouveau entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer à l'adreſſe que vous m'avez donnée. Je m'imagine que M. de *Florian* ne perd pas ſon temps cette automne ; il aligne ſans doute des allées ; il fait des pièces d'eau et des avenues. Les pauvres Pariſiens ne ſavent pas quel eſt le plaiſir de cultiver ſon jardin : il n'y a que *Candide* et nous qui ayons raiſon.

Je vous embraſſe tous de tout mon cœur.

1767.

LETTRE XLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 14 d'octobre.

Mon cher ange, j'apprends qu'on vous a saigné trois fois : voilà ce que c'est que d'être gras et dodu. Si on m'avait saigné deux fois, j'en serais mort. On dit que vous vous en êtes tiré à merveille. J'apprends en même temps votre maladie et votre convalescence ; tout notre petit hermitage aurait été alarmé, si on ne nous avait pas rassurés. Vous voilà donc au régime avec madame d'*Argental*, et sous la direction de *Fournier*. Pour moi, je suis dans mon lit depuis un mois ; je suis plus vieux et plus faible que vous ; il faut que je me prépare au grand voyage, après un petit séjour assez ridicule sur ce globe.

La comédie française me paraît aussi malade que moi. Je me flatte qu'après les saignées qu'on vous a faites, votre sang n'est plus aigri contre votre ancien et fidelle serviteur. Vous avez dû voir combien on a abusé de ma lettre à mademoiselle *Dubois*, qui n'était qu'un compliment et une plaisanterie, mais dans laquelle je lui disais très-nettement que j'avais

partagé mes rôles entre elle et mademoiſelle *Durancy*. Il y avait long-temps qu'on vous préparait ce tour ; on aurait beaucoup mieux fait de me payer beaucoup d'argent qu'on me doit. Je ſuis vexé de tous côtés ; c'eſt la deſtinée des gens de lettres. Ce ſont des oiſeaux que chacun tire en volant, et qui ont bien de la peine à regagner leur trou avec l'aile caſſée. 1767.

Je vous embraſſe du fond de mon trou, avec une tendreſſe qui ne finira qu'avec moi, mais qui finira bientôt. *V.*

LETTRE XLIII.

A M. MARMONTEL.

14 d'octobre.

MON cher ami, qui m'appelez votre maître, et qui êtes aſſurément le mien, je reçois votre lettre du 8 d'octobre dans mon lit où je ſuis malade depuis un mois ; elle me reſſuſciterait ſi j'étais mort. Ne doutez pas que je ne faſſe tout ce que vous exigez de moi, dès que j'aurai un peu de force. Souvenez-vous que je n'ai pas attendu les ſuffrages des princes

1767. et les cris de l'Europe en votre faveur, pour me déclarer. DIEU confonde ceux qui attendent la voix du public pour oſer rendre juſtice à leurs amis, à la vertu et à l'éloquence.

Il eſt bien vrai que la ſorbonne eſt dans la fange, et qu'elle y reſtera, ſoit qu'elle écrive des ſottiſes, ſoit qu'elle n'écrive rien. Il eſt encore très-vrai qu'il faudrait traiter tous ces cuiſtres-là comme on a traité les jéſuites. Les théologiens, qui ne ſont aujourd'hui que ridicules, n'ont ſervi autrefois qu'à troubler le monde : il eſt temps de les punir de tout le mal qu'ils ont fait. Cependant votre approbateur reſte toujours interdit, et la défenſe de débiter *Bélisaire* n'eſt point encore levée. *Cogé* a encore ſes oreilles, et n'a point été mis au pilori ; c'eſt-là ce qui eſt honteux pour notre nation. Croiriez-vous bien que ce maroufle de *Cogé* a oſé m'écrire ? Je lui avais fait répondre par mon laquais ; la lettre était aſſez drôle ; c'était *la Défenſe de mon maître*. Elle pouvait faire un pendant avec la Défenſe de mon oncle ; mais j'ai trouvé qu'un pareil coquin ne méritait pas la plaiſanterie.

Bonſoir, mon cher ami ; reſſerrez bien les nœuds qui doivent unir tous les gens qui penſent ; inſpirez-leur du courage. Mes tendres complimens à M. d'*Alembert* ; ne m'oubliez pas auprès de madame *Geoffrin*. *V.*

Madame *Denis* vous fait mille complimens, autant en disent MM. de *Chabanon* et de *la Harpe*. 1767.

LETTRE XLIV.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'octobre.

MON cher ami, je vous parlerai d'*Henri IV*, avant de vous entretenir de mademoiselle *Durancy*.

1°. Je savais qu'on avait défendu de faire jamais paraître *Henri IV* sur le théâtre, *ne nomen ejus vilesceret*; et en cas que jamais les comédiens voulussent jouer Charlot, il ne fallait pas les priver de cette petite ressource, supposé que c'en soit une dans leur décadence et dans leur misère.

2°. *Henri IV*, étant substitué au duc de *Bellegarde*, n'aurait pu jouer un rôle digne de lui. Il aurait été obligé d'entrer dans des détails qui ne conviennent point du tout à sa dignité. De plus, tout ce que le duc de *Bellegarde* dit de son maître, est bien plus à l'avantage de ce grand-homme que si *Henri IV* parlait lui-même.

1767. Enfin il eſt néceſſaire que celui qui fait le dénouement de la pièce ſoit un parent de la maiſon ; et voilà pourquoi j'ai reſtitué les vers qui fondent cette parenté au premier acte; ils ſont d'une néceſſité indiſpenſable.

Je n'ai encore rien écrit ſur mon cher *Henri IV*, mais j'ai tout dans ma tête ; et s'il arrivait que la mémoire de ce grand-homme fût aſſez chère aux Français pour qu'ils pardonnaſſent aux fautes de ce petit ouvrage ; ſi, malgré les cris des *Frérons* et des autres velches, il s'en feſait une autre édition après celle de Genève, je vous enverrais une petite diatribe ſur *Henri IV;* vous n'auriez qu'à parler.

J'ai lu une grande partie de l'*Ordre eſſentiel des ſociétés*. Cette eſſence m'a porté quelquefois à la tête, et m'a mis de mauvaiſe humeur. Il eſt bien certain que la terre paye tout : quel homme n'eſt pas convaincu de cette vérité ? Mais qu'un ſeul homme ſoit le propriétaire de toutes les terres, c'eſt une idée monſtrueuſe ; et ce n'eſt pas la ſeule de cette eſpèce dans ce livre qui, d'ailleurs, eſt profond, méthodique et d'une ſéchereſſe déſagréable. On peut profiter de ce qu'il y a de bon, et laiſſer là le mauvais : c'eſt ainſi que j'en uſe avec tous les livres.

J'ai été bien étonné, en liſant l'article

Ligature dans le *Dictionnaire encyclopédique*, de voir que l'auteur croit aux fortiléges. Comment a-t-on laiſſé entrer ce fanatique dans le temple de la vérité? Il y a trop d'articles défectueux dans ce grand ouvrage, et je commence à croire qu'il ne ſera jamais réimprimé. Il y a d'excellens articles; mais, en vérité, il y a trop de pauvretés. 1767.

Depuis trois mois, il y a une douzaine d'ouvrages d'une liberté extrême, imprimés en Hollande. La *Théologie portative* n'eſt nullement théologique; ce n'eſt qu'une plaiſanterie continuelle par ordre alphabétique; mais il faut avouer qu'il y a des traits ſi comiques, que pluſieurs théologiens même ne pourront s'empêcher d'en rire. Les jeunes gens et les femmes liſent cette folie avec avidité. Les éditions de tous les livres dans ce goût ſe multiplient. Les vrais politiques diſent que c'eſt un bonheur pour tous les Etats et tous les princes, que plus les querelles théologiques ſeront mépriſées, plus la religion ſera reſpectée; et que le repos public ne pouvait naître que de deux ſources, l'une, l'expulſion des jéſuites, l'autre, le mépris pour les écoles d'argumens. Ce mépris augmente heureuſement par la victoire de *Marmontel*.

Soyez perſuadé, mon cher ami, que je n'ai nulle part à la retraite de mademoiſelle *Durancy*.

1767. M. d'*Argental* a été très-mal informé. J'ai soutenu le théâtre pendant cinquante ans ; ma récompense a été une foule de libelles et de tracasseries. Ah ! que j'ai bien fait de quitter Paris, et que je suis loin de le regretter ! Votre correspondance me tient lieu de tout ce qui m'aurait pu plaire encore dans cette ville.

Comment vos fondans réussissent-ils ? Adieu ; il n'y a de remède pour moi que celui de la patience.

LETTRE XLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 d'octobre.

Je jure par tous les anges, et par la probité, et par l'honnêteté, et par la vérité, que je n'ai jamais écrit un seul mot de l'étrange et ridicule phrase soulignée dans la lettre de mon ange, du 8 d'octobre. J'ai écrit tout le contraire ; j'ai écrit que le partage, fait entre mademoiselle *Durancy* et mademoiselle *Dubois*, devait être regardé comme mon testament ; et qu'après ma mort, si elles n'étaient pas contentes de leur partage, elles pourraient lire le testament expliqué par *Esope*, et prendre chacune ce qui lui conviendrait.

Je me doutais bien qu'il y avait là quelque friponnerie. Comme ma lettre n'était point de mon écriture, il eſt très-vraiſemblable qu'on en aura ſubſtitué une autre, en ajoutant à mes paroles, et en me feſant dire ce que je n'ai point dit. Celui à qui je dictai ma lettre ſe ſouvient très-bien qu'il n'y a pas un ſeul mot de ce qu'on m'impute. Je le ſomme devant DIEU de dire la vérité. 1767.

» Je proteſte devant DIEU et devant mon» ſieur d'*Argental* que je n'ai jamais écrit un » ſeul mot de la phraſe ſoulignée par monſieur » d'*Argental*, dans ſa lettre du 8 d'octobre, » laquelle commence par ces mots : *Vous devez* » *regarder ce qui s'eſt paſſé comme un teſtament* » *mal fait*. En foi de quoi j'ai ſigné, ce 16 d'oc» tobre 1767. A Ferney.

Wagnière.

Si j'avais écrit à mademoiſelle *Dubois* ce qu'on prétend que je lui ai écrit, elle m'en aurait remercié, et c'eſt ce qu'elle n'a eu garde de faire. Cependant voilà mademoiſelle *Durancy* ſacrifiée par ſa faute, et cela, pour avoir pris une réſolution trop précipitée, pour n'avoir point confronté l'écriture, pour avoir mal lu, pour n'avoir point pris de moi des informations. L'affaire eſt faite; l'artifice a réuſſi. Ce n'eſt pas le premier tour de cette eſpèce qu'on

1767. m'a joué ; c'eſt, Dieu merci, le ſeul revenant-bon de la littérature. L'auteur du beau poëme intitulé *le Balai* et de *la Poule à ma tante*, s'aviſa un jour de falſifier et de faire courir une lettre que j'avais écrite à M. d'*Alembert*, et de me faire dire que les miniſtres étaient des oiſons, et qu'il n'y avait que *la Poule à ma tante* et *le Balai* qui ſoutinſſent l'honneur de la France. Cette belle lettre parvint à M. le duc de *Choiſeul* qui, d'abord, goba cette ſottiſe, et qui, bientôt après, me rendit plus de juſtice que vous ne m'en rendez.

Tout ce qui reſte, ce me ſemble, à faire après cette petite infamie, c'eſt d'abandonner le théâtre pour jamais. Je mourrai bientôt, mais il mourra avant moi. Ce ſiècle des raiſonneurs eſt l'anéantiſſement des talens ; c'eſt ce qui ne pouvait manquer d'arriver après les efforts que la nature avait faits dans le ſiècle de *Louis XIV*. Il faut, comme le dit élégamment *Pierre Corneille*,

Céder au deſtin qui roule toutes choſes.

Pour moi qui ai vu empirer toutes choſes, je ne regretterai rien que vous.

Je me doutais bien que madame de *Groſlée* vous jouerait quelque mauvais tour ; c'eſt bien pis que mademoiſelle *Dubois*. Ces collatéraux-là ne ſont pas votre meilleur côté.

Adieu, mon cher ange; achevons notre vie comme nous pourrons, et ne nous fâchons pas injuſtement. Il y a dans ce monde aſſez de ſujets réels de chagrin. Tous les miens ſont plus adoucis par votre amitié, qu'ils n'ont été aigris par vos reproches. Comptez que je vous aimerai tendrement juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.* 1767.

LETTRE XLVI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

18 d'octobre.

Vous m'apprenez, Mademoiſelle, que vous revenez du pays où j'irai bientôt. Si j'avais ſu votre maladie, je vous aurais aſſurément écrit. Vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends à votre conſervation; il égale mon indifférence pour le théâtre que vous ayez quitté. Il fallait, pour que je l'aimaſſe, que vous en fiſſiez l'ornement.

Si vous voulez vous amuſer à faire la ſcythe chez madame de *Villeroi*, j'ai l'honneur de vous en adreſſer un exemplaire par M. *Janel*. Une bagatelle intitulée Charlot ou la Comteſſe de Givri, a été exécutée à Ferney d'une manière qui, peut-être, ne vous aurait pas

déplu ; c'eſt à vous qu'il appartient de juger
1767. des talens.

Tout ce qui eſt à Ferney vous fait les plus ſincères complimens. Je n'ai pas beſoin des arts qui doivent nous unir l'un et l'autre, pour vous être tendrement attaché pour le reſte de ma vie. *V.*

LETTRE XLVII.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

19 d'octobre.

Je n'oſais me plaindre de votre ſilence, mon cher ancien évêque de Montrouge, mais j'en étais affligé. Vous ſentez bien que, dans la décadence où nous ſommes, et dans la barbarie dont nous approchons, vous m'êtes néceſſaire pour me conſoler. Si madame de *Saint-Julien* prend des cuiſiniers à l'opéra, vous pourriez bien prendre des marmitons à la comédie françaiſe. Si vous aviez été homme à venir faire un pélerinage à Ferney, vous auriez été étonné d'y voir des tragédies mieux jouées qu'à Paris. Nous avons, depuis un an, M. et madame de *la Harpe* et M. de *Chabanon*, qui ſont d'excellens acteurs. Il y

a des rôles dont la descendante de *Corneille* se tire très-bien, et elle récite quelquefois des vers comme l'auteur de Cinna les fesait. Madame *Denis* a joué supérieurement dans une bagatelle intitulée la Comtesse de Givri ou Charlot. Monsieur l'évêque de Montrouge aurait donné sa bénédiction à toutes nos fêtes. 1767.

Je ne sais si vous êtes docteur de sorbonne. Si vous l'êtes, vous ne prendrez pas assurément le parti de *Ribalier* contre *Marmontel*. Ce maraud et ses semblables veulent absolument que DIEU soit aussi méchant qu'eux. Vous savez bien que les hommes ont toujours fait DIEU à leur image. Je vous parle votre langage de prêtre. Je suis trop vieux et trop hors de combat pour vous parler la langue de la bonne compagnie, qui vous est plus naturelle que celle de l'Eglise.

Conservez-moi vos bontés, comme vous avez conservé votre gaieté. Madame *Denis* et tout ce qui est à Ferney vous fait ses complimens de tout son cœur.

1767. LETTRE XLVIII.

A M. COLINI, *à Manheim.*

Ferney, 21 d'octobre.

J'AI lu, mon cher ami, avec un très-grand plaisir, votre dissertation sur la mauvaise humeur où était si justement l'électeur palatin *Charles-Louis* contre le vicomte de *Turenne*. Vous pensez avec autant de sagacité que vous vous exprimez dans notre langue avec pureté. Je reconnais là *il genio fiorentino*. Je ferai usage de vos conjectures dans la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, qui est sous presse, et je serai flatté de vous rendre la justice que vous méritez. Voici, en attendant, tout ce que je sais de cette aventure, et les idées qu'elle me rappelle.

J'ai eu l'honneur de voir très-souvent, dans ma jeunesse, le cardinal d'*Auvergne* et le chevalier de *Bouillon*, neveu du vicomte de *Turenne*. Ni eux ni le prince de *Vendôme* ne doutaient du cartel; c'était une opinion généralement établie. Il est vrai que tous les anciens officiers, ainsi que les gens de lettres, avaient un très-grand mépris pour le prétendu

Dubuiſſon, auteur de la mauvaiſe *Hiſtoire de Turenne*. Ce romancier *Sandras de Courtils*, caché ſous le nom de *Dubuiſſon*, qui mêlait toujours la fiction à la vérité, pour mieux vendre ſes livres, pouvait très-bien avoir forgé la lettre de l'électeur, ſans que le fond de l'aventure en fût moins vrai. 1767.

Le témoignage du marquis de *Beauvau*, ſi inſtruit des affaires de ſon temps, eſt d'un très-grand poids. La faibleſſe qu'il avait de croire aux ſorciers et aux revenans, faibleſſe ſi commune encore en ce temps-là, ſurtout en Lorraine, ne me paraît pas une raiſon pour le convaincre de faux ſur ce qu'il dit des vivans qu'il avait connus.

Le défi propoſé par l'électeur ne me ſemble point du tout incompatible avec ſa ſituation et ſon caractère; il était indignement opprimé; et un homme qui, en 1655, avait jeté un encrier à la tête d'un plénipotentiaire, pouvait fort bien envoyer un défi, en 1674, à un général d'armée qui brûlait ſon pays ſans aucune raiſon plauſible.

Le préſident *Hénault* peut avoir tort de dire *que M. de Turenne répondit avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade.* Ce n'était point à mon ſens une bravade, c'était une très-juſte indignation d'un prince ſenſible et cruellement offenſé.

1767. On touchait au temps où ces duels entre des princes avaient été fort communs. Le duc de *Beaufort*, général des armées de la fronde, avait tué en duel le duc de *Nemours*. Le fils du duc de *Guise* avait voulu se battre en duel avec le grand *Condé*. Vous verrez, dans les *Lettres de Péliſſon*, que *Louis XIV* lui-même demanda s'il lui ſerait permis en conſcience de ſe battre contre l'empereur *Léopold*.

Je ne ſerais point étonné que l'électeur, tout tolérant qu'il était (ainſi que tout prince éclairé doit l'être), ait reproché dans ſa colère au maréchal de *Turenne* ſon changement de religion, changement dont il ne s'était aviſé peut-être que dans l'eſpérance d'obtenir l'épée de connétable qu'il n'eut point. Un prince tolérant, et même très-indifférent ſur les opinions qui partagent les ſectes chrétiennes, peut fort bien, quand il eſt en colère, faire rougir un ambitieux qu'il ſoupçonne de s'être fait catholique romain, par politique, à l'âge de cinquante-cinq ans; car il eſt probable qu'un homme de cet âge, occupé des intrigues de cour, et, qui pis eſt, des intrigues de l'amour et des cruautés de la guerre, n'embraſſe pas une ſecte nouvelle par conviction. Il avait changé deux fois de parti dans les guerres civiles; il n'eſt pas étrange qu'il ait changé de religion.

Je ne ſerais point encore ſurpris de plu- 1767.
ſieurs ravages faits en différens temps dans le Palatinat par M. de *Turenne*; il feſait volontiers ſubſiſter ſes troupes aux dépens des amis comme des ennemis. Il eſt très-vraiſemblable qu'il avait un peu maltraité ce beau pays, même en 1644, lorſque le roi de France était allié de l'électeur, et que l'armée de France marchait contre la Bavière. *Turenne* laiſſa toujours à ſes ſoldats une aſſez grande licence. Vous verrez, dans les *Mémoires du marquis de la Fare*, que, vers le temps même du cartel, il avait très-peu épargné la Lorraine, et qu'il avait laiſſé le pays meſſin même au pillage. L'intendant avait beau lui porter ſes plaintes, il répondait froidement : *Je le ferai dire à l'ordre.*

Je penſe, comme vous, que la teneur des lettres de l'électeur et du maréchal de *Turenne* eſt ſuppoſée. Les hiſtoriens, malheureuſement, ne ſe font pas un ſcrupule de faire parler leurs héros. Je n'approuve point dans *Tite-Live* ce que j'aime dans *Homère*. Je ſoupçonne la lettre de *Ramſai* d'être auſſi apocryphe que celle du gaſcon *Sandras*. *Ramſai* l'écoſſais était encore plus gaſcon que lui. Je me ſouviens qu'il donna au petit *Louis Racine*, fils du grand *Racine*, une lettre de *Pope*, dans laquelle *Pope* ſe juſtifiait des petites libertés qu'il avait

1767. prises dans son *Essai sur l'homme*. *Ramsai* avait pris beaucoup de peine à écrire cette lettre en français ; elle était assez éloquente : mais vous remarquerez, s'il vous plaît, que *Pope* savait à peine le français, et qu'il n'avait jamais écrit une ligne dans cette langue ; c'est une vérité dont j'ai été témoin, et qui est sue de tous les gens de lettres d'Angleterre. Voilà ce qui s'appelle un gros mensonge imprimé ; il y a même, dans cette fiction, je ne sais quoi de fausſaire qui me fait de la peine.

Ne soyez point surpris que M. de *Chenevières* n'ait pu trouver, dans le dépôt de la guerre, ni le cartel ni la lettre du maréchal de *Turenne*. C'était une lettre particulière de M. de *Turenne* au roi, et non au marquis de *Louvois*. Par la même raison, elle ne doit point se trouver dans les archives de Manheim. Il est très-vraisemblable qu'on ne garda pas plus de copie de ces lettres d'animosité que l'on n'en garde de celles d'amour.

Quoi qu'il en soit, si l'électeur palatin envoya un cartel par le trompette *Petit-Jean*, mon avis est qu'il fit très-bien, et qu'il n'y a à cela nul ridicule. S'il y en avait eu, si cette bravade avait été honteuse, comme le dit le président *Hénault*, comment l'électeur, qui voyait ce fait publié dans toute l'Europe,

ne l'aurait-il pas hautement démenti? comment aucun homme de ſa cour ne ſe ſerait-il élevé contre cette impoſture? 1767.

Pour moi je ne dirai pas comme ce maraud de *Frélon* dans l'Ecoſſaiſe : *J'en jurerais*, *mais je ne le parierais pas*. Je vous dirai : Je ne le jure ni ne le parie. Ce que je vous jurerai bien, c'eſt que les deux incendies du Palatinat ſont abominables. Je vous jure encore que, ſi je pouvais me tranſporter, ſi je ne gardais pas la chambre depuis près de trois ans, et le lit depuis deux mois, je viendrais faire ma cour à leurs Alteſſes ſéréniſſimes, auxquelles je ferai bien reſpectueuſement attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. Comptez de même ſur l'eſtime et ſur l'amitié que je vous ai vouées.

A propos d'incendie, il y a des gens qui prétendent qu'on mettra le feu à Genève cet hiver. Je n'en crois rien du tout; mais, ſi on veut brûler Ferney et Tourney, le régiment de *Conti* et la légion de Flandre, qui ſont occupés à peupler mes pauvres villages, prendront gaiement ma défenſe.

1767. **LETTRE XLIX.**

A M. CHRISTIN.

A Ferney, 27 d'octobre.

Mon cher ami, je vous écris à tout hasard, ne sachant où vous êtes, et je prie M. *le Riche* de vous faire tenir ma lettre. J'ai écrit à M. *Jean-Maire*, receveur de M. le duc de *Virtemberg*; je lui ai mandé que la nécessité de soutenir mes droits et ceux de ma famille, contre les créanciers du prince, m'oblige de mettre les affaires en règle; que vous êtes chargé de ma procuration; que vous devez être incessamment dans le bailliage de Beaume, et qu'il est de l'intérêt du prince que la chambre de Montbelliard prenne sans délai des arrangemens avec vous, pour prévenir des frais ultérieurs; qu'il n'y a qu'à me déléguer mes rentes et celles de ma famille sur des fermiers solvables et sur des régisseurs, en stipulant que leurs successeurs seront tenus aux mêmes conditions, quand même ces conditions ne seraient pas exprimées dans les contrats que la chambre de Montbelliard ferait un jour avec eux.

Si la chambre de Montbelliard a une envie sincère de terminer cette affaire, elle le pourra très-aisément ; et il sera nécessaire que M. le duc de *Virtemberg* ratifie ces conventions. 1767.

Si les terres de Franche-Comté étaient tellement chargées qu'elles ne pussent suffire à mon payement, il faudrait faire déléguer le surplus sur les terres de Richwir et d'Horbourg, situées près de Colmar. Mais, dans toutes ces délégations, il faut stipuler que les fermiers ou régisseurs feront tenus de me faire toucher ces revenus dans mon domicile, sans aucun frais, selon mes conventions avec M. *Jean-Maire ;* bien entendu surtout que l'on comprendra dans la dette tous les frais que l'on aura faits, tant pour la procédure que pour les contrôles et insinuations, que pour le payement de votre voyage.

S'il est impossible d'entrer dans cet accommodement raisonnable, vous ferez saisir toutes les terres dépendantes de Montbelliard en Franche-Comté ; après quoi je vous prierai d'envoyer le contrat de deux cents mille livres, par la poste, à M. *Dupont, avocat au conseil souverain de Colmar, à Colmar*, avec la précaution de faire charger le paquet à la poste.

M. *le Riche* m'écrit d'Orgelet qu'il faut faire insinuer mon contrat de deux cents mille

livres, parce que, dit-il, on pourrait un jour
1767. prétendre *que j'aurais seulement placé sur la tête de ma nièce, sans que ce soit à son profit.* Je ne conçois point du tout cette difficulté, puisqu'il est stipulé dans le contrat que ma nièce ne jouira qu'après ma mort. Certainement cette jouissance exprimée est au profit de madame *Denis;* mais il ne faut négliger aucune précaution, et je payerai tout ce que M. *le Riche* jugera convenable.

Au reste, je me rapporte de toute cette affaire entièrement à vous; mais je crois qu'il ne faut pas se presser de faire l'insinuation, si la chambre des finances se prête à un prompt accommodement.

Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de tout cela, et ce que vous aurez fait. Adieu, mon cher ami; on ne peut vous être plus tendrement attaché que je le suis. *V.*

LETTRE

LETTRE L.

1767.

A M. DAMILAVILLE.

30 d'octobre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 20 d'octobre, car il faut que je ſois exact ſur les dates ; on dit qu'il y a quelquefois des lettres qui ſe perdent.

J'écris à M. *Chardon*, à tout haſard, pour l'affaire des *Sirven*, quoique je ne croye pas le moment favorable. On vient de condamner à être pendu un pauvre diable de gaſcon qui avait prêché la parole de DIEU dans une grange auprès de Bordeaux. Le gaſcon, maître de la grange, eſt condamné aux galères, et la plupart des auditeurs gaſcons ſont bannis du pays ; mais quand on appeſantit une main, l'autre peut devenir plus légère. On peut en même temps exécuter les lois ſévères qui défendent de prêcher la parole de DIEU dans des granges, et venger les lois qui défendent aux juges de rouer, de pendre les pères et les mères, ſans preuves.

Ne pourriez-vous point m'envoyer cette *Honnêteté théologique* dont on parle tant, et qu'on m'impute à cauſe du titre, et parce

—— que l'on ſait que je ſuis très-honnête avec les
1767. meſſieurs de la théologie? Je ne l'ai point vue, et je meurs d'envie de la lire. On ne pourra pas empêcher qu'il y ait une ſorbonne, mais on pourra empêcher que cette ſorbonne faſſe du mal. Le ridicule et la honte dont elle vient de ſe couvrir dureront long-temps. Il faut eſpérer que tant de voix, qui s'élèvent d'un bout de l'Europe à l'autre, impoſeront enfin ſilence aux théologiens, et que le monde ne ſera plus bouleverſé par des argumens, comme il l'a été tant de fois.

Pourquoi donc ne pas donner vos obſervations ſur l'*Ordre eſſentiel des ſociétés*? mais il n'y a pas moyen de dire tout ce qu'on devrait et qu'on voudrait dire.

Adieu, mon très-cher ami; tâchez donc de venir à bout de cette enflure au cou; pour moi je ſuis bien loin d'avoir des enflures, je diminue à vue d'œil, et je ſerai bientôt réduit à rien.

LETTRE LI. 1767.

AU MEME.

2 de novembre.

MON corps qui n'en peut plus, fait ſes complimens à votre cou qui n'eſt pas en trop bon ordre, mon cher ami. J'arrange mes petites affaires, et voici un papier que je vous prie de faire parvenir à M. de *Laleu*.

Au reſte, plus la raiſon eſt perſécutée, plus elle fait de progrès. Puiſſent les braves combattre toujours; et les tièdes ſe réchauffer!

Je reçois une lettre d'un des nôtres, nommé M. *Dupont*, avocat au conſeil ſouverain d'Alſace, qui me mande vous avoir adreſſé des papiers très-importans pour moi. Il faut bien, quelque philoſophe que l'on ſoit, ne pas négliger abſolument ſes affaires temporelles; ces papiers me feront très-utiles dans le délabrement des affaires de M. le duc de *Virtemberg*. Perſonne ne me paye, et j'ai, depuis ſix ſemaines, le régiment de *Conti* auquel il faut faire les honneurs du pays. Je ſuis plus embarraſſé que la ſorbonne ne l'eſt avec monſieur de *Marmontel*.

Je viens d'apprendre qu'il y a des *Mémoires*

247269

imprimés du maréchal de *Luxembourg*, et je
1767. suis honteux de l'avoir ignoré. Ils me seront très-utiles pour la nouvelle édition que l'on fait du Siècle de *Louis XIV*, et je vous prie instamment, mon cher ami, de me les faire venir par *Briasson*, ou de quelque autre manière.

Connaîtriez-vous un petit écrit sur la population d'une partie de la Normandie et de deux ou trois autres provinces de France? On dit que M. l'intendant de *la Michodière* a part à cet ouvrage qui est, dit-on, très-exact et très-bien fait.

Mandez-moi surtout des nouvelles de votre cou; je m'y intéresse plus qu'à tous les dénombremens de la France. Vous ne m'avez point parlé de l'opéra de M. *Thomas* et de M. de *la Borde*. Je crois que vous vous souciez plus d'un bon raisonnement que d'une double croche.

Portez-vous bien, mon cher ami, et aimez un homme qui vous chérira jusqu'au dernier moment de sa vie.

LETTRE LII. 1767.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de novembre.

VRAIMENT, mon divin ange, je ne savais pas que vous eussiez enterré votre médecin. Je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse; et je ne conçois guère comment on attend sa santé de gens qui ne savent pas se guérir: cependant il est bon de leur demander quelquefois conseil, pourvu qu'on ne les croye pas aveuglément. Mais comment pouvez-vous prendre les mêmes remèdes, madame d'*Argental* et vous, puisque vous n'avez pas la même maladie? c'est une énigme pour moi. Tout ce que je puis faire, c'est de lever les mains au ciel, et de le prier de vous accorder une vie très-longue, très-saine, avec très-peu de médecins.

J'avais déjà écrit un petit mot à M. de *Thibouville* pour vous être montré. Votre lettre du 28 d'octobre ne m'a été rendue qu'après. Vous ne doutez pas que je ne sois bien curieux de voir ma lettre à la belle mademoiselle *Dubois*. Vous avez vu les raisons que j'ai

1767. de me tenir un peu clos et couvert jusqu'à ce que j'aye reçu des nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu*. Il me semble qu'il y a, dans cette affaire, je ne sais quelle conspiration pour m'embarrasser et pour se moquer de moi. Mais comment M. le duc de *Duras* n'a-t-il pas eu la curiosité de voir cette lettre qui est devenue la pomme de discorde chez les déesses du tripot? Rien n'est, ce me semble, si facile; tout serait alors tiré au clair, sans que des personnes qui peuvent beaucoup me nuire eussent le moindre prétexte contre moi.

Je vous avouerai grossièrement, mon cher ange, que je me trouve dans une situation bien gênante, et que je crains l'éclat d'une brouillerie qui me mettrait dans l'alternative de perdre une partie de mon bien, ou de le redemander par les voies du monde les plus tristes, et peut-être les plus inutiles. On me mande des choses si extraordinaires que je ne sais plus où j'en suis; ma santé, d'ailleurs, est absolument ruinée. Je dois plutôt songer à vivre que songer à la singulière tracasserie qu'on m'a faite. Je n'ose même écrire à *le Kain*, de peur de l'exposer.

Vous verrez incessamment M. de *Chabanon* et M. de *la Harpe*. J'ai donné une lettre à M. de *la Harpe* pour vous.

Adieu, mon divin ange; maman et moi,

nous nous mettons au bout de vos ailes plus que jamais. 1767.

Vous savez quel est pour vous mon culte d'hyperdulie.

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Le 9 de novembre.

Je n'ai pu répondre, Monsieur, aussitôt que je l'aurais voulu, à la lettre par laquelle vous eûtes la bonté de m'apprendre votre excommunication. J'étais enchanté de vous avoir pour confrère, et il était bien juste qu'un doyen félicitât avec empressement un novice tel que vous; mais j'étais dans ce temps-là sur le point d'aller à tous les diables. Ma vieillesse et mes maladies continuelles ne me permettent pas de remplir mes devoirs bien exactement avec les réprouvés auxquels je suis très-attaché. Je me flatte que, si vous êtes excommunié auprès de quelques habitués de paroisse, vous ne l'êtes pas auprès de l'habitué de la gloire. Les lauriers des *Condé* garantissent des foudres de l'Eglise.

Je vous souhaite, Monsieur, beaucoup de

joie et de plaiſir dans ce monde, en attendant
1767. que vous ſoyez damné dans l'autre.

Ne montrez point ma lettre à monſieur l'archevêque, ſi vous voulez que j'aye l'honneur d'être enterré en terre ſainte ; mais, ſi jamais vous lui parlez de moi, aſſurez-le bien que je ne ſuis pas janſéniſte.

Conſervez-moi vos bontés. Voulez-vous bien me mettre aux pieds de ſon Alteſſe ſéréniſſime ?

LETTRE LIV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 de novembre.

J'AI auſſi, mon cher ami, une très-ancienne colique. Je ſuis à peu-près de l'âge de M. de *Courteille*, et beaucoup plus faible et plus uſé que lui. Je dois m'attendre à la même aventure au premier jour. Que cette dernière facétie ſoit jouée dans mon déſert ou demain, ou dans ſix mois, ou dans un an, cela eſt parfaitement égal entre deux éternités qui nous engloutiſſent et qui ne nous laiſſent qu'un moment pour ſouffrir et pour mourir.

Je vous plains beaucoup d'avoir perdu votre

protecteur ; mais vous ne perdrez pas pour cela votre emploi. Vous vous ſoutiendrez par vos propres forces, et d'ailleurs vous avez des amis. Plût à Dieu que vous puſſiez, au lieu de votre emploi, avoir un bénéfice ſimple, et venir philoſopher avec moi ſur la fin de ma carrière. 1767.

Mandez-moi, je vous prie, ſi M. *Marmontel* eſt revenu à Paris. Le voilà pleinement victorieux ; et il le ſerait encore davantage, ſi les chats fourrés de la ſorbonne étaient aſſez fous pour lâcher un décret. Vous m'avez envoyé *les Pièces relatives à Béliſaire*, mais elles ne ſont pas complètes.

Il n'eſt pas juſte de m'attribuer l'*Honnêteté théologique* quand je ne l'ai pas faite. Il faut que chacun jouiſſe de ſa gloire. Ceux qui font ces bonnes plaiſanteries ſont trop modeſtes de les mettre ſur mon compte. J'ai bien aſſez de mes péchés, ſans me charger encore de ceux de mon prochain.

Je ne ſuis point du tout fâché qu'on ait imprimé ma lettre à *Marmontel*. J'y traite *Cogé* de *maraud*, et j'ai eu raiſon ; car il a eu la conduite d'un coquin avec le ſtyle d'un ſot. On peut même imprimer cette lettre que je vous écris ; je le trouverai très-bon.

Je vous embraſſe de toutes les forces qui me reſtent.

1767.

LETTRE LV.

A M. CHARDON.

A Ferney, 14 de novembre.

MONSIEUR,

Il paraît que le conseil cherche bien plus à favoriser le commerce et la population du royaume, qu'à persécuter des idiots qui aiment le prêche et qui ne peuvent plus nuire. Dans ces circonstances favorables, je prends la liberté de rappeler à votre souvenir l'affaire des *Sirven*, et d'implorer votre protection et votre justice pour cette famille infortunée. On dit que vous pourrez rapporter cette affaire devant le roi. Ce sera, Monsieur, une nouvelle preuve qu'il aura de votre capacité et de votre humanité. Il s'agit d'une famille entière qui avait un bien honnête, et qui se voit flétrie, réduite à la mendicité, et errante, en vertu d'une sentence absurde d'un juge de village.

Il n'y a pas long-temps, Monsieur, qu'on a imprimé à Toulouse, par ordre du parlement, une justification de l'affreux jugement rendu contre les *Calas*. Cette pièce soutient

fortement l'incompétence de meſſieurs des requêtes, et la nullité de leur arrêt. Jugez comme la pauvre famille *Sirven* ſerait traitée par ce parlement, ſi elle y était renvoyée après avoir demandé juſtice au conſeil. Vous êtes ſon unique appui. Je partage ſon affliction et ſa reconnaiſſance. 1767.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre &c. *Voltaire.*

LETTRE LVI.

A M. DAMILAVILLE.

18 de novembre.

Je préſume, mon cher ami, qu'on vous a donné de fauſſes alarmes. Il n'eſt point du tout vraiſemblable qu'un conſeiller d'Etat, occupé d'une déciſion du roi qui le regarde, ait attendu un autre conſeiller d'Etat à la porte du cabinet du roi, pour parler contre vous. On ne ſonge dans ce moment qu'à ſoi-même, et tout au plus aux affaires majeures dont on ne dit qu'un mot en paſſant. Si mon amitié eſt un peu craintive, ma raiſon eſt courageuſe. Je ne me figurerai jamais qu'un maréchal de France, qui vient d'être nommé

1767. pour commander les armées, attende un ministre au sortir du conseil pour lui dire qu'un major d'un régiment n'est pas dévot : cela est trop absurde. Mais aussi il est très-possible qu'on vous ait desservi, et c'est ce qu'il faut parer.

J'ai imaginé d'écrire à madame de *Sauvigni* qui est venue plusieurs fois à Ferney. Je ferai parler aussi par monsieur son fils. Je saurai de quoi il est question, sans vous compromettre.

On a imprimé en Hollande des lettres au père *Mallebranche* ; l'ouvrage est intitulé *le Militaire philosophe* ; il est excellent ; le père *Mallebranche* n'aurait jamais pu y répondre. Il fait une très-grande impression dans tous les pays où l'on aime à raisonner.

On m'assure de tous côtés que l'on doit assurer un état civil aux protestans, et légitimer leurs mariages ; il est étonnant que vous ne m'en disiez rien.

Bonsoir, mon très-cher ami ; je vous embrasse bien fort.

LETTRE LVII. 1767.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 20 de novembre.

Vous êtes assurément un plus aimable enfant que je ne suis un aimable papa ; c'est ce que toutes les dames vous certifieront, depuis les portes de Genève jusqu'à Ferney. Vous allez faire à Paris de nouvelles conquêtes ; mais j'espère que vous n'abandonnerez pas l'Empire romain et les Vandales.

Je sais que le tripot de la comédie est tombé comme cet Empire. Il n'y a plus ni acteurs ni actrices ; mais vous travaillez pour vous-même. Un bon ouvrage n'a pas besoin du tripot pour se soutenir, et vous le ferez jouer à votre loisir quand la scène sera un peu moins délabrée. Je voudrais être assez jeune pour jouer le rôle de l'ambassadeur vandale, sur notre petit théâtre ; mais vous avez assez d'acteurs sans moi, car j'espère toujours vous revoir ici. Je suis comme toutes nos femmes ; elles n'ont qu'un cri après vous, et madame de *la Harpe* sera une très-bonne *Eudoxie*. Mon cher confrère en tragédies, avez-vous vu M. de *la Borde* votre confrère en musique ?

1767. Amphion ne doit pas l'avoir découragé. Je ne ſais ſi je me trompe, mais il me ſemble que dans ſa Pandore il y a bien des morceaux qui vont à l'oreille et à l'ame. Ranimez, je vous prie, ſa noble ardeur; il ne faut pas qu'il enfouiſſe un ſi beau talent. Il me paraît ſurtout entendre à merveille ce que perſonne n'entend; c'eſt l'art de dialoguer. Vous ferez quelques jours un bien joli opéra avec lui, mais je ne prétends pas que Pandore ſoit entièrement ſacrifiée.

Nos dames, ſenſibles à votre ſouvenir, vous écriront des lettres plus galantes; mais je vous avertis que je ſuis auſſi ſenſible qu'elles, tout vieux que je ſuis. Ma ſanté eſt déteſtable, mais je ſuis heureux autant qu'un vieux malade peut l'être. Votre façon d'être heureux eſt d'une eſpèce toute différente.

Adieu; je vous ſouhaite tous les genres de félicité dont vous êtes très-digne. *V.*

LETTRE LVIII. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

23 de novembre.

Vous n'aviez pas beſoin, mon cher ami, de la lettre de M. d'*Alembert* pour m'exciter. Vous ſavez bien que, ſur un mot de vous, il n'y a rien que je ne haſarde pour vous ſervir.

Je vous avais déjà prévenu en écrivant la lettre la plus forte à madame de *Sauvigni*. Je prendrai auſſi, n'en doutez pas, le parti d'implorer la protection de M. le duc de *Choiſeul*; mais ſachez qu'il eſt à préſent très-rare qu'un miniſtre demande des emplois à d'autres miniſtres. Il n'y a pas long-temps que j'obtins de M. le duc de *Choiſeul* qu'il parlât à monſieur le vice-chancelier en faveur d'un ancien officier à qui nous avons donné la ſœur de M. *Dupuits* en mariage. Cet officier, retiré du ſervice avec la croix de Saint-Louis et une penſion, avait été forcé, par des arrangemens de famille, à prendre une charge de maître des comptes à Dole; il demandait la vétérance avant le temps preſcrit: croiriez-vous bien que monſieur le vice-chancelier

refusa net M. de *Choiseul*, et lui envoya un
1767. beau mémoire pour motiver ses refus. Vous jugez bien que, depuis ce temps-là, le ministre n'est pas trop disposé à demander des choses qui ne dépendent pas de lui. Soyez sûr que je n'aurai réponse de trois mois.

Il y a environ ce temps-là que j'en attends une de lui sur une affaire qui me regarde. Il m'a fait dire, par le commandant de notre petite province, qu'il n'avait pas le temps d'écrire, qu'il était accablé d'affaires : voilà où j'en suis.

Il me paraît de la dernière importance d'apaiser M. de *Sauvigni* ; il faut l'entourer de tous côtés. M. de *Montigny*, trésorier de France, de l'académie des sciences, est très à portée de lui parler avec vigueur. N'avez-vous point quelque ami auprès de monsieur d'*Ormesson* ? Heureusement la place qui vous est promise n'est point encore vacante ; on aura tout le temps de faire valoir vos droits si bien établis.

La tracasserie qu'on vous fait est inouie. Je me souviens d'un petit dévot, nommé *Leleu*, qui avait deux crucifix sur sa table : il débuta par me dire qu'il ne voulait pas transiger avec moi, parce que j'étais un impie, et il finit par me voler vingt mille francs. Il s'en faut beaucoup, mon cher ami, que les scènes du

Tartufe

Tartufe ſoient outrées : la nature des dévots va beaucoup plus loin que le pinceau de *Molière*. 1767.

J'aurai, dans le courant du mois de décembre, une occaſion très-favorable de prier monſieur le contrôleur général de vous rendre juſtice. Je ne ſaurais m'imaginer qu'on pût manquer à ſa parole ſur un prétexte auſſi ridicule. Cela reſſemblerait trop au marquis d'*O.* qui prétendait que le prince *Eugène* et *Marlborough* ne nous avaient battus que parce que le duc de *Vendôme* n'allait pas aſſez ſouvent à la meſſe.

Je vous prie de ne pas oublier le maréchal de *Luxembourg* qui n'allait pas plus à la meſſe que le duc de *Vendôme*. Je ſuis obligé d'arrêter l'édition du Siècle de *Louis XIV*, juſqu'à ce que j'aye vu ces campagnes du maréchal, où l'on m'a dit qu'il y a des choſes fort inſtructives.

Le petit livre du *Militaire philoſophe* vaut aſſurément mieux que toutes les campagnes; il eſt très-eſtimé en Europe de tous les gens éclairés. J'ai bien de la peine à croire qu'un militaire en ſoit l'auteur. Nous ne ſommes pas comme les anciens Romains qui étaient à la fois guerriers, juriſconſultes et philoſophes.

Vous ne me parlez plus de votre cou; pour

moi je vous écris de mon lit dont mes maux
1767. me permettent rarement de sortir. On ne peut s'intéresser à vos affaires, ni vous embrasser plus tendrement que je le fais.

LETTRE LIX.

A M. MARIN,

CENSEUR ROYAL, SECRETAIRE GENERAL DE LA LIBRAIRIE, *à Paris.*

27 de novembre.

Vous me demandez, mon cher Monsieur, si je m'intéresse aux édits qui favorisent le commerce et les huguenots : je crois être, de tous les catholiques, celui qui s'y intéresse le plus. Je vous ferai très-obligé de me les envoyer. Il me semble que le conseil cherche réellement le bien de l'Etat ; on n'en peut pas dire autant de messieurs de sorbonne.

J'ai lu les Lettres sur *Rabelais* et autres grands personnages. Ce petit ouvrage n'est pas assurément fait à Genève ; il a été imprimé à Bâle, et non point en Hollande chez *Marc-Michel*, comme le titre le porte. Il y a, en effet, des choses assez curieuses ; mais je

voudrais que l'auteur ne fût point tombé quelquefois dans le défaut qu'il semble reprocher aux auteurs hardis dont il parle. 1767.

Parmi une grande quantité de livres nouveaux qui paraissent sur cette matière, il y en a un surtout dont on fait un très-grand cas. Il est intitulé *le Militaire philosophe*, et imprimé en effet chez *Marc-Michel Rey*. Ce sont des lettres écrites au père *Mallebranche* qui aurait été fort embarrassé d'y répondre.

On a débité en Hollande, cette année, plus de vingt ouvrages dans ce goût. Je sais que la fréronaille m'impute toutes ces nouveautés; mais je m'enveloppe avec sécurité dans mon innocence et dans le Siècle de *Louis XIV*, que je fais réimprimer augmenté de plus d'un tiers. Je profite de la permission que vous me donnez de vous adresser une copie de l'*errata* que l'exacte et avisée veuve *Duchesne* a perdu si à propos. Je mets tout cela sous l'enveloppe de M. de *Sartine*.

Adieu; Monsieur; vous ne sauriez croire combien votre commerce m'enchante.

Sera-t-il donc permis au sieur *Cogé*, régent de collége, d'employer le nom du roi pour me calomnier?

1767.

LETTRE LX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 de novembre.

Il y a environ quarante-cinq ans que monseigneur est en possession de se moquer de son humble serviteur. Il y a trois mois que je sors rarement de mon lit, tandis que monseigneur sort tous les jours de son bain pour aller dans le lit d'autrui; et vous êtes tout ébahi que je me sois habillé une fois pour assister à une petite fête. Puissiez-vous insulter encore quarante ans aux faiblesses humaines, en ne perdant jamais ni votre appétit, ni votre vigueur, ni vos grâces, ni vos railleries!

Vous avez laissé choir le tripot de la comédie de Paris. Je m'y intéresse fort médiocrement; mais je suis fâché que tout tombe, excepté l'opéra comique. J'ai peur d'avoir le défaut des vieillards qui font toujours l'éloge du temps passé; mais il me semble que le siècle de *Louis XIV*, dont on fait actuellement une édition nouvelle fort augmentée, était un peu supérieur à notre siècle.

Comme cet ouvrage est suivi d'un petit abrégé qui va jusqu'à la dernière guerre, je

ne manquerai pas de parler de la belle action de M. le duc d'*Aiguillon* qui a repouſſé les Anglais. J'avais oublié cette conſolation dans nos malheurs. 1767.

Votre ancien ſerviteur ſe recommande toujours à votre bonté et loyauté, et vous préſente ſon tendre et profond reſpect. *V.*

LETTRE LXI.

A M. DE CHABANON.

30 de novembre.

L'ANECDOTE parlementaire, que vous avez la bonté de m'envoyer, mon cher ami, m'eſt d'autant plus précieuſe, qu'aucun écrivain, aucun hiſtorien de *Louis XIV* n'en avait parlé juſqu'à préſent.

Et voilà juſtement comme on écrit l'hiſtoire.

Vous êtes bien plus attentif que le victorieux auteur de l'éloge de *Charles V.* Il ne m'a point appris d'anecdote, car il ne m'a point écrit du tout. Je préſume qu'il paſſe fort agréablement ſon temps avec quelque fille d'*Aaron Alraſchild.*

Je ne ſais pas la moindre nouvelle des tripots de Paris. J'ignore juſqu'au ſuccès des

—— doubles croches de *Philidor*, et je ſuis tou-
1767. jours très-affligé de l'aventure des croches de notre ami M. de *la Borde*. J'ai ſa Pandore à cœur, non parce que j'ai fourni la toile qu'il a bien voulu peindre, mais parce que j'ai trouvé des choſes charmantes dans ſon exécution; et je ſouhaite paſſionnément qu'on joue le péché originel à l'opéra. Vous me direz qu'il ne mérite d'être joué qu'à la foire Saint-Laurent : cela eſt vrai, ſi on le donne ſous ſon véritable nom; mais, ſous le nom de Pandore, elle mérite le théâtre de l'académie de muſique. Je vous prie toujours d'encourager M. de *la Borde*; car pour vous, mon cher ami, je vous crois aſſez encouragé à établir votre réputation en détruiſant l'Empire romain. Mais commencez par établir un théâtre, vous n'en avez point. La comédie françaiſe eſt plus tombée que l'Empire romain.

Nous n'avons plus de ſoldats dans nos déſerts de Ferney. L'arrêt des auguſtes puiſſances contre les illuſtres repréſentans eſt arrivé, et a été plus mal reçu qu'une pièce nouvelle. Vous ne vous en ſouciez guère, ni moi non plus.

Maman et toute la maiſon vous font les plus tendres complimens; j'enchéris ſur eux tous. *V.*

LETTRE LXII. 1767.

A M. MARMONTEL.

2 de décembre.

COMMENÇONS par les empereurs, mon très-cher et illuſtre confrère, et enſuite nous viendrons aux rois. Je tiens l'empereur *Juſtinien* un aſſez mépriſable deſpote, et *Bélisaire* un brave capitaine aſſez pillard, auſſi ſottement cocu que ſon maître. Mais pour la ſorbonne, je ſuis toujours de l'avis de *Deſlandes* qui aſſure, à la page 299 de ſon troiſième volume, que c'eſt le corps le plus mépriſable du royaume.

Pour le roi de Pologne, c'eſt tout autre choſe. Je le révère, l'eſtime et l'aime comme philoſophe et comme bienfeſant. Il eſt vrai que j'eus l'honneur de recevoir ſa réponſe au mois de mars, et que j'eus la diſcrétion de ne lui rien répliquer, parce je craignis d'ennuyer un roi des Sarmates, qui me parut aſſez embarraſſé entre un nonce, des évêques, des *Radzivil* et des Cracovie : mais, puiſqu'il inſinue que je dois lui écrire, il aura aſſurément de mes nouvelles.

Mon cher ami, vive le miniſtère de France,

vive surtout M. le duc de *Choiseul* qui ne
1767. veut pas que les sorboniqueurs prêchent l'intolérance dans un siècle aussi éclairé. On lime les dents à ces monstres, on rogne leurs griffes, c'est déjà beaucoup. Ils rugiront, et on ne les entendra seulement pas. Votre victoire est entière, mon cher ami : ces drôles-là auraient été plus dangereux que les jésuites, si on les avait laissé faire.

Je suis bien affligé que l'édit en faveur des protestans n'ait point passé. Ce n'est pas que les huguenots ne soient aussi fous que les sorboniqueurs ; mais, pour être fou à lier, on n'en est pas moins citoyen ; et rien ne serait assurément plus sage que de permettre à tout le monde d'être fou à sa manière.

Il me paraît que le public commence à être fou de la musique italienne ; cela ne m'empêchera jamais d'aimer passionnément le récitatif de *Lulli*. Les Italiens se moqueront de nous, et nous regarderont comme de mauvais singes. Nous prenons aussi les modes des Anglais ; nous n'existons plus par nous-mêmes. Le théâtre français est désert comme les prêches de Genève. La décadence s'annonce de toutes parts. Nous allions nous sauver par la philosophie, mais on veut nous empêcher de penser. Je me flatte pourtant qu'à la fin on pensera, et que le ministère ne sera pas plus méchant

envers

envers les pauvres philoſophes, qu'envers les pauvres huguenots. 1767.

Je vous ſupplie d'embraſſer pour moi le petit nombre de ſages qui voudra bien ſe ſouvenir du vieux ſolitaire, votre tendre ami.

LETTRE LXIII.

A M. DAMILAVILLE.

2 de décembre.

MON cher ami, madame de *Sauvigni*, à qui j'avais écrit de la manière la plus preſſante, ſans vous compromettre en rien, s'explique elle-même ſur les choſes dont je ne lui avais point parlé; elle les prévient; elle me dit que M. *Mabille*, dont par parenthèſe je ne ſavais pas le nom, n'eſt point mort; qu'on ne peut demander la place d'un homme en vie; que ſon fils d'ailleurs a exercé cet emploi depuis cinq années, à la ſatisfaction de ſes ſupérieurs; et que, s'il était dépoſſédé, ſa famille ſerait à la mendicité.

Ces raiſons me paraiſſent aſſez fortes. Il n'eſt point du tout queſtion, dans cette lettre, des impreſſions qu'on aurait pu donner contre vous à M. de *Sauvigni*. On n'y parle que des

1767. ſervices que *Mabille* a rendus à l'intendance pendant quarante années. C'eſt encore une raiſon de plus pour aſſurer une récompenſe à ſon fils. Que voulez-vous que je réponde? faut-il que j'inſiſte? faut-il que je demande pour vous une autre place? ou voulez-vous vous borner à conſerver la vôtre? Vous ſavez mieux que moi que les promeſſes des miniſtres qui ne ſont plus en place, ne ſont pas une recommandation auprès de leurs ſucceſſeurs.

Vous ſavez qu'il n'y a point de ſurvivance pour ces ſortes d'emplois. Je vois avec douleur que je ne dois rien attendre de M. le duc de *Choiſeul* dans cette affaire. Je n'ai jamais ſenti ſi cruellement le déſagrément attaché à la retraite; on n'eſt plus bon à rien, on ne peut plus ſervir ſes amis.

Je crois être sûr que M. de *Sauvigni* ne vous nuira pas dans l'emploi qui vous ſera conſervé; mais je crois être sûr auſſi qu'il ſe fait un devoir de conſerver au jeune *Mabille* la place de ſon père. En un mot, ce père n'eſt point mort; et ce ſerait, à mon avis, une grande indiſcrétion de demander ſon emploi de ſon vivant.

Mandez-moi, je vous prie, où vous en êtes, et quel parti vous prenez. Celui de la philoſophie eſt digne de vous. Plût à Dieu que vous puſſiez avoir un bénéfice ſimple, et venir philoſopher à Ferney! Mais, ſi votre place

vous vaut quatre mille livres, il ne faut certainement pas l'abandonner. 1767.

Vous êtes trop prudent, mon cher ami, pour mettre dans cette affaire le dépit à la place de la raison. Je ne vous parlerai point aujourd'hui de littérature quand il s'agit de votre fortune. Je suis d'ailleurs très-malade. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

LETTRE LXIV.

AU MEME.

A Ferney, 4 de décembre.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 28 de novembre, et vous devez avoir reçu la mienne du 2 de décembre, dans laquelle je vous mandais ce que j'avais fait auprès de M. le duc de *Choiseul* et de madame de *Sauvigni*. Je vous rendais compte de ses intentions et de ses raisons. Je lui envoie aujourd'hui une copie de la lettre de monsieur le contrôleur général, du 30 de mars. Ma lettre est pour elle et pour monsieur l'intendant qui m'a fait aussi l'honneur de me venir voir à Ferney. Mais, encore une fois, vous ferez plus en un quart d'heure à Paris par vous et par vos amis.

1767. Je ne peux encore avoir reçu de réponse de M. le duc de *Choiseul*.

Vous ne me parlez point des nouveaux édits en faveur des négocians et des artisans. Il me semble qu'ils font beaucoup d'honneur au ministère. C'est, en quelque façon, casser la révocation de l'édit de Nantes avec tous les ménagemens possibles. Cette sage conduite me fait croire qu'en effet des ordres supérieurs ont empêché les sorboniqueurs d'écrire contre la tolérance. Tout cela me donne une bonne espérance de l'affaire des *Sirven*, quoiqu'elle languisse beaucoup.

Je suis bien étonné qu'on ait imprimé à Paris l'*Essai historique* sur les dissidens de Pologne. Je ne crois pas que son Excellence, le nonce de sa Sainteté, ait favorisé cette impression.

On parle de quelques autres ouvrages nouveaux, entr'autres de quelques lettres écrites au prince de *Brunswick* sur *Rabelais*, et sur tous les auteurs italiens, français, anglais, allemands, accusés d'avoir écrit contre notre sainte religion. On dit que ces lettres sont curieuses. Je tâcherai d'en avoir un exemplaire et de vous l'envoyer, supposé qu'on puisse vous le faire tenir par la poste.

Je laisse là l'opéra de *Philidor*; je ne le verrai jamais. Je ne veux point regretter des plaisirs

dont je ne peux jouir. Tout ce que je fais, c'eſt que le récitatif de *Lulli* eſt un chef-d'œuvre de déclamation, comme les opéra de *Quinault* ſont des chefs-d'œuvre de poëſie naturelle, de paſſion, de galanterie, d'eſprit et de grâces. Nous ſommes aujourd'hui dans la boue, et les doubles croches ne nous en tireront pas. 1767.

Voici une réponſe que je dois depuis deux mois à un commiſſaire de marine, qui a fait imprimer chez *Merlin* une ode ſur la magnanimité. Je ſuis aſſailli tous les jours de vingt lettres dans ce goût. Cela me dérobe tout mon temps, et empoiſonne la douceur de ma vie. Plus vos lettres me conſolent, plus celles des inconnus me déſeſpèrent : cependant il faut répondre, ou ſe faire des ennemis. Les miniſtres ſont bien plus à leur aiſe, ils ne répondent point.

Je vous ſupplie de vouloir bien faire rendre ma lettre par *Merlin*, au magnanime commiſſaire de marine.

J'attends l'édit du concile perpétuel des Gaules; je ſais qu'il n'eſt pas enregiſtré par le public.

Adieu; embraſſez pour moi *Protagoras*, et aimez toujours votre très-tendre ami *V.*

1767.

LETTRE LXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 de décembre.

MON cher ange, je vous dépêche mon gendre qui ne va à Paris ni pour l'opéra de *Philidor*, ni pour l'opéra comique, ni pour le malheureux tripot de l'expirante comédie française. Il aura le bonheur de faire sa cour à mes deux anges, cela mérite bien le voyage. De plus, il compte servir le roi, ce qui est la suprême félicité. Puisse-t-il le servir longues années en temps de paix !

J'ai vaincu mon horrible répugnance, en excédant M. le duc de *Duras* de l'histoire de la falsification de mon testament. Je vois bien que je mourrai avant d'avoir mis ordre à mes affaires comiques, et que cela va produire une file de tracasseries qui ne finira point. Le théâtre de *Baron*, de *le Couvreur*, de *Clairon*, n'en deviendra pas meilleur. La décadence est venue, il faut s'y soumettre ; c'est le sort de toutes les nations qui ont cultivé les lettres ; chacune a eu son siècle brillant, et dix siècles de turpitude.

Je finis actuellement par semer du blé, au

lieu de semer des vers en terre ingrate; et j'achève, comme je le puis, ma ridicule carrière. 1767.

Vivez heureux en santé, en tranquillité.

Adieu, mon ange, que j'aimerai tendrement jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE LXVI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 7 de décembre.

Ami aussi essentiel qu'aimable, ayez tout pouvoir sur Pandore. Vous me donnez le fond de la boîte, et j'espère tout de votre goût, de la facilité de M. de *la Borde*. A l'égard de ma docilité, vous n'en doutez pas.

Je suis bien étonné qu'on ait fait un opéra d'Ernélinde, de Rodoald et de Ricimer; cela pourrait faire souvenir les mauvais plaisans

De ce plaisant projet d'un poëte ignorant
Qui, de tant de héros, va choisir Childebrand.

Le bizarre a succédé au naturel en tout genre. Nous sommes plus savans sur certains chefs intéressans que dans le siècle passé; mais adieu les talens, le goût, le génie et les grâces.

Mes complimens à Rodoald; je vais relire

—— Atis. J'ai peur que vous ne soyez dégoûté de
1767. l'Empire romain et d'Eudoxie, depuis que vous avez vu la misère où les pauvres acteurs sont tombés. On dit qu'il n'y a que la sorbonne qui soit plus méprisée que la comédie française.

J'envie le bonheur de M. *Dupuits* qui va vous embrasser. Je félicite M. de *la Harpe* de tous ses succès. Il en est si occupé qu'il n'a pas daigné m'écrire un mot depuis qu'il est parti de Ferney.

Madame *Denis* vous regrette tous les jours; elle brave l'hiver et j'y succombe. Je lis et j'écris des sottises au coin de mon feu, pour me dépiquer.

J'ai reçu d'excellens mémoires sur l'Inde; cela me console des mauvais livres qu'on m'envoie de Paris. Ces mémoires seraient peut-être mal reçus de votre académie, et encore plus de vos théologiens. Il est prouvé que les Indiens ont des livres écrits il y a cinq mille ans; il nous sied bien après cela de faire les entendus! Leurs pagodes, qu'on a prises pour des représentations de diables, sont évidemment les vertus personnifiées.

Je suis las des impertinences de l'Europe. Je partirai pour l'Inde, quand j'aurai de la santé et de la vigueur. En attendant, conservez-moi une amitié qui fait ma consolation. *V.*

LETTRE LXVII. 1767.

A M. PEAKOCK,

Ci-devant fermier général du roi de Patna.

A Ferney, 8 de décembre.

Je ne saurais, Monsieur, vous remercier en anglais, parce que ma vieillesse et mes maladies me privent absolument de la facilité d'écrire. Je dicte donc en français mes très-sincères remercîmens sur le livre instructif que vous avez bien voulu m'envoyer. Vous m'avez confirmé de vive voix une partie des choses que l'auteur dit sur l'Inde, sur ses coutumes antiques, conservées jusqu'à nos jours; sur ses livres, les plus anciens qu'il y ait dans le monde; sur les sciences dont les brachmanes ont été les dépositaires; sur leur religion emblématique, qui semble être l'origine de toutes les autres religions. Il y a long-temps que je pensais, et que j'ai même écrit une partie des vérités que ce savant auteur développe. Je possède une copie d'un ancien manuscrit qui est un commentaire du *Veidam*, fait incontestablement avant l'invasion d'*Alexandre*. J'ai envoyé à la bibliothèque royale de Paris

1767. l'original de la traduction faite par un brame correspondant de notre pauvre compagnie des Indes, qui fait très-bien le français.

Je n'ai point de honte, Monsieur, de vous supplier de me gratifier de tout ce que vous pourrez retrouver d'instructions sur ce beau pays où les *Zoroastre*, les *Pythagore*, les *Apollonius* de Thyane, ont voyagé comme vous.

J'avoue que ce peuple, dont nous tenons les échecs, le trictrac, les théorèmes fondamentaux de la géométrie, est malheureusement d'une superstition qui effraie la nature; mais, avec cet horrible et honteux fanatisme, il est vertueux; ce qui prouve bien que les superstitions les plus insensées ne peuvent étouffer la voix de la raison; car la raison vient de DIEU, et la superstition vient des hommes qui ne peuvent anéantir ce que DIEU a fait.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une très-vive reconnaissance, &c.

LETTRE LXVIII. 1767.

A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

A Ferney, 11 de décembre.

Je ne peux trop vous remercier, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre pièce que l'éloquence et l'humanité ont dictée (*). Elle est pleine de vers qui parlent au cœur, et qu'on retient malgré soi. Il y a des gens qui ont imprimé que, si on avait joué la tragédie de Mahomet devant *Ravaillac*, il n'aurait jamais assassiné *Henri IV*. *Ravaillac* pouvait fort bien aller à la comédie, il avait fait ses études, et était un très-bon maître d'école. On dit qu'il y a encore à Angoulême des gens de sa famille qui sont dans les ordres sacrés, et qui par conséquent persécutent les huguenots au nom de DIEU. Il ne serait pas mal qu'on jouât votre pièce devant ces honnêtes gens, et surtout devant le parlement de Toulouse. M. *Marmontel* vous en demandera probablement une représentation pour la sorbonne.

Pour moi, Monsieur, je vous réponds que je la ferai jouer sur mon petit théâtre.

(*) L'honnête criminel.

1767. Je ſuis fâché que votre prédicant *Liſimond* ait eu la lâcheté de laiſſer traîner ſon fils aux galères. Je voudrais que ſa vieille femme s'évanouît à ce ſpectacle, que le père fût empreſſé à la ſecourir, qu'elle mourût de douleur entre ſes bras; que, pendant ce temps-là, la chaîne partît; que le vieux *Liſimond*, après avoir enterré ſa vieille prédicante, allât vîte à Toulon ſe préſenter pour dégager ſon fils. Le fond de votre pièce n'y perdrait rien, et le ſentiment y gagnerait.

Je voudrais auſſi (permettez-moi de vous le dire) que, dans la ſcène de la reconnaiſſance, les deux amans ne ſe parlaſſent pas ſi long-temps ſans ſe reconnaître, ce qui choque abſolument la vraiſemblance.

N'imputez ces faibles critiques qu'à mon eſtime. Je crois que vous pouvez rendre au théâtre le luſtre qu'il commence à perdre tous les jours; mais ſoyez bien perſuadé que Phèdre et Iphigénie feront toujours plus d'effet que des bourgeois. Votre ſtyle vous appelle au grand.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime que vous méritez, votre très-humble, &c.

LETTRE LXIX. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

11 de décembre.

J'ATTENDS demain une lettre de vous, mon cher ami ; ainsi je vous réponds avant que vous m'ayez écrit, car l'éloignement du bureau de la poste me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds.

Je n'ai encore rien reçu de madame de *Sauvigni*, rien de M. le duc de *Choiseul* ; mais j'ai reçu un livre imprimé à Avignon, intitulé *Dictionnaire anti-philosophique*, qui est assurément très-digne de son titre. Les malheureux y ont rassemblé toutes les ordures qu'on a vomies dans divers temps contre *Helvétius* et *Diderot*, et contre quelqu'un que vous connaissez. La fureur de ces misérables est toujours couverte du masque de la religion : ils sont comme les coupeurs de bourse qui prient DIEU à haute voix en volant dans l'église.

L'ouvrage est sans nom d'auteur, le titre le fait débiter. Il y a des morceaux qui ne sont pas sans éloquence, c'est-à-dire l'éloquence des paroles ; car, pour celle de la raison, il y a long-temps qu'elle est bannie de tous les

livres de ce caractère. Trois jésuites, nommés
1767. *Patouillet*, *Nonotte* et *Céruti*, ont contribué à ce chef-d'œuvre. On m'assure qu'un avocat a déjà daigné répondre à ces marauds, à la fin d'un livre qui roule sur des matières intéressantes.

Par quelle fatalité déplorable faut-il que des ennemis du genre-humain, chassés de trois royaumes, et en horreur à la terre entière, soient unis entre eux pour faire le mal, tandis que les sages qui pourraient faire le bien, sont séparés, divisés, et peut-être hélas! ne connaissent pas l'amitié? Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin : les sages ne sont pas assez sages, ils ne sont pas assez unis, ils ne sont ni assez adroits, ni assez zélés, ni assez amis. Quoi! trois jésuites se liguent pour répandre les calomnies les plus atroces, et trois honnêtes gens resteront tranquilles!

Vous ne serez pas tranquille sur le compte des *Sirven*. Je compte toujours, mon cher ami, que M. *Chardon* rapportera l'affaire incessamment devant le roi. Il sera comblé de gloire et béni de la patrie.

Avez-vous lu l'*Honnête criminel*? Il y a de très-beaux vers. L'auteur aurait pu faire de cette pièce un ouvrage excellent; il aurait fait une très-grande sensation, et aurait servi votre cause.

Je suis toujours très-malade, je sens de fortes douleurs ; mais l'amitié qui m'attache à vous, est bien plus forte encore. 1767.

Bonsoir, mon digne et vertueux ami.

LETTRE LXX.

A M. CHARDON.

11 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'étonnez de vouloir lire des bagatelles, quand vous êtes occupé à déployer votre éloquence sur les choses les plus sérieuses ; mais *Caton* allait à cheval sur un bâton avec un enfant, après s'être fait admirer dans le sénat. Je suis un vieil enfant ; vous voulez vous amuser de mes rêveries, elles sont à vos ordres ; mais la difficulté est de les faire voyager. Les commis à la douane des pensées sont inexorables. Je me ferais d'ailleurs, Monsieur, un vrai plaisir de vous procurer quelques livres nouveaux qui valent infiniment mieux que les miens ; mais je ne répondrais pas de leur catholicité. Ce qui me rassurerait, c'est que le meilleur rapporteur du conseil doit

avoir sous les yeux toutes les pièces des deux
1767. parties.

Si vous pouvez, Monsieur, m'indiquer une voie sûre, je ne manquerai pas de vous obéir ponctuellement.

J'ose me flatter que vous ferez bientôt triompher l'innocence des *Sirven*, que vous serez comblé de gloire; soyez sûr que tout le royaume vous bénira; vous détruirez à la fois le préjugé le plus absurde, et la persécution la plus abominable.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de respect, Monsieur, votre &c. *Voltaire.*

P. S. Vous me pardonnerez de ne pas vous écrire de ma main, mes maladies et mes yeux ne me le permettent pas.

LETTRE

LETTRE LXXI. 1767.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

12 de décembre.

Vous êtes, mon cher docteur philoſophe, le modèle de la généroſité ; c'eſt un éloge que les ſimples docteurs méritent rarement. Vous prévenez mes beſoins par vos bienfaits. Je vous dois les belles et bonnes inſtructions que M. de *Malesherbes* a bien voulu me donner. Cette interdiction de remontrances ſous *Louis XIV*, pendant près de cinquante années, eſt une partie curieuſe de l'hiſtoire, et par conſéquent entièrement négligée par les *Limiers* et les *Reboulet*, compilateurs de gazettes et de journaux. Je ne connais qu'une ſeule remontrance, en 1709, ſur la variation des monnaies, encore ne fut-elle préſentée qu'après l'enregiſtrement, et on n'y eut aucun égard.

Je vous ſupplie, mon cher philoſophe, d'ajouter à vos bontés celle de préſenter mes très-humbles remercîmens au magiſtrat philoſophe qui m'a éclairé. Plût à Dieu qu'il fût encore à la tête de la littérature. Quand on ôta au maréchal de *Villars* le commandement

des armées, nous fûmes battus; et lorsqu'on
1767. le lui rendit, nous fûmes vainqueurs.

Je suis accablé de vieillesse, de maladies, de mauvais livres, d'affaires. J'ai le cœur gros de ne pouvoir vous dire, aussi longuement que je le voudrais, tout ce que je pense de vous, et à quel point je suis pénétré de l'estime et de l'amitié que vous m'avez inspirées pour le reste de ma vie. *V.*

LETTRE LXXII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de décembre.

VOTRE malingre et affligé serviteur ne peut écrire de sa main à son héros. Tout languissant qu'il est, il compte bien donner non-seulement *la Fiancée du roi de Garbe*, quand il aura quatre-vingts ans, mais encore le *Portier des chartreux* pour petite pièce, que monseigneur fera représenter à la cour avec tout l'appareil convenable.

La prison du prince de *Condé*, la mort de *François II* seraient, à la vérité, un sujet de tragédie; mais je ne réponds pas de l'approbation de la police. La pièce serait très-froide, si elle n'était pas très-insolente; et si elle était insolente, on ne pourrait la jouer qu'en Angleterre.

En attendant, si j'avais quelque chose à demander au tripot, ce serait qu'on achevât les représentations des Scythes. On ne les a données que quatre fois, et elles ont valu 600 francs à *le Kain*. Il n'y a plus de lois, plus d'honneur, plus de reconnaissance dans le tripot. 1767.

J'oserais implorer votre protection comme les Génois; mais monseigneur vient à Paris passer six semaines, et partager son temps entre les affaires et les plaisirs; ensuite il court dans le royaume du prince noir pour le reste de l'année, et je ne puis alors recourir aux lois, du fond de mes déserts des Alpes.

On m'a mandé que vous aviez abandonné tout net le département dudit tripot; alors je me suis adressé à M. le duc de *Duras*, afin que mes prières ne fortifiassent point de la famille.

On m'a fait un grand crime dans Paris, c'est-à-dire parmi sept ou huit personnes de Paris, d'avoir ôté un rôle à mademoiselle *Durancy*, pour le donner à mademoiselle *Dubois*. Le fait est que j'ai écrit une lettre de politesses et de plaisanteries à mademoiselle *Dubois*, et qu'il m'est très-indifférent par qui tous mes pauvres rôles soient joués. Je ne connais aucune actrice. Le bruit public est que le cul de mademoiselle *Durancy* n'est ni si blanc ni si ferme que celui de mademoiselle *Dubois*; je m'en

1767. rapporte aux connaisseurs, et je n'ai acception de personne.

Vous ne connaissez pas d'ailleurs ma déplorable situation. Si j'avais l'honneur de vous entretenir seulement un quart d'heure, mon héros poufferait de rire. Il sait ce que c'est que l'absence, et combien on dépend quand on est à cent lieues de son tripot; mais il sait aussi que je voudrais ne dépendre que de lui, et que c'est à lui que je suis attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

A l'égard du jeune homme dont vous avez eu la bonté de me renvoyer la lettre, il est vrai que c'est un des seigneurs les mieux mis et les plus brillans. J'ai peur que sa magnificence ne lui coûte de tristes momens. Je ne me mêle plus en aucune manière de ses affaires. J'ai eu pour lui, pendant un an, toutes les attentions que je devais à un homme envoyé par vous; je n'ai rien négligé pour le rendre digne de vos bontés: c'est maintenant à M. *Hénin* uniquement à se charger de son fort et de sa conduite. Si vous avez quelques ordres à me donner sur son compte, je les exécuterai avec exactitude; mais je ne ferai absolument rien sans vos ordres précis.

Agréez, Monseigneur, avec autant de bonté que de plaisanterie, mon très-tendre et profond respect. *V.*

LETTRE LXXIII. 1767.

A M. DAMILAVILLE.

14 de décembre.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 8 du mois avec votre mémoire. Il n'y a, je crois, rien à répliquer ; mais la puissance ne cède pas à la raison : *Sic volo, sic jubeo*, est d'ordinaire la raison des gens en place. Il faut absolument entourer M. et madame de *Sauvigni* de tous les côtés, et les empêcher surtout de donner contre vous des impressions qu'il ne ferait peut-être plus possible de détruire, quand la place qui vous est si bien due viendrait à vaquer.

J'ai écrit encore à madame de *Sauvigni*, et je lui ai fait parler. Je me flatte qu'ils ne verront pas votre mémoire ; il les mettrait trop dans leur tort, et des reproches si justes ne serviraient qu'à les aigrir.

Je suis très-fâché que vous ayez donné le mémoire à M. *Foulon*. S'il parvient à M. de *Sauvigni*, il sera fâché qu'on dévoile qu'il a déjà demandé la place en question pour d'autres, et surtout pour un receveur général des finances à qui elle ne convient point. Cette

1767. démarche que vous rappelez a plutôt l'air d'un marché que d'une protection. L'affaire eſt délicate et demande à être traitée avec tous les ménagemens poſſibles : heureuſement vous avez du temps. Ne pourriez-vous point trouver quelque ami auprès de M. *Cochin* qui eſt un homme juſte, et qui ferait ſentir à monſieur le contrôleur général le prix de vos longs et utiles ſervices.

Je n'aurai probablement aucune réponſe, de long-temps, de M. de *Choiſeul*; il me néglige beaucoup. On m'a fait des tracaſſeries auprès de lui pour les ſottes affaires de Genève, mais c'eſt ce qui m'inquiéte fort peu.

Ne manquez pas, mon cher ami, de m'écrire dès que le titulaire ſera près d'aller rendre ſes comptes à DIEU; j'écrirai alors ſur le champ à M. le duc de *Choiſeul*. Malgré tout ce que le ſieur *Tronchin* a fait pour lui perſuader que je prenais le parti des repréſentans, je repréſenterai très-hardiment pour vous; car vous ſentez bien que la place n'étant pas encore vacante, je n'ai pu écrire que de façon à préparer les voies; et encore m'a-t-il été fort difficile de faire venir la choſe à propos, dans une lettre où il était queſtion d'autres affaires, écrite à un miniſtre chargé du poids de la guerre, de la paix et du détail des provinces. Mais quand il s'agira réellement de donner la place qui

vous eſt due, alors il ſe ſouviendra que je lui en ai déjà écrit. Je crois même qu'il ſerait bon que vous préparaſſiez à l'avance un mémoire court pour monſieur le contrôleur général ; je l'enverrais à M. de *Choiſeul*, et il ſerait homme à le donner lui-même. 1767.

Je ne ſais plus rien de l'affaire des *Sirven*.

Voici une petite réponſe que j'ai cru devoir faire, par mon laquais, au ſieur *Cogé* qui m'a fait l'honneur de m'écrire.

Adieu ; je vous embraſſe, mon très-cher ami. Je ſuis dans mon lit, accablé de maux et d'affaires.

LETTRE LXXIV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

16 de décembre.

MON cher Marquis, je vous ai écrit une lettre bien chagrine ; mais j'en ai reçu une de M. le duc de *Duras* ſi plaiſante, ſi gaie, ſi pleine d'eſprit, que me voilà tout conſolé. Il eſt bien avéré que mademoiſelle *Dubois* a joué à la pauvre *Durancy* un tour de maître *Gonin* ; mais il n'eſt pas moins avéré que le tripot tragique eſt à tous les diables. Il faut que je ſois

1767. une bonne pâte d'homme, bien faible, bien sotte pour m'y intéresser encore. La seule ressource peut-être serait d'engager mademoiselle *Clairon* à reparaître; mais où trouver des hommes ? Elle serait là comme madame *Gigogne* qui danse avec de petits *Polichinelles* de trois pouces de haut.

Vous n'avez que *le Kain*, mais on dit qu'il a une maladie qui n'est pas favorable à la voix.

Je vous recommande à la Providence.

Le théâtre n'est pas la seule chose qui m'embarrasse, j'ai quelques autres chagrins en prose et en arithmétique.

Je vous prie de communiquer ma lettre à M. d'*Argental*. Adieu, mon cher Marquis ; le bon temps est passé.

LETTRE

LETTRE LXXV. 1767.

A M. DE POMARET,

Miniſtre du ſaint Evangile, à Ganges en Languedoc.

18 de décembre.

Le ſolitaire à qui M. de *Pomaret* a écrit, a tenté, en effet, tout ce qu'il a pu pour ſervir des citoyens qu'il regarde comme ſes frères, quoiqu'il ne penſe ni comme eux ni comme leurs perſécuteurs. On a déjà donné deux arrêts du conſeil, en vertu deſquels tous les proteſtans, ſans être nommés, peuvent exercer toutes les profeſſions, et ſurtout celle de négocians. L'édit, pour légitimer leurs mariages, a été quatre fois ſur le tapis au conſeil privé du roi. A la fin il n'a point paſſé, pour ne pas choquer le clergé trop ouvertement; mais on a écrit ſecrétement une lettre circulaire à tous les intendans du royaume; on leur recommande de traiter les proteſtans avec une grande indulgence. On a ſupprimé et ſaiſi tous les exemplaires d'un décret de la ſorbonne, auſſi inſolent que ridicule, contre la

tolérance. Le gouvernement a été assez sage
1767. pour ne pas souffrir que des pédans d'une communion osassent damner tous les autres de leur autorité privée. Les hommes s'éclairent, et le *contrains-les d'entrer* paraît aujourd'hui aussi absurde que tyrannique.

M. de *Pomaret* peut compter sur la certitude de ces nouvelles, et sur les sentimens de celui qui a l'honneur de lui écrire.

LETTRE LXXVI.

A M. DE CHABANON.

18 de décembre.

Mon cher enfant, mon cher ami, mon cher confrère, je ne me connais pas trop en *C sol ut* et en *F ut fa*. J'ai l'oreille dure, je suis un peu sourd; cependant je vous avoue qu'il y a des airs de Pandore qui m'ont fait beaucoup de plaisir. J'ai retenu, par exemple, malgré moi,

Ah! vous avez pour vous la grandeur et la gloire.

D'autres airs m'ont fait une grande impression et laissent encore un bruit confus dans le tympan de mon oreille.

Pourquoi fait-on par cœur les vers de *Racine*? c'eſt qu'ils ſont bons. Il faut donc que la muſique retenue par les ignorans ſoit bonne auſſi. On me dira que chacun ſait par cœur : 1767.

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.
Aimez-vous la muſcade? on en a mis par-tout, &c.

ce ſont des vers du Pont-neuf, et cependant tout le monde les ſait par cœur : que la plupart des ariettes de *Lulli* ſont des airs du Pont-neuf et des barcarolles de Veniſe, d'accord ; auſſi ne les a-t-on pas retenus comme bons, mais comme faciles. Mais, pour peu qu'on ait de goût, on grave dans ſa mémoire tout l'*Art poëtique* et quatre actes entiers d'Armide. La déclamation de *Lulli* eſt une mélopée ſi parfaite que je déclame tout ſon récitatif en ſuivant ſes notes, et en adouciſſant ſeulement les intonations ; je fais alors un très-grand effet ſur les auditeurs, et il n'y a perſonne qui ne ſoit ému. La déclamation de *Lulli* eſt donc dans la nature, elle eſt adaptée à la langue, elle eſt l'expreſſion du ſentiment.

Si cet admirable récitatif ne fait plus aujourd'hui le même effet que dans le beau ſiècle de *Louis XIV*, c'eſt que nous n'avons plus d'acteurs, nous en manquons dans tous les genres; et, de plus, les ariettes de *Lulli* ont fait

tort à sa mélopée, et ont puni son récitatif
1767. de la faiblesse de ses symphonies. Il faut convenir qu'il y a bien de l'arbitraire dans la musique. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a dans la Pandore de M. de *la Borde* des choses qui m'ont fait un plaisir extrême.

J'ai d'ailleurs de fortes raisons qui m'attachent à cette Pandore. Je vous demanderai surtout de faire une bonne brigue, une bonne cabale pour qu'on ne retranche point

O Jupiter! ô fureurs inhumaines!
Eternel persécuteur,
De l'infortune créateur, &c.

et non pas de l'*infortuné*, comme on l'a imprimé; cela est très-janséniste, par conséquent très-orthodoxe dans le temps présent; ces b.... font DIEU auteur du péché, je veux le dire à l'opéra. Ce petit blasphème sied, d'ailleurs, à merveille dans la bouche de *Prométhée* qui, après tout, était un très-grand seigneur, fort en droit de dire à *Jupiter* ses vérités.

Si vous recevez des jansénistes dans votre académie, tout est perdu; ils vont inonder la face de la France. Je ne connais point de secte plus dangereuse et plus barbare. Ils sont pires que les presbytériens d'Ecosse. Recommandez-les à M. d'*Alembert*; qu'il fasse

juſtice de ces monſtres ennemis de la raiſon, de l'Etat et des plaiſirs. 1767.

Je plains beaucoup mademoiſelle *Durancy*, s'il eſt vrai qu'elle ait la voix dure et les feſſes molles. On dit que mademoiſelle *Dubois* a un très-beau cu ; elle devait ſe contenter de cet avantage, et ne pas falſifier ma lettre pour faire abandonner le tripot de la comédie à cette pauvre enfant. Ce n'eſt pas là un tour d'honnête fille, c'eſt un tour de prêtre ; mais, ſi elle eſt belle, ſi elle eſt bonne actrice, il faut tout lui pardonner. M. le duc de *Duras* a conſtaté ce petit artifice, mais il eſt fort indulgent pour les belles, ainſi qu'on doit l'être ; il a établi une petite école de déclamation à Verſailles.

Puiſſiez-vous avoir des acteurs pour votre Empire romain. Je m'intéreſſe à votre gloire comme un père tendre. Je vous aimerai, vous et les beaux arts, juſqu'au dernier moment de ma vie ; maman eſt de moitié avec moi. *V.*

1767. **LETTRE LXXVII.**

AU MEME.

21 de décembre.

MON cher ami, vous me faites aimer le péché originel. St *Auguſtin* en était fou; mais celui qui inventa la fable de *Pandore* avait plus d'eſprit que St *Auguſtin*, et était beaucoup plus raiſonnable. Il ne damne point les enfans de notre mère *Pandore*, il ſe contente de leur donner la fièvre, la goutte, la gravelle par héritage. J'aime Pandore, vous dis-je, puiſque vous l'aimez. Tout malade, et tout héritier de *Pandore* que je ſuis, j'ai paſſé une journée entière à rapetaſſer l'opéra dont vous avez la bonté de vous charger. J'envoie le manuſcrit qui eſt aſſez gros à M. de *la Borde*, en le priant de vous le remettre. Je lui pardonne l'infidélité qu'il m'a faite pour Amphion. Cet *Amphion* était à coup sûr ſorti de la boîte; il lui reſte l'eſpérance très-légitime de faire un excellent opéra avec votre ſecours.

Mademoiſelle *Dubois* m'a joué d'un tour d'adreſſe; mais, ſi elle eſt auſſi belle qu'on le dit, et ſi elle a les tetons et le cu plus durs que mademoiſelle *Durancy*, je lui pardonne

mais je n'aime point qu'on m'impute d'avoir célébré les amours et le ſtyle de M. *Dorat*, attendu que je ne connais ni ſa maîtreſſe ni les vers qu'il a faits pour elle. Cette accuſation eſt fort injuſte, mais les gens de bien ſeront toujours perſécutés. 1767.

Père *Adam* eſt tout ébouriffé qu'on ait chaſſé les jéſuites de Naples, la baïonnette au bout du fuſil ; il n'en a pas l'appétit moins dévorant. On dit que ces jéſuites ont emmené avec eux deux cents petits garçons et deux cents chèvres ; c'eſt de la proviſion juſqu'à Rome. Il ne ſerait pas mal qu'on envoyât chaque jéſuite dans le fond de la mer, avec un janſéniſte au cou.

Madame *Denis* mangera demain vos huîtres ; je pourrai bien en manger auſſi, pourvu qu'on les grille. Je trouve qu'il y a je ne ſais quoi de barbare à manger un auſſi joli petit animal tout cru. Si meſſieurs de ſorbonne mangent des huîtres, je les tiens anthropophages.

Je vous recommande, mon cher confrère en *Apollon*, l'Empire romain et Pandore. Nous vous aimons tous comme vous méritez d'être aimé. *V.*

1767. LETTRE LXXVIII.

A SON ALTESSE

MONSEIGNEUR LE DUC DE BOUILLON.

A Ferney, 23 de décembre.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai appris la perte cruelle que vous avez faite que dans l'intervalle de ma première lettre, et celle dont votre Alteſſe m'a honoré. Perſonne ne ſouhaite plus que moi que le ſang des grands-hommes et des hommes aimables ne tariſſe point ſur la terre. Je ſuis pénétré de votre douleur, et sûr de votre courage.

Je ne crains pas plus les maléoniſtes que les janſéniſtes et les moliniſtes. Le ſiècle de *Louis XIV* était beaucoup plus éloquent que le nôtre, mais bien moins éclairé. Toutes les miſérables diſputes théologiques ſont bafouées par les honnêtes gens, d'un bout de l'Europe à l'autre. La raiſon a fait plus de progrès en vingt années que le fanatiſme n'en avait fait en quinze cents ans.

Nos mœurs changent, Brutus, il faut changer nos lois.

Boſſuet avait de la ſcience et du génie; il était le premier des déclamateurs, mais le dernier des philoſophes; et je puis vous aſſurer qu'il n'était pas de bonne foi. Le quiétiſme était une folie qui paſſa par la tête périgourdine de *Fénélon*, mais une folie pardonnable, une folie d'un cœur tendre, et qui devint même héroïque dans lui. Je ne vois dans la conduite du cardinal de *Bouillon* que celle d'une ame noble qui fut intrépide dans l'amitié et dans la diſgrâce. Je n'aime point Rome, mais je crois qu'il fit très-bien de ſe retirer à Rome. 1767.

J'ai déjà inſinué mes ſentimens dans les éditions précédentes du Siècle de *Louis XIV*. Je les développerai dans cette édition nouvelle, avec mon amour de la vérité, mon attachement pour votre maiſon, mon reſpect pour le trône, et mes ménagemens pour l'Egliſe.

Serai-je aſſez hardi, Monſeigneur, pour vous ſupplier de m'envoyer tout ce qui concerne l'impudent et ridicule interrogatoire fait à madame la ducheſſe de *Bouillon* par ce *la Reynie*, l'ame damnée de *Louvois*. Le temps de dire la vérité eſt venu. Soyez sûr de mon zèle et de la diſcrétion que je dois à votre confiance.

Je garderai le ſecret à M. *Maigrot*. Il paraît que ce M. *Maigrot* a arrangé quelques petites

affaires entre votre Alteſſe et moi indigne, il
1767. y a environ vingt-cinq ans. S'il eſt parent d'un certain évêque *Maigrot* qui alla à la Chine combattre les jéſuites, je l'en aime davantage.

Conſervez-moi, Monſeigneur, vos bontés qui me ſont précieuſes. Je ſuis attaché à votre Alteſſe avec le plus tendre et le plus profond reſpect. *V.*

LETTRE LXXIX.

A M. CHARDON.

25 de décembre.

MONSIEUR,

Je n'ai pu retrouver le petit mémoire fait par un conſeiller du parlement de Toulouſe, dans lequel on juſtifie l'aſſaſſinat juridique de *Jean Calas*, et on ſoutient l'incompétence et l'irrégularité prétendue de l'arrêt de meſſieurs les maîtres des requêtes. Mais je crois que vous recevrez dans une quinzaine de jours, au plus tard, cette pièce de Toulouſe même; elle vous ſera adreſſée ſous l'enveloppe de M. le duc de *Choiſeul*.

Je crois que les circonſtances n'ont jamais été plus favorables pour tirer la famille *Sirven*

de l'oppreſſion cruelle dans laquelle elle gémit depuis ſix années. Elle a contre elle un juge ignorant, un parlement paſſionné, un peuple fanatique; mais elle aura pour elle ſon innocence et M. *Chardon*. 1767.

Cette affaire eſt bien digne de vous, Monſieur. Non-ſeulement vous ſerez béni par cinq cents mille proteſtans, mais tous les catholiques ennemis de la ſuperſtition et de l'injuſtice, vous applaudiront. Je me flatte enfin que l'abſence de M. *Gilbert* ne vous empêchera point de rapporter l'affaire devant le roi, et je ſuis bien sûr que le roi ſera touché de la manière dont vous la rapporterez. Je m'intéreſſe autant à votre gloire qu'à la juſtification des *Sirven*.

J'ai lu le livre de M. de *la Rivierre*; je ne ſais ſi c'eſt parce que je cultive quelques arpens de terre, que je n'aime point que les terres ſoient ſeules chargées d'impôts. J'ai peur qu'il ne ſe trompe avec beaucoup d'eſprit, mais je m'en rapporte à vos lumières.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de reſpect et un attachement qui ſe fortifie tous les jours, Monſieur, votre, &c. *Voltaire*.

P. S. J'apprends dans le moment, Monſieur, que vous allez faire le rapport devant le roi. Vous n'aurez point encore reçu le mémoire

1767. du conseiller de Toulouse contre messieurs les maîtres des requêtes ; mais soyez assuré qu'il existe ; je l'ai lu, et je suis incapable de vous tromper.

LETTRE LXXX.

A M. DE CHABANON.

25 de décembre.

En qualité de vieux faiseur de vers, mon cher ami, je voudrais avoir fait les deux épigrammes qu'on m'a envoyées, et surtout celle contre *Piron* qui venge un honnête homme des insultes d'un fou ; mais pour les vers contre M. *Dorat*, je les condamne, quoique bien faits. Il ne faut point troubler les ménages ; on doit respecter l'amour, on doit encore plus respecter la société. Il est très-mal de m'imputer ce sacrilége. Je n'aime point, d'ailleurs, à nourrir les enfans que je n'ai point faits. En un mot, j'ai beaucoup à me plaindre ; le procédé n'est pas honnête.

Oui vraiment, j'ai lu le Galérien ; il y a des vers très-heureux ; il y en a qui partent du cœur, mais aussi il y en a de pillés. Le style est facile, mais quelquefois trop incorrect

La bourſe donnée par le galérien à la dame reſſemble trop à *Nanine*. Le vieux prédicant eſt un infame d'avoir laiſſé ſon fils aux galères ſi long-temps. La reconnaiſſance péche abſolument contre la vraiſemblance. Le dernier acte eſt languiſſant ; la pièce n'eſt pas bien faite, mais il y a des endroits touchans. L'auteur me l'a envoyée ; je l'ai loué ſur ce qu'il a de louable. 1767.

Il paraît une nouvelle hiſtoire de *Louis XIII* que je n'ai pas encore lue. Celle de *le Vaſſor* doit être dans la bibliothéque du roi, comme *Spinoſa* dans celle de monſieur l'archevêque.

Je vous ai déjà mandé, mon cher confrère en *Melpomène*, que j'ai envoyé à M. de *la Borde* Pandore avec une grande partie des changemens que vous déſirez, le tout accompagné de quelques réflexions qui me ſont communes avec maman. Elle s'eſt gorgée de vos huîtres. Je ſuis toujours embarraſſé de ſavoir comment les huîtres font l'amour ; cela n'eſt encore tiré au clair par aucun naturaliſte.

J'attends avec bien de l'impatience l'ouvrage de M. *Anquetil* ; j'aime *Zoroaſtre* et *Brama*, et je crois les Indiens le peuple de toute la terre le plus anciennement civiliſé. Croiriez-vous que j'ai eu chez moi le fermier général du roi de Patna. Il ſait très-bien la langue courante des brames, et m'a envoyé des choſes fort

curieuses. Quand on songe que, chez les
1767. Indiens, le premier homme s'appelle *Adimo*, et la première femme d'un nom qui signifie la vie, ainsi que celui d'*Eve ;* quand on fait réflexion que notre article *le* était *a* vers le Gange, et qu'*Abrama* ressemble prodigieusement à *Abram*, la foi peut être un peu ébranlée; mais il reste toujours la charité qui est bien plus nécessaire que la foi. Ceux qui m'imputent l'épigramme contre M. *Dorat* n'ont point du tout de charité, l'abbé *Guion* encore moins; mais vous en avez, et de celle qu'il me faut. Je vous le rends bien, et je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE LXXXI.

A M. OLIVIER DES MONTS, *à Anduse.*

25 de décembre.

La personne à qui vous avez bien voulu écrire, Monsieur, le 17 de décembre, peut d'abord vous assurer que vous ne ferez point pendu. L'horrible absurdité des persécutions sur des matières où personne ne s'entend, commence à être décriée par-tout. Nous sortons de la barbarie. Un édit pour légitimer vos mariages a été mis trois fois sur le tapis

devant le roi à Verſailles ; il eſt vrai qu'il n'a point paſſé ; mais on a écrit à tous les gouverneurs de province, procureurs généraux, intendans, de ne vous point moleſter. Gardez-vous bien de préſenter une requête au conſeil, au nom des proteſtans, ſur le nouvel arrêt rendu à Toulouſe ; elle ne ſerait pas reçue : mais voici, à mon avis, ce qu'il faut faire. 1767.

Un conſeiller au parlement de Toulouſe fit imprimer, il y a environ quatre mois, une lettre contre le jugement définitif rendu par meſſieurs les maîtres des requêtes en faveur des *Calas*. Le conſeil y eſt très-maltraité, et on y juſtifie, autant qu'on le peut, l'aſſaſſinat juridique commis par les juges de Toulouſe. M. *Chardon*, maître des requêtes, et fort avant dans la confiance de M. le duc de *Choiſeul*, n'attend que cette pièce pour rapporter l'affaire des *Sirven* au conſeil privé du roi.

Tâchez de vous procurer cet impertinent libelle par vos amis ; qu'on l'adreſſe ſur le champ à M. *Chardon*, avec cette apoſtille ſur l'enveloppe, *pour l'affaire des Sirven*, le tout ſous l'enveloppe de monſeigneur le duc de *Choiſeul*, à Verſailles. Cela demande un peu de diligence. Ne me citez point, je vous en prie. Il faut aller au ſecours de la place, ſans tambour et ſans trompette.

1767. Je vais écrire à M. *Chardon* que probablement il recevra, dans quelques jours, la pièce qu'il demande. Quand cela sera fait, je me flatte que M. le duc de *Choiseul* lui-même protégera ceux qu'on exclut des offices municipaux. La chose est délicate, parce que vous n'avez pas ... s droits que les luthériens ont en A... et que, d'ailleurs, M. le duc de *Ch...* ...ft point le secrétaire d'Etat de votre province : mais on peut aisément attaquer l'arrêt de v... e parlement, en ce qu'il outre-passe ses pouvoirs, et que la police des offices municipaux n'appartient qu'au conseil.

Voilà tout ce qu'un homme qui déteste le fanatisme et la superstition peut avoir l'honneur de vous répondre, en vous assurant de ses obéissances, et en vous demandant le secret.

LETTRE

LETTRE LXXXII. 1767.

A M. MAIGROT,

CHANCELIER DU DUCHÉ SOUVERAIN DE BOUILLON.

A Ferney, 28 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'imposez le devoir de la reconnaissance pour le reste de ma vie, puisque c'est vous qui m'avez assuré une rente viagère, et qui me faites connaître la vérité que j'aime encore mieux qu'une rente.

A propos de vérité, je dois vous dire que monseigneur l'électeur palatin ne croit ni au prétendu cartel proposé par l'électeur *Charles-Louis* au vicomte de *Turenne*, ni à la lettre que M. de *Ramsay* a imprimée dans son histoire, ni à la réponse. Effectivement la lettre de l'électeur est du style de *Ramsay*, et ce *Ramsay* était un peu enthousiaste. Cependant feu M. le cardinal d'*Auvergne* m'a fait l'honneur de me dire plusieurs fois que le cartel était vrai, et M. le grand prieur de *Vendôme*

1767. Je vais écrire à M. *Chardon* que probablement il recevra, dans quelques jours, la pièce qu'il demande. Quand cela sera fait, je me flatte que M. le duc de *Choiseul* lui-même protégera ceux qu'on exclut des offices municipaux. La chose est un peu délicate, parce que vous n'avez pas les mêmes droits que les luthériens ont en Alsace; et que, d'ailleurs, M. le duc de *Choiseul* n'est point le secrétaire d'Etat de votre province; mais on peut aisément attaquer l'arrêt de votre parlement, en ce qu'il outre-passe ses pouvoirs, et que la police des offices municipaux n'appartient qu'au conseil.

Voilà tout ce qu'un homme qui déteste le fanatisme et la superstition peut avoir l'honneur de vous répondre, en vous assurant de ses obéissances, et en vous demandant le secret.

LETTRE

LETTRE LXXXII. 1767.

A M. MAIGROT,

CHANCELIER DU DUCHÉ SOUVERAIN DE BOUILLON.

A Ferney, 28 de décembre.

MONSIEUR,

Vous m'impoſez le devoir de la reconnaiſſance pour le reſte de ma vie, puiſque c'eſt vous qui m'avez aſſuré une rente viagère, et qui me faites connaître la vérité que j'aime encore mieux qu'une rente.

A propos de vérité, je dois vous dire que monſeigneur l'électeur palatin ne croit ni au prétendu cartel propoſé par l'électeur *Charles-Louis* au vicomte de *Turenne*, ni à la lettre que M. de *Ramſay* a imprimée dans ſon hiſtoire, ni à la réponſe. Effectivement la lettre de l'électeur eſt du ſtyle de *Ramſay*, et ce *Ramſay* était un peu enthouſiaſte. Cependant feu M. le cardinal d'*Auvergne* m'a fait l'honneur de me dire pluſieurs fois que le cartel était vrai, et M. le grand prieur de *Vendôme*

1767. disait qu'il en était sûr. Les historiens et le public aiment ces petites anecdotes.

Je me flatte que vous mettrez le comble à votre générosité en me fesant part de la lettre de *Louis XIV* au cardinal de *Bouillon* (*), laquelle doit être des premiers jours d'avril ou des derniers de mars 1699. Cette lettre est nécessaire, elle est le fondement de tout.

Si vous aviez aussi quelques anecdotes intéressantes sur le prince de *Turenne* qui donnait de si grandes espérances, et qui fut tué à la bataille de Steinkerque, vous me mettriez en état de déployer encore plus le zèle qui m'attache à cette illustre maison.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, &c.

(*) Relativement à l'affaire du quiétisme.

LETTRE LXXXIII. 1767.

A MADAME NECKER.

28 de décembre.

MADAME,

Il faut que j'implore votre esprit conciliant contre l'esprit de tracasserie ; ce n'est pas des tracasseries de Genève dont je parle ; on a beau vouloir m'y fourrer, je n'y ai jamais pris part que pour en rire avec la belle *Catherine Ferbot*, digne objet des amours inconstans de *Robert Covelle*. Il s'agit d'une autre tracasserie que le tendre amour me fait de Paris au mont Jura, à l'âge de soixante et quatorze ans, temps auquel on a peu de chose à démêler avec ce monsieur.

On m'a envoyé de Paris des vers bien faits sur M. *Dorat* et sa maîtresse ; on m'a envoyé aussi une réponse de M. *Dorat* très-bien faite ; mais, ce qui est assurément très-mal fait, c'est de m'imputer les vers contre les amours et la poësie de M. *Dorat*. Je jure, par votre sagesse et par votre bonté, Madame, que je n'ai jamais su que M. *Dorat* eût une nouvelle

maîtreſſe. Je leur ſouhaite à tous deux beau-
1767. coup de plaiſir et de conſtance. Mais il me paraît qu'il y a de l'abſurdité à me faire auteur d'un petit madrigal qui tend viſiblement à brouiller l'amant et la maîtreſſe, choſe que j'ai regardée toute ma vie comme une méchante action.

Je ſais que M. *Dorat* vient chez vous quelquefois ; je vous prie de lui dire, pour la décharge de ma conſcience, que je ſuis innocent, et qu'il faudrait être un innocent pour me ſoupçonner ; c'eſt apparemment le ſieur *Cogé*, ou quelque licencié de ſorbonne, qui a débité cette abominable calomnie dans le *prima menſis*. En un mot, je m'en lave les mains. Je ne veux point qu'on me calomnie, et je vous prends pour ma caution. Que celui qui a fait l'épigramme la garde ; je ne prends jamais le bien d'autrui.

J'apprends, dans le moment, que la demoiſelle qui eſt l'objet de l'épigramme eſt une demoiſelle de l'opéra. Je ne ſais ſi elle eſt danſeuſe ou chanteuſe ; j'ai beaucoup de reſpect pour ces deux talens, et il ne me viendra jamais en penſée de troubler ſon ménage. On dit qu'elle a beaucoup d'eſprit ; je la révère encore plus. Mais, Madame, ſi l'eſprit, les grandes connaiſſances et la bonté du cœur méritent les plus grands hommages, vous ne

pouvez douter de ceux que je vous rends, et des sentimens respectueux avec lesquels je ferai toute ma vie votre, &c. 1767.

LETTRE LXXXIV.

A M. MARMONTEL.

Premier de janvier.

QUE voulez-vous que je vous dise, mon cher confrère? Le pain vaut quatre sous la livre; il y a des gens de mérite qui n'en ont pas assez pour nourrir leur famille, et on a élevé des palais pour loger et nourrir des fainéans qui ont beaucoup moins de bon sens que *Panurge*, qui sont bien loin de valoir frère *Jean des Entomures*, et qui n'ont d'autre soin, après boire, que de replonger les hommes dans la crasse ignorance qui dota autrefois ces poliſſons. 1768.

Tout ce qui m'étonne, c'est qu'on ne se soit pas encore avisé de faire une faculté des petites maisons. Cette institution aurait été beaucoup plus raisonnable; car enfin les petites maisons n'ont jamais fait de mal à personne, et la sacrée faculté en a fait beaucoup. Cependant, pour la consolation des honnêtes gens,

1768. il paraît que la cour fait de ces cuistres fourrés tout le cas qu'ils méritent, et que, si on ne les détruit pas, comme on a détruit les jésuites, on les empêche au moins d'être dangereux.

On n'en fait pas encore assez. Il faudrait leur défendre, sous peine d'être mis au carcan avec un bonnet d'âne, de donner des décrets. Un décret est une espèce d'acte de juridiction. Ils peuvent tout au plus dire leur avis comme les autres citoyens, au risque d'être sifflés; mais ils n'ont pas plus droit que *Fréron* de donner un décret. Les théologiens ne donnent des décrets ni en Angleterre ni en Prusse; aussi les Anglais et les Prussiens nous ont bien battus. Il faut de bons laboureurs et de bons soldats, de bons manufacturiers, et le moins de théologiens qu'il soit possible: tous ces petits ergoteurs rendent une nation ridicule et méprisable. Les Romains, nos vainqueurs et nos maîtres, n'ont point eu de sacrée faculté de théologie.

Adieu, mon cher ami; mes respects à madame *Geoffrin*.

LETTRE LXXXV. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 de janvier.

M. *Hénin*, réſident à Genève, me mande, Monſeigneur, qu'il a eu l'honneur de vous écrire au ſujet de *Galien*. Vous avez vu, par mes lettres, que je n'eſpérais pas que ce jeune homme ſe maintînt long-temps dans ce poſte. Il s'eſt aviſé de faire imprimer une mauvaiſe paſquinade, dans le ſtyle d'un laquais, ſur les affaires de Genève; et il a eu la méchanceté inepte de me l'attribuer, en l'imprimant ſous le nom d'un *vieillard moribond*, et en ajoutant à ce titre des qualifications peu agréables.

M. *Hénin* m'a envoyé l'ouvrage, et m'a inſtruit en même temps qu'il était obligé de le renvoyer, et qu'il vous en écrivait.

Mon reſpect pour la protection dont vous l'honoriez m'avait fait toujours dévorer dans le ſilence les perfidies qu'il m'avait faites. Il allait acheter à Genève tous les libelles qu'il pouvait déterrer contre moi, et les vendait à ceux qui venaient dans le château. Je lui remontrai l'énormité et l'ingratitude de ce

1768. procédé. Je voulus bien ne l'imputer qu'à ſa curioſité et à ſa légéreté. Je ne voulus point vous en inſtruire. J'eſpérai toujours que le temps et l'envie de vous plaire pourraient corriger ſon caractère. Je vois, par une triſte expérience, que mes ménagemens ont été trop grands et mes eſpérances trop vaines.

Je penſe qu'il ſerait convenable qu'il allât en Dauphiné pour y faire imprimer l'hiſtoire de cette province qu'il a entrepriſe. Il eſt du village de Salmorans dont il a pris le nom, et il avait toujours témoigné le déſir d'y aller voir ſes parens.

Peut-être l'article de ſes dettes ſera-t-il un peu embarraſſant avant qu'il parte de Genève. On prétend qu'elles vont à plus de cent louis ; c'eſt ce que j'ignore : mais je ſais qu'il répond aux marchands que c'eſt à vous à payer la plupart des fournitures. J'ai déjà payé deux cents livres, dont je vous avais envoyé les quittances, et que vous avez eu la bonté de me rembourſer.

Je vous ai mandé que je ne payerais rien de plus ſans votre ordre précis, et j'ai tenu parole, à un louis près. Peut-être voudriez-vous bien encore accorder une petite ſomme, afin qu'un jeune homme que vous avez daigné faire élever avec tant de généroſité, ne partît pas de Genève abſolument en banqueroutier.

Tous

Tous les esprits sont violemment irrités contre lui à Genève. Cette affaire est très-désagréable; mais, après tout, l'âge peut le mûrir. Tout ce que vous avez daigné faire pour lui peut parler à son cœur; et, quelque chose qui arrive, vous aurez toujours la satisfaction d'avoir exercé les sentimens de votre caractère noble et bienfesant. 1768.

Le thermomètre est ici à treize degrés et un quart au-dessous de la glace; l'encre gèle: mais, quoique *Galien* m'intitule vieillard moribond, je sens que mon cœur a encore quelque chaleur. Elle est toute entière pour vous; elle anime le profond respect avec lequel je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

1768.

LETTRE LXXXVI.

A M. HENRI PANCKOUCKE,

Qui lui avait adreſſé ſa tragédie de la Mort de Caton.

A Ferney, le 8 de janvier.

Vous ne ſauriez croire, Monſieur, combien j'aime le ſtoïcien *Caton*, tout épicurien que je ſuis. Vous avez bien raiſon de penſer que l'amour ſerait fort mal placé dans un pareil ſujet. La partie carrée des deux filles de *Caton*, dans *Addiſſon*, fait voir que les Anglais ont ſouvent pris nos ridicules. Je ſuis très-aiſe que vous ne vous ſoyez point laiſſé entraîner au mauvais goût. Les Français ne ſont pas encore dignes d'avoir beaucoup de tragédies ſans amour; et je doute même que la mode en vienne jamais; mais vous me paraiſſez digne de mettre au jour les vertus morales et héroïques ſur le théâtre.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les ſentimens d'eſtime que vous méritez, Monſieur, votre &c.

LETTRE LXXXVII. 1768.

A M. DE CHABANON.

11 de janvier.

MON très-cher confrère, vous êtes assurément bien bon, quand vous travaillez à Eudoxie, de songer à la maîtresse de *Prométhée*. Je suis persuadé que vous aurez été un peu en retraite pendant les grands froids, et qu'Eudoxie est actuellement bien avancée. L'Empire romain est tombé, mais votre pièce ne tombera point.

Vous avez raison assurément sur ce potier de *Prométhée* qui ferait une fort plate figure lorsqu'on danserait et qu'on chanterait autour de *Pandore*, et qu'il resterait assis sur une banquette verte sans dire un mot à sa créature. Il n'y a, ce me semble, d'autre parti à prendre que de le faire en aller pendant le divertissement, pour demander à l'*Amour* quelques nouvelles grâces. Après que le chœur a chanté

O ciel! ô ciel! elle respire.
Dieu d'amour quel est ton empire!

il faudra que le potier dise ces quatre vers :

—— Je revole aux autels du plus charmant des Dieux.
1768. Son ouvrage m'étonne, et sa beauté m'enflamme.
Amour, descends tout entier dans son ame,
Comme tu règnes dans ses yeux.

Le musicien même peut répéter le mot d'amour pour cause d'énergie; mais ce musicien ne répond point à mes lettres. Ce musicien me traite comme *Rameau* traitait l'abbé *Pellegrin* à qui il n'écrivait jamais. Je le crois fort occupé à Versailles; mais fut-il premier ministre, il ne faut pas négliger Pandore.

Tout paraît tendre aujourd'hui à la réconciliation dans le monde, depuis qu'on a chassé les jésuites de quatre royaumes. La tolérance vient d'être solennellement établie en Pologne comme en Russie, c'est-à-dire dans environ treize cents mille lieues carrées de pays; ainsi la sorbonne n'a raison que dans deux mille cinq cents pieds carrés, qui composent la belle salle où elle donne ses beaux décrets. Certainement le genre-humain l'emportera à la fin sur la sorbonne. Ces cuistres-là n'en ont pas encore pour long-temps dans le ventre. C'est une bénédiction de voir comme le bon sens gagne par-tout du terrain: il n'en est pas de même du bon goût, c'est le partage du petit nombre des élus.

Les perruques de Genève proposent actuel-

lement des accommodemens aux tignasses. Ce n'était pas la peine d'appeler à grands frais trois puissances médiatrices pour ne rien faire de ce qu'elles ont ordonné. M. le duc de *Choiseul* doit être las de voir des gens qui demandent à *Hercule* sa massue pour tuer des mouches. Toute cette affaire de Genève est du plus énorme ridicule. 1768.

Tout ce qui est à Ferney vous embrasse assurément de tout son cœur. *V.*

LETTRE LXXXVIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 12 de janvier.

MADAME,

Je vous fais ces lignes pour vous dire qu'en conséquence de vos ordres précis à moi intimés par madame votre petite-fille (*), j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits volumes traduits de l'anglais, du contenu desquels je

(*) Madame *du Deffant* appelait madame la duchesse de *Choiseul* sa grand'maman.

1768. ne réponds pas plus que les Etats d'Hollande quand ils donnent un privilége pour imprimer *la Bible*; c'eſt toujours ſans garantir ce qu'elle contient.

Ayez la bonté, Madame, de noter que, ne ſachant pas ſi meſſieurs des poſtes ſont aſſez polis pour vous donner vos ports francs, j'adreſſe le paquet ſous l'enveloppe de monſeigneur votre mari, pour la proſpérité duquel nous feſons mille vœux dans notre rue. Nous en feſons autant pour vous, Madame; car tous ceux qui viennent acheter des livres chez nous, diſent que vous êtes une brave dame qui vous connaiſſez mieux qu'eux en bons livres, qui avez conſidérablement de l'eſprit, et qui ne courez jamais après. Vous avez le renom d'être fort bienfeſante; vous ne condamnez pas même les vieux barbouilleurs de papier à mourir, parce qu'ils n'en peuvent plus: cela eſt d'une bien belle ame.

Enfin, Madame, on dit toutes ſortes de bien de vous dans notre boutique; mais j'ai peur que cela ne vous fâche, parce qu'on ajoute que vous n'aimez point cela. Je vous demande donc pardon, et ſuis avec un grand reſpect, Madame, votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

Guillemet, typographe de la ville de Lyon.

LETTRE LXXXIX. 1768.

A M. SERVAN,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

15 de janvier.

Vous m'avez prévenu, Monsieur. Il y a long-temps que mon cœur me disait de vous remercier des deux discours que vous avez prononcés au parlement, et qui ont été imprimés. Je me souviendrai toujours d'avoir répandu des larmes pour cette pauvre femme que son mari trahissait si pieusement en faveur de la religion catholique. Tout ce qui était à Ferney fut attendri comme l'avaient été tous ceux qui vous écoutèrent à Grenoble. Je regarde ce discours, et celui qui concerne les causes criminelles, non-seulement comme des chefs-d'œuvre d'éloquence, mais comme les sources d'une nouvelle jurisprudence dont nous avons besoin.

Vous verrez, Monsieur, par le petit fragment que j'ai l'honneur de vous envoyer, combien on vous rend déjà justice. On vous cite comme un ancien, tout jeune que vous

1768. êtes. L'ouvrage que vous entreprenez eſt digne de vous. Un vieux magiſtrat n'aurait jamais le temps de le faire ; et d'ailleurs un vieux magiſtrat aurait encore trop de préjugés. Il faut une ame vigoureuſe, venue au monde préciſément dans le temps où la raiſon commence à éclairer les hommes, et à ſe placer entre l'inutile fatras de *Grotius* et les ſaillies gaſconnes de *Monteſquieu*.

Je penſe que vous aurez bien de la peine à raſſembler les lois des autres nations, dont la plupart ne valent guère mieux que les nôtres. La juriſprudence d'Eſpagne eſt préciſément comme celle de France. On change de lois en changeant de chevaux de poſte, et on perd à Séville le procès qu'on aurait gagné à Sarragoſſe.

Les hiſtoriens, qui ne ſont pour la plupart que de froids compilateurs de gazettes, ne ſavent pas un mot des lois des pays dont ils parlent. Celles d'Allemagne, dans ce qui regarde la juſtice diſtributive, ſont encore un chaos plus affreux. Il n'y a que *Mathuſalem* qui puiſſe prendre le parti de plaider devant la chambre de Vetzlar. On dit que le deſpotiſme en a fait d'aſſez bonnes en Danemarck, et la liberté de meilleures en Suède. Je ne ſais rien de plus beau que les règlemens pour l'éducation des enfans des rois, publiés par le ſénat.

La meilleure loi peut-être qui fût au monde était celle de la grande charte d'Angleterre ; mais de quoi a-t-elle servi sous des tyrans comme *Richard III* et *Henri VIII* ? 1768.

Il me semble que l'Angleterre n'a de véritablement bonnes lois que depuis que *Jacques II* alla toucher les écrouelles au couvent des Anglaises à Paris. Ce n'est du moins que depuis ce temps qu'on a entièrement aboli la torture et ces supplices affreux, prodigués encore chez notre nation aussi atroce quelquefois que frivole, et composée de singes et de tigres.

Louis XIV rendit au moins un grand service à la France, en mettant de l'uniformité dans la procédure civile et criminelle. Cette uniformité était dès long-temps chez les Anglais qui n'avaient depuis six cents ans qu'un poids et qu'une mesure : c'est à quoi nous n'avons jamais pu parvenir. Mais il me semble que les rédacteurs de notre procédure criminelle ont beaucoup plus songé à trouver des coupables dans les accusés qu'à trouver des innocens. En Angleterre, c'est précisément tout le contraire ; l'accusé est favorisé par la loi : l'Anglais, qu'on croit féroce, est humain dans ses lois ; et le Français, qui passe pour si doux, est en effet très-inhumain.

L'abominable aventure du chevalier de *la*

1768. *Barre* et du jeune d'*Etallonde* en eſt bien la preuve. Ils ont été traités comme le *Brinvilliers* et la *Voiſin*, pour une étourderie qui méritait un an de Saint-Lazare. Celui des deux qui échappa aux bourreaux, eſt actuellement officier chez le roi de Pruſſe : il a acquis beaucoup de mérite, et pourra bien un jour ſe venger, à la tête d'un régiment, de la barbarie qu'on a exercée envers lui. Il ſemble que cette aventure ſoit du temps des Albigeois.

Nous verrons bientôt ſi le conſeil voudra bien revoir et réformer le procès des *Sirven*. Il y a cinq ans que je pourſuis cette affaire. J'ai trouvé chaque jour des obſtacles, et je ne me ſuis jamais rebuté ; mais je ne ſuis qu'un citoyen inutile. C'eſt à vous, Monſieur, qu'il appartient de faire le bien : vous êtes en place, et vous êtes digne d'y être, ce qui n'eſt pas bien commun. Vous ſervirez votre patrie dans les fonctions de votre belle charge, et vous vous immortaliſerez dans vos momens de loiſir.

Vous ferez voir combien la juriſprudence eſt incertaine en France ; vous détruirez les traces qui reſtent encore de l'ancien eſclavage où l'Egliſe a tenu l'Etat. Concevez-vous rien de plus ridicule qu'un promoteur et un official ? Mais, en vérité, nous avons des juridictions encore plus étonnantes, des tribunaux pour

les greniers à ſel, des cours ſupérieures pour le vin et pour la bière, un auguſte ſénat pour juger ſi les fermiers généraux doivent fouiller dans la poche des paſſans, ſénat qui fait preſque autant de bien à la nation que les quatre-vingts mille commis qui la pillent. 1768.

Enfin, Monſieur, dans les premiers corps de l'Etat, que de droits équivoques et que d'incertitudes! Les pairs ſont-ils admis dans le parlement, ou le parlement eſt-il admis dans la cour des pairs? le parlement eſt-il ſubſtitué aux états-généraux? le conſeil d'Etat eſt-il en droit de faire des lois ſans le parlement? le parlement. . . . .

(*Le reſte manque.*)

LETTRE XC.

A M. SAURIN.

19 de janvier.

MON cher confrère, ſavez-vous bien que je n'ai point votre Joueur anglais. Vos Mœurs du temps ont été parfaitement exécutées ſur notre petit théâtre. Nous tâcherons de ne pas gâter votre Joueur. Envoyez-le-nous par le contre-ſeing de M. *Janel* qui aura volontiers

1768. là bonté de s'en charger. Nous aimons fort les comédies intéreſſantes : *Multæ ſunt manſiones in domo patris mei ;* mais il paraît que *pater meus* a une maiſon à la comédie françaiſe dont les acteurs font bien mal les honneurs. *Pater meus* eſt mal en domeſtiques ; il eſt ſervi à la comédie comme en ſorbonne.

Je ſuis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu ; cela ragaillardit ma vieilleſſe. Je préſente mes reſpects à celle qui vous rend heureux et qui vous a donné un enfant lequel ne ſera pas certainement un ſot.

Vivez heureuſement, gaiement et longtemps. Je ſouhaite des apoplexies aux *Ribalier*, aux *Larcher*, aux *Cogé* ; et à vous, mon cher confrère, une ſanté auſſi inaltérable que l'eſt mon attachement pour vous.

Si M. *Duclos* ſe ſouvient encore de moi, mille amitiés pour lui, je vous prie.

LETTRE XCI. 1768.

A M. MARMONTEL.

13 de janvier.

Il y a long-temps, mon cher confrère, que je connais l'origine de la querelle des conseillers *Coré*, *Dathan* et *Abiron* avec l'évêque du veau d'or : mais le bon de l'affaire, c'eſt qu'elle fut citée ſolennellement à un concile de Rheims à l'occaſion d'un procès que les chanoines de Rheims avaient contre la ville.

Où diable avez-vous trouvé le livre de *Gaumin* ? ſavez-vous bien que rien n'eſt plus rare, et que j'ai été obligé de le faire venir de Hambourg ? Je ne ſuis pas mal fourni de ces drogues-là.

Il eſt bien triſte qu'on joue encore ſur les treteaux de la ſorbonne, tandis que la comédie eſt déſerte. Voilà ce qu'a fait la retraite de mademoiſelle *Clairon*. Elle a laiſſé le champ libre à *Ribalier* et au ſinge de *Nicolet*.

J'ai lu hier le Venceſlas que vous avez rajeuni. Il me ſemble que vous avez rendu un très-grand ſervice au théâtre. Madame *Denis* eſt bien ſenſible à votre ſouvenir, et moi très-affligé d'être abandonné tout net par monſieur

1768. d'*Alembert*; mais, s'il se porte bien et s'il m'aime toujours un peu, je me consôle.

Madame *Geoffrin* doit être fort contente des succès du roi son ami : c'est une grande joie dans tout le Nord. Le nonce s'est enfui la queue entre les jambes, pour l'aller fourrer entre les fesses. *Il santissimo padre* ne sait plus où il en est. Il pourra bien, à la première sottise qu'il fera, perdre la suzeraineté du royaume de Naples. Le monde se déniaise furieusement; les beaux jours de la friponnerie et du fanatisme sont passés.

Illustre prosès, écrasez le monstre tout doucement.

LETTRE XCII.

A M. BEAUZÉE.

14 de janvier.

Si je demeurais, Monsieur, au fond de la Sibérie, je n'aurais pas reçu plus tard le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le commerce a été interrompu jusqu'au commencement de novembre, et depuis ce temps nous avons été ensevelis dans les neiges. Enfin, Monsieur, j'ai eu votre paquet, et la lettre dont vous m'honorez. Je vois, avec

beaucoup de plaiſir, les vues philoſophiques qui régnent dans votre *Grammaire*. Il eſt certain qu'il y a, dans toutes les langues du monde, une logique ſecrète qui conduit les idées des hommes ſans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, ſans que le plus grand nombre des artiſtes s'en doute. Un inſtinct heureux fait apercevoir aux femmes d'eſprit ſi on parle bien ou mal : c'eſt aux philoſophes à développer cet inſtinct. Il me paraît que vous y réuſſiſſez mieux que perſonne. L'uſage, malheureuſement, l'emporte toujours ſur la raiſon. C'eſt ce malheureux uſage qui a un peu appauvri la langue françaiſe, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance : c'eſt une indigente orgueilleuſe qui craint qu'on ne lui faſſe l'aumône. Vous êtes parfaitement inſtruit de ſa marche, et vous ſentez qu'elle manque quelquefois d'habits. Les philoſophes n'ont point fait les langues, et voilà pourquoi elles ſont toutes imparfaites. 1768.

J'ai déjà lu une grande partie de votre livre. Je vous fais, Monſieur, mes ſincères remercîmens de la ſatisfaction que j'ai eue, et de celle que j'aurai. J'ai l'honneur d'être, &c.

1768.

LETTRE XCIII.

A M. LE RICHE.

Le 16 de janvier.

Je vous suis très-obligé, Monsieur, de votre belle consultation sur la retenue du vingtième; aucun avocat n'aurait mieux expliqué l'affaire.

Je me flatte que vous aurez fait parvenir à l'ami *Nonotte* la lettre d'un avocat qui ne vous vaut pas. On accommodera plutôt cent affaires avec des princes qu'une seule avec des fanatiques. La ville de Besançon est pleine de ces monstres.

Je ne sais si vous avez apprivoisé ceux d'Orgelet. Je ne connaissais point un livre imprimé à Besançon, intitulé *Histoire du christianisme tiré des auteurs païens*, par un *Bullet*, professeur en théologie. Je viens de l'acheter. Si quelque impie avait voulu rendre le christianisme ridicule et odieux, il ne s'y serait pas pris autrement. Il ramasse tous les traits de mépris et d'horreur que les Romains et les Grecs ont lancés contre les premiers chrétiens, pour prouver, dit-il, que ces chrétiens étaient fort connus des païens.

Puisse

Puisse le pauvre *Fantet* ne pas trouver en Flandre des gens plus superstitieux que les Comtois ! 1768.

Je vous embrasse, &c.

LETTRE XCIV.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 16 de janvier.

AINSI donc, mon cher défenseur de l'innocence, *in propria venit, et sui eum non receperunt.* Je vous croyais en pleine possession de Camon, et je vois, en jouant sur le mot, qu'il vous faudra du canon pour entrer chez vous. Il faudra cependant bien qu'à la fin madame de *Beaumont* jouisse de la maison de ses pères. Il faut qu'elle soit habitée par l'éloquence et par l'esprit, après l'avoir été par la finance, afin qu'elle soit purifiée.

Notre ami, M. *Damilaville*, est actuellement plus embarrassé que vous. On lui conteste une place qui lui a été promise, et qu'il a méritée par vingt ans de travail assidu.

Je suis très-fâché de la mort de M. *Cassen.* Il sera aisé de trouver un avocat au conseil qui le remplace. M. *Chardon* n'attend que le

1768. moment de rapporter; il eſt tout prêt. Je penſe même que le petit orage que le parlement de Paris lui a fait eſſuyer, ne ralentira pas ſon zèle contre le parlement de Toulouſe.

J'attends avec grande impatience le mémoire que vous avez bien voulu faire pour les accuſés de Sainte-Foi; ils ſont encore aux fers, et vous les briſerez. Il eſt inconcevable que la juriſprudence ſoit ſi barbare dans une nation ſi légère et ſi gaie. C'eſt, je crois, parce que nos agrémens ſont très-modernes, et notre barbarie très-ancienne.

Je ne ſavais pas que l'Honnête criminel exiſtât en effet, et qu'il s'appelât *Favre*. Si la choſe eſt comme le dit l'auteur de la pièce, le père eſt un grand miſérable, et l'ouvrage ſerait plus attendriſſant, ſi le père venait ſe préſenter au bout d'un mois, au lieu d'attendre quelques années. Quoi qu'il en ſoit, il y a trop de fanatiques aux galères, conduits par d'autres fanatiques. La raiſon et la tolérance vous ont choiſi pour leur avocat; elles avaient beſoin d'un homme tel que vous.

Je préſente mes reſpects à madame de *Beaumont*, et je partage entre vous deux mon attachement inviolable, et ma ſincère eſtime. *V.*

LETTRE XCV. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de janvier.

Ce n'eſt aujourd'hui ni au vainqueur de Mahon, ni au libérateur de Gènes, ni au vice-roi de la Guienne, que j'ai l'honneur d'écrire, c'eſt à un ſavant dans l'hiſtoire, et ſurtout dans l'hiſtoire moderne.

Vous devez ſavoir, Monſeigneur, ſi c'était votre beau-père ou le prince ſon frère qu'on appelait *le ſourdaud*. Si ce titre avait été donné à l'aîné, le cadet n'en était aſſurément pas indigne.

Voici les paroles que je trouve dans les *Mémoires* de madame de *Maintenon*.

„ La princeſſe d'*Harcourt* n'oſait propoſer à „ mademoiſelle d'*Aubigné* ſon fils aîné, le „ prince de *Guiſe*, ſurnommé *le ſourdaud*. „ Pour le rendre un plus riche parti, elle lui „ avait ſacrifié le cadet qu'elle avait fait eccléſiaſtique. Cet abbé malgré lui, ayant depuis „ trahi ſon maître, la mère alla ſe jeter aux „ pieds du roi qui, la relevant, lui dit de ce „ ton majeſtueux de bonté qui lui était parti„ culier : Eh bien, Madame, nous avons

1768. » perdu, vous, un indigne fils, moi, un » mauvais sujet; il faut nous consoler. »

Je soupçonne que l'auteur parle ici de feu M. le prince de *Guise*, qui avait été abbé dans sa jeunesse, et dont vous avez épousé la fille. Je n'ai jamais ouï dire qu'il eût trahi l'Etat. Je ne conçois pas comment cet infame *la Beaumelle* a pu débiter une calomnie aussi punissable. Je vous supplie de vouloir bien me dire ce qui a pu servir de prétexte à une pareille imposture. Je m'occupe, dans la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, à confondre tous les contes de cette espèce dont plus de cent gazetiers, sous le nom d'historiens, ont farci leurs impertinentes compilations. Je vous assure que je n'en ai pas vu deux qui aient dit exactement la vérité.

J'espère que vous ne dédaignerez pas de m'aider dans la pénible entreprise de relever la gloire d'un siècle sur la fin duquel vous êtes né, et dont vous êtes l'unique reste; car je compte pour rien ceux qui n'ont fait que vivre et vieillir, et dont l'histoire ne parlera pas.

M. le duc de *la Vallière* enrichit votre bibliothèque de l'*Histoire du théâtre*. Ce qu'il a ramassé est prodigieux. Il faut qu'il lui soit passé plus de trois mille pièces par les mains; cela est tout fait pour un premier gentilhomme de la chambre.

Conservez vos bontés, cette année 1768, au plus ancien de vos serviteurs qui vous sera attaché le reste de sa vie, Monseigneur, avec le plus profond respect. *V.* 1768.

LETTRE XCVI.

A M. DE CHABANON.

18 de janvier.

La grippe, en fesant le tour du monde, a passé par notre Sibérie, et s'est emparée un peu de ma vieille et chétive figure. C'est ce qui m'a empêché, mon cher confrère, de répondre sur le champ à votre très-bénigne lettre du 4 de janvier. Quoi! lorsque vous travaillez à Eudoxie, vous songez à ce paillard de *Samson*, et à cette p..... de *Dalila*; et de plus, vous nous envoyez du beurre de Bretagne; il faut que vous ayez une belle ame.

Savez-vous bien que *Rameau* avait fait une musique délicieuse sur ce *Samson*. Il y avait du terrible et du gracieux. Il en a mis une partie dans l'acte des Incas, dans Castor et Pollux, dans Zoroastre. Je doute que l'homme à qui vous vous êtes adressé, ait autant de bonne volonté que vous; et je ferai bien

1768. étonné s'il ne fait pas tout le contraire de ce que vous l'avez prié de faire, le tout en douceur, et en cherchant le moyen de plaire. Je penſe, ma foi, que vous vous êtes confeſſé au renard. Je ne ſais pourquoi M. de *la Borde* m'abandonne obſtinément. Il aurait bien dû m'accuſer la réception de ſa Pandore, et répondre au moins en deux lignes à deux de mes lettres. Sert-il à préſent ſon quartier? couche-t-il dans la chambre du roi? eſt-ce par cette raiſon qu'il ne m'écrit point? eſt-ce parce qu'Amphion n'a pas été bien reçu des *Amphions* modernes? eſt-ce parce qu'il ne ſe ſoucie plus de Pandore? eſt-ce caprice de grand muſicien, ou négligence de premier valet de chambre?

On dit que les acteurs et les pièces qui ſe préſentent au tripot, tombent également ſur le nez. Jamais la nation n'a eu plus d'eſprit, et jamais il n'y eut moins de grands talens.

Je crois que les beaux arts vont ſe réfugier à Moſcou. Ils y ſeraient appelés du moins par la tolérance ſinguliere que ma *Catherine* a miſe avec elle ſur le trône de *Thomyris*. Elle me fait l'honneur de me mander qu'elle avait aſſemblé, dans la grande ſalle de ſon kremlin, de fort honnêtes païens, des grecs inſtruits, des latins nés ennemis des grecs, des luthériens, des calviniſtes ennemis des latins, de

bons musulmans, les uns tenant pour *Ali*, les autres pour *Omar*; qu'ils avaient tous soupé ensemble, ce qui est le seul moyen de s'entendre; et qu'elle les avait fait consentir à recevoir des lois, moyennant lesquelles ils vivraient tous de bonne amitié. Avant ce temps-là, un grec jetait par la fenêtre un plat dans lequel un latin avait mangé, quand il ne pouvait pas jeter le latin lui-même. 1768.

Notre sorbonne ferait bien d'aller faire un tour à Moscou, et d'y rester.

Bonsoir, mon très-cher confrère. Je suis à vous bien tendrement pour le reste de ma vie. *V.*

LETTRE XCVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

22 de janvier.

Vous savez, Monsieur, qu'on a donné six cents francs de pension à celui qui a réfuté *Fréret*; en ce cas, il en fallait donner une de douze cents à *Fréret* lui-même. On ne peut guère réfuter plus mal. Je n'ai lu cet ouvrage que depuis quelques jours, et j'ai gémi de voir une si bonne cause défendue par de si

mauvaises raisons. J'admire comme cet écri-
1768. vain soutient la vérité par des bévues continuelles, et suppose toujours ce qui est en question. Il n'appartient qu'à vous, Monsieur, de combattre avec de bonnes armes, et de faire voir le faible de ces apologies qui ne trompent que des ignorans. *Grotius*, *Abadie*, *Houteville*, ont fait plus de tort à notre sainte religion, que milord *Shaftesbury*, milord *Bolingbroke*, *Collins*, *Volston*, *Spinosa*, *Boulainvilliers*, *Boulanger*, *la Métrie* et tant d'autres.

Je ne sais comment on a renouvelé depuis peu une ancienne plaisanterie de l'auteur de *Mathanasius*. Un de mes amis est au désespoir qu'on ose lui attribuer cette brochure imprimée en Hollande, il y a quarante ans. Ces rumeurs injustes peuvent faire un tort irréparable à mon ami; et vous savez quels sont les droits de l'amitié. C'est au nom de ces droits sacrés que je vous conjure de détruire, autant qu'il sera en vous, une calomnie si dangereuse.

Au reste, je suis en tout à vos ordres, et vous pouvez compter sur l'attachement inviolable de votre très-humble et très-obéissant serviteur,

l'abbé *Yvroye*.

LETTRE

LETTRE XCVIII. 1768.

A M. LE MARECHAL-DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 de janvier.

En réfutation, Monſeigneur, de la lettre dont vous m'honorez, du 15 de janvier, voici comme j'argumente. Quiconque vous a dit que j'avais ſoupçonné ce *Galien* d'être le fils du plus aimable grand ſeigneur de l'Europe, eſt un enfant de *Satan*. Il ſe peut que ce malheureux l'ait fait entendre à Genève, pour ſe donner du crédit dans le monde et auprès des marchands; mais, comme j'ai eu chez moi deux de ſes frères, dont l'un eſt ſoldat, et dont l'autre a été mouſſe, il eſt bien impoſſible qu'il me ſoit venu dans la tête qu'un pareil poliſſon fût d'un ſang reſpectable. C'eſt encore une autre calomnie de dire que, madame *Denis* et moi, nous ayons mangé avec lui. Madame *Denis* vous demande juſtice. Il n'a jamais eu à Ferney d'autre table que celle du maître d'hôtel et des copiſtes, comme vous me l'aviez ordonné. On lui fourniſſait abondamment tout ce qu'il demandait; mais on ne lui laiſſait prendre aucun eſſor dans la

maiſon, et on ſe conformait en tout aux
1768. règles que vous aviez preſcrites.

Ses fréquentes abſences, qu'on lui reprochait, ne pouvaient être prévenues. On ne pouvait mettre un garde à la porte de ſa chambre.

Dès que je ſus qu'il prenait à crédit chez les marchands de Genève, je fis écrire des lettres circulaires par leſquelles on les avertiſſait de ne rien fournir que ſur mes billets.

Dès que M. *Hénin*, réſident à Genève, en eut fait ſon ſecrétaire, il le fit manger à ſa table, ſelon ſon uſage; uſage qui n'eſt point établi chez moi. Alors *Galien* vint en viſite à Ferney; il mangea avec la compagnie; mais ni madame *Denis* ni moi ne nous mîmes à table; nous mangeâmes dans ma chambre: voilà l'exacte vérité. C'eſt principalement chez M. *Hénin* qu'il a acheté des montres ornées de carats, et des bijoux. Le marchand, dont je vous ai envoyé le mémoire, ne lui a fourni que le néceſſaire. Ne craignez point d'ailleurs qu'il ſoit jamais voleur de grand chemin. Il n'aura jamais le courage d'entreprendre ce métier qu'il trouve ſi noble. Il eſt poltron comme un lézard. Il eſt difficile à préſent de le mettre en priſon. Il partit de Genève le lendemain que le réſident l'eut chaſſé, et dit qu'il allait à Berne ordonner aux troupes de

venir inveſtir la ville. Le fonds de ſon caractère eſt la folie. En voilà trop ſur ce malheureux objet de vos bontés et de ma patience. Je dois, à votre exemple, l'oublier pour jamais. 1768.

J'ai pris la liberté de vous conſulter ſur les calomnies d'un autre miſérable de cette eſpèce, qui, dans ſes *Mémoires*, a inſulté indignement les noms de *Guiſe* et de *Richelieu* en plus d'un endroit. Le monde fourmille de ces poliſſons qui s'érigent en juges des rois et des généraux d'armée, dès qu'ils ſavent lire et écrire.

Les deux partis de Genève prennent des meſures d'accommodement toutes différentes de l'arrêt des médiateurs. Ce n'était pas la peine de faire venir un ambaſſadeur de France chez eux, et d'importuner le roi une année entière. Voilà bien du bruit pour peu de choſe, mais cela n'eſt pas rare.

Agréez, Monſeigneur, mon tendre et profond reſpect. *V.*

1768.

LETTRE XCIX.

A M. MARMONTEL.

Le 22 de janvier.

VOICI, mon cher ami, un petit rogaton qui m'eſt tombé entre les mains. Il ne vaut pas grand'choſe, mais il mortifiera les cuiſtres, et c'eſt tout ce qu'il faut. Je vous demande en grâce de ne jamais dire que je ſuis votre correſpondant; cela eſt eſſentiel pour vous et pour moi; on eſt épié de tous côtés.

J'apprends, avec une extrême ſurpriſe, qu'on m'impute un certain Dîner du comte de *Boulainvilliers*, que tous les gens un peu au fait ſavent être de *Saint-Hyacinthe*. Il le fit imprimer en Hollande, en 1728; c'eſt un fait connu de tous les écumeurs de la littérature.

J'attends de votre amitié, que vous détruirez un bruit ſi calomnieux et ſi dangereux. Rien ne me fait plus de peine que de voir les gens de lettres, et mes amis même, m'attribuer à l'envi tout ce qui paraît ſur des matières délicates. Ces bruits ſont capables de me perdre, et je ſuis trop vieux pour me tranſplanter. Pourquoi me donner ce qui eſt d'un autre? n'ai-je pas aſſez de mes propres ſottiſes? Je

vous supplie de dire et de faire dire à M. *Suard*, dont j'ambitionne l'amitié et la confiance, qu'il est obligé, plus que personne, à réfuter toutes ces calomnies. 1768.

Adieu, vainqueur de la sorbonne. Personne ne marche avec plus de plaisir que moi après votre char de triomphe.

Gardez-moi un secret inviolable.

LETTRE C.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de janvier.

Mon cher ange, c'est une grande consolation pour moi que vous ayez été content de M. *Dupuits*. Il me paraît qu'il vaut mieux que le *Dupuis* de *Desronais*. Je souhaite à M. le duc de *Choiseul* que tous les officiers qu'il emploie soient aussi sages et aussi attachés à leur devoir. Je l'attends avec impatience, dans l'espérance qu'il nous parlera long-temps de vous.

Que je vous remercie de vos bontés pour *Sirven!* Il faut être aussi opiniâtre que je le suis, pour avoir poursuivi cette affaire pendant cinq ans entiers, sans jamais me décourager. Vous venez bien à propos à mon secours.

—— Je sais bien que cette petite pièce n'aura pas
1768. l'éclat de la tragédie des *Calas*; mais nous ne demandons point d'éclat, nous ne voulons que justice.

— Votre citation du chien, qui mange comme un autre du dîner qu'il voulait défendre, est bien bonne; mais je vous supplie de croire par amitié, et de faire croire aux autres par raison et par l'intérêt de la cause commune, que je n'ai point été le cuisinier qui a fait ce Dîner. On ne peut servir dans l'Europe un plat de cette espèce, qu'on ne dise qu'il est de ma façon. Les uns prétendent que cette nouvelle cuisine est excellente, qu'elle peut donner la santé, et surtout guérir des vapeurs. Ceux qui tiennent pour l'ancienne cuisine, disent que les nouveaux *Martialo* font des empoisonneurs. Quoi qu'il en soit, je voudrais bien ne point passer pour un traiteur public. Il doit être constant que ce petit morceau de haut goût est de feu *Saint-Hyacinthe*. La description du repas est de 1728. Le nom de *Saint-Hyacinthe* y est; comment peut-on, après cela, me l'attribuer? quelle fureur de mettre mon nom à la place d'un autre! Les gens qui aiment ces ragoûts-là devraient bien épargner ma modestie.

Sérieusement, vous me feriez le plus sensible plaisir d'engager M. *Suard* à ne point

mettre cette misère sur mon compte. C'est une action d'honnêteté et de charité, de ne point accuser son prochain quand il est encore en vie, et de charger les morts à qui on ne fait nul mal. En un mot, mon cher ange, je n'ai point fait, et je n'aurai jamais fait les choses dont la calomnie m'accuse. 1768.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Puis-je espérer que mon cher *Damilaville* aura le poste qui lui est si bien dû? Il est juste qu'il soit curé, après avoir été vingt ans vicaire.

J'ai une autre grâce à vous demander; c'est pour ma *Catherine*. Il faut rétablir sa réputation à Paris chez les honnêtes gens. J'ai de fortes raisons de croire que MM. les ducs de *Praslin* et de *Choiseul* ne la regardent pas comme la dame du monde la plus scrupuleuse; cependant je sais, autant qu'on peut savoir, qu'elle n'a nulle part à la mort de son ivrogne de mari : un grand diable d'officier aux gardes Préobazinsky, en le prenant prisonnier, lui donna un horrible coup de poing qui lui fit vomir du sang; il crut se guérir en buvant continuellement du punch dans sa prison, et il mourut dans ce bel exercice. C'était d'ailleurs le plus grand fou qui ait jamais occupé

1768. un trône. L'empereur *Venceſlas* n'approchait pas de lui.

A l'égard du meurtre du prince *Yvan*, il eſt clair que ma *Catherine* n'y a nulle part. On lui a bien de l'obligation d'avoir eu le courage de détrôner ſon mari, car elle règne avec ſageſſe et avec gloire; et nous devons bénir une tête couronnée qui fait régner la tolérance univerſelle dans cent trente-cinq degrés de longitude. Vous n'en avez, vous autres, qu'environ huit ou neuf, et vous êtes encore intolérans. Dites donc beaucoup de bien de *Catherine*, je vous en prie, et faites-lui une bonne réputation dans Paris.

Je voudrais bien ſavoir comment madame d'*Argental* s'eſt trouvée de ces grands froids; je ſuis étonné d'y avoir réſiſté. Conſervez votre ſanté, mon divin ange; je vous adore de plus en plus. *V.*

LETTRE CI.

1768.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 de janvier.

AMI vrai et poëte philosophe, ne vous avais-je pas bien dit que le lecteur (*) ne serait jamais l'approbateur, et qu'il éluderait tous les moyens de me plaire, malgré tous les moyens qu'il a trouvés de plaire? Ne trouvez-vous pas qu'il cite bien à propos feu monsieur le dauphin qui, sans doute, reviendra de l'autre monde pour empêcher qu'on ne mette des doubles croches sur la mâchoire d'âne de *Samson*? Ah, mon fils, mon fils! la petite jalousie est un caractère indélébile.

M. le duc de *Choiseul* n'est pas, je crois, musicien; c'est la seule chose qui lui manque: mais je suis persuadé que, dans l'occasion, il protégerait la mâchoire d'âne de *Samson* contre les mâchoires d'ânes qui s'opposeraient à ce divertissement honnête, *ut*, *ut est*. Il faut une terrible musique pour ce *Samson* qui fait des miracles de diable; et je doute fort que le ridicule mélange de la musique italienne avec la française, dont on est aujourd'hui infatué,

(*) M. de *Moncrif*, lecteur de la reine.

1768. puisse parvenir aux beautés vraies, mâles et vigoureuses, et à la déclamation énergique que Samson exige dans les trois quarts de la pièce. Par ma foi, la musique italienne n'est faite que pour faire briller des châtrés à la chapelle du pape. Il n'y aura plus de génie à la *Lulli* pour la déclamation, je vous le certifie dans l'amertume de mon cœur.

Revenons maintenant à Pandore. Oui, vous avez raison, mon fils; le bon homme *Prométhée* fera une fichue figure, soit qu'il assiste au baptême de *Pandore*, sans dire mot; soit qu'il aille, comme un valet de chambre, chercher les jeux et les plaisirs pour donner une sérénade à l'enfant nouveau-né. Le cas est embarrassant; et je n'y vois plus d'autre remède que de lui faire notifier aux spectateurs qu'il veut jouir du plaisir de voir le premier développement de l'ame de *Pandore*, supposé qu'elle ait une ame.

Cela posé, je voudrais qu'après le chœur, *Dieu d'amour, quel est ton empire*, *Prométhée* dit, en s'adressant aux nymphes et aux demi-dieux de sa connaissance qui sont sur le théâtre:

Observons ses appas naissans,
Sa surprise, son trouble et son premier usage
Des célestes présens
Dont l'Amour a fait son partage.

Après ce petit couplet, qui me paraît tout-à-fait à sa place, le bon homme se confondrait dans la foule des petits demi-dieux qui sont sur le théâtre; et ce serait, à ce qu'il me semble, une surprise assez agréable de voir *Pandore* le démêler dans l'assemblée des sylvains et des faunes, comme *Marie-Thérèse*, beaucoup moins spirituelle que *Pandore*, reconnut *Louis XIV* au milieu de ses courtisans. 1768.

Il faut que je vous parle actuellement, mon cher ami, de la musique de M. de *la Borde*. Je me souviens d'avoir été très-content de ce que j'entendis; mais il me parut que cette musique manquait, en quelques endroits, de cette énergie et de ce sublime que *Lulli* et *Rameau* ont seuls connu, et que l'opéra comique n'inspirera jamais à ceux qui aiment *il gusto grande*.

Mes tendres complimens à *Eudoxie*; mes respects à *Maxime* et à l'ambassadeur. Assurez le bon vieillard, père d'*Eudoxie*, que je m'intéresse fort à lui.

Maman vous aime de tout son cœur; aussi fais-je, et toutes les puissances ou impuissances de mon ame sont à vous. *V.*

1768.

LETTRE CII.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

Premier de février.

Le froid exceſſif, la faibleſſe exceſſive, la vieilleſſe exceſſive, et le mal aux yeux exceſſif ne m'ont pas permis, Monſieur, de vous remercier plutôt des premiers volumes de votre *Vocabulaire*, et du Don Carlos de monſieur votre couſin. Toute votre famille paraît conſacrée aux lettres. Elle m'eſt bien chère, et perſonne n'eſt plus ſenſible que moi à votre mérite et à vos attentions.

Plus vous me témoignez d'amitié, moins je conçois comment vous pouvez vous adreſſer à moi pour vous procurer l'infame ouvrage intitulé le Dîner du comte de *Boulainvilliers*. J'en ai eu par haſard un exemplaire, et je l'ai jeté dans le feu. C'eſt un tiſſu de railleries amères et d'invectives atroces contre notre religion. Il y a plus de quarante ans que cet indigne écrit eſt connu; mais ce n'eſt que depuis quelques mois qu'il paraît en Hollande, avec cent autres ouvrages de cette eſpèce. Si je ne conſumais pas les derniers jours de ma vie à une nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*,

augmentée de près de moitié ; si je n'épuisais pas le peu de force qui me reste à élever ce monument à la gloire de ma patrie, je réfuterais tous ces livres qu'on fait chaque jour contre la religion. 1768.

J'ai lu cette nouvelle édition in-4°, qu'on débite à Paris, de mes Oeuvres. Je ne puis pas dire que je trouve tout beau,

Papier, dorure, images, caractère ;

car je n'ai point encore vu les images ; mais je suis très-satisfait de l'exactitude et de la perfection de cette édition. Je trouve que tout en est beau,

Hormis les vers qu'il fallait laisser faire
A Jean Racine.

Je souhaite que ceux qui l'ont entreprise ne se ruinent pas, et que les lecteurs ne me fassent pas les mêmes reproches que je me fais ; car j'avoue qu'il y a un peu trop de vers et de prose dans ce monde. C'est ce que je signe en connaissance de cause. *V.*

1768.

LETTRE CIII.

A M. SAURIN.

3 de février.

MON cher confrère, mon cher poëte philoſophe, je ne ſuis point de votre avis. On diſait autrefois : *Les vertus de Henri IV*, et il eſt permis aujourd'hui de dire : *Les vertus d'Henri IV*. Les Italiens ſe ſont défaits des *h*, et nous pourrions bien nous en défaire auſſi comme de tant d'autres choſes.

J'aime bien mieux :

Femme par ſa tendreſſe, héros par ſon courage.

que

Femme par ſa tendreſſe, et non par ſon courage.

Ayez donc le courage de laiſſer le vers tel qu'il était, et de ne pas affaiblir une grande penſée pour l'intérêt d'un *h*. Je dirai toujours *ma tendreſſe-héroïque*, et cela fera un très-bon hémiſtiche. *Ma tendreſſ-eu héroïque* ſerait barbare.

Le Dîner dont vous me parlez eſt ſurement de *Saint-Hyacinthe*. On a de lui un *Militaire philoſophe* qui eſt beaucoup plus fort, et qui

eſt très-bien écrit. Vous ſentez d'ailleurs, mon cher confrère, combien il ſerait affreux qu'on m'imputât cette brochure évidemment faite en 1726 ou 27, puiſqu'il eſt parlé du commencement des convulſions. Je n'ai qu'un aſile au monde; mon âge, ma ſanté très-dérangée, mes affaires qui le ſont auſſi, ne me permettent pas de chercher une autre retraite contre la calomnie. Il faut que les ſages s'entr'aident; ils ſont trop perſécutés par les fous. 1768.

Engagez vos amis, et ſurtout M. *Suard* et M. l'abbé *Arnaud*, à repouſſer l'impoſture qui m'accuſe de la choſe du monde la plus dangereuſe. On ne fait nul tort à la mémoire de *Saint-Hyacinthe*, en lui attribuant une plaiſanterie faite il y a quarante ans. Les morts ſe moquent de la calomnie, mais les vivans peuvent en mourir. En un mot, mon cher confrère, je me recommande à votre amitié pour que les confeſſeurs ne ſoient pas martyrs.

1768.

LETTRE CIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 8 de février.

Je n'écris point, Madame, cela eſt vrai; et la raiſon en eſt que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en mets dix ou douze à ſouffrir, et que le reſte eſt occupé par des ſottiſes qui m'accablent comme ſi elles étaient ſérieuſes. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a eu le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif *Dupuits* eſt pénétré de vos bontés; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne ſuis ſorti de ma maiſon; il y a un an que je ne ſors point de mon cabinet, et ſix mois que je ne ſors guère de mon lit.

M. de *Chabrillant* a été chez moi ſix ſemaines. Il peut vous dire que je ne me ſuis pas mis à table avec lui une ſeule fois. La faculté digérante étant abſolument anéantie chez moi, je ne m'expoſe plus au danger. J'attends tout

doucement

doucement la diſſolution de mon être, remerciant très-ſincèrement la nature de m'avoir fait vivre juſqu'à ſoixante et quatorze ans : petite faveur à laquelle je ne me ſerais jamais attendu. 1768.

Vivez long-temps, Madame, vous qui avez un bon eſtomac et de l'eſprit, vous qui avez regagné en idées ce que vous avez perdu en rayons viſuels, vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille reſſources dans votre courage d'eſprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je ſuis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards poſthumes que je ne connais point. Je ſuis mort, vous dis-je; mais, du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je ſuis occupé de votre état. Je ſuis en colère contre la nature qui m'a trop bien traité en me laiſſant voir le ſoleil, et en me permettant de lire, tant bien que mal, juſqu'à la fin; mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait.

Cela ſeul me fait déteſter les romans qui ſuppoſent que nous ſommes dans le meilleur des mondes poſſibles. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de ſoi-même long-temps avant de perdre tout le reſte. Le nombre des ſouffrans eſt infini; la nature ſe moque des individus. Pourvu que la grande

machine de l'univers aille son train, les cirons
1768. qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous; et comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, Madame, je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 de février.

MADAME,

Un vieillard presque aveugle, et une jeune femme qui serait bien fière si elle avait des yeux comme les vôtres, vous supplient de daigner agréer leurs hommages et leurs remercîmens. Nous devons à votre protection tout ce que M. le duc de *Choiseul* a bien voulu accorder à M. *Dupuits*. Si le vieux bon homme et moi nous avions quelque petite partie de la succession de *Pierre Corneille*, nous la dépenserions en grands vers alexandrins pour vous

témoigner notre reconnaiſſance; mais les temps ſont bien durs, et la plupart des vers qu'on fait le ſont auſſi. Nous nous défions même de la proſe. Nous entendons ſi peu les livres qu'on nous envoie de Paris, que nous craignons d'avoir oublié notre langue. 1768.

Nous ſommes très-honteux l'un et l'autre d'exprimer notre extrême ſenſibilité dans un ſtyle ſi barbare; mais, Madame, nous vous ſupplions de conſidérer que nous ſommes des Allobroges. Des gens arrivés de Verſailles nous ont dit qu'il fallait abſolument avoir de la fineſſe, de la juſteſſe dans l'eſprit, des grâces et du goût, pour oſer vous écrire; nous ne les avons point crus. Nous ne ſommes pas de votre eſpèce, et nous nous ſommes flattés au contraire que la ſupériorité était indulgente, et que les grâces ne rebutaient pas la naïveté.

Nous ſommes dans cette confiance, avec un profond reſpect,

Madame, &c.

1768.

LETTRE CVI.

A M. DAMILAVILLE. (*)

Du 8 de février.

Le malheur des *Sirven* fait le mien ; je fuis encore atterré de ce coup. Je conçois bien que la forme a pu l'emporter sur le fond. Le conseil a respecté les anciens usages ; mais, mon cher ami, s'il y a des cas où le fond doit faire taire la forme, c'est assurément quand il s'agit de la vie des hommes.

Quelle forme enfin reprendra votre fortune ? que deviendrez-vous ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que je suis profondément affligé.

Mes chagrins redoublent par la quantité incroyable d'écrits contre la religion chrétienne, qui se succèdent aussi rapidement en Hollande que les gazettes et les journaux. L'infame *Fréron*, le calomniateur *Cogé*, et d'autres gens de cette espèce, ont la barbarie de m'imputer, à mon âge, une partie de ces extravagances composées par de jeunes gens et par des moines défroqués.

(*) Cette lettre est la dernière à M. *Damilaville* qui mourut peu de temps après, d'un abcès à la gorge.

Tandis que je bâtis une église où le service divin se fait avec autant d'édification qu'en aucun lieu du monde ; tandis que ma maison est réglée comme un couvent, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être ; tandis que je consume le peu de force qui me reste à ériger à ma patrie un monument glorieux, en augmentant de plus d'un tiers le Siècle de *Louis XIV*, et que je passe les derniers de mes jours à chercher des éclaircissemens de tous côtés pour embellir, si je puis, ce siècle mémorable : on me fait auteur de cent brochures, dont quelquefois je n'ai pas la moindre connaissance. Je suis toujours vivement indigné, comme je dois l'être, de l'injustice qu'on a eue, même à la cour, de m'attribuer le Dictionnaire philosophique, qui est évidemment un recueil de vingt auteurs différens ; mais comment puis-je soutenir l'imposture qui me charge du petit livre intitulé le Dîner du comte de *Boulainvilliers*, ouvrage imprimé, il y a quarante ans, dans une maison particulière de Paris ; ouvrage auquel on mit alors le nom de *Saint-Hyacinthe*, et dont on ne tira, je crois, que peu d'exemplaires. On croit, parce que je touche à la fin de ma carrière, qu'on peut m'attribuer tout impunément. Les gens de lettres, qui se déchirent et qui se 1768.

1768. dévorent les uns et les autres, tandis qu'on les tient sous un joug de fer, disent : C'est lui, voilà son style. Il n'y a pas jusqu'à l'épigramme contre M. *Dorat* que l'on n'ait essayé de faire passer sous mon nom ; c'est un très-mauvais procédé de l'auteur. Il faut être aussi indulgent que je le suis pour l'avoir pardonné. Quelle pitié de dire : *Voilà son style, je le reconnais bien!* On fait tous les jours des livres contre la religion, dont je voudrais bien imiter le style pour la défendre. Y a-t-il rien de plus plaisant, de plus gai, de plus salé que la plupart des traits qui se trouvent dans la *Théologie portative?* y a-t-il rien de plus vigoureux, de plus profondément raisonné, d'écrit avec une éloquence plus audacieuse et plus terrible que *le Militaire philosophe*, ouvrage qui court toute l'Europe? concevez-vous rien de plus violent que ces paroles qui se trouvent à la page 84 : » Voici, après de mûres réflexions, » le jugement que je porte de la religion » chrétienne : je la trouve absurde, extrava- » gante, injurieuse à DIEU, pernicieuse aux » hommes, facilitant et même autorisant les » rapines, les séductions, l'ambition, l'intérêt » de ses ministres, et la révélation des secrets » des familles. Je la vois comme une source » intarissable de meurtres, de crimes et d'atro- » cités commises sous son nom. Elle me semble

» un flambeau de diſcorde, de haine, de
» vengeance, et un maſque dont ſe couvre 1768.
» l'hypocrite pour tromper plus adroitement
» ceux dont la crédulité lui eſt utile. Enfin,
» j'y vois le bouclier de la tyrannie contre
» les peuples qu'elle opprime, et la verge
» des bons princes quand ils ne ſont point
» ſuperſtitieux. Avec cette idée de votre reli-
» gion, outre le droit de l'abandonner, je
» ſuis dans l'obligation la plus étroite d'y
» renoncer et de l'avoir en horreur, de plaindre
» ou de mépriſer ceux qui la prêchent, et de
» vouer à l'exécration publique ceux qui la
» ſoutiennent par leurs violences et leurs
» ſuperſtitions ? »

Certainement les dernières *Lettres provinciales* ne ſont pas écrites d'un ſtyle plus emporté.

Liſez la *Théologie portative*, et vous ne pourrez vous empêcher de rire en condamnant la coupable hardieſſe de l'auteur.

Liſez l'*Impoſture ſacerdotale*, traduite de *Gordon* et de *Trenchard*, vous y verrez le ſtyle de *Démoſthène*.

Ces livres malheureuſement inondent l'Europe; mais quelle eſt la cauſe de cette inondation? il n'y en a point d'autre que les querelles théologiques, qui ont révolté tous les laïques. Il s'eſt fait une révolution dans

1768. l'esprit humain que rien ne peut plus arrêter. Les persécutions ne pourraient qu'irriter le mal. Les auteurs de la plupart des livres dont je vous parle sont des religieux qui, ayant été persécutés dans leurs couvens, en sont sortis pour se venger sur la religion chrétienne des maux que l'indiscrétion de leurs supérieurs leur avait fait souffrir. On aurait prévenu cette révolution, si on avait été sage et modéré. Les querelles des jansénistes et des molinistes ont fait plus de tort à la religion chrétienne, que n'en auraient pu faire quatre empereurs de suite comme *Julien*.

Il est certain qu'on ne peut opposer au torrent qui se déborde d'autre digue que la modération et une vie exemplaire. Pour moi qui ai trop vécu, et qui suis prêt à finir une vie toujours persécutée, je me jette entre les bras de DIEU, et je mourrai également opposé à l'impiété et au fanatisme.

LETTRE

LETTRE CVII.

1768.

A M. DE CHABANON.

12 de février.

MON cher confrère, tout va bien puiſqu'Eudoxie eſt faite. Voilà une belle étoffe toute prête; mais c'eſt un brocard de Lyon pour habiller des *Arlequins*. Vous aurez probablement tout le temps de mettre encore des pompons à votre brocard. Il ne ſe préſente pas un acteur ſupportable, pas une actrice qui ſoit bonne à autre choſe qu'à faire des enfans. Rien dans la province qui donne la plus légère eſpérance.

Les Génevois ſe ſont aviſés de brûler le théâtre qu'on avait bâti dans leur ville pour les rendre plus doux et plus aimables. J'ai grand'peur qu'on n'en faſſe autant à Paris. Il ne reſte que cette reſſource aux gens qui ont un peu de goût. L'opéra ſubſiſtera, parce que les trois quarts de ceux qui y vont n'écoutent point. On va voir une tragédie pour être touché; on ſe rend à l'opéra par déſœuvrement et pour digérer.

Vous croyez donc, mon cher confrère, que les grands joueurs d'échecs peuvent faire de la muſique pathétique, et qu'ils ne ſeront

—— point échec et mat? à la bonne heure, je
1768. m'en rapporte à vous. Faites tout ce qu'il vous plaira. Je remets entre vos mains la mâchoire d'âne, les trois cents renards, la gueule du lion, le miel fait dans la gueule, les portes de Gaza, et toute cette admirable hiſtoire.

Je ſuis toujours très-indigné, je vous l'avoue, de l'épigramme contre M. *Dorat*, que l'auteur a fait courir ſous mon nom avec peu de probité. On m'a joué des tours plus cruels, et je garde le ſilence. Il y a encore plus de barbarie à m'attribuer un *Dîner*, moi qui ne me mets preſque plus à table. Ce Dîner a été fait il y a plus de quarante ans. Les gens de lettres ſont plus inhumains qu'on ne penſe : ils expoſent un pauvre homme aux plus grands dangers, pour avoir ſeulement le plaiſir de deviner. Ils diſent : Voilà ſon ſtyle, c'eſt lui. Eh, mes amis ! pour peu que vous ayez d'honnêteté, ne devriez-vous pas dire : Ce n'eſt pas lui ? pourquoi calomniez-vous vos camarades ?

Je vous porte mes plaintes, mon cher ami, contre toutes ces injuſtices, parce que je connais votre cœur. Tout le monde ne vous reſſemble pas. Vous n'imaginez point avec quelle vivacité de ſentiment mes vieux bras ſe tendent vers vous, et combien mon cœur vous aime. *V.*

LETTRE CVIII. 1768.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 12 de février.

Vous m'avez écrit de Moscou, Monsieur, une lettre telle qu'on n'en écrit point de Versailles, soit pour le style, soit pour le fond des choses, et vous avez enflammé mon cœur. Je ne sais si vous connaissez la mauvaise comédie des Visionnaires, qui eut autrefois en France le plus grand succès. Il y a dans cette pièce une vieille folle qui est amoureuse d'*Alexandre*. Pour moi, je suis un vieux fou amoureux de *Catherine*, qui me paraît autant au-dessus d'*Alexandre* que le fondateur est au-dessus du destructeur.

Voici un sermon dont il me paraît qu'elle est la sainte. Le prédicateur propose hardiment pour modèle, à une petite nation, l'exemple du plus vaste empire du monde. On rend de justes hommages à la législatrice du Nord dans mon voisinage, tandis qu'en France on fait encore le panégyrique de St *François* fondateur des cordeliers, de St *Dominique* à qui nous devons les jacobins, de S^t. *Norberg* qui nous a donné les prémontrés. Nous leur avons

1768. assurément beaucoup d'obligation, et je trouve fort bon qu'ils aient des autels, quoique nous prétendions n'être point idolâtres. Je révère fort Ste *Thérèse* et Ste *Ursule*, mais j'aime mieux Ste *Catherine*.

Je suis bien étonné que *Diderot*, en faveur de qui cette Ste *Catherine* a fait des miracles, ne lui ait pas chanté quelques antiennes. Il craint apparemment certains hérétiques qui sont en France, et qui sont très-mal instruits. Ce serait, ce me semble, une œuvre pie assez nécessaire que de convertir ces hérétiques-là. J'espère bien qu'ils ouvriront les yeux à la lumière, et qu'ils seront tous de ma religion.

Vous êtes à la tête, Monsieur, du plus beau comité que je connaisse. Il vaut mieux rédiger les lois de la Russie, que d'aller consulter les lois de la Chine, et je vous aime mieux législateur qu'ambassadeur.

Je fais partir, dans quelques jours, un gros ballot que sa Majesté impériale a daigné me demander pour sa bibliothéque. Il n'arrivera pas sitôt; il y a environ un quart du globe entre vous et moi, et c'est de quoi je suis bien fâché.

Je me mets aux pieds de madame la comtesse. Ma nièce est enchantée de votre souvenir; elle partage mes sentimens.

LETTRE CIX. 1768.

A M. MAIGROT.

A Ferney, 12 de février.

Je vous remercie, Monsieur, de toutes vos bontés. La lettre de *Louis XIV* m'était absolument nécessaire; elle fait voir, avec évidence, qu'il en voulait personnellement à l'archevêque de Cambrai. Je trouve que, dans cette affaire, ce monarque se conduisit plus en homme piqué qu'en roi; et que le cardinal de *Bouillon* concilia noblement son devoir d'ambassadeur avec celui d'un ami.

J'ai déjà donné la bataille de Steinkerque. J'ai dit simplement que la France regretta le prince de *Turenne* qui donnait l'espérance d'égaler un jour son grand-oncle.

J'ai retrouvé heureusement la lettre de *Louis XIV* au cardinal de *la Trimouille*, écrite en 1710, contre le cardinal de *Bouillon*. Il dit, dans cette lettre, qu'il est à craindre que ce doyen du sacré collége ne devienne un jour pape. Cette anecdote est curieuse, et mérite de passer à la postérité. Le temps est venu où la vérité doit paraître; et, quand on la dit

1768. sans blesser les bienséances, on ne doit déplaire à personne.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien présenter mon respect et mes remercîmens à monseigneur le duc de *Bouillon*. Je ne suis point étonné qu'un homme de votre mérite soit auprès de lui. On ne peut être plus reconnaissant que je le suis des lumières que vous m'avez communiquées.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens d'un cœur pénétré de vos bontés, Monsieur, votre &c.

LETTRE CX.

A M. LE COMTE DE LEVENHAUPT.

13 de février.

Je voudrais bien, Monsieur, que votre nouvelle fût vraie, et qu'on assemblât un concile en Espagne, surtout un concile de philosophes; ce serait une assemblée de pères de la rédemption des captifs : ils délivreraient les ames que les révérends pères dominicains retiennent prisonnières.

Les pas que l'on fait dans le Milanais, à Venise et à Naples, sont des pas de tortue. Les calculs des probabilités font croire qu'on

preſſera un jour la cadence. Je ne ſerai pas témoin de cette belle révolution ; mais je mourrai avec les trois vertus théologales qui ſont ma conſolation. La foi que j'ai à la raiſon humaine, laquelle commence à ſe développer dans le monde ; l'eſpérance que des miniſtres hardis et ſages détruiront enfin des uſages auſſi ridicules que dangereux ; et la charité qui me fait gémir ſur mon prochain, plaindre ſes chaînes et ſouhaiter ſa délivrance. 1768.

Ainſi, avec la foi, l'eſpérance et la charité, j'achève ma vie en bon chrétien. Je me flatte de deux choſes que l'on a crues long-temps impoſſibles, le ſilence des théologiens et la paix entre les princes. Je ne vois, de pluſieurs années, aucun ſujet de rupture entre les ſouverains : et les douze cents mille hommes armés, qui font la parade en Europe, pourront bien ne faire long-temps que la parade. Chaque nation réparera, petit à petit, ſes pertes comme elle pourra. Ce n'eſt peut-être pas trop vous faire ma cour que de vous prédire qu'il n'y aura point de guerre ; c'eſt dire à un bon danſeur qu'on ne donnera point de bal : mais vous êtes du petit nombre qui préfère l'intérêt public à ſon ambition. Les militaires, ou je me trompe fort, ſeront réduits à être philoſophes, juſqu'à ce qu'il arrive quelque grand événement dans l'Europe.

1768. Je ſuis très-ſenſible, monſieur le Comte, aux bontés que vous avez eues pour mon gendre adoptif M. *Dupuits*. Si vous avez quelques ordres à donner concernant monſieur votre fils, ne nous épargnez pas; tout ce qui habite Ferney vous eſt dévoué, ainſi que moi. Ni ma vieilleſſe ni mes maladies n'affaibliſſent les ſentimens d'attachement et de reſpect avec leſquels j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c.

LETTRE CXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de février.

Je vais bien vous ennuyer, mon cher ange; je vous envoie une profeſſion de foi que je fis l'autre jour à un de mes amis (*). Je vous donne pour pénitence de la lire; expiez par-là votre énorme péché d'avoir jugé téméraire-ment votre prochain. Vous ſentez bien que c'eſt abſolument *Saint-Hyacinthe*, et non pas moi, qui a dîné.

Je ſais qu'il y a des fanatiques et des furieux; je ſais que les gens qui penſent ſont con-

(*) Voyez la dernière lettre à M. *Damilaville*, du 8 de février.

damnés aux bêtes. L'Europe réclame, l'Europe crie; mais 1768.

La sageſſe n'eſt rien, la force a tout détruit.

Je ſuis trop vieux pour déménager; cependant, s'il faut aller mourir ailleurs, je prendrai ce parti; ma haine contre certains monſtres eſt trop forte.

J'ai ouï dire qu'on avait envoyé quelque choſe à M. *Suard*. Je ne lui ai certainement rien envoyé, et le grand point eſt qu'il rende juſtice à cette vérité. Il eſt très-certain qu'il n'y a perſonne dans Paris qui puiſſe dire que je lui aye fait tenir un plat de ce Dîner auquel je n'aſſiſtai jamais. Il y a d'autres gens qui envoient.

Pour l'Homme aux quarante écus, on voit aiſément que c'eſt l'ouvrage d'un calculateur: le miniſtère en doit être content. Je n'envoie jamais de brochures à Paris, mais je crois qu'on peut vous faire tenir celle-là ſans vous compromettre. Je la chercherai ſi vous en êtes curieux, et vous l'aurez, mon très-cher ange; vous n'avez qu'à ordonner.

1768. LETTRE CXII.

AU MEME.

19 de février.

MON cher ange, le dernier article de votre lettre du 12 de février redouble toutes mes afflictions. Ce qui peut me conſoler, c'eſt que madame d'*Argental* n'eſt pas entre les mains d'un charlatan; j'eſpère beaucoup d'un vrai médecin, et encore plus de la nature. Je vous demande en grâce, mon cher ange, de ne me pas laiſſer ignorer ſon état, et de vouloir bien quelquefois m'en faire écrire des nouvelles. Nous avons beaucoup de maladies dans nos cantons; j'en ai ma bonne part. La fin de la vie eſt triſte, le commencement doit être compté pour rien, et le milieu eſt preſque toujours un orage.

Sirven eſt revenu. Celui-là pourrait dire, plus qu'un autre, combien la vie eſt affreuſe. Sa famille mourra des coups de barre que *Calas* a reçus, et ſa femme en eſt déjà morte.

Vous avez reçu, ſans doute, la copie d'une lettre que j'ai écrite à propos de ce Dîner. Je ne ſuis pas encore bien sûr que le *Militaire*

philoſophe ſoit de *Saint-Hyacinthe*; mais les fureteurs de la littérature le croient, et cela ſuffit pour faire penſer qu'il n'était pas indigne de dîner avec le comte de *Boulainvilliers*. 1768.

Au reſte, je n'écris jamais à Paris que dans le goût de la lettre dont je vous ai envoyé copie. Voici une petite liſte de la dixième partie des ouvrages qui paraiſſent en Hollande et à Bâle coup ſur coup; vous ſentez combien il ſerait abſurde de les imputer à un ſeul homme. Il eſt impoſſible que j'y aye la moindre part, moi qui ne ſuis occupé que du Siècle de *Louis XIV*, dont je vous enverrai bientôt les deux premiers volumes.

Je vous prie, mon cher ange, de me mander ce que vous penſez, et ce que le public éclairé penſe des commentaires ſur *Racine*. On dit que *Fréron* y a beaucoup de part. Quel ſiècle que celui où un *Fréron* et un *Boiſgermain* oſent juger *Monime*, *Clytemneſtre*, *Phèdre*, *Roxane* et *Athalie*! Je ſerais bien fâché de mourir ſans m'être plaint vivement à vous de toutes ces abominations. Pleurer avec ce qu'on aime eſt la reſſource des opprimés.

Il y a bien des tripots. Celui de la ſorbonne, celui de la comédie, et celui que vous avez quitté, ſont les trois plus pitoyables. Je quitterai bientôt le grand tripot de ce monde, et je n'y regretterai guère que vous.

1768. Quand vous verrez votre ſucceſſeur, voulez-vous bien lui dire à quel point je l'eſtime et révère, en le ſuppoſant philoſophe ?

Mille tendres reſpects à vous, mon cher ange, et à la malade. *V.*

LETTRE CXIII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 24 de février.

Je n'ai jamais prétendu, Monſieur, qu'on dût jamais s'offenſer d'être comparé à *Jean-Baptiſte Colbert* (*). J'ai écrit ſeulement qu'un miniſtre de la guerre et de la paix n'avait pas plus de rapport à un contrôleur général qu'avec un archevêque de Paris. Je vous avoue même que je ne ſouhaiterais point du tout que M. le duc de *Choiſeul* eût le contrôle général : il fricaſſerait tout en deux ans : tout l'argent irait en gratifications, penſions, bienfaits, magnificences. Un contrôleur général doit avoir la main et le cœur un peu ferrés. M. le duc de *Choiſeul* a des vices tout contraires à cette vertu néceſſaire. Il ne ſe corrigerait

(*) M. de *Voltaire* avait déſapprouvé que, dans des vers adreſſés à M. le duc de *Choiſeul*, M. le comte de *la Touraille* l'eût comparé à *Colbert*.

jamais de ſon humeur généreuſe et bienfeſante. Quand milord *Bolingbroke* fut fait ſecrétaire d'Etat, les filles de Londres, qui feſaient alors la bonne compagnie, ſe diſaient l'une à l'autre : *Betti, Bolingbroke eſt miniſtre ! Huit mille guinées de rente ; tout pour nous.* 1768.

A propos de générosité, je prends la liberté de demander à monſeigneur le prince de *Condé* le congé d'un ſoldat de ſa légion. J'ai fait un peu les honneurs de ma chaumière à cette légion romaine. J'en rappellerais le ſouvenir à M. le comte de *Maillé* s'il était à Paris. J'explique toutes mes raiſons à ſon Alteſſe ſéréniſſime ; mais ces raiſons ſeront bien moins fortes qu'un mot de votre bouche ; et je vous ſupplie d'avoir la bonté de dire ce mot à un prince qui ne ſe fait pas prier quand il s'agit de faire des heureux.

Agréez, Monſieur, les reſpectueux ſentimens du vieux malade de Ferney. *V.*

1768.

LETTRE CXIV.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

A Ferney, 26 de février.

MON cher et illuſtre confrère, vous ne voulez donc pas placer le maréchal de *la Meilleraie* parmi les ſurintendans. Il le fut pourtant en 1648; c'eſt un fait avéré.

Je vous avais propoſé auſſi de mettre *Abel Sirvien* à ſa place, avec *Nicolas Fouquet*, puiſqu'ils furent tous deux toujours ſurintendans conjointement.

Mais j'ai de plus grandes plaintes à vous faire. Comment avez-vous pu, dans votre nouvelle édition, démentir la bonté de votre caractère et la douceur de vos mœurs, dans l'article *Servet*? Il ſemble que vous vouliez un peu juſtifier *Calvin* et tous les perſécuteurs. Vous flétriſſez l'indulgence, la tolérance, du nom *tolérantiſme*, comme ſi c'était une héréſie, comme ſi vous parliez de l'arianiſme et du janſéniſme. Vous n'ignorez pas que le meurtre de *Servet* eſt une violation criminelle du droit des gens, un véritable aſſaſſinat commis en cérémonie, et qui devait attirer ſur les aſſaſſins le châtiment le plus terrible? J'oſe croire que,

si le mot d'arien n'avait pas retenu *Charles-quint*, ou plutôt, s'il n'était pas tombé dès- 1768.
lors dans le triste état qu'il alla bientôt cacher dans la solitude de Saint-Just, il aurait puni sévèrement cet outrage fait dans Genève, ville impériale, à la nation espagnole. C'était un attentat inoui d'arrêter, sans aucun prétexte, un sujet de *Charles-quint*, qui voyageait sur la foi publique, muni de bons passeports. *Servet* ne voulait coucher qu'une nuit à Genève, pour aller en Allemagne : *Calvin*, qui le sut, le fit saisir comme il partait de l'hôtellerie de la Rose. On lui vola quatre-vingt-dix-sept doublons d'or, une chaîne d'or et six bagues.

Vous savez quelle mort suivit ce brigandage. *Calvin*, qui aurait été lui-même brûlé en France, s'il avait été pris, força le misérable conseil de Genève à faire brûler *Servet*, à petit feu, avec des fagots verts, et il jouit de ce spectacle. Il n'y eut point, dans votre Saint-Barthelemi, d'assassinat plus cruellement exécuté.

Vous m'avouerez que la douceur chrétienne, nommée par vous tolérantisme, eût mieux valu que cette sainte abomination. J'ose vous dire qu'en France, si les *Guises* avaient été plus tolérans, votre conseiller *Anne Dubourg*, neveu du chancelier, et tant d'autres, n'auraient pas péri par le même supplice que *Servet*. Croyez-

1768. moi, mon cher et illuſtre confrère, la tolérance prêche mieux que les bourreaux.

Vous citez l'exemple de *Socrate*; vous paraiſſez regarder ſa mort comme une preuve de l'intolérance des Athéniens. On dirait, à vous entendre, que les lois d'Athènes mettaient à mort tous ceux qui s'étaient moqués du hibou de *Minerve*. Vous êtes trop ſavant dans l'antiquité pour ne pas convenir que la mort de *Socrate* fut l'effet d'une cabale criminelle et d'un fanatiſme paſſager, à peu-près comme l'aſſaſſinat juridique commis à Toulouſe contre *Calas*.

Songez, je vous en ſupplie, que les Athéniens punirent la cabale qui avait fait empoiſonner *Socrate*, qu'ils condamnèrent à mort les principaux juges, qu'ils érigèrent à *Socrate* non-ſeulement une ſtatue, mais un temple; en un mot, jamais les Athéniens ne montrèrent un plus grand reſpect pour la philoſophie, et une horreur plus violente pour les perſécuteurs.

Les Romains, dont vous tenez vos lois, ont été tolérans depuis *Romulus* juſqu'au châtiment du centurion *Marcel* qui, l'an 298, briſa ſa baguette de commandement à la tête des troupes, et déclara qu'il ne fallait plus ſervir les empereurs, parce qu'ils n'étaient pas chrétiens. Avant *Marcel*, il y eut quelques chrétiens

perſécutés;

persécutés; mais, comme dit *Origène*, de loin à loin, et en très-petit nombre. (*Origène*, livre III.) Il serait très-aisé de prouver qu'ils ne furent punis que comme factieux, puisqu'*Origène* et le fougueux *Tertullien* moururent dans leur lit, et qu'aucun prêtre, soi-disant évêque de Rome, ne fut exécuté, non pas même St *Pierre*, dont le prétendu séjour à Rome est une fable absurde. 1768.

Non, vous ne trouverez, pendant plus de huit cents ans, aucun homme persécuté à Rome pour ses opinions. Comment pouvez-vous dire que, s'il n'y avait pas de persécution alors, c'était parce que tout le monde était d'accord sur le culte des dieux? Quoi! les stoïciens et les épicuriens ne rejetaient pas hautement toute la théologie grecque et romaine! quoi! ces sectes nombreuses ne s'en moquaient-elles pas ouvertement? *Cicéron* lui-même n'en a-t-il pas parlé avec le dernier mépris? *Lucrèce* n'a-t-il pas chassé la superstition de toutes les honnêtes maisons? ne l'a-t-il pas renvoyée à la canaille, aux femmelettes et aux hommes faibles qui sont au-dessous des femmelettes?

Quel censeur, quel tribun, quel préteur, quel centumvir, ont jamais fait un procès à *Lucrèce*?

La tolérance a toujours été la loi fondamentale de la république romaine, loi non

1768. gravée sur les douze tables, mais empreinte dans toutes les têtes et dans tous les cœurs. Cela est vrai, comme il est vrai qu'*Henri IV* a été assassiné par la seule intolérance.

Vous citez *Dion Cassius*, vil grec, vil écrivain, vil flatteur, vil ennemi de *Cicéron*, qui, seul de tous les historiens, dit que *Mécène*, qu'il n'a jamais vu, conseilla à *Auguste* de ne point admettre de *religions nouvelles*. Les malheureuses équivoques qui embarrassent tous les langages, et qui ont causé parmi nous tant de disputes fatales, ont produit une grande méprise sur ce passage de *Dion Cassius*. *Ta iera* ne signifie point ici ce que nous entendons, par religion, un système dogmatique ennemi des autres systêmes; *ta iera* veut dire *sacrifice*, *cérémonie sacrée*. Il y en avait assez à Rome : il ne s'agissait, du temps d'*Auguste*, que d'admettre, par une sanction publique du sénat, les mystères de *Cérès Eleusine*, ceux de la déesse de Syrie, et ceux d'*Isis*.

Vous connaissez l'ancienne loi des douze tables, qui ne fut jamais abolie : *Deos exteros, nisi publicè adscitos, ne colunto;* point de culte étranger s'il n'est admis par la loi. Ces cultes étrangers n'ont donc jamais été autorisés, mais ils ont été tolérés dans l'Empire. *Isis* même, quoique la déesse d'un peuple vaincu et méprisé, eut un temple dans les faubourgs de Rome, du temps d'*Auguste*.

Les Juifs, ces méprisables Juifs, les plus fanatiques des hommes, avaient à Rome une synagogue. Où pourrez-vous jamais trouver une plus grande différence de culte et une plus grande tolérance ? 1768.

Ah, mon cher confrère, quel temps prenez-vous pour vouloir flétrir une vertu si nécessaire au genre-humain ! C'est le temps même où la tolérance universelle commence à s'établir dans une grande partie de l'Europe ; c'est lorsque la tolérance étanche, dans l'Allemagne, depuis la paix de Vestphalie, le sang que le monstre de l'intolérantisme avait fait couler pendant deux siècles ; c'est lorsque l'impératrice de Russie assemble dans la grande salle de son palais jusqu'à des musulmans, des adorateurs du grand lama et des païens, pour former le code des lois qu'elle va donner à un empire plus vaste que l'Empire romain. C'est lorsque le roi de Pologne établit la liberté de conscience dans un pays deux fois aussi grand que la France.

Vous ne sauriez croire combien de gens de lettres m'ont témoigné de douleur, et se sont plaints à moi comme à votre ancien ami et à votre admirateur très-zélé. Je suis affligé comme eux de ce fatal article ; il fera un mal que vous n'avez pas voulu. Vous mettez des armes entre les mains des furieux. Est-il possible

1768. que ces armes soient aiguisées par le plus doux et le plus aimable des hommes? Je ne vous en aime pas moins; mais ma douleur est égale aux sentimens que je conserverai pour vous jusqu'à la mort.

Je n'écris point à madame *du Deffant*; que lui manderais-je du désert où j'achève mes jours? je ne pourrais que lui dire que je l'aime de tout mon cœur, ou que de tout mon cœur je l'aime; car il n'y a plus moyen de lui dire: Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour, ou d'amour me font mourir vos beaux yeux, belle Marquise.

Jouissez tous deux de la vie comme vous pourrez, je la supporte assez doucement.

LETTRE CXV.

A M. DORAT.

A Ferney, le premier de mars.

J'AI toujours sur le cœur, Monsieur, la calomnie qui m'impute mille ouvrages que je ne connais pas, et la mauvaise foi qui se sert de mon nom pour faire courir des épigrammes que je n'ai ni faites ni pu faire. Cette mauvaise foi m'a été extrêmement sensible.

J'appris, il y a quelques mois, qu'on prétendait que j'avais récité une épigramme, ou plutôt des vers contre vous, qui me paraissent très-injustes, quoiqu'assez bien faits. Cette imposture fut confondue, mais je fus très-affligé. J'en écrivis à madame *Necker* qu'on me dit être votre amie : je vous en écris aujourd'hui à vous-même, Monsieur. Quoique j'aye eu quelques légers sujets de me plaindre de vous, je l'ai entièrement oublié ; et les excuses que vous avez bien voulu me faire, m'ont infiniment plus touché que le petit tort dont j'avais sujet de me plaindre ne m'avait été sensible. Il m'était impossible, après cela, de rien faire qui pût vous déplaire. J'étais d'ailleurs malade et mourant quand cette épigramme parut. Songez au temps où elle fut faite ; pouvais-je alors deviner que vous eussiez une maîtresse à l'opéra ? était-ce à moi de la faire parler ? Je n'ai jamais vu les vers que vous aviez composés pour elle ; en un mot, Monsieur, je suis trop vrai, et j'ai trop de franchise pour n'être pas cru, quand j'ai juré à madame *Necker*, sur mon honneur, que je n'avais nulle part à cette tracasserie. 1768.

C'est à vous à savoir quels sont vos ennemis. Pour moi, je ne le suis pas : j'ai été très-affligé de cette imposture. J'ai des preuves en main qui me justifieraient pleinement ; mais je ne

veux ni compromettre ni accuſer perſonne.
1768. Je me borne à mon devoir ; c'eſt celui de repouſſer la calomnie.

Voilà, Monſieur, ce que la vérité m'oblige à vous écrire ; et cette même vérité doit en être crue quand je vous aſſure de toute l'eſtime et de tous les ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXVI.

A M. LE RICHE.

Premier de mars.

APRÈS la malheureuſe aventure, mon cher Monſieur, de deux paquets contenant, dit-on, des livres de Genève, il n'eſt rien que l'inſolente inquiſition de certaines gens ne ſe ſoit permis contre les lois du royaume. Je ſais très-certainement que mes paquets ne ſont point ouverts aux autres bureaux des poſtes ; et M. *Janel*, maître abſolu dans ce département, a pour moi des attentions dont je ne puis trop me louer. J'ignore abſolument ce que les deux paquets adreſſés à monſieur l'intendant et à M. *Ethis*, impudemment ſaiſis à Saint-Claude, pouvaient contenir. J'ignore qui les portait et

qui les envoyait. Je n'ai nul commerce avec Genève, et il y a près de six mois que je suis à peine sorti de mon lit. Tout ce que je sais, c'est que cette affaire a eu des suites infiniment désagréables, et que ceux qui ont abusé ainsi du nom de monsieur l'intendant, ont commis une imprudence très-dangereuse. 1768.

Le premier président du parlement de Douai a servi *Fantet* comme s'il avait été son avocat; il lui était recommandé par un ami intime.

Vous avez lu, sans doute, le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire*: voici un petit imprimé qu'on m'envoie de Lyon à ce sujet.

Il se fait une très-grande révolution dans les esprits, en Italie et en Espagne. Le Nord entier secoue les chaînes du fanatisme, mais l'ombre du chevalier de *la Barre* crie en vain vengeance contre ses assassins.

Je vous embrasse, &c.

1768.

LETTRE CXVII.

FOLIE A M. LE DUC DE CHOISEUL.

16 de mars.

J'AI reçu, avec satisfaction, la lettre de bonne année que vous avez pris la peine de m'écrire, en date du 4 de janvier. Je continuerai toujours à vous donner des marques de mes bontés; et, quoique vous radotiez quelquefois, j'aurai de la considération pour votre vieillesse, attendu que je connais votre sincère attachement pour ma personne, et les idées que vous avez de mon caractère. J'ai souvent fait des grâces à des génevois, quand vous m'en avez prié, quoiqu'ils ne les méritent guère. Ils m'ont excédé pendant deux ans pour leurs sottes querelles; et, quand ils ont obtenu un jugement définitif, ils ne s'y sont point tenus : c'était bien la peine que je leur fisse l'honneur de leur envoyer un ambassadeur du roi.

Je sais que vous avez très-bien traité les troupes que j'ai fait séjourner neuf mois dans vos quartiers; que vous avez fourni le prêt à la légion de *Condé*; que vous avez eu dans votre chaumière, pendant deux mois, M. de *Chabrillant* et tous les officiers du régiment

de

de *Conti*; et, ſi M. de *Chabrillant*, chargé des plus importantes affaires, a oublié de marquer ſa ſatisfaction à madame *Denis* qui lui a fait, de ſon mieux, les honneurs de votre grange, je prends ſur moi de vous ſavoir gré de votre attention pour les officiers, et des couvertures que vous avez fait donner aux ſoldats dans votre hameau. 1768.

Je n'ignore pas que le grand chemin, ordonné par moi pour aller de l'inconnu Mérin à l'inconnu Verſoy dans l'inconnu pays de Gex, vous a coupé quatre belles prairies et des terres que vous enſemencez au ſemoir : cela aurait ruiné l'Homme aux quarante écus de fond en comble, mais je vous conſeille d'en rire.

Tout décrépit que vous êtes, on ne dira pas que vous êtes vieux comme un chemin ; car vous avez, ne vous en déplaiſe, ſoixante et quatorze ans paſſés, et mon chemin de Verſoy n'a qu'un an tout au plus.

Je ſais que vous avez pleuré comme un benêt, de ce que j'ai opiné dans le conſeil contre la requête des *Sirven* ; vous êtes trop ſenſible, pour un vieillard goguenard tel que vous êtes. Ne voyez-vous pas que toutes les formes s'oppoſaient à l'admiſſion de la requête de *Sirven*, et que, dans les circonſtances où je ſuis, il y a des uſages conſacrés que je ne dois jamais heurter de front?

1768. Consolez-vous. Je fais que *Sirven* est dans votre maison avec sa famille ; elle est bien infortunée et bien innocente. J'en aurai soin ; je leur donnerai, dans Versoy, un petit emploi qui, avec ce que vous leur fourniſſez, les fera vivre doucement. Je fais le bien que je peux, mais il m'est impossible de tout faire.

On m'a dit que *la Harpe* s'était pressé d'apporter à Paris votre second chant de la Guerre de Genève, qui n'était pas achevé ; il faut que vous le raccommodiez.

Est-il vrai qu'il y en a cinq chants ?

Envoyez-les-moi, *questa coglionerie mi traſtullano un poco* ; elles me délassent de mille requêtes inconsidérées, et de mille propositions ridicules que je reçois tous les jours.

Je veux que vous me donniez la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV* ; c'était un beau siècle, celui-là, pour les gens de votre métier. Je suis fâché d'avoir oublié de recommander à *Taulès* de vous fournir des anecdotes, votre ouvrage en vaudrait mieux. C'est un monument que vous érigez en l'honneur de votre patrie ; je pourrai le présenter au roi dans l'occasion.

Portez-vous bien ; et, si vous avez quelques petits calculs dans la vessie et dans l'urètre, prenez du remède espagnol, je m'en trouve bien. L'Espagne doit contribuer à ma guérison,

puiſque j'ai contribué à ſa grandeur et à celle de la France par mon pacte de famille. 1768.

Bonſoir, ma chère marmotte; je crois que je deviens auſſi bavard que vous.

Signé, le duc de CHOISEUL.

LETTRE CXVIII.

A M. DE TAULÈS.

21 de mars.

J'AI déjà eu, Monſieur, l'honneur de vous répondre ſur l'accord honnête de deux puiſſans monarques, pour partager enſemble les biens d'un pupille. Je vous ai dit même, il y a long-temps, que j'avais déjà fait uſage de cette anecdote. Je ne vous ai pas laiſſé ignorer que, dans la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV* (commencée il y a plus d'un an, et retardée par les amours du chauve *Gabriel Cramer*), il eſt marqué expreſſément que ce fait eſt tiré du dépôt improprement nommé des affaires étrangères. Les Anglais diſent archives; ils ſe ſervent toujours du mot propre: ce n'eſt pas ainſi qu'en uſent les Velches. Je vous répéterai encore ce que j'ai mandé à M. le duc de

1768. *Choiſeul;* c'eſt que la vérité eſt la fille du temps, et que ſon père doit la laiſſer aller à la fin dans le monde.

Comme il y a aſſez long-temps que je ne lui ai écrit, et que ma requête, en faveur de la vérité, était jointe à d'autres requêtes touchant les grands chemins de Verſoy, il n'eſt pas étonnant qu'il ait oublié les grands chemins et les anecdotes.

A l'égard du cardinal de *Richelieu*, je vous jure que je n'ai pas plus de tendreſſe que vous pour ce roi miniſtre. Je crois qu'il a été plus heureux que ſage, et auſſi violent qu'heureux. Son grand bonheur a été d'être prêtre. On lui conſeilla de ſe faire prêtre lorſqu'il feſait ſes exercices à l'académie, et que ſon humeur altière lui feſait donner ſouvent ſur les oreilles. J'ajoute que, s'il a été heureux par les événemens, il eſt impoſſible qu'il l'ait été dans ſon cœur. Les chagrins, les inquiétudes, les repentirs, les craintes aigrirent ſon ſang et pourrirent ſon cu. Il ſentait qu'il était haï du public autant que des deux reines, en chaſſant l'une et voulant coucher avec l'autre, dans le temps qu'il était loué par des lâches, par des *Boiſrobert*, des *Scudéri*, et même par *Corneille*. Ce qui fit ſa grandeur abrégea ſes jours. Je vous donne ma parole d'honneur que, ſi j'avais vécu ſous lui, j'aurais abandonné la France au plus vîte.

A l'égard de ſon *Teſtament*, s'il en eſt l'auteur, il a fait là un ouvrage bien impertinent et bien abſurde ; un *Teſtament* qui ne vaut pas mieux que celui du maréchal de *Belliſle*. 1768.

Si, parmi les raiſons qui m'ont toujours convaincu que ce *Teſtament* était d'un fauſſaire, l'article du comptant ſecret n'eſt pas une raiſon valable, ce n'eſt, à mon avis, qu'un canon qui crève dans le temps que tous les autres tirent à boulets rouges, et, pour un canon de moins, on ne laiſſe pas de battre en brèche.

Demandez à M. le duc de *Choiſeul*, ſuppoſé (ce qu'à Dieu ne plaiſe) qu'il tombât malade, et qu'il laiſsât au roi des mémoires ſur les affaires préſentes, s'il lui recommanderait la chaſteté ? s'il lui parlerait beaucoup des droits de la Sainte-Chapelle de Paris ? s'il lui propoſerait de lever deux cents mille hommes quand on en veut avoir cent mille ? et s'il ferait un grand chapitre ſur les qualités requiſes dans un conſeiller d'Etat ? &c.

Certainement, au lieu d'écrire de telles bêtiſes dignes de l'amour propre abſurde du petit abbé de *Bourzeys*, conſeiller d'Etat *ad honores*, M. le duc de *Choiſeul* parlerait au roi du pacte de famille qui lui fera honneur dans la poſtérité ; il pèſerait le pour et le contre de l'union avec la maiſon d'Autriche ; il examinerait ce qu'on peut craindre des puiſſances du

1768. Nord, et surtout comment on s'y peut prendre pour tenir tête sur mer aux forces navales de l'Angleterre. Il ne s'égarerait pas en lieux communs, vagues et pédantesques : il n'intitulerait pas ce mémoire du nom ridicule de *Testament politique ;* il ne le signerait pas d'une manière dont il n'a jamais signé. Il est plaisant qu'on ait fait dire au cardinal de *Richelieu*, dans ce ridicule *Testament*, tout le contraire de ce qu'il devait dire, et rien de ce qui était de la plus grande importance ; rien du comte de *Soissons*, rien du duc de *Veymar*, rien des moyens dont on pouvait soutenir la guerre dans laquelle on était embarqué, rien des huguenots qui lui avaient fait la guerre, et qui menaçaient encore de la faire, rien de l'éducation du dauphin, &c. &c. &c.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter tous les péchés d'omission et de commission qui sont dans ce détestable ouvrage. Les hommes sont, depuis très-long-temps, la dupe des charlatans en tout genre.

Je ne suis point du tout surpris, Monsieur, que l'abbé de *Bourzeys* se soit servi de quelques expressions du cardinal. *Corneille* lui-même en a pris quelques-unes. J'ai vu cent petits maîtres prendre les airs du maréchal de *Richelieu*, et je vous réponds qu'il y avait cent pédans qui imitaient le style du cardinal.

Si le cardinal a souvent dit fort trivialement, *qu'il faut tout faire par raison*, malgré le sentiment du père *Canaye*, il est tout naturel que l'abbé de *Bourzeys* ait copié cette pauvreté de son maître. 1768.

Au reste, Monsieur, je hais tant la tyrannie du cardinal de *Richelieu*, que je souhaiterais que le *Testament* fût de lui, afin de le rendre ridicule à la dernière postérité. Si jamais vous trouvez des preuves convaincantes qu'il ait fait cette impertinente pièce, nous aurons le plaisir, vous et moi, de juger qu'il fallait plutôt le mettre aux petites maisons que sur le trône de France, où il a été réellement assis pendant quelques années. Je vous garderai le secret, et vous me le garderez. Je vous demande en grâce de faire mes tendres complimens au philosophe orateur et poëte M. *Thomas*, dont je fais plus de cas que de *Thomas* d'Aquin.

Je vous renouvelle mes remercîmens et les assurances de mon attachement inviolable.

Laissons là le cardinal de *Richelieu* tant loué par notre académie, et aimons *Henri IV*, votre compatriote et mon héros.

1768.

LETTRE CXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de mars.

QUAND j'ai un objet, Madame, quand on me donne un thême, comme, par exemple, de ſavoir ſi l'ame des puces eſt immortelle, ſi le mouvement eſt eſſentiel à la matière, ſi les opéra comiques ſont préférables à Cinna et à Phèdre, ou pourquoi madame *Denis* eſt à Paris, et moi entre les Alpes et le mont Jura, alors j'écris régulièrement, et ma plume va comme une folle.

L'amitié dont vous m'honorez me ſera bien chère juſqu'à mon dernier ſouffle, et je vais vous ouvrir mon cœur.

J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiſte de l'Europe, et je me ſuis laſſé de cette profeſſion. J'ai reçu chez moi trois ou quatre cents anglais qui ſont tous ſi amoureux de leur patrie, que preſque pas un ne s'eſt ſouvenu de moi après ſon départ, excepté un prêtre écoſſais nommé *Brown*, ennemi de M. *Hume*, qui a écrit contre

moi, et qui m'a reproché d'aller à confesse, ce qui est assurément bien dur. 1768.

J'ai eu chez moi des colonels français, avec tous leurs officiers, pendant plus d'un mois; ils servent si bien le roi, qu'ils n'ont seulement pas eu le temps d'écrire ni à madame *Denis* ni à moi.

J'ai bâti un château, comme *Béchamel*; et une église, comme *le Franc de Pompignan*. J'ai dépensé cinq cents mille francs à ces œuvres profanes et pies; enfin, d'illustres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces magnificences ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres pour me rendre sage. Je me suis trouvé, tout d'un coup, presque réduit à la philosophie. J'ai envoyé madame *Denis* solliciter les généreux Français, et je me suis chargé des généreux Allemands.

Mon âge de soixante et quatorze ans, et des maladies continuelles, me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à madame *Denis* qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne; il lui fallait des fêtes continuelles pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts qui, de l'aveu des Russes, sont pires que la Sibérie pendant cinq mois de l'année. On voit de sa fenêtre trente lieues de pays, mais ce sont

1768. trente lieues de montagnes, de neiges et de précipices; c'eſt Naples en été, et la Laponie en hiver.

Madame *Denis* avait beſoin de Paris; la petite *Corneille* en avait encore plus beſoin; elle ne l'a vu que dans un temps où ni ſon âge ni ſa ſituation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me ſéparer d'elles, et pour leur procurer des plaiſirs dont le premier eſt celui qu'elles ont eu de vous rendre leurs devoirs. Voilà, Madame, l'exacte vérité ſur laquelle on a bâti bien des fables, ſelon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays.

J'ai reçu d'Hollande une Princeſſe de Babylone; j'aime mieux les Quarante écus que je ne vous envoie point, parce que vous n'êtes pas arithméticienne, et que vous ne vous ſouciez guère de ſavoir ſi la France eſt riche ou pauvre. La Princeſſe part ſous l'enveloppe de madame la ducheſſe de *Choiſeul*; ſi elle vous amuſe, je ferai plus de cas de l'Euphrate que de la Seine.

J'ai reçu une petite lettre de madame de *Choiſeul*; elle me paraît digne de vous aimer. Je ſuis fâché contre M. le préſident *Hénault*; mais j'ai cent fois plus d'eſtime et d'amitié pour lui que je n'ai de colère.

Adieu, Madame; tolérez la vie: je la tolère

bien. Il ne vous manque que des yeux, et tout me manque ; mais assurément les sentimens que je vous dois et que je vous ai voués, ne me manquent pas. 1768.

LETTRE CXX.

A M. DE LALEU, *notaire à Paris.*

30 de mars.

Le séjour, Monsieur, que madame *Denis* doit faire à Paris, exige que je profite de vos bontés pour faire quelques arrangemens nécessaires.

Vous savez que ni M. de *Richelieu*, ni les héritiers de la maison de *Guise*, ni M. de *Lezeau*, ne m'ont payé depuis long-temps.

Cela fait un vide de 8800 livres de rente. Le reste de mes revenus, que M. *le Sueur* doit toucher, se monte à 45, 200 livres, sur lesquelles je paye 400 livres au sieur *le Sueur*, 1800 livres à M. l'abbé *Mignot*, et 1800 livres à M. d'*Ornoi*, à compter de ce jour, au lieu de 1200 livres qu'il touchait ; c'est donc 3400 livres à soustraire de 45, 200 livres, reste net 41, 800 livres.

Sur ces 41, 800 livres, j'en prenais 36, 000 livres pour faire aller la maison de Ferney.

1768. Vous avez eu la bonté de faire payer encore plusieurs petites sommes pour moi à Paris, dont le montant ne m'est pas présent à l'esprit; il sera aisé de faire ce compte.

M. de *la Borde* a la générosité de m'avancer tous les mois mille écus pour les dépenses courantes, que vous voulez bien lui rembourser, quand le sieur *le Sueur* a reçu mes semestres. Je serai obligé de prendre ces trois mille livres encore quelques mois à Genève, chez le correspondant de M. de *la Borde*, pour m'aider à payer environ 20, 000 livres de dettes criardes.

Sur les 41, 800 livres de rentes qui me restent entre vos mains, il se peut qu'il me soit dû encore quelque chose. En ce cas, je vous supplie de donner à madame *Denis* ce surplus, et de vouloir bien me faire savoir à quoi il se monte.

Outre ce surplus, on a transigé avec M. de *Lezeau*, à condition qu'il payerait 9000 livres au mois d'avril où nous entrons. Je compte encore que M. le maréchal de *Richelieu* lui donnera un à-compte.

Tout cela lui peut composer cette année une somme de 20, 000 livres; après quoi, lorsque les affaires seront en règle, je m'arrangerai de façon avec vous qu'elle touchera chez vous 20, 000 livres de pension chaque année. Je me

flatte que vous approuverez mes dispositions, et que vous m'aiderez à m'acquitter des charges que les devoirs du sang et de l'amitié m'imposent. 1768.

Je vous souhaite une bonne santé. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXXI.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Premier d'avril.

MON PROTECTEUR,

CECI s'adresse au ministre de paix. Vous avez la bonté de m'accorder quelques éclaircissemens sur le Siècle de *Louis XIV*. Tout ce qui regarde la cruelle guerre est imprimé. Je n'ai plus qu'un seul petit objet de curiosité sur une tracasserie ecclésiastique en cour de Rome. Mon protecteur connaît ce pays-là.

Il y avait, en 1699, un *birbone*, un *furfante*, un *malandrino* nommé *Giori*, espion de son métier, prenant de l'argent à toute main, et en donnant partie *ad alcuni ragazzi : quello buggerone* trahissait le cardinal de *Bouillon* en recevant ses présens : il fut la cause de tous les

1768. malheurs de ce cardinal. Il doit y avoir deux ou trois lettres de ce maraud, écrites en février et mars 1699, à M. de *Torcy*. Si vous vouliez, Monseigneur, en gratifier ma curiosité, je vous serais fort obligé.

Y aurait-il encore de l'indiscrétion à vous demander la relation de la colique néphrétique de cet ivrogne de *Pierre III*, adorateur du roi de Prusse, écrite par M. de *Ruhlières*, secrétaire du baron de *Breteuil*? Cette relation est entre les mains de plusieurs personnes, et n'est plus un secret. Tout ce que je sais, aussi certainement qu'on peut savoir quelque chose, c'est-à-dire, en doutant, c'est que *Pierre III* n'aurait point eu la colique s'il n'avait dit un jour à un *Orlof*, en voyant faire l'exercice aux gardes préobazinski: *Voilà une belle troupe; mais je ferais fuir tous ces gens-là comme des gredins, si j'étais à la tête de cinquante prussiens.*

Je vous jure, mon protecteur, que ma *Catherine* ne m'a pas dit un mot de cette colique, quoiqu'elle ait eu la bonté de me mander tout le bien qu'elle fait dans ses vastes États. Je ne lui ai point écrit :

Ninus en vous chassant de son lit et du trône,
En vous perdant, Madame, eût perdu Babylone.
Pour le bien des mortels vous prévintes ses coups;
Babylone et la terre avaient besoin de vous :

Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arides déserts par vous rendus fertiles, 1768.
Les sauvages humains soumis au frein des lois,
Les arts dans nos cités naissans à votre voix,
Ces hardis monumens, que l'univers admire,
Les acclamations de ce puissant empire,
Sont autant de témoins, dont le cri glorieux
A déposé pour vous au tribunal des dieux.

Elle n'a pas même fait jouer Sémiramis une seule fois à Moscou. Cependant je ne la crois pas si coupable qu'on le dit; mais si vous daignez m'envoyer la petite relation, je vous jure, foi de votre créature, de n'en jamais faire le moindre usage.

Je ne me suis pas encore fait chartreux, attendu que je suis trop bavard, mais je fais régulièrement mes pâques, et je mets au pied du crucifix toutes les calomnies fréroniques et pompignantes qui m'imputent toutes les gentillesses anti-dévotes que *Marc-Michel* imprime, depuis trois ou quatre ans, dans Amsterdam, contre les plus pures lumières de la théologie. Il y a deux ou trois coquins défroqués qui travaillent, sans relâche, à l'œuvre du démon.

Mais sérieusement, vous m'avouerez qu'il serait bien injuste d'imaginer qu'un radoteur de soixante et quatorze ans, occupé du Siècle

1768. de *Louis XIV*, de mauvaises tragédies, de mauvaises comédies, d'établir une fortune de quarante écus, de suivre dans ses voyages une princesse de Babylone, et de faire continuellement des expériences d'agriculture, eût le temps et la volonté de barboter dans la théologie.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.

Les envieux ont eu beau jeu. Une nièce qui va à Paris, quand un oncle est à la campagne, est une merveilleuse nouvelle : mais le fait est que nos affaires étant fort délabrées, par le manque de mémoire de plusieurs illustres débiteurs, grands seigneurs, tant français qu'allemands, je me suis mis dans la réforme ; je me suis lassé d'être l'aubergiste de l'Europe. Je donne vingt mille francs de pension à ma nièce votre très-humble servante. *Cornélie-chiffon*, nièce du grand *Corneille*, a eu en mariage environ quarante mille écus, grâces à vos bienfaits et à ceux de madame la duchesse de *Grammont*. J'ai partagé une partie de mon bien entre mes parens, et je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaiement et agréablement entre mes montagnes de neige, où je suis à peu-près sourd et aveugle.

Voilà un compte très-exact de ma conduite : ma reconnaissance le devait à mon bienfaiteur.

Le

Le bavard lui demande pardon de l'avoir tant ennuyé ; il bavardera vos bontés jusqu'au dernier moment de sa vie. 1768.

Il voudrait bien bâtir une jolie maison dans votre ville de Versoy, mais il sera mort avant que votre port soit fait.

La vieille marmotte des Alpes.

LETTRE CXXII.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 4 d'avril.

Le cher correspondant est supplié de vouloir bien faire mettre à la poste tous ces petits pistolets de poche. Il paraît, par tout ce qui nous revient, qu'on ne tire pas toujours sa poudre aux moineaux, et qu'on effraie quelquefois les vautours. Croyez-moi, servez la bonne cause, et DIEU vous bénira.

On vous envoie une Guerre. L'archevêque d'Auch ne sera pas content ; mais aussi il ne faut pas qu'un archevêque fasse d'un mandement un libelle diffamatoire.

L'histoire du bannissement des jésuites de la Chine est une plaisanterie infernale de ce Mathurin *Laurent*, réfugié à Amsterdam chez

1768. *Marc-Michel.* C'eſt un drôle qui a quelque eſprit, un peu d'érudition, et qui rencontre quelquefois. Il eſt auteur de la *Théologie portative* et du *Compère Matthieu.* J'avais peine à croire qu'il eût fait *le Catéchumène* (*). Cet ouvrage me paraiſſait au-deſſus de lui, cependant on aſſure qu'il en eſt l'auteur. Ce qu'il y a de triſte en France, c'eſt que des *Frérons* m'accuſent d'avoir part à ces infamies. Je ne connais ni *Laurent*, ni aucun de ſes aſſociés que *Marc-Michel* fait travailler à tant la feuille. Ils ont l'impudence de faire paſſer leurs ſcandaleuſes brochures ſous mon nom. J'ai vu *le Catéchumène* annoncé dans trois gazettes, comme étant une de mes productions *journalières.* On ajoute que *la reine en a demandé juſtice au roi*, et que *le roi m'a banni du royaume.*

On ſait aſſez combien tous ces bruits ſont faux; mais, à force d'être répétés, ils deviennent pernicieux. On ſe réſout aiſément à perſécuter en effet un homme qui l'eſt déjà par la voix publique. Je pourrai bien *mettre la plume à la main*, comme dit *Larcher*, pour confondre toutes ces calomnies. J'écrirai contre frère *Rigolet* et contre *le Catéchumène.* Je dédierai, s'il le faut, l'ouvrage au pape. Eſt-il poſſible qu'à mon âge de ſoixante et quatorze ans on puiſſe me ſoupçonner de faire des

(*) Roman philoſophique de M. de *Bertin.*

plaisanteries contre la religion dans laquelle je suis né ? 1768.

On ne veut pas que je meure en repos. J'espère cependant expirer tranquille, soit au pied des Alpes, soit au pied du Caucase.

Fortem et tenacem propositi virum.

Je vous embrasse tendrement.

LETTRE CXXIII.

A M. FISCHER,

INTENDANT DES POSTES DE BERNE.

A Ferney, 5 d'avril.

Je vois, Monsieur, par la lettre dont vous m'honorez, du 31 de mars, que je suis précisément comme le *Bickerstaff* de Londres, à qui le docteur *Swift* et le docteur *Arbutnot* prouvèrent qu'il était mort. Il eut beau déclarer dans les papiers publics qu'il n'en était rien, que c'était une calomnie de ses ennemis, et qu'il se portait à merveille, on lui démontra qu'il était absolument mort; que trois gazettes de toris, et trois autres gazettes de wigs l'avaient dit expressément; que, quand deux

1768. partis acharnés l'un contre l'autre affirmaient la même chose, il était clair qu'ils affirmaient la vérité ; qu'il y avait six témoins contre lui, et qu'il n'avait pour lui que son seul témoignage, lequel n'était d'aucun poids. Enfin le pauvre homme eut beau faire, il fut convaincu d'être mort ; on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer.

Si vous voulez m'enterrer, Monsieur, il ne tient qu'à vous, vous êtes bien le maître. J'ai soixante et quatorze ans, je suis fort maigre, je pèse fort peu, et il suffira de deux petits garçons pour me porter dans mon tombeau que j'ai fait bâtir dans le cimetière de mon église. Vous serez quitte encore de faire prier DIEU pour moi, attendu que dans votre communion on ne prie point pour les morts. Mais moi je prierai DIEU pour la conversion de votre correspondant qui veut que je sois en deux lieux à la fois ; ce qui n'est jamais arrivé qu'à St *François Xavier*, et ce qui paraît aujourd'hui moralement impossible à plusieurs honnêtes gens.

J'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre, Monsieur, votre &c.

LETTRE CXXIV. 1768.

A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

Ferney, 11 d'avril.

Il ne vous manque plus rien, Monsieur; vous avez pour vous le public, et il n'y a contre vous que

Ce lourd Fréron diffamé par la ville.
Comme un bâtard du bâtard de Zoïle.

Je ne suis point du tout étonné que cet imbécille marouſle, l'opprobre des supérieurs qui le tolèrent, n'ait pas senti l'intérêt prodigieux qui règne dans votre ouvrage.

Les Frérons sont-ils faits pour sentir la nature?

Vous avez très-bien fait d'ajouter à l'histoire du jeune *Fabre* tout ce qui peut la rendre plus touchante. Le fait n'est pas précisément comme on le débite. S'il était tel, on n'aurait pas défendu à ce jeune homme, en le tirant des galères, d'approcher de Nîmes de plus de dix lieues. Je suis très-instruit de toute cette affaire, puisqu'il y a long-temps que *Fabre* m'a fait prier d'écrire en sa faveur au commandant de

——— la province ; et j'ai pris cette liberté. Il vous
1768. devra beaucoup plus qu'à moi, puiſque vous avez intéreſſé pour lui toute la nation. (*)

Je ſuis charmé que vous ſoyez lié avec M. *Marmontel* ; il eſt mon ami depuis plus de vingt ans : c'eſt un des hommes qui méritent le plus l'eſtime du public et les aboiemens des *Fréron*.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, &c.

(*) Le jeune *Fabre* s'était ſubſtitué à ſon père condamné aux galères pour avoir reçu chez lui des prédicans. Cette victime de l'amour filial et de l'intolérance religieuſe ne ſortit des galères qu'au bout de ſept ans. C'eſt le ſujet de l'*Honnête criminel*, de M. de *Falbaire*. On peut voir les détails de cette aventure dans la préface de ce drame, édition de 1768.

LETTRE CXXV. 1768.

A M. L'EVEQUE D'ANNECY. (*)

A Ferney, 15 d'avril.

MONSIEUR,

J'AURAIS dû répondre sur le champ à la lettre (**) dont vous m'avez honoré, si mes maladies me l'avaient permis.

Cette lettre me cause beaucoup de satisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment

(*) L'abbé *Biord*, ci-devant prêtre habitué ou vicaire d'une paroisse de Paris. Ses démêlés avec le parlement, l'obligèrent à quitter cette ville. Voyez la lettre à monsieur d'*Argental* du 27 de juillet.

(**) *Lettre de l'évêque d'Annecy.*

Annecy, le 11 d'avril.

MONSIEUR,

On dit que vous avez fait vos pâques : bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées, parce qu'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de plus sacré. Pour moi, Monsieur, qui pense plus charitablement, je ne saurais me persuader que M. de *Voltaire*, ce grand homme de notre siècle, qui s'est toujours annoncé comme élevé, par les efforts d'une raison épurée et par les

1768. pouvez-vous me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne

principes d'une philosophie sublime, au-dessus des respects humains, des préjugés et des faiblesses de l'humanité, eût été capable de trahir et de dissimuler ses sentimens par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir toute sa gloire, et pour l'avilir aux yeux de toutes les personnes qui pensent. J'ai dû croire que la sincérité avait toujours fait le caractère de vos démarches. Vous vous êtes confessé, vous avez même communié; vous l'avez donc fait de bonne foi, vous l'avez fait en vrai chrétien; vous l'avez fait, persuadé de ce que la foi nous dicte par rapport au sacrement que vous avez reçu. Les incrédules ne pourront donc plus se glorifier de vous voir marcher à leur tête, portant l'étendard de l'incrédulité; le public ne sera plus autorisé à vous regarder comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'Eglise catholique et de ses ministres. S'il ne peut, malgré les protestations contraires insérées de votre part en certaines gazettes, se persuader que vous ne soyez pas l'auteur d'une foule d'écrits, de brochures et d'ouvrages remplis d'impiété, qui ont déjà occasionné tant de désordres dans la société, tant de déréglemens dans les mœurs, tant de profanations dans le sanctuaire; il croira au moins que, revenu à vous-même, vous avez enfin résolu de ne plus mettre au jour de semblables productions, et que, par un acte aussi éclatant que celui que vous avez fait dans l'église de votre paroisse, le jour de Pâques, vous avez voulu rendre un hommage public à la religion qui vous a vu naître dans son sein, et à qui des talens aussi distingués que les vôtres auraient été infiniment utiles, si vous les lui aviez consacrés. Il espèrera encore qu'en soutenant ce premier acte par des sentimens et par une conduite uniformes, et qu'en perfectionnant l'ouvrage d'une conversion ébauchée, vous ne laisserez plus aux gens de bien, amateurs de la religion, que le juste sujet de rendre

dois

doit se dispenser, et que j'ai si souvent remplis ? Ce n'est pas assez d'arracher ses vassaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager 1768.

grâces à DIEU, et de le bénir d'un retour qui mettra le comble à leur joie et à leur consolation.

Si le jour de votre communion on vous avait vu, non pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'église sur le vol et les larcins, ce qui a fort scandalisé tous les assistans; mais lui annoncer, comme un autre *Théodose*, par vos soupirs, vos gémissemens et vos larmes, la pureté de votre foi, la sincérité de votre repentir, et le désaveu de tous les sujets de mésédification qu'il a cru entrevoir par le passé dans votre façon de penser et d'agir, alors personne n'aurait plus été dans le cas de regarder comme équivoques vos démonstrations apparentes de religion. On vous aurait cru mieux disposé à approcher de cette table sainte où la foi ne permet, aux ames même les plus pures, de ne se présenter qu'avec une religieuse frayeur; on aurait été plus édifié de vous y voir, et peut-être auriez-vous tiré plus d'avantage de vous y être présenté.

Mais, quoi qu'il en soit du passé, que je dois laisser au jugement du souverain scrutateur des cœurs et des consciences, ce seront les fruits qui feront juger de la qualité de l'arbre; et j'espère, par ce que vous ferez à l'avenir, que vous ne laisserez aucun lieu de douter de la droiture et de la sincérité de ce que vous avez déjà fait. Je me le persuade d'autant plus facilement que je le souhaite avec plus d'ardeur, n'ayant rien plus à cœur que votre salut; et ne pouvant oublier qu'en qualité de votre pasteur, je dois rendre compte à DIEU de votre ame, comme de toutes celles du troupeau qui m'a été confié par la divine providence.

Je ne vous dirai pas, Monsieur, combien j'ai déjà gémi sur votre état, ni combien j'ai déjà offert de prières et de supplications au Dieu des miséricordes, pour qu'il daignât enfin vous éclairer de ces lumières célestes qui font aimer

1768. leurs mariages, de contribuer, autant qu'on le peut, à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier; et il ferait bien extraordinaire qu'un seigneur de paroisse ne fît pas, dans l'église qu'il a bâtie, ce que font tous les prétendus réformés, dans leurs temples, à leur manière.

Je ne mérite pas assurément les complimens que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des infectes de la littérature, qui sont mépriſés de tous les honnêtes gens, et qui doivent être ignorés

et suivre la vérité, en même temps qu'ils la font connaître; je me bornerai simplement à vous faire remarquer que le temps presse, et qu'il vous importe de ne point perdre aucun de ces momens précieux que vous pouvez encore employer utilement pour l'éternité. Un corps exténué, et déjà abattu sous le poids des années, vous avertit que vous approchez du terme où sont allés aboutir tous ces hommes fameux qui vous ont précédé, et dont à peine reste-t-il aujourd'hui la mémoire. En se laissant éblouir par le faux éclat d'une gloire aussi frivole que fugitive, la plupart d'entre eux ont perdu de vue les biens et la gloire immortelle plus dignes de fixer leurs désirs et leurs empressemens. Fasse le Ciel que, plus sage et plus prudent qu'eux, vous ne vous occupiez plus à l'avenir que de la recherche de ce bonheur souverain qui peut seul remplir le vide d'un cœur qui ne trouve rien ici-bas qui puisse le contenter!

C'est ce que je ne cesserai de demander au Seigneur par mes vœux les plus ardens; et je le dois au vif intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, au zèle dont je suis animé pour votre salut, et aux sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

d'un homme de votre caractère. Je dois mépri- 1768.
ſer les impoſtures, ſans pourtant haïr les impoſteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de ſon cœur tout ce qui pourrait l'aigrir ; et le meilleur parti qu'on puiſſe prendre contre la calomnie, c'eſt de l'oublier. Chaque homme doit des ſacrifices, chaque homme ſait que tous les petits incidens qui peuvent troubler cette vie paſſagère, ſe perdent dans l'éternité ; et que la réſignation à DIEU, l'amour de ſon prochain, la juſtice, la bienfeſance, ſont les ſeules choſes qui nous reſtent devant le créateur des temps et de tous les êtres. Sans cette vertu que *Cicéron* appelle *caritas generis humani*, l'homme n'eſt que l'ennemi de l'homme ; il n'eſt que l'eſclave de l'amour propre, des vaines grandeurs, des diſtinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice et de toutes les paſſions. Mais, s'il fait le bien pour l'amour du bien même, ſi ce devoir (épuré et conſacré par le chriſtianiſme) domine dans ſon cœur, il peut eſpérer que DIEU, devant qui tous les hommes ſont égaux, ne rejettera pas des ſentimens dont il eſt la ſource éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui, et n'oubliant pas les formules introduites chez les hommes, j'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

P. S. Vous êtes trop inſtruit pour ignorer

1768. qu'en France un seigneur de paroisse doit, en rendant le pain-bénit, instruire ses vassaux d'un vol commis dans ce temps-là même avec effraction, et y pourvoir incontinent; de même qu'il doit avertir si le feu prend à quelques maisons du village, et faire venir de l'eau. Ce sont des affaires de police qui sont de son ressort.

LETTRE CXXVI.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 20 d'avril.

Je vois, Monsieur, que les Parisiens jouissent d'une heureuse oisiveté, puisqu'ils daignent s'amuser de ce qui se passe sur les frontières de la Suisse, au pied des Alpes et du mont Jura. Je ne conçois pas comment la chose la plus simple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans, a pu causer la moindre surprise. Je suis persuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes. Il n'y a personne qui ne doive cet exemple à sa paroisse; et si quelquefois dans Paris le mouvement des affaires, ou d'autres considérations obligent de différer ces cérémonies prescrites, nous n'avons point à la campagne

de pareilles excuſes. Je ne ſuis qu'un agriculteur, et je n'ai nul prétexte de m'écarter des règles auxquelles ils ſont tous aſſujettis. L'innocence de leur vie champêtre ſerait juſtement effrayée, ſi je n'agiſſais pas et ſi je ne penſais pas comme eux. Nos déſerts, qui devraient nous dérober au public de Paris, ne nous ont jamais dérobés à nos devoirs. Nous avons fait à DIEU, dans nos hameaux, les mêmes prières pour la ſanté de la reine que dans la capitale, avec moins d'éclat ſans doute, mais non pas avec moins de zèle. DIEU a écouté nos prières comme les vôtres, et nous avons appris, avec autant de joie que vous, le retour d'une ſanté ſi précieuſe. 1768.

LETTRE CXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 d'avril.

MON divin ange, mes raiſons pour avoir changé ma table ouverte contre la ſainte-table, pourront ennuyer un excommunié comme vous; mais je me crois dans la néceſſité de vous les dire. Premièrement, c'eſt un devoir que j'ai rempli avec madame *Denis* une fois ou deux, ſi je m'en ſouviens bien.

1768. Secondement, il n'en eſt pas d'un pauvre agriculteur comme de vous autres ſeigneurs pariſiens, qui en êtes quittes pour vous aller promener aux Tuileries à midi. Il faut que je rende le pain-bénit en perſonne dans ma paroiſſe; je me trouve ſeul de ma bande contre deux cents cinquante conſciences timorées; et, quand il n'en coûte qu'une cérémonie preſcrite par les lois pour les édifier, il ne faut pas s'en faire deux cents cinquante ennemis.

3°. Je me trouve entre deux évêques qui ſont du quatorzième ſiècle, et il faut hurler avec ces ſacrés loups.

4°. Il faut être bien avec ſon curé, fût-il un imbécille ou un fripon, et il n'y a aucune précaution que je ne doive prendre après la lettre de l'avocat *Caze*.

5°. Soyez très-sûr que, ſi je vois paſſer une proceſſion de capucins, j'irai au-devant d'elle, chapeau bas, pendant la plus forte ondée.

6°. M. *Hénin*, réſident à Genève, a trouvé un aumônier tout établi; il le garde par faibleſſe. Ce prêtre eſt un des plus déteſtables et des plus inſolens coquins qui ſoient dans la canaille à tonſure. Il ſe fait l'eſpion de l'évêque d'Orléans, de l'évêque d'Annecy et de l'évêque de Saint-Claude. Le réſident n'ayant pas

le courage de le chaſſer, il faut que j'aye le courage de le faire taire. 1768.

7°. Puiſque l'on s'obſtine à m'imputer les ouvrages de *Saint-Hiacynthe*, de l'ex-capucin *Maubert*, de l'ex-mathurin *Laurent* et du ſieur *Robinet*, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et, ſi j'étais dans Abbeville, je communierais tous les quinze jours.

8°. On ne peut me reprocher d'hypocriſie, puiſque je n'ai aucune prétention.

9°. Je vous demande en grâce de brûler mes raiſons, après les avoir approuvées ou condamnées. J'aime beaucoup mieux être brûlé par vous qu'au pied du grand eſcalier.

Je rends de très-ſincères actions de grâce à la nature et au médecin qui l'a ſecondée, d'avoir enfin rendu la ſanté à madame d'*Argental*.

Je vous amuſerai probablement, par la première poſte, de la Guerre de Genève, imprimée à Beſançon : c'eſt un ouvrage, à mon gré, très-honnête, et qui ne peut déplaire dans le monde qu'à deux ou trois mille perſonnes; encore ſont-elles obligées de rire.

Je ſuis hibou, je l'avoue; mais je ne laiſſe pas de m'égayer quelquefois dans mon trou, ce qui diminue les maux dont je ſuis accablé : c'eſt une recette excellente.

Je ſuis comme votre ville de Paris, je n'ai

1768. plus de théâtre. Je donne à mon curé les aubes des prêtres de Sémiramis ; il faut faire une fin. Je me suis retiré, sans pension du roi, dans ma soixante et quinzième année. Je ne compte pas égaler les jours de *Moncrif ;* mais, si j'ai les *moyens de plaire* à mes deux anges, je me croirai pour le moins aussi heureux que lui. Je me mets à l'ombre de vos ailes, avec une vivacité de sentimens qui n'est pas d'un vieillard. *V.*

LETTRE CXXVIII.

A M. PAULET, *médecin à Paris,*

Sur son Histoire de la petite vérole.

Ferney, 22 d'avril.

Je crois, Monsieur, que don *Quichotte* n'avait pas lu plus de livres de chevalerie que j'en ai lu de médecine. Je suis né faible et malade, et je ressemble aux gens qui, ayant d'anciens procès de famille, passent leur vie à feuilleter les jurisconsultes, sans pouvoir finir leurs procès.

Il y a environ soixante et quatorze ans que je soutiens, comme je peux, mon procès contre la nature. J'ai gagné un grand incident,

puiſque je ſuis encore en vie ; mais j'ai perdu tous les autres, ayant toujours vécu dans les ſouffrances. 1768.

De tous les livres que j'ai lus, il n'y en a point qui m'ait plus intéreſſé que le vôtre. Je vous ſuis très-obligé de m'avoir fait faire connaiſſance avec *Rhasès*. Nous étions de grands ignorans et de miſérables barbares, quand ces Arabes ſe décraſſaient. Nous nous ſommes formés bien tard en tout genre, mais nous avons regagné le temps perdu ; votre livre ſurtout en eſt un bon témoignage. Il m'a beaucoup inſtruit : mais j'ai encore quelques petits ſcrupules ſur la patrie de la petite vérole.

J'avais toujours penſé qu'elle était native de l'Arabie déſerte, et couſine germaine de la lèpre qui appartenait de droit au peuple juif, peuple le plus infecté en tout genre qui ait jamais été ſur notre malheureux globe.

Si la petite vérole était native d'Egypte, je ne vois pas comment les troupes de *Marc-Antoine*, d'*Auguſte* et de ſes ſucceſſeurs ne l'auraient pas apportée à Rome. Preſque tous les Romains eurent des domeſtiques égyptiens, *verna Canopi ;* ils n'eurent jamais d'Arabes. Les Arabes reſtèrent preſque toujours dans leur grande preſqu'île juſqu'au temps de *Mahomet*. Ce fut dans ce temps-là que la petite vérole commença à être connue. Voilà mes

raisons ; mais je me défie d'elles, puisque
1768. vous pensez différemment.

Vous m'avez convaincu, Monsieur, que l'extirpation serait très-préférable à l'inoculation. La difficulté est de pouvoir attacher la sonnette au cou du chat. Je ne crois pas les princes de l'Europe assez sages pour faire une ligue offensive et défensive contre ce fléau du genre-humain ; mais, si vous parvenez à obtenir des parlemens du royaume qu'ils rendent quelques arrêts contre la petite vérole, je vous prierai aussi (sans aucun intérêt) de présenter requête contre sa grosse sœur. Vous savez que le parlement de Paris condamna, en 1496, tous les vérolés qui se trouveraient dans la banlieue à être pendus. J'avoue que cette jurisprudence était fort sage ; mais elle était un peu dure, et d'une exécution difficile, surtout avec le clergé qui en aurait appelé *ad apostolos*.

Je ne sais laquelle de ces deux demoiselles a fait le plus de mal au genre-humain ; mais la grosse sœur me paraît cent fois plus absurde que l'autre. C'est un si énorme ridicule dans la nature d'empoisonner les sources de la génération, que je ne sais plus où j'en suis quand je fais l'éloge de cette bonne mère. La nature est très-aimable et très-respectable, sans doute, mais elle a des enfans bien infames.

Je conçois bien que, si tous les gouvernemens de l'Europe s'entendaient ensemble, ils pourraient à toute force diminuer un peu l'empire des deux sœurs. Nous avons actuellement en Europe plus de douze cents mille hommes qui montent la garde en pleine paix; si on les employait à extirper les deux virus qui désolent le genre-humain, ils feraient du moins bons à quelque chose. On pourrait même leur donner encore à combattre le scorbut, les fièvres pourprées, et tant d'autres faveurs de ce genre que la nature nous a faites. 1768.

Vous avez dans Paris un hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où les malades, entassés les uns sur les autres, se donnent réciproquement la peste et la mort. Vous avez des boucheries dans de petites rues sans issue, qui répandent en été une odeur cadavéreuse, capable d'empoisonner tout un quartier. Les exhalaisons des morts tuent les vivans dans vos églises, et les *charniers des Innocens*, ou de *Saint-Innocent*, sont encore un témoignage de barbarie qui nous met fort au-dessous des Hottentots et des nègres : cependant personne ne pense à remédier à ces abominables abus. Une partie des citoyens ne pense qu'à l'opéra comique, et la sorbonne n'est occupée qu'à condamner *Bélisaire* et à damner l'empereur *Marc-Antonin*.

1768. Nous ſerons long-temps fous et inſenſibles au bien public. On fait de temps en temps quelques efforts, et on s'en laſſe le lendemain. La conſtance, le nombre d'hommes néceſſaire et l'argent manquent pour tous les grands établiſſemens. Chacun vit pour ſoi : *Sauve qui peut* eſt la deviſe de chaque particulier. Plus les hommes ſont inattentifs à leur plus grand intérêt, plus vos idées patriotiques m'ont inſpiré d'eſtime.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXXIX.

A M. L'EVEQUE D'ANNECY.

29 d'avril.

MONSIEUR,

VOTRE ſeconde lettre (*) m'étonne encore plus que la première. Je ne ſais quels faux rapports ont pu m'attirer tant d'aigreur de votre

(*) *Lettre de l'évêque d'Annecy.*

Annecy, 25 d'avril.

MONSIEUR,

Je n'ai différé de répliquer à votre lettre du 15 de ce mois, que parce que je n'ai eu dès-lors aucun moment de loiſir, ayant été continuellement occupé de ce que nous appelons la retraite et le ſynode.

part. On soupçonne beaucoup un nommé *Ancian*, curé du village de Moëns, qui eut un procès criminel au parlement de Dijon en 1761, procès dans lequel je lui rendis 1768.

Je n'ai pu qu'être très-surpris qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestans même n'ont pas été moins scandalisés que les catholiques. J'en ai gémi plus que tout autre; et, si vous étiez moins éclairé et moins instruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de pasteur, qu'en supposant le scandale donné au public, soit par les écrits qu'il vous attribue, soit par la cessation de presque tout acte de religion depuis plusieurs années, une communion faite suivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des réparations éclatantes et capables d'effacer les impressions prises sur votre compte; et que jusque-là aucun ministre, instruit de son devoir, n'a pu et ne pourra vous absoudre, ni vous permettre de vous présenter à la table sainte.

Sans être aussi instruit que vous le supposez gratuitement, je le suis cependant assez pour ne pas ignorer que la conduite d'un seigneur de paroisse, qui se fait accompagner par des gardes armés jusque dans l'église, et qui s'y ingère à donner des avis au peuple pendant la célébration de la sainte messe, bien loin d'être autorisée par les usages et les lois de France, est au contraire proscrite par les sages ordonnances des rois très-chrétiens qui ont toujours distingué, pour le temps et le lieu, ce qui est du ministère des pasteurs, de l'exercice de la police extérieure que vous voulez attribuer aux seigneurs de paroisse.

Vous m'annoncez que vous vous anéantissez avec moi devant DIEU, le créateur des temps et des êtres: je souhaite que nous le fassions, vous et moi, avec assez de foi, de confiance, d'humilité et de repentir de nos fautes, pour

1768. ſervice, en portant les parties qui le pourſuivaient à ſe contenter d'un dédommagement de quinze cents livres et du payement des frais. On prétend que l'official de Gex ſe plaint de ce que les citoyens contre leſquels il plaide pour les dixmes, ſe ſont adreſſés à moi. Il eſt vrai qu'ils m'ont demandé mes bons offices; mais je ne me ſuis point mêlé de cette affaire, attendu que l'Egliſe étant mineure, il eſt

mériter qu'il jette ſur nous les regards propices de ſa miſéricorde : et j'en reviens encore à vous inviter, à vous prier, à vous conjurer de ne pas perdre de vue cette éternité à laquelle vous touchez de ſi près, et dans laquelle iront bientôt *ſe perdre*, non-ſeulement *les petits incidens de la vie*, mais encore le faſte des grandeurs, l'opulence des richeſſes, l'orgueil des beaux eſprits, les vains raiſonnemens de la prétendue ſageſſe humaine, et tout ce qui appartient à la figure trompeuſe de ce monde.

Si mes avis ne ſont pas tout-à-fait de votre goût, je me flatte que vous n'en ſerez pas moins convaincu qu'ils ne ſont dictés que par l'amour de mon devoir, et par l'empreſſement que j'ai de concourir à votre véritable et ſolide bonheur. Bien des perſonnes, en ſe dirigeant par des vues humaines, vous tiendront un langage bien différent; mais par une ſuite du principe invariable que je me ſuis fait, de n'agir qu'en vue de DIEU et dans l'ordre de ſa volonté, comme je ne cherche point les adulations, je ne crains pas non plus les ſatires; et je ſuis diſpoſé à eſſuyer tous les traits de la malignité des hommes, plutôt que de manquer à ce que je croirai être, ſuivant DIEU, du devoir de mon miniſtère. Au reſte, quoique je me ſerve des formules introduites chez les hommes, ce n'eſt pas avec moins de ſincérité que je ſerai toute ma vie, avec le déſir le plus ardent de votre ſalut, et avec reſpect, &c.

malheureuſement difficile d'accommoder un tel procès à l'amiable. J'ai tranſigé avec mon curé dans un cas à peu-près ſemblable, mais 1768.

Autre lettre du même évêque.

Annecy, 2 de mai.

MONSIEUR,

Vous attribuez donc à l'aigreur ce qui n'eſt, au vrai, de ma part que l'effet du zèle dont je dois être animé pour tout ce qui intéreſſe le ſalut des ames et l'honneur de la religion dans mon diocèſe. Cette conſidération m'aurait interdit toute ultérieure réplique, ſi je n'avais cru devoir encore celle-ci à la juſtification des perſonnes que vous taxez de vous avoir calomnié auprès de moi. M. *Ancian*, monſieur le doyen de Gex, monſieur l'aumônier de la réſidence, ne m'ont pas plus parlé de vous que tous les autres; et lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée, ils m'en ont dit bien moins que ce que j'en avais déjà appris par la voix du public. Ce n'eſt point à leurs rapports que vous devez attribuer le fondement des juſtes repréſentations que j'ai été dans le cas de vous faire en qualité d'évêque et de paſteur.

Vous connaiſſez les ouvrages qu'on vous attribue, vous ſavez ce que l'on penſe de vous dans toutes les parties de l'Europe, vous n'ignorez pas que preſque tous les incrédules de notre ſiècle ſe glorifient de vous avoir pour leur chef, et d'avoir puiſé dans vos écrits les principes de leur irréligion: c'eſt donc au monde entier et à vous-même, et non pas à quelques particuliers, que vous devez vous en prendre de ce que l'on vous impute. Si ce ſont des calomnies, ainſi que vous le prétendez, il faut vous en juſtifier, et détromper ce même public qui en eſt imbu. Il n'eſt pas difficile à qui eſt véritablement chrétien d'eſprit et de cœur, de faire connaître qu'il l'eſt; il ne ſe croit pas permis d'en démentir la

1768. c'eſt en lui donnant beaucoup plus qu'il ne demandait : ainſi je ne puis le ſoupçonner de m'avoir calomnié auprès de vous. Pour les autres procès entre mes voiſins, je les ai tous aſſoupis : je ne vois donc pas que j'aye donné lieu à perſonne, dans le pays de Gex, de vous écrire contre moi.

Je ſais que tout Genève accuſe l'aumônier de la réſidence, dont j'ignore le nom, d'écrire de tous côtés, de ſemer par-tout la calomnie ; mais à Dieu ne plaiſe que je lui impute de faire un métier ſi infame, ſans avoir les preuves les plus convaincantes. Il vaut mieux mille fois ſe taire et ſouffrir, que de troubler la paix par des plaintes haſardées. Mais, en établiſſant

qualité dans les amuſemens que vous appelez *bagatelles littéraires*. Il montre ſa foi par ſes œuvres, il produit ſes ſentimens, ſoit dans ſes écrits, ſoit dans ſa conduite, d'une façon qui rend à la religion l'hommage qui lui eſt dû ; il ne ſe flatte pas d'en avoir rempli les devoirs pour en avoir fait quelques exercices une fois ou deux chaque année dans l'égliſe de ſa paroiſſe, ni même pour avoir fait, dans une longue ſuite d'années, une ou deux communions dont le public a été plus ſcandaliſé qu'édifié.

Je vous laiſſe après cela, Monſieur, à juger ce que vous aurez à faire. Des occupations preſſantes ne me permettent pas d'en dire davantage, et probablement je n'aurai rien à vous dire de plus, juſqu'à ce qu'un retour de votre part, tel que je le ſouhaite, me mette à même de vous convaincre de la droiture de mes intentions, et de la ſincérité du déſir de votre ſalut qui ſera toujours inſéparable du reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

cette

cette paix précieuſe dans mon voiſinage, j'ai cru, depuis long-temps, devoir me la procurer à moi-même. 1768.

Meſſieurs les ſyndics des États du pays, les curés de mes terres, un juge civil, un ſupérieur de maiſon religieuſe, étant un jour chez moi, et étant indignés des calomnies qu'on croyait alors répandues par le curé *Ancian*, pour prix de l'avoir tiré des mains de la juſtice, me ſignèrent un certificat qui détruiſait ces impoſtures.

J'ai l'honneur de vous envoyer cette pièce authentique, conforme à l'original. J'en envoie une autre cópie à monſieur le premier préſident du parlement de Bourgogne, et à monſieur le procureur général, afin de prévenir l'effet des manœuvres qui auraient pu ſurprendre votre candeur et votre équité. Vous verrez combien il eſt faux que les devoirs dont il eſt queſtion n'aient été remplis que cette année. Vous ferez indigné, ſans doute, qu'on ait oſé vous en impoſer ſi groſſièrement.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ont oſé ourdir cette trame odieuſe. Je me borne à les empêcher de nuire, ſans vouloir leur nuire jamais; et je vous réponds bien que la paix, qui eſt mon perpétuel objet, n'en ſera point altérée dans mes terres.

Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport

avec les devoirs du citoyen et du chrétien ; les
1768. belles-lettres ne sont qu'un amusement. La bienfesance, la piété solide et non superstitieuse, l'amour du prochain, la résignation à DIEU, doivent être les principales occupations de tout homme qui pense sérieusement. Je tâche, autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite que je rends tous les jours plus profonde. Mais ma faiblesse répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois, avec vous, devant la Providence divine, sachant qu'on n'apporte devant DIEU que trois choses qui ne peuvent entrer dans son immensité, notre néant, nos fautes et notre repentir.

Je me recommande à vos prières autant qu'à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c. (*)

(*) Voyez dans les Mélanges littéraires tome IV, la Lettre d'un parent de M. de *Voltaire*, au même évêque d'Annecy.

LETTRE CXXX. 1768.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

Premier de mai.

MON cher marquis, le ſieur *Gillet* ou *Gilles* n'eſt pas trop bien informé des affaires de ce monde. Il ne ſait pas que quand on eſt enfermé entre des renards et des loups, il faut quelquefois enfumer les uns et hurler avec les autres. Il ne ſait pas qu'il y a des choſes ſi mépriſables qu'on peut quelquefois s'abaiſſer juſqu'à elles ſans ſe compromettre. Si jamais vous vous trouvez dans une compagnie où tout le monde montre ſon cu, je vous conſeille de mettre chauſſes bas en entrant, au lieu de faire la révérence.

Faites, je vous en prie, mes ſincères complimens à MM. *Duché* et *Venel* : les compagnons franc-maçons doivent ſe reconnaître au moindre mot.

On demande ſi on peut vous adreſſer de petits paquets ſous l'enveloppe de monſieur l'intendant.

Mais ſurtout, ſi vous allez à votre régiment, paſſez par chez nous ; n'y manquez pas, je vous en prie ; ce pélerinage eſt néceſſaire ;

1768. j'ai beaucoup de choſes à vous dire pour votre édification.

Le marquis de *Mora*, fils du comte de *Fuentés*, ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris, gendre de ce célèbre M. le comte d'*Aranda* qui a chaſſé les jéſuites d'Eſpagne, et qui chaſſera bien d'autres vermines, eſt venu paſſer trois jours avec moi; il s'en retourne en Eſpagne, et ira peut-être auparavant à Montpellier : c'eſt un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à ſon paſſage, et vous ſerez étonné. L'inquiſition d'Eſpagne n'eſt pas abolie; mais on a arraché les dents à ce monſtre, et on lui a coupé les griffes juſque dans la racine. Tous les livres ſi ſévèrement défendus à Paris entrent librement en Eſpagne. Les Eſpagnols, en moins de deux ans, ont réparé cinq ſiècles de la plus infame bigoterie.

Rendez grâce à DIEU, vous et vos amis, et aimez-moi.

LETTRE CXXXI.

1768.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 5 de mai.

Mon cher ami, je suis comme vous, je pense toujours à Eudoxie. Je vous demande en grâce de ne vous point presser. Je vous conjure surtout de donner aux sentimens cette juste étendue, nécessaire pour les faire entrer dans l'ame du lecteur, de soigner le style, de le rendre touchant; que tout soit développé avec intérêt, que rien ne soit étranglé, qu'un intérêt ne nuise point à l'autre; qu'on ne puisse pas dire : Voilà un extrait de tragédie plutôt qu'une tragédie. Que le rôle de l'ambassadeur soit d'un politique profond et terrible; qu'il fasse frémir, et qu'*Eudoxie* fasse pleurer; que tout ce qui la regarde soit attendrissant, et que tout ce qui regarde l'Empire romain soit sublime; que le lecteur, en ouvrant le livre au hasard, et en lisant quatre vers, soit forcé, par un charme invincible, de lire tout le reste.

Ce n'est pas assez qu'on puisse dire, cette scène est bien amenée, cette situation est raisonnable; il faut que cette scène soit touchante, il faut que cette situation déchire le cœur.

1768. Quand vous mettrez encore trois ou quatre mois à polir cet ouvrage, le succès vous payera de toutes vos peines. Elles sont grandes, je l'avoue; mais le plaisir de réussir pleinement auprès des connaisseurs vous dédommagera bien.

Vous vous amusez donc toujours de Pandore? Je conçois que l'*époux soumis et facile* est un vrai parisien, et qu'il ne faut pas faire rire dans un ouvrage aussi sérieux que le péché originel des Grecs.

Comme j'en étais là, je reçois votre charmante lettre du 29 d'avril. Elle a beau me plaire, elle ne me désarme point. Voici ma proposition : c'est que vous vous rempliſſiez la tête de toute autre chose que d'Eudoxie pendant trois mois ; que vous y reveniez ensuite avec des yeux frais, alors vous pourrez en faire un ouvrage supérieur. Tenez-la prête pour l'impression, dès que quelqu'un des quarante passera le pas, et vous serez mon cher confrère ou mon successeur.

Mandez-moi, je vous en prie, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir un petit paquet qui ne vous coûte rien. Bonsoir, mon très-cher et très-aimable ami. *V.*

LETTRE CXXXII. 1768.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de mai.

MON divin ange, le mémoire de votre infant m'a paru modéré et ferme. Voilà donc la seconde guerre de Parme et du saint-siége. Quand les *Barberins* firent la première, ils firent jurer aux soldats de rapporter tous leurs fusils quand la paix serait faite, comptant bien qu'il n'y aurait aucun homme de tué ni de fusil perdu. Les choses ne se feraient pas passées ainsi du temps de *Grégoire VII* ou d'*Innocent IV*; ils auraient dit comme *Jodelet* à l'infant :

Petit cadet d'infant, vous aurez cent nasardes;
Car me devant respect et l'ayant mal gardé,
Le moindre châtiment c'est d'être nasardé.

Il faut espérer que *Rezzonico* qui a un nez à la vénitienne, et qui n'a pas le nez fin, recevra seul les croquignoles.

J'ai eu pendant trois jours M. le marquis de *Mora* que vous connaissez. Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds

1768. qu'il aidera puiſſamment le comte d'*Aranda*, ſon beau-père, à faire un nouveau ſiècle. Les Eſpagnols avancent quand nous reculons. Ils ont fait plus de progrès en deux ans que nous n'en avons fait en vingt. Ils apprennent le français pour lire les ouvrages nouveaux qu'on proſcrit en France. On a rogné juſqu'au vif les griffes de l'inquiſition; elle n'eſt plus qu'un fantôme. L'Eſpagne n'a ni jéſuites ni janſéniſtes. La nation eſt ingénieuſe et hardie; c'eſt un reſſort que la plus infame ſuperſtition avait plié pendant ſix ſiècles, et qui reprend une élaſticité prodigieuſe. Je ſuis fâché de voir qu'en France la moitié de la nation ſoit frivole et l'autre barbare. Ces barbares ſont les janſéniſtes. Votre miniſtère ne les connaît pas aſſez. Ce ſont des presbytériens plus dangereux que ceux d'Angleterre. De quoi ne ſont pas capables des cerveaux fanatiques qui ont ſoutenu les convulſions pendant quarante années? Il eſt cruel d'être expoſé aux loups, quand on eſt défait des renards.

Informez-vous, je vous en prie, du perſonnage qui a pris le nom de *Chiniac la Baſtide Duclaux*, avocat au parlement, et qui eſt auteur des *Commentaires ſur le diſcours des libertés gallicanes* de l'abbé de *Fleury*. C'eſt un énergumène qui établit le presbytérianiſme tout cru; il eſt de plus calomniateur très-inſolent, à la manière janſéniſte.

janſéniſte. Eux et leurs adverſaires calomnient également bien, le tout pour la gloire de DIEU et la propagation du ſaint Evangile. 1768.

Comme vous ne voyez aucun de ces cuiſtres, vous pourriez vous mettre au fait par M. l'abbé de *Chauvelin*.

Je ſais que la bonne compagnie mépriſe ſi fort tous ces animaux-là, qu'elle ne s'informe pas ſeulement s'ils exiſtent. Les femmes ſe promènent aux Tuileries, ſans s'inquiéter ſi les chenilles rongent les feuilles. Cette bonne compagnie de Paris eſt fort agréable, mais elle ne ſert préciſément à rien. Elle ſoupe, elle dit de bons mots, et pendant ce temps-là les énergumènes excitent la canaille, canaille compoſée à Paris d'environ quatre cents mille ames, ou ſoi-diſant telles.

L'autre tripot, j'entends celui de la comédie, eſt, quoi que vous en diſiez, mon cher ange, dans un état déplorable. Voilà vingt femmes qui ſe préſentent, et pas un homme; et encore aucune de ces femmes n'eſt bonne que pour le métier où elles réuſſiſſent toutes, et qu'on ne fait pas devant le public.

M. le duc de *Choiſeul* a envoyé ſeize officiers dans mon hameau; *domandavo aqua non tempeſta*. Quand j'arrivai dans ce déſert, on n'aurait pu y loger quatre ſergens. Tous les officiers y ſont aſſez à leur aiſe; mais l'égliſe eſt devenue

1768. trop petite : il faut l'agrandir et édifier mes paroiſſiens. J'y fais prier DIEU pour la ſanté de la reine. J'ai déjà été exaucé ſur celle de madame d'*Argental*. Puiſſe-t-elle long-temps jouir avec vous de la vie la plus heureuſe ! Pour moi, tant que je reſpirerai, je conſerverai pour vous deux mon culte de dulie. *V.*

LETTRE CXXXIII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 18 de mai.

IL n'y a pas de milieu, mon cher ami; vous le ſavez, vous le voyez, vous en convenez; il faut que l'amour domine ou qu'il ſoit exclus. Tous les dieux ſont jaloux, et ſurtout celui-là. C'eſt bien lui qui demande un culte ſans partage. Vous pouvez faire d'Eudoxie une tragédie vigoureuſe et ſublime, en vous contentant honnêtement de peindre la veuve d'un empereur aſſaſſiné, une fille qui voit mourir ſon père, une mère qui tremble pour ſon fils. Encore une fois, cela eſt beau, cela eſt grand, et ceux qui aiment la vénérable antiquité vous en ſauront beaucoup de gré. Mais vous êtes amoureux, mon cher ami, et vous voulez que Héroïne le ſoit; vous avez dit : *Faciamus*

Eudoxiam ad imaginem noſtram. De tendres cœurs vous ont encouragé ; vous avez voulu mêler l'amour au plus grand et au plus terrible intérêt. *Sancho-Pança* vous dirait qu'on ne peut pas ménager la chèvre et les choux. 1768.

Si vous voulez abſolument de l'amour, changez donc une grande partie de la pièce ; mais alors je vous avertis que vous retombez dans le commun des martyrs, que vous vous privez de tous les beaux détails, de tous les grands tableaux que votre ouvrage comportait.

Je penſerai toujours que vous pouvez faire un rôle admirable de l'ambaſſadeur ; il peut et il doit faire trembler *Eudoxie* pour ſon fils ; c'eſt-là la véritable politique d'un homme d'Etat de faire craindre un meurtre qu'il n'aurait pas même intention de commettre. Je ne vois pas trop quel intérêt aurait ce *Genſéric* de conſerver le fils de *Valentinien ;* mais il a certainement un très-grand intérêt de déterminer *Eudoxie* à ſe joindre à lui par la crainte qu'il doit lui inſpirer pour la vie de ſon fils. Rien n'eſt ſi naturel, et ſurtout dans un barbare tel que *Genſéric :* l'hiſtoire en fournit cent exemples. Je ne me ſouviens plus quelle était la femme qui défendait ſa ville contre des aſſiégeans qui étaient déjà ſur la brèche, et qui lui montraient ſon fils priſonnier, prêt

1768. à périr si elle ne se rendait pas ; elle trouſſa bravement ſa cotte : Voilà, dit-elle, qui en fera d'autres.

Je vous demande en grâce de me faire tenir vos *Commentaires ſur Pindare* quand ils ſeront imprimés.

A l'égard de la muſique d'opéra, mon cher ami, il faut du génie et des acteurs ; ce ſont deux choſes peu communes. Ne doutez pas que je ne faſſe pour le péché originel tout ce que vous croirez convenable. Notre aimable muſicien peut m'envoyer tous les canevas qu'il voudra, je les remplirai comme je pourrai, bien perſuadé que le pauvre diable de poëte doit être l'eſclave du muſicien comme du public.

Je vous remercie tendrement de votre acharnement pour Pandore ; mais ayez-en cent fois plus pour Eudoxie ; ne l'oubliez que deux mois pour la reprendre avec fureur : ſoyez terrible et ſublime autant que vous êtes aimable.

Je vous envoie une fadaiſe à l'adreſſe que vous m'indiquez. Je vous envoie cette lettre en droiture, afin que vous ſoyez averti. *V.*

LETTRE CXXXIV. 1768.

A M. THIRIOT.

. . . . . .

. . . . . .

Je ne sais ce que c'est qu'une comédie italienne qu'il m'impute, intitulée : *Quand me mariera-t-on ?* voilà la première fois que j'en ai entendu parler ; c'est un mensonge absurde. Dieu a voulu que j'aye fait des pièces de théâtre pour mes péchés, mais je n'ai jamais fait de farce italienne ; rayez cela de vos anecdotes.

Je ne sais comment une lettre que j'écrivis à milord *Littleton* et sa réponse, sont tombées entre les mains de ce *Fréron ;* mais je puis vous assurer qu'elles sont toutes deux entièrement falsifiées. Jugez-en, je vous envoie les originaux.

Ces messieurs les folliculaires ressemblent assez aux chiffonniers qui vont ramassant des ordures pour faire du papier.

Ne voilà-t-il pas encore une belle anecdote, et bien digne du public, qu'une lettre de moi au professeur *Haller*, et une lettre du professeur *Haller* à moi ! Et de quoi s'avise M. *Haller* de faire courir mes lettres et les siennes ? et de quoi s'avise un folliculaire de les imprimer,

—— et de les falsifier pour gagner cinq sous ? Il me
1768. la fait signer du château de Tourney où je n'ai jamais demeuré.

Ces impertinences amusent un moment des jeunes gens oisifs, et tombent le moment d'après dans l'éternel oubli où tous les riens de ce temps tombent en foule.

L'anecdote du cardinal de *Fleuri* sur le *quemadmodum* que *Louis XIV* n'entendait pas, est très-vraie. Je ne l'ai rapportée dans le Siècle de *Louis XIV*, que parce que j'en étais sûr; et je n'ai point rapporté celle de *nycticorax*, parce que je n'en étais pas sûr. C'est un vieux conte qu'on me fesait dans mon enfance au collége des jésuites, pour me faire sentir la supériorité du père *la Chaise* sur le grand aumônier de France. On prétendait que le grand aumônier, interrogé sur la signification de *nycticorax*, dit que c'était un capitaine du roi *David*, et que le révérend père *la Chaise* assura que c'était un hibou; peu m'importe, et très-peu m'importe encore qu'on fredonne pendant un quart d'heure, dans un latin ridicule, un *nycticorax* grossièrement mis en musique.

Je n'ai point prétendu blâmer *Louis XIV* d'ignorer le latin; il savait gouverner, il savait faire fleurir tous les arts; cela vaut mieux que d'entendre *Cicéron*. D'ailleurs, cette ignorance du latin ne venait pas de sa faute, puisque

dans sa jeunesse il apprit de lui-même l'italien et l'espagnol. 1768.

Je ne sais pas pourquoi l'homme que le folliculaire fait parler, me reproche de citer le cardinal de *Fleuri*, et s'égaye à dire que j'aime à citer de grands noms. Vous savez, mon cher ami, que mes grands noms sont ceux de *Newton*, de *Locke*, de *Corneille*, de *Racine*, de *la Fontaine*, de *Boileau*. Si le nom de *Fleuri* était grand pour moi, ce serait le nom de l'abbé *Fleury*, auteur des *Discours* patriotiques et savans, qui ont sauvé de l'oubli son *Histoire ecclésiastique*, et non pas le cardinal de *Fleuri* que j'ai fort connu avant qu'il fût ministre, et qui, quand il le fut, fit exiler un des plus respectables hommes de France, l'abbé *Pucelle*, et empêcha bénignement, pendant tout son ministère, qu'on ne soutînt les quatre fameuses propositions sur lesquelles est fondée la liberté française dans les choses ecclésiastiques.

Je ne connais de grands-hommes que ceux qui ont rendu de grands services au genre-humain.

Quand j'amassai des matériaux pour écrire le Siècle de *Louis XIV*, il fallut bien consulter des généraux, des ministres, des aumôniers, des dames et des valets de chambre. Le cardinal de *Fleuri* avait été aumônier, et il m'apprit fort

1768. peu de choſes. M. le maréchal de *Villars* m'apprit beaucoup pendant quatre ou cinq années de temps, comme vous le ſavez ; et je n'ai pas dit tout ce qu'il voulut bien m'apprendre.

M. le duc d'*Antin* me fit part de pluſieurs anecdotes que je n'ai données que pour ce qu'elles valaient.

M. de *Torcy* fut le premier qui m'apprit, par une ſeule ligne en marge de mes queſtions, que *Louis XIV* n'eut jamais de part à ce fameux teſtament du roi d'Eſpagne *Charles II*, qui changea la face de l'Europe.

Il n'eſt pas permis d'écrire une hiſtoire contemporaine autrement qu'en conſultant avec aſſiduité, et en confrontant tous les témoignages. Il y a des faits que j'ai vus par mes yeux, et d'autres par des yeux meilleurs. J'ai dit la plus exacte vérité ſur les choſes eſſentielles.

Le roi régnant m'a rendu publiquement cette juſtice. Je crois ne m'être guère trompé ſur les petites anecdotes, dont je fais très-peu de cas ; elles ne ſont qu'un vain amuſement ; les grands événemens inſtruiſent.

Le roi *Staniſlas*, duc de Lorraine, m'a rendu le témoignage authentique que j'avais parlé de toutes les choſes importantes, arrivées ſous le règne de ce héros imprudent, *Charles XII*, comme ſi j'en avais été le témoin oculaire.

A l'égard des petites circonſtances, je les abandonne à qui voudra ; je ne m'en ſoucie pas plus que de l'*Hiſtoire des quatre fils Aimon.* 1768.

J'eſtime bien autant celui qui ne ſait pas une anecdote inutile, que celui qui la ſait.

Puiſque vous voulez être inſtruit des bagatelles et des ridicules, je vous dirai que votre malheureux folliculaire ſe trompe quand il prétend qu'il a été joué ſur le théâtre de Londres, avant d'avoir été berné ſur celui de Paris par *Jérôme Carré.* La traduction, ou plutôt l'imitation de la comédie de l'Ecoſſaiſe et de *Fréron*, faite par M. *George Kolman*, n'a été jouée ſur le théâtre de Londres qu'en 1766, et n'a été imprimée qu'en 1767 chez *Becket* et de *Hondt.* Elle a eu autant de ſuccès à Londres qu'à Paris, parce que par tout pays on aime la vertu des *Lindane* et des *Fréeport*, et qu'on déteſte les folliculaires qui barbouillent du papier, et mentent pour de l'argent. Ce fut l'illuſtre *Garrick* qui compoſa l'épilogue. M. *George Kolman* m'a fait l'honneur de m'envoyer ſa pièce ; elle eſt intitulée : *The english Merchant.*

C'eſt une choſe aſſez plaiſante qu'à Londres, à Pétersbourg, à Vienne, à Gênes, à Parme et juſqu'en Suiſſe, on ſe ſoit également moqué de ce *Fréron.* Ce n'eſt pas à ſa perſonne qu'on en voulait. Il prétend que l'Ecoſſaiſe ne réuſſit

1768. à Paris, que parce qu'il y eſt déteſté ; mais la pièce a réuſſi à Londres, à Vienne, où il eſt inconnu. Perſonnen'en voulait à *Pourceaugnac*, quand *Pourceaugnac* fit rire l'Europe.

Ce ſont-là des anecdotes littéraires aſſez bien conſtatées ; mais ce ſont, ſur ma parole, les vérités les plus inutiles qu'on ait jamais dites. Mon ami, un chapitre de *Cicéron*, *De officiis* et *De natura Deorum*, un chapitre de *Locke*, une lettre provinciale, une bonne fable de *la Fontaine*, des vers de *Boileau* et de *Racine*, voilà ce qui doit occuper un vrai littérateur.

Je voudrais bien ſavoir quelle utilité le public retirera de l'examen que fait le folliculaire, ſi je demeure dans un château ou dans une maiſon de campagne. J'ai lu dans une des quatre cents brochures faites contre moi, par mes confrères de la plume, que madame la ducheſſe de *Richelieu* m'avait fait préſent un jour d'un carroſſe fort joli et de deux chevaux gris-pommelés ; que cela déplut fort à M. le duc de *Richelieu* : et là-deſſus on bâtit une longue hiſtoire. Le bon de l'affaire, c'eſt que, dans ce temps-là, M. le duc de *Richelieu* n'avait point de femme.

D'autres impriment mon porte-feuille trouvé ; d'autres mes lettres à M. *B.* et à madame *D.* à qui je n'ai jamais écrit ; et dans ces lettres toujours des anecdotes.

Ne vient-on pas d'imprimer les lettres prétendues de la reine *Chriſtine*, de *Ninon l'Enclos*, &c. &c. ? Des curieux mettent ces ſottiſes dans leurs bibliothéques, et un jour quelque érudit, aux gages d'un libraire, les fera valoir comme des monumens précieux de l'hiſtoire. Quel fatras ! quelle pitié ! quel opprobre de la littérature ! quelle perte de temps ! 1768.

Je lis actuellement des articles de l'*Encyclopédie* qui doivent ſervir d'inſtruction au genre-humain ; mais tout n'eſt pas égal, &c. &c.

LETTRE CXXXV.

A M. THOLOT.

21 de mai.

Le jeune homme, Monſieur, à qui vous avez bien voulu écrire, ſerait très fâché de vous avoir contriſté, attendu qu'il n'a voulu que rire. Tout le monde rit, et il vous prie inſtamment de rire auſſi. On peut très-bien être citoyen de Genève et apothicaire, ſans ſe fâcher. M. *Celadon*, mon ami, eſt d'une des plus anciennes familles de Genève, et un des meilleurs apothicaires de l'Europe. Quand on écrit à un apothicaire en Allemagne, l'adreſſe eſt à M. *N*..... apothicaire très-renommé.

1768. MM. *Geoffroi* et *Bouſleduc*, apothicaires, étaient de l'académie des ſciences, et ont eu toute leur vie de l'amitié pour moi. Tous les grands médecins de l'antiquité étaient apothicaires, et compoſaient eux-mêmes leurs remèdes; en quoi ils l'emportaient beaucoup ſur nos médecins d'aujourd'hui, parmi leſquels il y en a plus d'un qui ne ſait pas où croiſſent les drogues qu'il ordonne.

Etes-vous fâché qu'on diſe que vous faites de beaux vers? Si *Hippocrate* fut apothicaire, *Eſculape* eut pour père le dieu des vers. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'affliger. On vous aime et on vous eſtime; ſoyez ſain et gaillard, et n'ayez jamais beſoin d'apothicaire.

LETTRE CXXXVI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

22 de mai.

Je vous aimerai autant que j'aimerai mes anges, c'eſt-à-dire juſqu'à mon dernier ſoupir. Je n'écris guère, mon cher Marquis, parce que j'ai très-peu de temps à moi. La décrépitude, les ſouffrances du corps, l'agriculture, les peines d'eſprit, inſéparables du métier d'homme de lettres, une nouvelle édition du

Siècle de *Louis XIV*, tout cela ne me laiſſe pas reſpirer. Ajoutez-y la calomnie toujours aboyante, et les perſécutions toujours à craindre, vous verrez que j'ai beſoin de ſolitude et de courage. 1768.

Je ſais qu'un de mes malheurs eſt de ne pouvoir être ignoré. Je ſais tout ce qu'on dit, et je vous jure qu'il n'y a pas un mot de vrai. Je n'aime la retraite que parce qu'elle eſt abſolument néceſſaire à mon corps et à mon ame. Vivez à Paris, vous autres mondains; Paris eſt fait pour vous, et vous pour lui. Aimez le théâtre comme on aime ſa vieille maîtreſſe qui ne peut plus donner de plaiſirs, mais qui en a donné. Tout le monde la trouve fort vilaine; mais il eſt beau à vous et à mes anges d'avoir avec elle de bons procédés.

Il y a très-long-temps que je n'ai écrit à ces chers anges; mais, ſi vous leur montrez ma lettre, ils y verront tous les ſentimens de mon cœur.

Je ſuis enchanté que vous cauſiez ſouvent avec madame *Denis*. Vous devez tous deux vous aimer; je vous ai vus tous deux très-grands acteurs. Entre nous, mon ami, la vie de la campagne ne lui convient point du tout. Je ne hais pas à garder les dindons, et il lui faut bonne compagnie; elle me feſait un trop grand ſacrifice; je veux qu'elle ſoit heureuſe

——— à Paris, et je voudrais pouvoir faire pour elle
1768. plus que je n'ai fait.

J'ai avec moi actuellement mon gendre adoptif, qui sera assurément un officier de mérite. M. le duc de *Choiseul*, qui se connaît en hommes, commence déjà à le distinguer. Il a daigné faire du bien à ceux que j'ai pris la liberté de lui recommander, et je lui suis trop attaché pour lui présenter des personnes indignes de sa protection.

Je compte toujours sur celle de MM. les ducs de *Choiseul* et de *Praslin*. Vous savez que j'en ai un peu besoin contre la cabale fréronique, et même contre la cabale convulsionnaire, qui seraient bien capables de me persécuter jusqu'au tombeau, comme les jésuites persécutèrent *Arnaud*.

Mon curé prend l'occasion de la Pentecôte pour vous faire ses plus tendres complimens. La première fois que je rendrai le pain-bénit, je vous enverrai une brioche par la poste. *V.*

LETTRE CXXXVII. 1768.

A M. LE RICHE.

26 de mai.

MONSIEUR,

J'AI reçu hier votre lettre du 20 de mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire part de ce que vous ont écrit meſſieurs les fermiers généraux, touchant les ſalines de Franche-Comté et le ſel qui peut venir en fraude de Genève. Je vois qu'il y a des gens très-puiſſans et très-riches qui, tout deſſalés qu'ils ſont, ne veulent pas que de pauvres citoyens ſalent leur ſoupe à leur fantaiſie. Ces meſſieurs regardent comme un crime énorme qu'on ne leur demande pas humblement de leur ſel. Ils prétendent que notre ſel, quoique le plus ancien de tous et le moins mêlé de matières étrangères, ne vaut pas le diable. Ils diſent que notre ſel leur brûle les entrailles, quoiqu'en effet il faſſe beaucoup de bien à quantité d'honnêtes gens, et qu'il réuſſiſſe de plus en plus chez tous les grands cuiſiniers de l'Europe, qui ne veulent plus en mettre d'autre

1768. dans leurs sauces. Je suis persuadé que les fermiers généraux eux-mêmes ne mettent point d'autre sel sur leur table, à leur petit couvert; il y a même plusieurs ministres d'Etat qui en sont extrêmement friands.

Nous avons eu depuis peu deux grands d'Espagne et un ambassadeur qui allaient à Madrid. Ils apportaient avec eux plus de vingt livres de ce sel que le premier ministre d'Espagne aime passionnément. On n'en fert plus d'autre aujourd'hui chez les princes du Nord, et la contrebande en est même prodigieuse en Italie.

Nous sommes très-certains, Monsieur, que les fermiers généraux ne vous sauront point mauvais gré d'en avoir mangé un peu à votre déjeûné avec du beurre de Jérico. Nous nous flattons que les partisans du gros sel ont beau faire, ils ne pourront nous nuire. Ils crient comme des diables : *Si notre sel s'évanouit, avec quoi salera-t-on?* mais en secret ils se servent eux-mêmes de notre sel, et n'en disent mot. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien nous nous intéressons à votre tranquillité et à votre bonheur, indépendamment de toutes les salines et de toutes les salaisons de ce monde. Vous nous ferez un très-sensible plaisir de nous informer du succès qu'aura eu votre réponse à messieurs des fermes générales. Toute

la

la famille vous fait les plus tendres compli-
mens ; perſonne, Monſieur, ne vous eſt plus 1768.
véritablement attaché que

votre très-humble et très-
obéiſſant ſerviteur,
Franc∫alé.

LETTRE CXXXVIII.

A M. CAPERONNIER,

A la bibliothéque du roi, &c.

Premier de juin.

J'AI bientôt fait uſage, Monſieur, du livre de la bibliothéque royale que vous avez eu la bonté de me prêter. Il a été d'un grand ſecours à un pauvre feu hiſtoriographe de France, tel que moi. Je voulais ſavoir ſi ce *Montecuculo*, que nous appelons mal à propos *Montecuculli*, accuſé par des médecins ignorans d'avoir empoiſonné le dauphin *François*, parce qu'il était chimiſte, fut condamné par le parlement ou par des commiſſaires, ce que les hiſtoriens ne nous apprennent pas. Il ſe trouve qu'il fut condamné par le conſeil du roi. J'en ſuis fâché pour *François I*; la vérité

1 vol. et long-temps cachée, il faut bien des peines pour la découvrir. Vous ne sauriez croire ce qu'il me coûte de soins pour la chercher à cent lieues dans le siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce travail est rude. Il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue, sans presque aucune diversion. Enfin il est fini. Jugez, Monsieur, si je peux avoir eu le temps de faire toutes les maudites brochures qu'on débite continuellement sous mon nom. Je suis l'homme qui accoucha d'un œuf; il en avait pondu cent avant la fin de la journée. Les nouvellistes de Paris ne sont pas si scrupuleux en fait d'historiettes, que je le suis en fait d'histoire. Ils en débitent souvent sur mon compte, non-seulement de très-extraordinaires, mais de très-dangereuses; c'est la destinée de quiconque a le malheur d'être un homme public. On souhaite d'être ignoré, mais c'est quand il n'est plus temps. Dès que les trompettes de la renommée ont corné le nom d'un pauvre homme, adieu son repos pour jamais.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sensible reconnaissance pour toutes vos bontés, Monsieur, &c.

LETTRE CXXXIX. 1768.

A M. DE LA HARPE.

2 de juin.

On dit que l'apoſtat *la Bletterie*, qui avait fait un livre paſſable ſur le brave apoſtat *Julien*, vient de traduire *Tacite* en ridicule. Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la préciſion et l'énergie de *Tacite*, c'était M. d'*Alembert*. Les janſéniſtes ont la phraſe trop longue. Faſſe le ciel qu'ils n'aient jamais les bras longs! ces loups ſeraient cent fois plus méchans que les renards jéſuites. Je les ai vus autrefois ſe plaindre de la perſécution : ils méritent plus d'indignation qu'ils ne s'attiraient de pitié; et cette pitié qu'on avait de leurs perſonnes, leurs ouvrages l'inſpirent. *V.*

1768.

LETTRE CXL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de juin.

MES CHERS ANGES,

Vous voulez une nouvelle édition de la Guerre de Genève, mais vous ne me dites point comment il faut vous la faire parvenir. Je l'envoie à tout hasard à M. le duc de *Praslin*, quoiqu'il soit, dit-on, à Toulon. S'il y est, il n'y fera pas long-temps, et vous aurez bientôt votre Guerre.

Que le bon Dieu vous accorde de bons comédiens, pour amuser la vieillesse où l'un de vous deux va bientôt entrer, si je ne me trompe; car il faut s'amuser : tout le reste est vanité et affliction d'esprit, comme dit très-bien *Salomon*. Je doute fort que le palatin, qu'on veut faire venir de Varsovie, remette le tripot en honneur. J'attends beaucoup plus de ma *Catau* de Russie et du roi de Pologne; ce sont eux qui sont d'excellens comédiens, sur ma parole.

Je suis fâché que mon gros neveu le turc veuille faire une grosse histoire de la Turquie,

dans le temps que *la Croix*, qui fait le turc, vient d'en donner un abrégé très-commode, très-exact et très-utile. Je suis encore plus fâché que mon gros petit neveu soit si attaché aux assassins du chevalier de *la Barre*. Pour moi, je ne pardonnerai jamais aux barbares. 1768.

Ecoutez bien la réponse péremptoire que je vous fais sur les fureurs d'*Oreste*. Elles sont telles qu'elles doivent l'être dans l'abominable édition de *Duchesne*, et telles qu'on les débite au tripot : mais vous savez que cet *Oreste* fut attaqué et défait par les soldats de *Corbulon*. On affecta surtout de condamner les fureurs, qui d'ailleurs furent très-mal jouées, et qui doivent faire un très-grand effet par le dialogue dont elles sont mêlées, et par le contraste de la terreur et de la pitié qui me paraissent régner dans cette fin de la pièce. Je fus forcé, par le conseil de mes amis, de supprimer ce que j'avais fait de mieux, et de substituer de la faiblesse à de la fureur. J'ai toujours ressemblé parfaitement au meunier, à son fils et à son âne. J'ai attendu l'âge mûr d'environ soixante et quinze ans pour en faire à ma tête; et ma tête est d'accord avec les vôtres.

Vous ne me parlez point, mon cher ange, de l'autre tripot sur lequel on doit jouer Pandore. J'ai tâté dans ma vie à peu-près de tous les maux qui furent renfermés dans la boîte

de cette drôleſſe. Un des plus légers eſt qu'on
1768. m'a cru incapable de faire un opéra. Plût à Dieu qu'on me crût incapable de toutes ces brochures que de mauvais plaiſans ou de mauvais cœurs mettent continuellement ſous mon nom ?

Je vous ſouhaite à tous deux ſanté et plaiſir, et je ſuis à vous juſqu'à ce que je ne ſois plus. *V.*

LETTRE CXLI.

A M. CHRISTIN.

6 de juin.

MON cher ami, mon cher philoſophe, en défendant la cauſe de la veuve et de l'orphelin, vous n'oubliez pas, ſans doute, celle de la raiſon, et vous cultivez la vigne du Seigneur avec quelque ſuccès dans un canton où il n'y avait point de vin avant vous, et où tout le monde, preſque ſans exception, buvait de l'eau croupie. Vous ſavez qu'on veut perſécuter notre ami d'Orgelet pour de très-bon ſel qu'on prétend qu'il débite gratis à ceux qui veulent ſaler leur pot; mais je ne crois pas qu'on vienne à bout de perdre un honnête homme ſi eſtimable.

Je vous ai envoyé trois factums..... Je vous prie, quand vous n'aurez pas de cliens à défendre au parlement de Saint-Claude, de lire ce procès auquel je m'intéresse, et de m'en dire votre avis. L'abbé *Claustre* s'appelle sans doute *Tartufe*, dans son nom de baptême. Il est clair qu'il est un maraud; mais j'ai peur que ce maraud n'ait raison juridiquement sur deux ou trois points. 1768.

Lorsque je serai assez heureux pour que vous veniez me voir, je vous dirai des choses assez importantes.

Bonsoir, mon cher philosophe; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CXLII.

A M. DANTOINE, *à Manosque en Provence.*

6 de juin.

Ma vieillesse et mes maladies m'ont empêché, Monsieur, de répondre plutôt à votre lettre du 21 de mai; mes yeux affaiblis distinguent à peine les caractères. Je suis peu en état de juger de la réforme que vous voulez faire dans les langues de l'Europe. Il en est peut-être de ces langues comme des mœurs et

1768. du gouvernement ; tout cela ne vaut pas grand'chose : c'eſt du temps qu'il faut attendre la réforme. On parle comme on peut, on ſe conduit de même, et chacun vit avec ſes défauts comme avec ſes amis.

Cependant, ſi vous voulez abſolument réformer les langues, vous pouvez m'adreſſer votre ouvrage à Lyon chez M. *Lavergne*, mon banquier, par les voitures publiques.

En attendant que la langue françaiſe ſe corrige, et que tout le monde écrive français avec un *a* et non pas avec un *o*, comme St *François d'Aſſiſe* mon cher patron, j'ai l'honneur d'être, ſelon la formule ordinaire des Français, Monſieur, votre très-humble, &c.

LETTRE CXLIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de juin.

MON héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui ; je penſe qu'en cela même mon héros a grand tort.

Il ſe porte bien, et je vis dans les ſouffrances et dans la langueur ; il eſt par conſéquent

encore

encore jeune, et je suis réellement très-vieux ; il est entouré de plaisirs, et je suis seul aux pieds des Alpes. Quel tort puis-je avoir de ne lui pas envoyer des rogatons qu'il ne m'a jamais demandés, dont il ne se soucie point, qu'il n'aurait pas même le temps de lire ? Dieu me garde de donner jamais une ligne de prose ou de vers à qui n'en demandera pas ! Voyez *Horace*, si jamais vous lisez *Horace*, il n'envoyait jamais de vers à *Auguste*, que quand *Auguste* l'en pressait. Je songe pourtant à vous, Monseigneur, plus que vous ne pensez ; et, malgré votre indifférence, j'ai devant les yeux la bataille de Fontenoi, le conseil de pointer des canons devant la colonne, la défense de Gênes, la prise de Minorque, les Fourches-Caudines de Closter-Seven dont le ministère profita si mal. J'aurai achevé dans un mois le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Vous voyez que je vous rends compte des choses qui en valent la peine. 1768.

Vous m'avez quelquefois bien maltraité, et fort injustement ; car lorsque vous me reprochâtes, avec quelque dureté, que je n'avais point parlé de l'affaire de Saint-Cast, il n'était question pour lors que d'un précis des affaires générales ; précis tellement abrégé, qu'il n'y avait qu'une ligne sur les batailles de Rocoux et de Lawfelt, et rien sur les batailles

1768. données en Italie. Il n'en est pas de même à présent, je donne à chaque chose sa juste étendue; je tâche de rendre cette histoire intéressante, ce qui est extrêmement difficile; car toutes les batailles qui n'ont point été décisives sont bientôt oubliées; il ne reste dans la mémoire des hommes que les événemens qui ont fait de grandes révolutions. Chaque nation de l'Europe s'enfle comme la grenouille; chacune a son histoire détaillée qui exige plusieurs années de lecture. Comment percer la foule? cela ne se peut pas; on se perd dans cette horrible multitude de faits inutiles, tous anéantis les uns par les autres; c'est un Océan, un abyme dans lequel je ne me flatte de pouvoir surnager que par le nouveau tour que j'ai pris de peindre l'esprit des nations, plutôt que de faire des recueils de gazettes. On ne va plus à la postérité que par des routes uniques; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe.

Quand vous aurez un moment de loisir, j'espère que vous ferez de mon avis.

Il y a loin de ce tableau de l'Europe à *Galien*. Si ce malheureux avait pu se corriger, il aurait travaillé avec moi, il serait devenu savant et utile; mais il paraît que son caractère n'est pas exempt de folie et de perversité.

Je ne vous parlerai ni d'Avignon, ni de Bénévent, ni de ma petite église paroissiale,

où je dois édification, puisque je l'ai bâtie. Je garde un silence prudent, et je ne m'étends que sur des sentimens qui doivent être approuvés de tout le monde, sur mon tendre et respectueux attachement pour vous, qui n'a pas long-temps à durer, quelque inviolable qu'il soit, parce que je n'ai pas long-temps à vivre. *V.* 1768.

LETTRE CXLIV.

A M. DE PARCIEUX.

A Ferney, le 19 de juin.

Je déclare, Monsieur, les Parisiens des velches intraitables et de francs badauds s'ils n'embrassent pas votre projet. Je suis de plus assez mécontent de *Louis XIV*, qui n'avait qu'à dire *je veux*, et qui, au lieu d'ordonner à l'Yvette de couler dans toutes les maisons de Paris, dépensa tant de millions au canal de Maintenon. Comment les Parisiens ne sont-ils pas un peu piqués d'émulation, quand ils entendent dire que presque toutes les maisons de Londres ont deux sortes d'eau qui servent à tous les usages? Il y a des bourses très-*fortes* à Paris, mais il y a peu d'ames *fortes*. Cette entreprise serait digne du gouvernement; mais

1768. a-t-il six millions à dépenser, toutes charges payées ? c'est de quoi je doute fort. Ce serait à ceux qui ont des millions de *quarante écus* de rente, à se charger de ce grand ouvrage ; mais l'incertitude du succès les effraie, le travail les rebute, et les filles de l'opéra l'emportent sur les naïades de l'Yvette : je voudrais qu'on pût les accorder ensemble. Il est très-aisé d'avoir de l'eau et des filles.

Comment monsieur le prévôt des marchands, d'une famille chère aux Parisiens, qui aime le bien public, ne fait-il pas les derniers efforts pour faire réussir un projet si utile ? on bénirait sa mémoire. Pour moi, Monsieur, qui ne suis qu'un laboureur à *quarante écus*, et au pied des Alpes, que puis-je faire, sinon de plaindre la ville où je suis né, et conserver pour vous une estime très-stérile ? Je vous remercie en qualité de parisien ; et quand mes compatriotes cesseront d'être velches, je les louerai en mauvaise prose et en mauvais vers tant que je pourrai.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXLV. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 de juin.

Vous conservez donc des bontés, Monseigneur, pour ce vieux solitaire? Je les mets hardiment à l'épreuve. Je vous supplie, si vous pouvez disposer de quelques momens, de vouloir bien me dire ce que vous savez de la fortune qu'a laissé votre malheureux lieutenant général *Lalli*, ou plutôt de la fortune que l'arrêt du parlement a enlevée à sa famille. J'ai les plus fortes raisons de m'en informer. Je sais seulement qu'outre les frais du procès, l'arrêt prend sur la confiscation cent mille écus pour les pauvres de Pondichéry; mais on m'assure qu'on ne put trouver cette somme. On me dit, d'un autre côté, qu'on trouva quinze cents mille francs chez son notaire, et deux millions chez un banquier, ce dont je doute beaucoup. Vous pourriez aisément ordonner à un de vos intendans de prendre connaissance de ce fait.

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends; mais vous savez combien j'aime la vérité, et vous pardonnez aux grandes

1768. passions. Je ne vous dirai rien de la sévérité de son arrêt. Vous avez sans doute lu tous les mémoires, et vous savez mieux que moi ce qu'il en faut penser.

Permettez-moi de vous parler d'une chose qui me regarde de plus près. Ma nièce m'a appris l'obligation que je vous ai d'avoir bien voulu parler de moi à monsieur l'archevêque de Paris. Autrefois il me faisait l'honneur de m'écrire ; il n'a point répondu à une lettre que je lui ai adressée il y a trois semaines. Dans cet intervalle, le roi m'a fait écrire, par M. de *Saint-Florentin*, qu'il était très-mécontent que j'eusse monté en chaire dans ma paroisse, et que j'eusse prêché, le jour de Pâques. Qui fut étonné? ce fut le révérend père *Voltaire*. J'étais malade ; j'envoyai la lettre à mon curé qui fut aussi étonné que moi de cette ridicule calomnie qui avait été aux oreilles du roi. Il donna sur le champ un certificat qui atteste qu'entendant le pain-bénit, selon ma coutume, le jour de Pâques, je l'avertis, et tous ceux qui étaient dans le sanctuaire, qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts ; et que je dis aussi un mot touchant un vol qui venait de se commettre pendant le service divin.

La même chose a été certifiée par l'aumônier

du château et par un notaire, au nom de la communauté. J'ai envoyé le tout à M. de *Saint-Florentin*, en le conjurant de le montrer au roi, et ne doutant pas qu'il ne remplisse ce devoir de sa place et de l'humanité. 1768.

J'ai le malheur d'être un homme public, quoiqu'enseveli dans le fond de ma retraite. Il y a long-temps que je suis accoutumé aux plaisanteries et aux impostures. Il est plaisant qu'un devoir, que j'ai très-souvent rempli, ait fait tant de bruit à Paris et à Versailles. Madame *Denis* doit se souvenir qu'elle a communié avec moi à Ferney, et qu'elle m'a vu communier à Colmar. Je dois cet exemple à mon village que j'ai augmenté des trois quarts; je le dois à la province entière, qui s'est empressée de me donner des attestations auxquelles la calomnie ne peut répondre.

Je sais qu'on m'impute plus de petites brochures contre des choses respectables, que je n'en pourrais lire en deux ans; mais, Dieu merci, je ne m'occupe que du Siècle de *Louis XIV*; je l'ai augmenté d'un tiers.

La bataille de Fontenoi, le secours de Gênes, la prise de Minorque, ne sont pas oubliés; et je me console de la calomnie en rendant justice au mérite.

Je vous supplie de regarder le compte exact que j'ai pris la liberté de vous rendre, comme

une marque de mon respectueux attachement.
1768. Le roi doit être persuadé que vous ne m'aimeriez pas un peu si je n'en étais pas digne. Mon cœur sera toujours pénétré de vos bontés pour le peu de temps qui me reste encore à vivre. Vous savez que rarement je peux écrire de ma main ; agréez mon tendre et profond respect. *V.*

LETTRE CXLVI.

A M. DE CHABANON.

4 de juillet, par Lyon et Versoy.

Je devrais déjà, mon cher confrère, vous avoir parlé d'*Hyéron*, du rhodien *Diagoras*, et de tous les beaux écarts de votre protégé *Pindare*. Je vois, Dieu merci, qu'il en était de ce temps-là comme du nôtre. On se plaignait de l'envie en Gréce, on s'en plaignait à Rome, et je m'en moque quelquefois en France ; mais ce qui me fait plus de plaisir, c'est que je vois dans vos vers énergie et harmonie. Ce n'est pas assez, mon cher ami, pour la muse tragique ; *non satis est pulchra esse poëmata, dulcia sunto ; et quòcunque volent, animum auditoris agunto.*

On dit que nous aurons des actrices l'année qui vient. Vous aurez tout le temps de mettre Eudoxie dans son cadre. Faites comme vous pourrez, mais je vous conjure de rendre *Eudoxie* prodigieusement intéressante, et de faire des vers qu'on retienne par cœur sans le vouloir. Ce diable de métier est horriblement difficile. Je suis tenté de jeter dans le feu tout ce que j'ai fait, quand je le relis : *Jean Racine* me désespère. Quel homme que ce *Jean Racine !* comme il va au cœur tout droit ! 1768.

Je suis un bien mauvais correspondant ; les travaux et les maladies dont je suis accablé m'empêchent d'être exact, mais ne dérobent rien à la sensibilité avec laquelle je vous aimerai toute ma vie. *V.*

LETTRE CXLVII.

A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 9 de juillet.

J'ai reçu, Monsieur, votre beau présent. *La Fontaine* aurait connu la vanité, s'il avait vu cette magnifique édition ; c'est le luxe de la typographie. L'auteur ne posséda jamais la moitié de ce que son livre a coûté à imprimer.

et à graver. Si nous n'avions que cette édition,
1768. il n'y aurait que des princes, des fermiers généraux et des archevêques qui pussent lire les *Fables de la Fontaine*. Je vous remercie de tout mon cœur, et je souhaite que toutes vos grandes entreprises réussissent.

Vous m'apprenez que je donne beaucoup de ridicule à l'édition de notre ami *Gabriel Cramer*; je vous assure que je n'en donne qu'à moi. Lorsque je considère tous ces énormes fatras que j'ai composés, je suis tenté de me cacher dessous, et je demeure tout honteux. L'ami *Gabriel* ne m'a pas trop consulté quand il a ramassé toutes mes sottises pour en faire une effroyable suite d'in-4°. Je lui ai toujours dit qu'on n'allait pas à la postérité avec un aussi gros bagage. Tirez-vous-en comme vous pourrez. Je crierai toujours que le papier et le caractère sont beaux, que l'édition est très-correcte; mais vous ne la vendrez pas mieux pour cela. Il y a tant de vers et de prose dans le monde, qu'on en est las. On peut s'amuser de quelques pages de vers, mais les in-4°. de bénédictins effraient.

Il est souvent arrivé que, quand j'avais la manie de faire des pièces de théâtre, et ayant, dans ces accès de folie, le bon sens de n'être jamais content de moi, toutes mes pièces ont été bigarrées de variantes; on m'a fait

apercevoir que, de tant de manières différentes, l'éditeur a choisi la pire. Par exemple, dans Oreste, la dernière scène ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui est imprimée chez *Ducheſne*; et quoique cette édition de *Ducheſne* ne vaille pas le diable, il fallait s'en rapporter à elle dans cette occasion. Il peut arriver par hasard qu'on joue Oreste; il peut arriver que quelque curieux qui aura l'in-4°, soit tout étonné de voir cette scène toute différente de l'imprimé, et qu'il donne alors à tous les diables l'édition, l'éditeur et l'auteur. 1768.

On pourrait du moins remédier à ce défaut; il ne s'agirait que de réimprimer une page.

Le suisse qui imprime pour mon ami *Gabriel* s'est avisé dans Alzire de mettre,

Le bonheur m'aveugla, l'*amour* m'a détrompé,

au lieu de

Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé.

Cette pagnoterie fait rire. Il y a long-temps qu'on rit à mes dépens; mais, par ma foi, je l'ai bien rendu.

Je ne puis rien vous dire des estampes, je ne les ai point encore vues, et j'aime mieux les beaux vers que les belles gravures. Je vous aime encore plus que tout cela, car vous êtes fort aimables, vous et madame votre épouse.

Je vous souhaite toutes sortes de prospérités.

1768.

LETTRE CXLVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Du 13 de juillet.

Vous me donnez un thème, Madame, et je vais le remplir; car vous savez que je ne peux écrire pour écrire: c'est perdre son temps et le faire perdre aux autres. Je vous suis attaché depuis quarante-cinq ans. J'aime passionnément à m'entretenir avec vous; mais, encore une fois, il faut un sujet de conversation.

Je vous remercie d'abord de Cornélie vestale. Je me souviens de l'avoir vu jouer, il y a plus de cinquante ans; puisse l'auteur la voir représenter encore dans cinquante ans d'ici! mais malheureusement ses ouvrages dureront plus que lui; c'est la seule vérité triste qu'on puisse lui dire.

Saint ou profane, dites vous, Madame. Hélas! je ne suis ni dévot ni impie; je suis un solitaire, un cultivateur enterré dans un pays barbare. Beaucoup d'hommes à Paris ressemblent à des singes, ici ils sont des ours. J'évite,

autant que je peux, les uns et les autres ; et cependant les dents et les griffes de la perſécution ſe ſont alongées juſque dans ma retraite ; on a voulu empoiſonner mes derniers jours. Ne vous acquittez pas d'un uſage preſcrit, vous êtes un monſtre d'athéiſme ; acquittez-vous-en, vous êtes un monſtre d'hypocriſie. Telle eſt la logique de l'envie et de la calomnie. Mais le roi, qui certainement n'eſt jaloux ni de mes mauvais vers, ni de ma mauvaiſe proſe, n'en croira pas ceux qui veulent m'immoler à leur rage. Il ne ſe ſervira pas de ſon pouvoir pour expatrier, dans ſa ſoixante et quinzième année, un malade qui n'a fait que du bien dans le pays ſauvage qu'il habite. 1768.

Oui, Madame, je ſais très-bien que le janſéniſte *la Bletterie* demande la protection de M. le duc de *Choiſeul* ; mais je ſais auſſi qu'il m'a inſulté dans les notes de ſa ridicule traduction de *Tacite*. Je n'ai jamais attaqué perſonne, mais je puis me défendre. C'eſt le comble de l'inſolence janſéniſte que ce prêtre m'attaque et trouve mauvais que je le ſente. D'ailleurs, s'il demande l'aumône dans la rue à M. le duc de *Choiſeul*, pourquoi me dit-il des injures en paſſant, à moi pour qui M. le duc de *Choiſeul* a eu de la bonté, avant de ſavoir que *la Bletterie* exiſtât ? Il dit dans ſa préface que *Tacite* et lui ne pouvaient ſe quitter ; il faut

1768. apprendre à ce capelan que *Tacitte* n'aimait pas la mauvaise compagnie.

On croira que je suis devenu dévot, car je ne pardonne point; mais à qui refusé-je grâce? c'est aux méchans, c'est aux insolens calomniateurs. *La Bletterie* est de ce nombre. Il m'impute les ouvrages hardis dont vous me parlez, et que je ne connais ni ne veux connaître. Il s'est mis au rang de mes persécuteurs les plus acharnés.

Quant aux petites pièces innocentes et gaies dont vous me parlez, s'il m'en tombait quelqu'une entre les mains, dans ma profonde retraite, je vous les enverrais sans doute; mais par qui, et comment? et si on vous les lit devant du monde, est-il bien sûr que ce monde ne les envenimera pas? la société à Paris a-t-elle d'autres alimens que la médisance, la plaisanterie et la malignité? ne s'y fait on pas un jeu, dans son oisiveté, de déchirer tous ceux dont on parle? y a-t-il une autre ressource contre l'ennui actif et passif dont votre inutile beau monde est accablé sans cesse? Si vous n'étiez pas plongée dans l'horrible malheur d'avoir perdu les yeux (seul malheur que je redoute), je vous dirais: Lisez et méprisez; allez aux spectacles et jugez; jouissez des beautés de la nature et de l'art. Je vous plains tous les jours, Madame; je voudrais contribuer

à vos consolations. Que ne vous entendez-vous avec madame la duchesse de *Choiseul* pour vous amuser des bagatelles que vous désirez ? Mais il faut alors que vous soyez seules ensemble ; il faut qu'elle me donne des ordres très-positifs, et que je sois à l'abri du poison de la crainte qui glace le sang dans des veines usées. Montrez-lui ma lettre, je vous en supplie ; je sais qu'elle a, outre les grâces, justesse dans l'esprit et justice dans le cœur ; je m'en rapporterai entièrement à elle. 1768.

Adieu, Madame ; je vous respecte et je vous aime autant que je vous plains, et je vous aimerai jusqu'au dernier moment de notre courte et misérable durée.

LETTRE CXLIX.

A M. HORACE WALPOLE.

A Ferney, le 15 de juillet.

MONSIEUR,

Il y a quarante ans que je n'ose plus parler anglais, et vous parlez notre langue très-bien. J'ai vu des lettres de vous écrites comme vous pensez. D'ailleurs mon âge et mes maladies ne

1768. me permettent pas d'écrire de ma main. Vous aurez donc mes remercîmens dans ma langue.

Je viens de lire la préface de votre *Hiſtoire de Richard III*, elle me paraît trop courte. Quand on a ſi viſiblement raiſon, et qu'on joint à ſes connaiſſances une philoſophie ſi ferme et un ſtyle ſi mâle, je voudrais qu'on me parlât plus long-temps. Votre père était un grand miniſtre et un bon orateur, mais je doute qu'il eût pu écrire comme vous. Vous ne pouvez pas dire *quia pater major me eſt*.

J'ai toujours penſé comme vous, Monſieur, qu'il faut ſe défier de toutes les hiſtoires anciennes. *Fontenelle*, le ſeul homme du ſiècle de *Louis XIV*, qui fut à la fois poëte philoſophe et ſavant, diſait qu'elles étaient *des fables convenues*; et il faut avouer que *Rollin* a trop compilé de chimères et de contradictions.

Après avoir lu la préface de votre Hiſtoire, j'ai lu celle de votre roman. Vous vous y moquez un peu de moi : les Français entendent raillerie; mais je vais vous répondre ſérieuſement.

Vous avez preſque fait accroire à votre nation que je mépriſe *Shakeſpeare*. Je ſuis le premier qui ai fait connaître *Shakeſpeare* aux Français; j'en traduiſis des paſſages, il y a quarante ans, ainſi que de *Milton*, de *Waller*, de *Rocheſter*, de *Dryden* et de *Pope*. Je peux

vous

vous assurer qu'avant moi personne en France ne connaissait la poësie anglaise ; à peine avait-on entendu parler de *Locke*. J'ai été persécuté pendant trente ans par une nuée de fanatiques, pour avoir dit que *Locke* est l'*Hercule* de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain. 1768.

Ma destinée a encore voulu que je fusse le premier qui ait expliqué à mes concitoyens les découvertes du grand *Newton*, que quelques personnes parmi nous appellent encore des *systêmes*. J'ai été votre apôtre et votre martyr : en vérité, il n'est pas juste que les Anglais se plaignent de moi.

J'avais dit, il y a très-long-temps, que si *Shakespeare* était venu dans le siècle d'*Addisson*, il aurait joint à son génie l'élégance et la pureté qui rendent *Addisson* recommandable. J'avais dit *que son génie était à lui, et que ses fautes étaient à son siècle.* Il est précisément, à mon avis, comme le *Lopez de Véga* des Espagnols et comme le *Caldéron*. C'est une belle nature, mais bien sauvage ; nulle régularité, nulle bienséance, nul art, de la bassesse avec de la grandeur, de la bouffonnerie avec du terrible : c'est le chaos de la tragédie dans lequel il y a cent traits de lumière.

Les Italiens, qui restaurèrent la tragédie, un siècle avant les Anglais et les Espagnols,

1768. ne sont point tombés dans ce défaut ; ils ont mieux imité les Grecs. Il n'y a point de bouffons dans l'Oedipe et dans l'Electre de *Sophocle*. Je soupçonne fort que cette grossièreté eut son origine dans nos *fous de cour*. Nous étions un peu barbares tous tant que nous sommes en-deçà des Alpes. Chaque prince avait son *fou* en titre d'office. Des rois ignorans, élevés par des ignorans, ne pouvaient connaître les plaisirs nobles de l'esprit : ils dégradèrent la nature humaine au point de payer des gens pour leur dire des sottises. De là vint notre *Mère sotte* ; et, avant *Molière*, il y avait toujours un fou de cour dans presque toutes les comédies : cette mode est abominable.

J'ai dit, il est vrai, Monsieur, ainsi que vous le rapportez, qu'il y a des comédies sérieuses, telles que le Misanthrope, lesquelles sont des chefs-d'œuvre ; qu'il y en a de très-plaisantes, comme George Dandin ; que la plaisanterie, le sérieux, l'attendrissement, peuvent très-bien s'accorder dans la même comédie. J'ai dit que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Oui, Monsieur ; mais la grossièreté n'est point un genre. *Il y a beaucoup de logemens dans la maison de mon père* ; mais je n'ai jamais prétendu qu'il fût honnête de loger dans la même chambre *Charles-Quint* et don *Japhet d'Arménie*, *Auguste* et un matelot ivre ;

Marc-Aurèle et un bouffon des rues. Il me semble qu'*Horace* penſait ainſi dans le plus beau des ſiècles ; conſultez ſon *Art poëtique*. Toute l'Europe éclairée penſe de même aujourd'hui ; et les Eſpagnols commencent à ſe défaire à la fois du mauvais goût comme de l'inquiſition ; car le bon eſprit proſcrit également l'un et l'autre. 1768.

Vous ſentez ſi bien, Monſieur, à quel point le trivial et le bas défigurent la tragédie, que vous reprochez à *Racine* de faire dire à *Antiochus*, dans Bérénice :

De ſon appartement cette porte eſt prochaine,
Et cette autre conduit dans celui de la reine.

Ce ne ſont pas là certainement des vers héroïques ; mais ayez la bonté d'obſerver qu'ils ſont dans une ſcène d'expoſition, laquelle doit être ſimple. Ce n'eſt pas là une beauté de poëſie, mais c'eſt une beauté d'exactitude, qui fixe le lieu de la ſcène, qui met tout d'un coup le ſpectateur au fait, et qui l'avertit que tous les perſonnages paraîtront dans ce cabinet, lequel eſt commun aux autres appartemens ; ſans quoi il ne ſerait point vraiſemblable que *Titus*, *Bérénice* et *Antiochus* parlaſſent toujours dans la même chambre.

Que le lieu de la ſcène y ſoit fixe et marqué ;

1768. dit le sage *Despréaux*, l'oracle du bon goût, dans son *Art poëtique*, égal pour le moins à celui d'*Horace*. Notre excellent *Racine* n'a presque jamais manqué à cette règle ; et c'est une chose digne d'admiration qu'*Athalie* paraisse dans le temple des Juifs, et dans la même place où l'on a vu le grand-prêtre, sans choquer en rien la vraisemblance.

Vous pardonnerez encore plus, Monsieur, à l'illustre *Racine*, quand vous vous souviendrez que la pièce de Bérénice était en quelque façon l'histoire de *Louis XIV* et de votre princesse anglaise, sœur de *Charles second*. Ils logeaient tous deux de plain-pied à Saint-Germain, et un salon séparait leurs appartemens.

Je remarquerai en passant que *Racine* fit jouer sur le théâtre les amours de *Louis XIV* avec sa belle-sœur, et que ce monarque lui en fut très-bon gré : un sot tyran aurait pu le punir. Je remarquerai encore que cette *Bérénice* si tendre, si délicate, si désintéressée, à qui *Racine* prétend que *Titus* devait toutes ses vertus, et qui fut sur le point d'être impératrice, n'était qu'une juive insolente et débauchée, qui couchait publiquement avec son frère *Agrippa second*. *Juvénal* l'appelle barbare incestueuse. J'observe, en troisième lieu, qu'elle avait quarante-quatre ans quand *Titus* la renvoya. Ma qua-

trième remarque, c'est qu'il est parlé de cette maîtresse juive de *Titus* dans les *Actes des apôtres*. Elle était encore jeune lorsqu'elle vint, selon l'auteur des *Actes*, voir le gouverneur de Judée *Festus*, et lorsque *Paul*, étant accusé d'avoir souillé le temple, se défendait en soutenant qu'il était toujours bon pharisien. Mais laissons là le pharisianisme de *Paul* et les galanteries de *Bérénice*. Revenons aux règles du théâtre, qui sont plus intéressantes pour les gens de lettres. 1768.

Vous n'observez, vous autres libres Bretons, ni *unité de lieu*, ni *unité de temps*, ni *unité d'action*. En vérité, vous n'en faites pas mieux; la vraisemblance doit être comptée pour quelque chose. L'art en devient plus difficile, et les difficultés vaincues donnent en tout genre du plaisir et de la gloire.

Permettez-moi, tout anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis si souvent ses vérités qu'il est bien juste que je la caresse quand je crois qu'elle a raison. Oui, Monsieur, j'ai cru, je crois et je croirai que Paris est très-supérieur à Athènes en fait de tragédies et de comédies. *Molière*, et même *Regnard* me paraissent l'emporter sur *Aristophane*, autant que *Démosthène* l'emporte sur nos avocats. Je vous dirai hardiment que toutes les tragédies grecques me paraissent

1768. des ouvrages d'écoliers, en comparaiſon des *ſublimes ſcènes* de *Corneille*, et des *parfaites tragédies* de *Racine*. C'était ainſi que penſait *Boileau* lui-même, tout admirateur des anciens qu'il était. Il n'a fait nulle difficulté d'écrire, au bas du portrait de *Racine*, que ce grand homme avait ſurpaſſé *Euripide* et balancé *Corneille*.

Oui, je crois démontré qu'il y a beaucoup plus d'hommes de goût à Paris que dans Athènes. Nous avons plus de trente mille ames à Paris qui ſe plaiſent aux beaux arts, et Athènes n'en avait pas dix mille; le bas peuple d'Athènes entrait au ſpectacle, et il n'y entre pas chez nous, excepté quand on lui donne un ſpectacle gratis, dans des occaſions ſolennelles ou ridicules. Notre commerce continuel avec les femmes a mis dans nos ſentimens beaucoup plus de délicateſſe, plus de bienſéance dans nos mœurs, et plus de fineſſe dans notre goût. Laiſſez-nous notre théâtre, laiſſez aux Italiens leurs *favole boſcarecie*; vous êtes aſſez riches d'ailleurs.

De très-mauvaiſes pièces, il eſt vrai, ridiculement intriguées, barbarement écrites, ont pendant quelque temps à Paris des ſuccès prodigieux, ſoutenus par la cabale, l'eſprit de parti, la mode, la protection paſſagère de quelques perſonnes accréditées. C'eſt l'ivreſſe du moment, mais en très-peu d'années l'illuſion

se dissipe. Don Japhet d'Arménie et Jodelet font renvoyés à la populace, et le Siége de Calais n'est plus estimé qu'à Calais. 1768.

Il faut que je vous dise encore un mot sur la rime que vous nous reprochez. Presque toutes les pièces de *Dryden* sont rimées ; c'est une difficulté de plus. Les vers qu'on retient de lui, et que tout le monde cite, sont rimés : et je soutiens encore que Cinna, Athalie, Phèdre, Iphigénie, étant rimées, quiconque voudrait secouer ce joug, en France, serait regardé comme un artiste faible qui n'aurait pas la force de le porter.

En qualité de vieillard, je vous dirai une anecdote. Je demandais un jour à *Pope* pourquoi *Milton* n'avait pas rimé son poëme, dans le temps que les autres poëtes rimaient leurs poëmes à l'imitation des Italiens ; il me répondit : *Because he could not.*

Je vous ai dit, Monsieur, tout ce que j'avais sur le cœur. J'avoue que j'ai fait une grosse faute en ne sesant pas attention que le comte *Leicester* s'était d'abord appelé *Dudley ;* mais, si vous avez la fantaisie d'entrer dans la chambre des pairs et de changer de nom, je me souviendrai toujours du nom de *Walpole* avec l'estime la plus respectueuse.

Avant le départ de ma lettre, j'ai eu le temps, Monsieur, de lire votre *Richard III.*

1768. Vous feriez un excellent *attorney général*. Vous pesez toutes les probabilités ; mais il paraît que vous avez une inclination secrète pour ce bossu. Vous voulez qu'il ait été beau garçon, et même galant homme. Le bénédictin *Calmet* a fait une dissertation pour prouver que JESUS-CHRIST avait un fort beau visage. Je veux croire avec vous que *Richard III* n'était ni si laid ni si méchant qu'on le dit ; mais je n'aurais pas voulu avoir affaire à lui. Votre *rose blanche* et votre *rose rouge* avaient de terribles épines pour la nation.

Those gratious kings are all a pack of rogues.

En vérité, en lisant l'histoire des *York*, des *Lancastre* et de bien d'autres, on croit lire l'histoire des voleurs de grands chemins. Pour votre *Henri VII*, il n'était qu'un coupeur de bourse, &c.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE

LETTRE CL.

1768.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

15 de juillet.

La femme du protecteur eſt protectrice, la femme du miniſtre de la France pourra prendre le parti des Français contre les Anglais, avec qui je ſuis en guerre. Daignez juger, Madame, entre M. *Walpole* et moi. Il m'a envoyé ſes ouvrages dans leſquels il juſtifie le tyran *Richard III*, dont ni vous ni moi ne nous ſoucions guère; mais il donne la préférence à ſon groſſier bouffon *Shakeſpeare* ſur *Racine* et ſur *Corneille*, et c'eſt de quoi je me ſoucie beaucoup.

Je ne ſais par quelle voie M. *Walpole* m'a envoyé ſa déclaration de guerre; il faut que ce ſoit par M. le duc de *Choiſeul*, car elle eſt très-ſpirituelle et très-polie. Si vous voulez, Madame, être médiatrice de la paix, il ne tient qu'à vous. J'en paſſerai par ce que vous ordonnerez. Je vous ſupplie d'être juge du combat. Je prends la liberté de vous envoyer ma réponſe. Si vous la trouvez raiſonnable, permettez que je prenne encore une autre

liberté ; c'eſt de vous ſupplier de lui faire
1768. parvenir ma lettre, ſoit par la poſte, ſoit par M. le comte *du Châtelet*.

Vous me trouverez bien hardi ; mais vous pardonnerez à un vieux ſoldat qui combat pour ſa patrie, et qui, s'il a du goût, aura combattu ſous vos ordres.

LETTRE CLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de juillet.

Vous ſavez, mon cher ange, que vos ordres me ſont ſacrés, et que le ſouffleur de la comédie aura ſon petit recueil, ſi la douane des penſées le permet. J'ai adreſſé le paquet à *Briaſſon* le libraire, et l'ai prié de le faire rendre audit ſouffleur. Le ſuccès de cette affaire dépend de la chambre ſyndicale. Vous ſavez que j'ai peu de crédit dans ce monde. J'eſpère en avoir un peu plus dans l'autre, grâces aux bons exemples que je donne.

Je ne ſuis pas revenu de ma ſurpriſe quand on m'a appris que ce fanatique imbécille d'évêque d'Annecy, ſoi-diſant évêque de Genève, fils d'un très-mauvais maçon, avait envoyé au roi ſes lettres et mes réponſes. Ces

réponſes ſont d'un père de l'Egliſe qui inſtruit un ſot. Je ne ſais ſi vous ſavez que cet animal-là a encore ſur ſa friperie un décret de priſe de corps du parlement de Paris, qu'il s'attira quand il était porte-Dieu à la Sainte-Chapelle-baſſe. En tout cas, je ſuis très-bien avec mon curé, j'édifie mon peuple; tout le monde eſt content de moi, hors les filles. 1768.

Que DIEU vous ait en ſa ſainte garde, mes chers anges! Je ne ſais pas ce que c'eſt que la vie éternelle, mais celle-ci eſt une mauvaiſe plaiſanterie.

A propos, j'ai coupé la tête à des colimaçons; leur tête eſt revenue au bout de quinze jours; le tonnerre les a tués; dites à vos ſavans qu'ils m'expliquent cela.

LETTRE CLII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

— 30 de juillet.

VOICI des thèmes, Dieu merci, Madame. Vous ſavez que mon imagination eſt ſtérile quand elle n'eſt pas portée par un ſujet, et que, malgré mon attachement de plus de

quarante années, je suis muet quand on ne
1768. m'interroge pas. Je suis un vieux *Polichinelle* qui a besoin d'un compère.

Vous me dites que le président est à plaindre d'avoir quatre-vingts ans ; ce sont ses amis qui sont à plaindre. D'ailleurs, pensez-vous que soixante et quinze ans, avec des maladies continuelles et des tracasseries plus tristes encore, ne valent pas bien quatre-vingts ans ? Nous sommes tous à plaindre, Madame ; il faut faire contre nature bon cœur.

Vous me parlez du janséniste ou de l'ex-janséniste *la Bletterie* : je suis son serviteur. Il logeait autrefois chez ma nièce *Florian*, et ne cessait de dire du mal de moi. Il imprime aujourd'hui que j'ai oublié de me faire enterrer ; ce tour est neuf, agréable et très-bien placé dans une traduction de *Tacite*. Ai-je eu tort de lui prouver que je suis encore en vie ? On m'a écrit que, dans une autre note aussi honnête, il se contredit, il veut qu'on m'enterre à la façon de mademoiselle *le Couvreur* et de *Boindin*. Vous m'avouerez que, pour peu qu'on ait du goût pour les obsèques, on ne tient point à ces bonnes plaisanteries.

Sérieusement, je ne vous comprends pas, et je ne retrouve ni votre amitié ni votre équité, quand vous me dites que je devais me laisser insulter par un homme qui a dédié une traduc-

tion à M. le duc de *Choiſeul*. Je crois M. le duc de *Choiſeul* et votre *grand'mère* trop juſtes pour m'immoler à *la Bletterie*. Vous m'affligez ſenſiblement. 1768.

Je n'aime ni la traduction de *Tacite*, ni *Tacite* même comme hiſtorien. Je regarde *Tacite* comme un fanatique pétillant d'eſprit, connaiſſant les hommes et les cours, diſant des choſes fortes en peu de paroles, flétriſſant en deux mots un empereur juſqu'à la dernière poſtérité; mais je ſuis curieux, je voudrais connaître les droits du ſénat, les forces de l'empire, le nombre des citoyens, la forme du gouvernement, les mœurs, les uſages. Je ne trouve rien de tout cela dans *Tacite*; il m'amuſe, et *Tite-Live* m'inſtruit. Il n'y a d'ailleurs dans *Tacite* ni ordre ni dates; le préſident m'a accoutumé à ces deux choſes eſſentielles.

M. *Walpole* eſt d'une autre eſpèce que *la Bletterie*. On fait la guerre honnêtement contre des capitaines qui ont de l'honneur; mais pour les pirates, on les pend au mât de ſon vaiſſeau.

J'adreſſerai à votre grand'mère ce que je pourrai faire venir d'Hollande. Je ſais qu'elle eſt un très-honnête homme. Je compte d'ailleurs ſur ſa protection, autant que je ſuis charmé de ſon eſprit juſte et délicat. Sans juſteſſe d'eſprit, il n'y a rien.

1768. Souvenez-vous toujours, Madame, que, lorſque je cherche et que j'envoie ces bagatelles pour vous amuſer, je vous conjure, au nom de l'amitié dont vous m'honorez depuis long-temps, de ne les confier qu'à des perſonnes dont vous ſoyez auſſi sûre que de vous-même, et de ne pas prononcer mon nom. Il y a des gens qui diraient à peu-près comme le curé de la *Fontaine* : Autant vaut l'avoir fait que de vous l'envoyer.

Je ne fais rien que mes moiſſons et le Siècle de *Louis XIV* que je pouſſe juſqu'à 1764. J'y rends juſtice à tous ceux qui ont ſervi la patrie, en quelque genre que ce puiſſe être; à tous ceux qui ont été français et non velches. Je ne ſuis ni ſatirique ni flatteur; je dis hardiment la vérité.

Voilà mes ſeules occupations. Je n'en ſuis pas moins perſécuté par des fanatiques; mais heureuſement le fanatiſme eſt ſur ſon déclin, d'un bout de l'Europe à l'autre. La révolution qui s'eſt faite depuis vingt ans dans l'eſprit humain, eſt un phénomène plus admirable et plus utile que les têtes qui reviennent aux limaçons.

A propos, Madame, le fait eſt vrai; j'en ai fait l'expérience; j'ai eu peine à en croire mes yeux. J'ai vu des limaçons à qui j'avais coupé le cou, manger au bout de trois ſemaines,

St *Denis* porta sa tête, comme vous savez, mais il ne mangea pas. 1768.

Adieu, Madame; conservez la vôtre. Hélas! il revient des yeux aux limaçons. Adieu, encore une fois. Que je vous plains! que je vous aime! que la vie est courte et triste! *V.*

LETTRE CLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 d'auguste.

J'AI reçu une lettre véritablement angélique du 4 d'auguste, que les Velches appellent *août*: mais voici bien une autre facétie. Il vint chez moi, le 1 d'auguste, un jeune homme fort maigre, et qui avait quelque feu dans deux yeux noirs. Il me dit qu'il était possédé du diable; que plusieurs personnes de sa connaissance en avaient été possédées aussi; qu'ils avaient mis sur le théâtre, les Américains, les Chinois, les Scythes, les Illinois, les Suisses, et qu'il y voulait mettre les Guèbres. Il me demanda un profond secret; je lui dis que je n'en parlerais qu'à vous, et vous jugez bien qu'il y consentit.

Je fus tout étonné qu'au bout de douze

1768. jours, le jeune poſſédé m'apportât ſon ouvrage. Je vous avoue qu'il m'a fait verſer des larmes, mais auſſi il m'a fait craindre la police. Je ſerais très-fâché, pour l'édification publique, que la pièce ne fût pas repréſentée. Elle eſt dans un goût tout-à-fait nouveau, quoiqu'on ſemble avoir épuiſé les nouveautés.

Il y a un empereur, un jardinier, un colonel, un lieutenant d'infanterie, un ſoldat, des prêtres païens, et une petite fille tout-à-fait aimable.

J'ai dit au jeune homme avec naïveté, que je trouvais ſa pièce fort ſupérieure à Alzire, qu'il y a plus d'intérêt et plus d'intrigue; mais je tremble pour les alluſions, pour les belles allégories que font toujours meſſieurs du parterre; qu'il ſe trouvera quelque plaiſant qui prendra les prêtres païens pour des jéſuites ou pour des inquiſiteurs d'Eſpagne; que c'eſt une affaire fort délicate, et qui demandera toute la bonté, toute la dextérité de mes anges.

Le poſſédé m'a répondu qu'il s'en rapportait entièrement à eux; qu'il allait faire copier ſa pièce qu'il intitule, *Tragédie plus que bourgeoiſe*; que ſi on ne peut pas la faire maſſacrer par les comédiens de Paris, il la fera maſſacrer par quelque libraire de Genève. Il eſt fou de ſa pièce, parce qu'elle ne reſſemble à rien du

tout, dans un temps où preſque toutes les pièces ſe reſſemblent. J'ai tâché de le calmer; je lui ai dit qu'étant malade, comme il eſt, il ſe tue avec ſes Guèbres; qu'il fallait plutôt y mettre douze mois que douze jours; je lui ai conſeillé des bouillons rafraîchiſſans. 1768.

Quoi qu'il en ſoit, je vous enverrai ces Guèbres par M. l'abbé *Arnaud*, à moins que vous ne me donniez une autre adreſſe.

Une autre fois, mon cher ange, je vous parlerai de Ferney; c'eſt une bagatelle; et je ne ferai ſur cela que ce que mes anges et madame *Denis* voudront. Si madame *Denis* eſt encore à Paris quand les Guèbres arriveront, je vous prierai de la mettre dans le ſecret.

Bon! ne voilà-t-il pas mon endiablé qui m'apporte ſa pièce brochée et copiée! Je l'envoie à M. l'abbé *Arnaud* avec une ſous-enveloppe. S'il arrivait un malheur, les anges pourraient ſe ſervir de toute leur autorité pour avoir leur paquet.

Si ce paquet arrive à bon port, je les aurai du moins amuſés pendant une heure; et en vérité c'eſt beaucoup par le temps qui court. *V.*

1768.

LETTRE CLIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 26 d'auguſte.

JE vous attends au mois de ſeptembre, mon cher Marquis ; vous êtes aſſez philoſophe pour venir partager ma ſolitude. Ferney eſt tout juſte dans le chemin de Nancy. En attendant, il faut que je vous faſſe mon compliment de ce que vous n'êtes point athée. Votre devancier, le marquis de *Vauvenargues*, ne l'était pas ; et, quoi qu'en diſent quelques ſavans de nos jours, on peut être très-bon philoſophe et croire en DIEU. Les athées n'ont jamais répondu à cette difficulté, qu'un horloge prouve un horloger ; et *Spinoſa* lui-même admet une intelligence qui préſide à l'univers. Il eſt du ſentiment de *Virgile :*

Mens agitat molem, et magno ſe corpore miſcet.

Quand on a les poëtes pour ſoi on eſt bien fort. Voyez *la Fontaine* quand il parle de l'enfant que fit une religieuſe ; il dit :

Si ne s'eſt après tout fait lui-même.

Je viens de lire un nouveau livre de l'*Exiſtence de* DIEU, par un *Bullet*, doyen de l'uni-

verſité de Beſançon. Ce doyen eſt ſavant, et marche ſur les traces des *Swammerdam*, des *Nieuventit* et des *Dhéram*; mais c'eſt un vieux ſoldat à qui il prend des terreurs paniques. Il eſt tout épouvanté du grand argument des athées, qu'en jetant d'un cornet les lettres de l'alphabet, le haſard peut amener l'*Enéide* dans certain nombre de coups donnés. Pour amener le premier mot *arma*, il ne faut que vingt-quatre jets; et pour amener *arma virumque*, il n'en faut que cent vingt millions; c'eſt une bagatelle; et dans un nombre innombrable de milliars de ſiècles, on pourrait à la fin trouver ſon compte dans un nombre innombrable de haſards; donc dans un nombre innombrable de ſiècles, il y a l'unité contre un nombre innombrable de chiffres que le monde a pu ſe former tout ſeul. 1768.

Je ne vois pas dans cet argument ce qui a pu accabler M. *Bullet*; il n'avait qu'à répondre ſans s'effrayer: Il y a un nombre innombrable de probabilités qu'il exiſte un Dieu formateur, et vous n'avez, Meſſieurs, tout au plus que l'unité pour vous: jugez donc ſi la chance n'eſt pas pour moi.

De plus, la machine du monde eſt quelque choſe de beaucoup plus compliqué que l'*Enéide*. Deux *Enéides* enſemble n'en feront pas une troiſième, au lieu que deux créatures animées

font une troiſième créature, laquelle en fait à
1768. ſon tour : ce qui augmente prodigieuſement l'avantage du pari.

Croiriez-vous bien qu'un jéſuite irlandais a fourni, en dernier lieu, des armes à la philoſophie athéiſtique, en prétendant que les animaux ſe formaient tout ſeuls. C'eſt ce jéſuite *Néedham*, déguiſé en ſéculier, qui, ſe croyant chimiſte et obſervateur, s'imagina avoir produit des anguilles avec de la farine et du jus de mouton. Il pouſſa même l'illuſion juſqu'à croire que ces anguilles en avaient ſur le champ produit d'autres, comme les enfans de *Polichinelle* et de madame *Gigogne*. Voilà auſſitôt un autre fou, nommé *Maupertuis*, qui adopte ce ſyſtême, et qui le joint à ſes autres méthodes de faire un trou juſqu'au centre de la terre pour connaître la peſanteur, de diſſéquer des têtes de géans pour connaître l'ame, d'enduire les malades de poix réſine pour les guérir, et d'exalter ſon ame pour voir l'avenir comme le préſent. Dieu nous préſerve de tels athées ! celui-là était gonflé d'un amour propre féroce, perſécuteur et calomniateur ; il m'a fait bien du mal ; je prie DIEU de lui pardonner, ſuppoſé que DIEU entre dans les querelles de *Maupertuis* et de moi.

Ce qu'il y a de pis, c'eſt que je viens de

voir une très-bonne traduction de *Lucrèce*, avec des remarques fort savantes, dans lesquelles l'auteur allégue les prétendues expériences du jésuite *Néedham* pour prouver que les animaux peuvent naître de pourriture. Si ces messieurs avaient su que *Néedham* était un jésuite, ils se seraient défiés de ses anguilles, et ils auraient dit : *Latet anguis in herba.* 1768

Enfin il a fallu que M. *Spalanzani*, le meilleur observateur de l'Europe, ait démontré aux yeux le faux des expériences de cet imbécille *Néedham*. Je l'ai comparé à ce *Malcrais de la Vigne*, gros vilain commis de la douane au Croisic en Bretagne, qui fit accroire aux beaux esprits de Paris qu'il était une jolie fille faisant joliment des vers.

Mon cher marquis, il n'y a rien de bon dans l'athéisme. Ce système est fort mauvais dans le physique et dans le moral. Un honnête homme peut fort bien s'élever contre la superstition et contre le fanatisme ; il peut détester la persécution ; il rend service au genre-humain s'il répand les principes humains de la tolérance ; mais quel service peut-il rendre s'il répand l'athéisme? les hommes en seront-ils plus vertueux pour ne pas reconnaître un Dieu qui ordonne la vertu ? non, sans doute. Je veux que les princes et leurs ministres en reconnaissent un, et même un Dieu qui punisse et

1768 qui pardonne. Sans ce frein, je les regarderai comme des animaux féroces qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorsqu'ils sortiront d'un long repas, et qu'ils digèreront doucement sur un canapé avec leurs maîtresses; mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent sous leurs griffes, quand ils auront faim; et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas seulement avoir fait une mauvaise action; ils ne se souviendront même point du tout de m'avoir mis sous leurs dents, quand ils auront d'autres victimes.

L'athéisme était très-commun en Italie, aux quinze et seizième siècles: aussi que d'horribles crimes à la cour des *Alexandre VI*, des *Jules II*, des *Léon X*. Le trône pontifical et l'Eglise n'étaient remplis que de rapines, d'assassinats et d'empoisonnemens. Il n'y a que le fanatisme qui ait produit plus de crimes.

Les sources les plus fécondes de l'athéisme sont, à mon sens, les disputes théologiques. La plupart des hommes ne raisonnent qu'à demi, et les esprits faux sont innombrables. Un théologien dit: Je n'ai jamais entendu et je n'ai jamais dit que des sottises sur les bancs; donc ma religion est ridicule. Or, ma religion est sans contredit la meilleure de toutes; cette meilleure ne vaut rien; donc il n'y a point de Dieu. C'est horriblement raisonner. Je dirais

plutôt : Donc il y a un Dieu qui punira les théologiens, et surtout les théologiens persécuteurs. 1768.

Je sais très-bien que je n'aurais pas démontré au normand de Vire, *le Tellier*, qu'il existe un Dieu qui punit les tyrans, les calomniateurs et les faussaires, confesseurs des rois. Le coquin, pour réponse à mes argumens, m'aurait fait mettre dans un cu de basse fosse.

Je ne persuaderai pas l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur à un juge scélérat, à un barbare avide du sang humain, digne d'expirer sous la main des bourreaux qu'il emploie ; mais je la persuaderai à des ames honnêtes ; et si c'est une erreur, c'est la plus belle des erreurs.

Venez dans mon couvent, venez reprendre votre ancienne cellule. Je vous conterai l'aventure d'un prêtre constitué en dignité, que je regarde comme un athée de pratique, puisque, faisant tout le contraire de ce qu'il enseigne, il a osé employer contre moi, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie. Le roi s'est moqué de lui, et le monstre en est pour son infamie. Je vous conterai d'autres anecdotes : nous raisonnerons, et surtout je vous dirai combien je vous aime. *V.*

1768.

LETTRE CLV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

31 d'auguſte.

Je ne puis qu'approuver le patriotiſme de M. *Fitzgerald*, qui veut diminuer, autant qu'il le peut, l'horreur de la Saint-Barthelemi d'Irlande. J'en ferais bien autant, ſi je le pouvais, de la Saint-Barthelemi de France. Il a raiſon de citer M. *Brouk* qui paraît prouver en effet que les catholiques n'égorgèrent que quarante mille proteſtans, en comptant les femmes, et les enfans, et les filles qu'on pendait au cou de leurs mères. Il eſt vrai que, dans la première chaleur de ce ſaint événement, le parlement d'Angleterre ſpécifia expreſſément le maſſacre de cent cinquante mille perſonnes; mais il pouvait avoir été trompé par les plaintes indiſcrètes des parens des maſſacrés. Peut-être on exagérait trop d'un côté, et on diminuait trop de l'autre. La vérité prend d'ordinaire un juſte milieu; et quand nous ſuppoſerons qu'il n'y eut qu'environ quatre-vingt dix mille perſonnes ou brûlées, ou pendues, ou noyées, ou égorgées pour l'amour de DIEU, nous pourrons nous flatter de ne nous être pas beaucoup écartés du vrai.

D'ailleurs

D'ailleurs je ne suis qu'un simple historien, et il ne m'appartient pas de condamner une action qui, ayant la gloire de DIEU pour objet, avait des motifs si purs et si respectables: 1768.

Il est bon pourtant, mon cher ami, que de si grands exemples de charité n'arrivent pas souvent. Il est beau de venger la religion; mais, pour peu qu'on lui fît de tels sacrifices deux ou trois fois chaque siècle, il ne resterait enfin personne sur la terre pour servir la messe.

Votre correspondant vous envoie, à l'adresse ordinaire, un petit paquet qu'il a reçu pour vous. Je finis tout doucement ma carrière; mes maux et ma faiblesse augmentent, il faut que ma patience augmente aussi, et que tout finisse.

LETTRE CLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 d'auguste.

MON cher ange, j'ai montré votre lettre du 25 août ou d'auguste, au possédé. Il vous prie encore de lui renvoyer sa facétie, et donne sa parole de démoniaque qu'il vous renverra la bonne copie au même instant qu'il recevra la mauvaise. Son diable l'a fait raboter sans

1768. relâche depuis qu'il fit partir son croquis ; mais il jure, comme un possédé qu'il est, qu'il ne fera jamais paraître l'empereur deux fois ; qu'il s'en donnera bien de garde ; que cela gâterait tout ; que l'empereur n'est en aucune manière *deus in machina*, puisqu'il est annoncé dès la première scène du premier acte, et qu'il est attendu pendant toute la pièce, de scène en scène, comme le juge du différent entre le commandant du château et les moines de l'abbaye. S'il paraissait deux fois, la première serait non-seulement inutile, mais rendrait la seconde froide et impraticable. C'est uniquement parce qu'on ne connaît point le caractère de l'empereur, qu'il doit faire un très-grand effet lorsqu'il vient porter à la fin un jugement tel que n'en a jamais porté *Salomon*. Le bon de l'affaire, c'est que c'est un jardinier qui fait tout, et cela prouve évidemment qu'il faut cultiver son jardin, comme dit *Candide*.

Comme cette facétie ne ressemble à rien, Dieu merci, mon possédé croit qu'il faut de la naïveté, que vous appelez familiarité ; et il croit que cette naïveté est quelquefois horriblement tragique.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans l'Ecossaise ? Je suis persuadé que cela vous aura

amusés, vous et madame d'*Argental*, pendant une heure. Il est doux de donner du plaisir, à cent lieues de chez soi, à ceux à qui on est attaché. 1768.

Je ne répondrais pas que la police ne fît quelques petites allusions qui pourraient empêcher la pièce d'être jouée; mais après tout, que pourra-t-on soupçonner? que l'auteur a joué l'inquisition sous le nom des prêtres de *Pluton*. En ce cas, c'est rendre service au genre-humain; c'est faire un compliment au roi d'Espagne, et surtout au comte d'*Aranda*; c'est l'histoire du jour avec toute la bienséance imaginable et tout le respect possible pour la religion.

Voyez, mon divin ange, ce que votre amitié prudente, et active peut faire pour ces pauvres Guèbres; mais je n'ai point abandonné les Scythes: ils ne sont pas si piquans que les Guèbres, d'accord; mais, de par tous les diables, ils valent leur prix. La loi porte qu'ils soient rejoués, puisque les histrions firent beaucoup d'argent à la dernière représentation. Les comédiens sont bien insolens et bien mauvais, je l'avoue; mais il faut obéir à la loi. J'ignore quel est le premier gentilhomme de la loi, cette année; mais, en un mot, j'aime les Scythes. J'ai envie de finir par les Corses; je suis très-fâché qu'on en ait tué cent cinquante d'entrée

1768. de jeu ; mais M. de *Chauvelin* m'a promis que cela n'arriverait plus.

Vous êtes bien peu curieux de ne pas demander les Droits des hommes et les uſurpations des papes ; c'eſt, dit-on, un ouvrage traduit de l'italien, dont un envoyé de Parme doit être très-friand.

Une choſe dont je ſuis bien plus friand, mon cher ange, c'eſt de vous embraſſer avant que je meure. Je ſuis, à la vérité, un peu ſourd et aveugle ; mais cela n'y fait rien. Je recommence à voir et à entendre au printemps ; et j'ai grande envie, ſi je ſuis en vie au mois de mai, de venir préſenter un bouquet à madame d'*Argental*. Je devais aller cette automne chez l'électeur palatin, mais je me ſuis trouvé trop faible pour le voyage. Je me ſentirai bien plus fort quand il s'agira de venir vous voir. Il eſt vrai que je n'y voudrais aucune cérémonie. Nous en raiſonnerons quand nous aurons fait les affaires des Scythes et des Guèbres. Vous êtes charmant de déſirer de me revoir ; j'en ſuis pénétré, et mon culte de dulie en augmente. Je trouve plaiſant qu'on ait imaginé que j'irais voir ma *Catau*, moi âgé de ſeptante-quatre ans ! Non, je ne veux voir que vous. *V.*

LETTRE CLVII. 1768.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

7 de septembre.

MON cher et illuſtre confrère, j'ai reçu vos deux lettres dont l'une rectifie l'autre. Vivez et portez-vous bien. Le cardinal de *Fleuri* avait à votre âge une tête capable d'affaires ; *Huet*, *Fontenelle*, ont écrit à quatre-vingts ans. Il y a de très-beaux ſoleils couchans ; mais couchez-vous très-tard.

Laiſſons là l'éloquent *Beſſuet* et ſon *Hiſtoire* prétendue *univerſelle*, où il rapporte tout aux Juifs, où les Perſes, les Egyptiens, les Grecs et les Romains ſont ſubordonnés aux Juifs, où ils n'agiſſent que pour les Juifs. On en rit aujourd'hui ; mais ce n'eſt pas des Juifs dont il eſt queſtion ici, c'eſt de vous. J'avais déjà prévenu pluſieurs de mes amis qui m'ont preſſé de leur faire parvenir cet *Examen de l'hiſtoire d'Henri IV*, duquel il y a déjà trois éditions. Je l'ai envoyé chargé de mes notes, dans leſquelles je fais voir qu'il y a preſque autant d'erreurs dans l'*Examen* que dans le livre examiné. L'erreur que j'ai le plus relevée, eſt celle où il tombe à votre égard. Vous

1768. connaissez mon amitié et mon estime également constantes. Vous pensez bien que je n'ai pas vu de sang froid une telle injustice ; j'avais même déjà préparé une dissertation pour être envoyée à tous les journaux ; mais j'ai été arrêté par l'assurance qu'on m'a donnée que c'est un marquis de *Belloste* qui est l'auteur de l'ouvrage. On dit qu'en effet il y a un homme de ce nom en Languedoc. Je ne connaissais que les pilules de *Belloste*, et point de marquis si profond et en même temps si fautif dans l'Histoire de France. Si c'est lui qui est le coupable, il ne convient pas de le traiter comme un *la Beaumelle* ; il faut le faire rougir poliment de son tort. J'avoue que j'ai cru reconnaître le style, les phrases de ce *la Beaumelle*, son ton décisif, son audace à citer à tort et à travers, son tour d'esprit, ses termes favoris. Il se peut qu'il ait travaillé avec M. de *Belloste* ; je fais ce que je puis pour m'en éclaircir.

Il y a une chose très-curieuse et très-importante sur laquelle vous pourriez m'instruire avant que j'ose être votre champion : c'est à vous de me fournir des armes.

Le marquis vrai ou prétendu assure qu'aux premiers états de Blois, les députés des trois ordres déclarèrent, avec l'approbation du roi, de *Catherine* et du duc d'*Alençon*, que *les parlements sont des états généraux au petit pied*. Il

ajoute qu'il eſt étrange qu'aucun hiſtorien n'ait parlé d'un fait ſi public. 1768.

Il vous ſerait aiſé de faire chercher, à la bibliothèque du roi, s'il reſte quelque trace de cette anecdote qui ſemblerait donner quelque atteinte à l'autorité royale. C'eſt une matière très-délicate ſur laquelle il ne ſerait pas permis de s'expliquer ſans avoir des cautions sûres.

Parmi les fautes qui règnent dans cet *Examen*, il faut avouer qu'on trouve des recherches profondes. Il eſt vrai qu'il ſuffit d'avoir lu des anecdotes pour les copier; mais enfin cela tient lieu de mérite auprès de la plupart des lecteurs, ſéduits d'ailleurs par la licence et par la ſatire. La plupart des gens liſent ſans attention, très-peu ſont en état de juger; c'eſt ce qui donne une aſſez grande vogue à ce petit ouvrage: il me paraît néceſſaire de le réfuter. J'attendrai vos inſtructions et vos ordres; et, ſi vous chargez un autre que moi de combattre ſous vos drapeaux, je n'aurai point de jalouſie, et je n'en aurai pas moins de zèle.

1768.

LETTRE CLVIII.

A M. RICHARD, *négociant à Murcie.*

A Ferney, le 13 de septembre.

Je vous dois, Monsieur, une réponse depuis deux mois. Je suis de ceux que leurs mauvaises affaires empêchent de payer leurs dettes à l'échéance. La vieillesse et les maladies qui m'accablent, sont mon excuse auprès de mes créanciers. Il n'y en a point, Monsieur, que j'aime mieux payer que vous.

Il y a des ouvrages bien meilleurs que les miens, qui pourront contribuer à donner au génie espagnol la liberté qui lui a manqué jusqu'à présent. Le ministre à qui toute l'Europe, excepté Rome, applaudit, favorise cette précieuse liberté, et encouragera les beaux arts, après avoir fait naître les arts nécessaires.

Je vous félicite, Monsieur, de vivre dans le plus beau pays de la nature, où ceux qui se contentaient de penser commencent à oser parler, et où l'inquisition cesse un peu d'écraser la nature humaine.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

LETTRE CLIX. 1768.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 15 de septembre.

MA foi, mon ami, tout le monde est charlatan; les écoles, les académies, les compagnies les plus graves ressemblent à l'apothicaire *Arnould* dont les sachets guérissent toute apoplexie dès qu'on les porte au cou, et à M. *le Lièvre* qui vend son baume de vie à force gens qui en meurent.

Les jésuites eurent, il y a quelques années, un procès avec les droguistes de Paris, pour je ne sais quel élixir qu'ils vendaient fort cher, après avoir vendu de la grâce suffisante qui ne suffisait point, tandis que les jansénistes vendaient de la grâce efficace qui n'avait point d'efficacité. Ce monde est une grande foire où chaque *Polichinelle* cherche à s'attirer la foule; chacun enchérit sur son voisin.

Il y a un sage dans notre petit pays qui a découvert que les ames des puces et des moucherons sont immortelles, et que tous les animaux ne sont nés que pour ressusciter. Il y a des gens qui n'ont pas ces hautes espérances; j'en connais même qui ont peine à croire que

1768. les polypes d'eau soient des animaux. Ils ne voient, dans ces petites herbes qui nagent dans des mares infectes, rien autre chose que des herbes qui repoussent comme toute autre herbe quand on les a coupées. Ils ne voient point que ces herbes mangent de petits animaux, mais ils voient ces petits animaux entrer dans la substance de l'herbe et la manger.

Les mêmes incrédules ne pensent pas que le corail soit un composé de petits pucerons marins. Feu M. de *la Faye* disait qu'il ne se souciait nullement de savoir à fond l'histoire de tous ces gens-là, et qu'il ne fallait pas s'embarrasser des personnes avec qui on ne peut jamais vivre.

Mais nous avons d'autres génies bien plus sublimes; ils vous créent un monde aussi aisément que l'abbé de l'*Attaignant* fait une chanson; ils se servent pour cela de machines qu'on n'a jamais vues : d'autres viennent ensuite qui vous peuplent ce monde par attraction. Un songe-creux de mon voisinage a imprimé sérieusement qu'il jugeait que notre monde devait durer tant qu'on ferait des systèmes, et que, dès qu'ils seraient épuisés, ce monde finirait; en ce cas, nous en avons encore pour long-temps.

Vous avez très-grande raison d'être étonné que, dans l'Homme aux quarante écus, on ait

imputé au grand calculateur *Harvey* le ſyſtême des œufs ; il eſt vrai qu'il y croyait ; et même il y croyait ſi bien, qu'il avait pris pour ſa deviſe ces mots, tout vient d'un œuf. Cependant, en aſſurant que les œufs étaient le principe de toute la nature, il ne voyait dans la formation des animaux que le travail d'un tiſſerand qui ourdit ſa toile. D'autres virent enſuite dans le fluide de la génération une infinité de petits vermiſſeaux très-ſemillans ; quelque temps après on ne les vit plus ; ils ſont entièrement paſſés de mode. Tous les ſyſtêmes ſur la manière dont nous venons au monde ont été détruits les uns par les autres ; il n'y a que la manière dont on fait l'amour qui n'a jamais changé. 1758.

Vous me demandez, à propos de tous ces romans, ſi dans le recueil du Japon qu'on vient d'imprimer à Lyon, on a imprimé ces lettres ſi étonnantes où l'on propoſait de percer un trou juſqu'au centre de la terre, d'y bâtir une ville latine, de diſſéquer des cervelles de patagons pour connaître la nature de l'ame, et d'enduire les corps humains de poix réſine pour conſerver la ſanté ; vous verrez que ces belles choſes ſont très-adoucies et très-déguiſées dans la nouvelle édition. Ainſi il ſe trouve qu'à la fin du compte c'eſt moi qui ai corrigé l'ouvrage. — *Ridiculum acri fortius ac melius magnas plerumque ſecat res.*

1768. Ce qu'on imprime ſous mon nom me fait un peu plus de peine ; mais que voulez-vous ? je ne ſuis pas le maître. Monſieur l'apothicaire *Arnould* peut-il empêcher qu'on ne contrefaſſe ſes ſachets ? Adieu. *Qui benè latuit benè vixit.*

LETTRE CLX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de ſeptembre.

VOICI, mon cher ange, un *Tronchin*, un philoſophe, un homme d'eſprit, un homme libre, un homme aimable, un homme digne de vous et de madame d'*Argental*, un des ci-devant vingt-cinq rois de Genève, qui s'eſt démis de ſa royauté, comme la reine *Chriſtine*, pour vivre en bonne compagnie.

Je tiens ma parole à mes anges. Je reçus leur paquet hier, et j'en fais partir un autre aujourd'hui. On juge plus à ſon aiſe quand il n'y a point de ratures, point d'écriture différente, point de renvois, point de petits brimborions à rajuſter, et qui diſperſent toutes les idées. J'ai appris enfin le véritable ſecret de la choſe, c'eſt que cette facétie eſt de feu M. *Deſmahis*, jeune homme qui promettait

beaucoup, et qui eſt mort à Paris de la poitrine, au ſervice des dames. Il feſait des vers naturels et faciles, préciſément comme ceux des Guèbres, et il était fort pour les tragédies bourgeoiſes. Celle-ci eſt à la fois bourgeoiſe et impériale. Enfin *Deſmahis* eſt l'auteur de la pièce; il eſt mort, il ne nous dédira pas. 1768.

Le poſſédé ayant été exorciſé par vous, a beaucoup adouci ſon humeur ſur les prêtres. L'empereur en feſait une ſatire qui n'aurait jamais paſſé. Il s'explique à préſent d'une façon qui ſerait très-fort de miſe en chancellerie. Je commence à croire que la pièce peut paſſer, ſurtout ſi elle eſt de *Deſmahis*; en ce cas, la choſe ſera tout-à-fait plaiſante.

Si les Guèbres ſont bien joués ils feront un beau fracas; il y a des attitudes pour tout le monde. *A genoux*, *mes enfans*, doit faire un grand effet, et la déclaration de *Céſar* n'eſt pas de paille.

Melpomène avait beſoin d'un habit neuf, celui-ci n'eſt pas de la friperie.

Que cela vous amuſe, mon cher ange, c'eſt-là mon grand but; vous êtes tous deux mon parterre et mes loges.

1768.

LETTRE CLXI.

AU MEME.

18 de septembre.

Il y a un *Tronchin*, mon cher ange, qui, lassé des tracasseries de son pays, va voyager à Paris et à Londres, et qui n'est pas indigne de vous. Il a souhaité passionnément de vous être présenté, et je vous le présente. Il doit vous remettre deux paquets qu'on lui a donnés pour vous. Je crois qu'ils sont destinés à cette pauvre sœur d'un brave marin (*) tué en Irlande, laquelle fit, comme vous savez, un petit voyage sur terre presque aussi funeste que celui de son frère sur mer. Apparemment qu'on a voulu la dédommager un peu de ses pertes, et qu'on a cru qu'avec votre protection elle pourrait continuer plus heureusement son petit commerce. Je crois qu'il y a un de ces paquets venu d'Italie, car l'adresse est en italien; l'autre est avec une sur-enveloppe à monsieur le duc de *Praslin*.

Pour le paquet du petit *Desmahis*, je le crois venu à bon port; il fut adressé, il y a quinze

(*) *Thurot*.

jours, à l'abbé *Arnaud*, et je vous en donnai avis par une lettre particulière. 1768.

Je crois notre pauvre père *Toulier*, dit l'abbé d'*Olivet*, mort actuellement ; car, par mes dernières lettres, il était à l'agonie. Je crois qu'il avait quatre-vingt-quatre ans. Tâchez d'aller par-delà, vous et madame d'*Argental*, quoique après tout la vieilleſſe ne ſoit pas une choſe auſſi plaiſante que le dit *Cicéron*.

Vous devez actuellement avoir *le Kain* à vos ordres. C'eſt à vous à voir ſi vous lui donnerez le commandement du fort d'Apamée, et ſi vous croyez qu'on puiſſe tenir bon dans cette citadelle contre les ſifflets. Je me flatte, après tout, que les plus dangereux ennemis d'Apamée ſeraient ceux qui vous ont pris, il y a cent ans, Caſtro et Ronciglione ; mais, ſuppoſé qu'ils dreſſaſſent quelque batterie, n'auriez-vous pas des alliés qui combattraient pour vous ? Je m'en flatte beaucoup, mais je ne ſuis nullement au fait de la politique préſente ; je m'en remets entièrement à votre ſageſſe et à votre bonne volonté.

Je n'ai point vu le chef-d'œuvre d'éloquence de l'évêque du Puy ; je ſais ſeulement que les bâillemens ſe feſaient entendre à une lieue à la ronde.

Dites-moi pourquoi, depuis *Boſſuet* et *Fléchier*, nous n'avons point eu de bonne

1768. oraiſon funèbre ? eſt-ce la faute des morts ou des vivans ? Les pièces qui pêchent par le ſujet et par le ſtyle ſont d'ordinaire ſifflées.

Auriez-vous lu un *Examen de l'Hiſtoire d'Henri IV*, écrite par un *Bury* ? Cet *Examen* fait une grande fortune, parce qu'il eſt extrêmement audacieux, et que, ſi le temps paſſé y eſt un peu loué, ce n'eſt qu'aux dépens du temps préſent. Mais il y a une petite remarque à faire, c'eſt qu'il y a beaucoup plus d'erreurs dans cet *Examen* que dans l'*Hiſtoire d'Henri IV*. Il y a deux hommes bien maltraités dans cet *Examen* ; l'un eſt le préſident *Hénault* en le nommant, et l'autre que je n'oſe nommer. Le peu de perſonnes qui ont fait venir cet *Examen* à Paris, en paraiſſent enthouſiaſmées ; mais, ſi elles ſavaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabbattraient de leurs louanges.

Adieu, mon cher ange ; adieu, la conſolation de ma très-languiſſante vieilleſſe.

LETTRE CLXII. 1768.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 de septembre.

Je prends le parti, Monseigneur, de vous envoyer quelques feuilles de la nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, avant qu'elle soit achevée. Non-seulement je vous dois des prémices, mais je dois vous faire voir la manière dont j'ai parlé de vous et de monsieur le duc d'*Aiguillon*. Vous me reprochâtes de n'avoir point fait mention de l'affaire de Saint-Cast; il ne s'agissait alors que du règne de *Louis XIV*; et les principaux événemens qui ont suivi ce beau siècle n'étaient traités que sommairement. Je ne pouvais entrer dans aucun détail, et mon principal but étant de peindre l'esprit et les mœurs de la nation, je n'avais point traité les opérations militaires; mais donnant, dans cette édition nouvelle, un précis du siècle de *Louis XV*, je me suis fait un plaisir, un devoir et un honneur de vous obéir.

Peut-être l'importance des derniers événemens fera passer à la postérité cet ouvrage qui ne mériterait pas ses regards par son style trop simple et trop négligé. Du moins les nations

1768. étrangères le demandent avec empreſſement, et les libraires leur ont déjà vendu toute leur édition par avance. Ce ſera une grande conſolation pour moi, ſi la juſtice que je vous ai rendue, et la circonſpection avec laquelle j'ai parlé ſur d'autres objets, ſans bleſſer la vérité, peuvent trouver grâce devant vous et devant le public. La gloire, après tout, eſt l'unique récompenſe des belles actions; tous les autres avantages paſſent, ou même ſont mêlés d'amertume : la gloire reſte quand elle eſt pure.

J'ai beaucoup envié le bonheur qu'a eu madame *Denis* de vous renouveler ſes hommages à Paris. J'ai cru que, dans la réſolution que j'ai priſe de vivre avec moi-même, et de n'être plus l'aubergiſte de tous les voyageurs de l'Europe, une pariſienne eût trop ſouffert en partageant ma ſolitude.

Je me ſuis dépouillé d'une partie de mon bien, pour la rendre heureuſe à Paris. J'ai penſé qu'à l'âge de près de ſoixante et quinze ans, aſſujetti par mes maladies à un régime qui ne convient qu'à moi, et condamné par la nature à la retraite, je ne devais pas faire ſouffrir les autres de mon état.

Les médecins m'avaient conſeillé les eaux de Barége, je ne ſais pas trop pourquoi. Je n'ai point les maladies de *le Kain* qui y eſt allé

par leur ordre. Je n'espère point guérir, puisqu'il faudrait changer en moi la nature ; mais j'aurais fait volontiers le voyage pour être à portée de vous faire ma cour. J'aurais été consolé du moins en vous présentant encore, avant de mourir, mon tendre et respectueux attachement ; c'est un avantage dont j'ai été malheureusement privé. Il ne me reste qu'à vous souhaiter une vie aussi heureuse et aussi longue qu'elle a été brillante. Je me flatte que vous daignerez toujours me conserver des bontés auxquelles vous m'avez accoutumé pendant plus de quarante années. 1768.

Notre doyen de l'académie française va mourir, s'il n'est déjà mort. J'espère que le nouveau doyen sera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le sous-doyen.

Agréez, Monseigneur, mon respect, mon dévouement inviolable, et les souhaits ardens pour votre conservation comme pour vos plaisirs. *V.*

1768. **LETTRE CLXIII.**

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de septembre.

Le possédé cède toujours à vos exorcismes, et voici une preuve, mon divin ange, de la docilité du jeune étourdi. Il est d'accord avec vous sur presque tous les points, et il vous prie très-instamment de faire porter sur le corps de l'ouvrage les changemens que vous avez eu la bonté d'indiquer. Il sera très-aisé de les mettre proprement à leur place. Je vous prierai de laisser prendre une copie à madame *Denis* qui est engagée au secret, et qui le gardera comme vous.

Je crois que la pièce est faite pour avoir un prodigieux succès, grâce à ces allusions mêmes que je crains; et je pense en même temps que la pièce est assez sage pour qu'on puisse la jouer, malgré les inductions qu'on en peut tirer. Cela dépendra absolument de la bonne volonté du censeur, ou du magistrat que le censeur se croira peut-être obligé de consulter.

Enfin, après qu'on a joué le Tartufe et Mahomet, il ne faut désespérer de rien. On

pourra mettre un jour *Caïphe* et *Pilate* sur la scène ; mais, avant que cette négociation soit consommée, il faut bien que *le Kain* paraisse un peu en scythe, cela est juste ; c'est une attention qu'il me doit ; et, quoique les comédiens soient presque aussi ingrats que des prêtres, ils ne peuvent me priver d'un droit que j'ai acquis par cinquante ans de travaux. 1768.

Je me mets aux pieds de madame d'*Argental*.

A propos, vraiment oui, je pense comme vous sur l'académie et sur *la Harpe*, sans même avoir vu l'ouvrage couronné.

LETTRE CLXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 30 de septembre.

Si madame *Papillon-philosophe* garde les secrets aussi bien que les paquets, je me confesserai à elle à Pâques. Non, Madame, mon cœur n'a pas renoncé au genre-humain dont vous êtes une très-aimable partie. Je suis vieux, malade et dégoûtant, mais je ne suis point du tout dégoûté ; et vous seule, Madame, me réconcilieriez avec le monde.

Voici le secret dont il s'agit. Madame *Denis*

1768. m'a mandé qu'un jeune homme a tourné en opéra comique un certain conte intitulé l'Education d'un prince (*), Je n'ai point vu cette facétie, mais elle prétend qu'elle prête beaucoup à la musique. J'ai songé alors à votre protégé, et j'ai cru que je vous ferais ma cour en priant madame *Denis* d'avoir l'honneur de vous en parler. Tout ce que je crains, c'est qu'elle ne se soit déjà engagée. Ne connaissant ni la pièce ni les talens des musiciens, j'ai saisi seulement cette occasion pour vous renouveler mes hommages. L'état triste où je suis ne me permet guère de m'amuser d'un opéra comique. Il y a loin entre la gaieté et moi; mais mon respectueux attachement pour vous, Madame, ne vieillira jamais, et rien ne contribuera plus à me faire supporter ma très-languissante vie que la continuation de vos bontés.

J'ignore en quel endroit M. le chevalier de *Pezai* prend actuellement le bain avec *Zélie*. S'il s'est toujours baigné depuis qu'il vous remit cette affaire entre les mains, il doit être fort affaibli.

Vous tirez toujours des perdrix, sans doute, et vous n'êtes pas une personne à tirer votre poudre aux moineaux. Rassemblez le plus de

(*) Le Baron d'Otrante que M. de *Voltaire* avait envoyé à M. *Grétri*. Voyez le tome IX du théâtre.

plaisirs que vous pourrez, et soyez heureuse autant que vous méritez de l'être. 1768.

Agréez, Madame, mon tendre respect. *V.*

LETTRE CLXV.

A M. DE LALANDE.

Premier d'octobre.

Les intendans, Monsieur, sont faits, à ce que je vois, pour vexer les pauvres cultivateurs; il vous ont enlevé à moi. Je ne peux pourtant pas blâmer monsieur l'intendant de Bourgogne. Si j'avais été à sa place, je vous assure que j'en aurais fait autant que lui. Comme il est de très-bonne compagnie, il est bien juste qu'il l'aime.

C'est bien dommage, Monsieur, que ce qui arrive aujourd'hui en Italie, ne soit pas arrivé quand vous y étiez. Vous auriez ajouté un tome bien curieux à vos huit volumes. La bulle *In cœna Domini*, proscrite par la dévote reine d'Hongrie; le pape enrôlant des soldats; les femmes poursuivant les enrôleurs à coups de pierre, et criant qu'on enrôle des jésuites et qu'on leur rende leurs amans; les Romains se moquant universellement de *Rezzonico*; le pape s'amusant à faire des saints dans le temps

qu'on lui prend ſes villes : tout cela forme un
1768. tableau qui méritait d'être peint par vous, puiſque vous avez eu la bonté de mêler l'étude des folies de la terre à celle des phénomènes du ciel.

Nous ſaurons donc, l'année qui vient, à quelle diſtance nous ſommes du ſoleil ; j'eſpère que nous ſaurons auſſi à quel point nous ſommes éloignés de la ſuperſtition.

Si vous voyez votre très-aimable commandant (*), je vous prie de me mettre à ſes pieds.

Vous ne doutez pas que j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLXVI.

A M. PACOU, *à Verſailles.*

Au château de Ferney, ce 3 d'octobre.

VOTRE mémoire, Monſieur, en faveur des morts qui ſont très-mal à leur aiſe, et des vivans qui ſont empeſtés, eſt aſſurément la cauſe du genre-humain, et il n'y a que les ennemis des vivans et des morts qui puiſſent s'oppoſer à votre requête. Je l'ai fait lire à M. *Hénin*, réſident à Genève ; il eſt frère de

(*) M. de *Jaucourt*.

monſieur

monsieur le procureur du roi de Versailles ; les deux frères pensent comme vous. Monsieur le chancelier a fait rendre un arrêt du parlement contre les morts qui empuantissent les villes, ainsi je crois qu'ils perdront leur procès. J'attends avec impatience un édit qui me permettra d'être enterré en plein air ; c'est une des choses pour lesquelles j'ai le plus de goût. Tant de choses se font contre notre gré à notre naissance et pendant notre vie, qu'il ferait bien consolant de pouvoir au moins être enterré à son plaisir. 1768.

Je suis en attendant, avec toute l'estime que vous m'avez inspirée de mon vivant, Monsieur, &c.

LETTRE CLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'octobre.

Il faut amuser ses anges tant qu'on peut, c'est mon avis. Sur ce principe, j'ai l'honneur de leur envoyer ce petit chiffon qui m'est tombé par hasard entre les mains.

Mais de quoi s'est avisé M. *Jacob Tronchin* de dire à M. *Damilaville* que j'avais fait une tragédie ? Certainement je ne lui en ai jamais

1768. fait la confidence, non plus qu'au duc et au marquis *Cramer*. Si vous voyez *Jacob*, je vous prie de laver la tête à *Jacob*. L'idée seule que je peux faire une tragédie suffirait pour tout gâter. Je vais, de mon côté, laver la tête à *Jacob*.

Mais pourquoi n'avez-vous pas conservé une copie des Guèbres ? Je suis si indulgent, si tolérant, que je crois que ces Guèbres pourraient être joués ; mais la volonté de DIEU soit faite.

Je pense qu'il était nécessaire que j'écrivisse au président sur le beau portrait qu'on a fait de lui ; on disait trop que j'étais le peintre.

On a imprimé cet ouvrage sous le nom d'un marquis de *Bélestat* qui demeure dans ses terres en Languedoc ; mais enfin celui qui l'a fait imprimer m'a avoué qu'il était de *la Beaumelle* ; je m'en étais bien douté. Le maraud a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante ; mais aussi on n'a jamais débité des mensonges avec une impudence si effrontée. Le président sera sans doute bien aise que ces traits soient partis d'un homme décrié.

Comment pourrai-je vous envoyer le Siècle de *Louis XIV* et le précis du suivant, poussé jusqu'à l'expulsion des révérends pères jésuites ? Mon culte de dulie ne finira qu'avec moi.

V.

LETTRE CLXVIII. 1768.

A M. DE LALANDE.

19 d'octobre.

Vous pardonnerez, mon cher philoſophe, à un pauvre malade ſa négligence à vous répondre, car un vrai philoſophe eſt compatiſſant. Ce pauvre Ferney a été un hôpital.

Si madame de *Marron* l'honore de ſa préſence, elle ſera comme *Philoctète* qui vint à Thèbes en temps de peſte.

Il eſt vrai que rien n'eſt plus étrange pour une dame que de faire trois tragédies en quatre mois, et compoſer la quatrième. Il eſt très-difficile d'en faire une bonne en un an. Phèdre coûta deux années à *Racine*. Mais, quand il y aurait des défauts dans les ouvrages précipités de madame de *Marron*, cette précipitation et cette facilité ſeraient encore un prodige. J'irais l'admirer chez elle, ſi je pouvais ſortir; mais, ſi elle veut que je voye ſes pièces, il faudra bien qu'elle vienne à Ferney. Vous ſavez bien que les déeſſes prenaient la peine autrefois de deſcendre ſur leurs autels pour y recevoir l'encens de leurs adorateurs.

1768. Elle me verra malade, mais je suis le malade le plus sensible au mérite et aux beaux vers.

Je ne sais si vous êtes actuellement occupé avec les astres ; pour moi je suis fort mécontent de la terre ; nous ne pouvons semer ; on n'aura point de récolte l'année prochaine, si DIEU n'y met la main.

LETTRE CLXIX.

A M. TABAREAU, *à Lyon.*

Octobre.

Il est étonnant, Monsieur, que les Chinois sachent au juste le nombre de leurs concitoyens, et que nous qui avons tant d'esprit et qui sommes si drôles, nous soyons encore dans l'incertitude, ou plutôt dans l'ignorance sur un objet si important. Je ne garantis pas le calcul de M. de *la Michodière ;* mais, s'il y a vingt millions d'hommes en France, chaque individu doit prétendre à *quarante écus* de rente ; et si nous n'avons que seize millions d'animaux à deux pieds et à deux mains, il nous revient à chacun 144 livres ou environ. Cela est fort honnête ; mais les hommes ne savent pas borner leurs désirs.

Il y a une chose qui me fâche davantage, c'est que quand vous avez la bonté de donner cours à mes paquets pour Paris, vos commis mettent *Genève* sur l'enveloppe; cela est cause qu'ils sont ouverts à Paris. Les tracasseries génevoises ont probablement été l'objet de cette recherche; mais je ne suis point génevois *représentant*. J'ai cru que ma correspondance, favorisée par vous, serait en sureté. Je vous prie en grâce de me dire si les paquets pareils à ceux que je vous ai fait tenir pour vous-même, ont été marqués, dans vos bureaux, de ce mot funeste *Genève*. Il serait possible que, dans la multiplicité de mes correspondances, j'eusse envoyé quelques-unes de ces brochures imprimées en Hollande, qu'on me demande quelquefois; il serait bien cruel qu'elles fussent tombées dans des mains dangereuses. 1768.

Tout le monde paraît content du débusquement de M. *d'el Averdit*, et on ne l'appelle plus que monsieur *Laverdi*. Cela semble prouver qu'il voulait de l'ordre et de l'économie: on n'aime ni l'un ni l'autre à la cour, mais il en faut pour le pauvre peuple. Cependant ce ministre avait fait du bien; on lui devait la liberté du commerce des grains, celle de l'exercice de toutes les professions, la noblesse donnée aux commerçans, la suppression des recherches sur le centième denier après deux

années, les priviléges des corps de villes, l'établiſſement de la caiſſe d'amortiſſement. Le public eſt ſoupçonné quelquefois d'être injuſte et ingrat.

1768.

Comme nous allons bientôt entrer dans l'avent, votre bibliothécaire, Monſieur, vous envoie un ſermon. Il eſt vrai que ce ſermon eſt d'un huguenot, mais la morale eſt de toutes les religions. Je ne manquerai pas de vous faire parvenir tous les ouvrages de dévotion qui paraîtront dans ce ſaint temps.

Vous ſavez combien je vous ſuis attaché.

LETTRE CLXX.

A M. LE PRESIDENT HENAULT.

A Ferney, 31 d'octobre.

Ah! nous voilà d'accord, mon cher et illuſtre confrère. Oui, ſans doute, j'y mettrai mon nom, quoique je ne l'aye jamais mis à aucun de mes ouvrages. Mon amour propre ſe réſerve pour les grandes occaſions, et je n'en fais point de plus honorable que celle de défendre la vérité et votre gloire.

J'avais déjà prié M. *Marin* de vous engager à prêter les armes d'*Achille* à votre *Patrocle* qui

eſpère ne pas trouver d'*Hector*. Je lui ai même envoyé, en dernier lieu, une liſte des faits qu'on ne peut guère vérifier que dans la bibliothéque du roi, me flattant que M. l'abbé *Boudot* voudrait bien ſe donner cette peine. Je vous envoie un double de cette liſte; elle conſiſte en dix articles principaux qui méritent des éclairciſſemens. (*) 1768.

(*) 1°. Voir dans l'*Avis aux bons catholiques*, imprimé à Toulouſe, et qui eſt à la bibliothéque du roi parmi les recueils de la ligue, ſi, dans cet écrit, la validité du mariage de *Jeanne d'Albret* avec *Antoine de Bourbon* eſt conteſtée; et s'il eſt vrai que le pape *Grégoire XIII* ſignifia qu'il ne regardait pas ce mariage comme légitime. Cette dernière partie de l'anecdote me paraît entièrement fauſſe.

2°. Voir ſi, dans le contrat de mariage de *Marguerite de Valois* et du prince de *Bearn*, *Jeanne d'Albret* prit la qualité de majeſté *fidéliſſime*.

3°. Conſulter les manuſcrits concernant les premiers états de Blois, et voir ſi les députés furent chargés d'une inſtruction portant *que les cours des parlemens ſont les états généraux au petit pied*.

4°. Savoir ſi *Marguerite de Valois* eut en dot les ſénéchauſſées du Quercy et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux *évêchés et aux abbayes*.

5°. Savoir s'il eſt vrai que la ſentence rendue par le juge de Saint-Jean-d'Angeli porte *que la princeſſe de Condé ſera appliquée à la queſtion*.

6°. Savoir ſi, par l'édit de mars 1552 et l'édit de décembre 1563, la nouvelle religion eſt véritablement *autoriſée*, et ſi elle y eſt appelée *religion prétendue réformée*.

7°. S'il eſt vrai que *Jeanne d'Albret* ſe ſoit oppoſée long-temps au mariage du prince de *Béarn* ſon fils, depuis *Henri IV*, avec *Marguerite*.

1768. Vous jugerez, par ces articles mêmes, que le critique a de profondes et de singulières connaiſſances de notre hiſtoire, quoiqu'il ſe trompe en bien des endroits.

Il ſerait convenable que vous luſſiez cet ouvrage ; vous ſeriez bien plus à portée alors de m'éclairer. Vous verriez combien le ſtyle, quoique inégal, peut faire d'illuſion. Je ſais qu'on en a envoyé à Paris ſix cents exemplaires de la première édition, et que le débit n'en a pas été permis ; mais l'ouvrage eſt répandu dans les provinces et dans les pays étrangers ; il eſt ſurtout vanté par les proteſtans ; et comme l'auteur ſemble vouloir défendre la mémoire *d'Henri IV*, il devient par là cher aux lecteurs qui n'approfondiſſent rien.

Vous voyez évidemment, par toutes ces raiſons, qu'il eſt abſolument néceſſaire de le réfuter.

8°. S'il eſt vrai qu'en dernier lieu on ait retrouvé, au greffe du parlement de Rouen, un édit d'*Henri IV*, de janvier 1595, qui chaſſait tous les jéſuites du royaume. Il eſt sûr qu'*Henri IV* aſſura le pape qu'il ne donnerait point cet édit. De *Thou* dit que cet édit ne fut point accordé ; ce fait eſt très-important.

9°. Savoir s'il eſt vrai que le roi *Charles VI* ne fut déclaré majeur qu'à l'âge de vingt-deux ans ; il fut pourtant ſacré en 1380, âgé de treize ans et quelques jours, et le ſacre ſeſait ceſſer la régence.

10°. N'eſt-il pas vrai qu'avant l'édit de *Charles V* les rois étaient majeurs à vingt et un ans, et non à vingt-deux ?

M.

M. *Marin* a entre les mains une carte sur laquelle l'imprimeur m'a écrit que l'ouvrage est de M. le marquis de *Béleſtat*; mais je suis persuadé que ce libraire m'a trompé, et que l'auteur a joint à toutes ses hardiesses celle de mettre ses critiques sous un nom qui s'attire de la considération. 1768.

M. le marquis de *Béleſtat* est un jeune homme de mérite, qui m'a fait l'honneur de m'écrire quelquefois. Le style de ses lettres est absolument différent de celui de la critique qu'on lui impute; mais on peut avoir un style épistolaire naturel et faible, et un style plus fort et plus recherché pour un ouvrage destiné au public.

Quoi qu'il en soit, je lui ai écrit en dernier lieu pour l'avertir qu'on lui attribue cette pièce; je n'en ai point eu de réponse. Peut-être n'est-il plus à Montpellier dont il avait daté les dernières lettres que j'ai reçues de lui.

Vous voilà bien au fait, mon cher et illustre confrère; vous jugerez si j'ai cette affaire à cœur, si votre gloire m'est chère, si un attachement de quarante années peut se démentir. Je vous répèterai ici mon ancienne maxime: en fait d'ouvrages de goût il ne faut jamais répondre, en fait d'histoire il faut répondre toujours; j'entends sur les choses qui en valent

——— la peine, et principalement celles qui intéreſ-
1768. ſent la nation.

Si vous m'envoyez les inſtructions qui me ſont néceſſaires, je vous prie de me les adreſſer par M. *Marin*, qui me les fera tenir contre-ſignées.

Il ne me reſte qu'à vous embraſſer avec la tendreſſe la plus vive, et à vous ſouhaiter une vie longue et heureuſe que vous méritez ſi bien. Tant que la mienne durera, vous n'aurez point de ſerviteur qui vous ſoit plus inviolablement attaché.

LETTRE CLXXI.

A M. GAILLARD.

A Ferney, 2 de novembre.

Il eſt vrai, mon cher et illuſtre ami, que l'académie de Rouen m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle m'envoyait l'ouvrage couronné, ſans me dire qu'il était de vous. Vous me comblez de joie en m'apprenant que vous en êtes l'auteur. Ce ne ſera donc pas ſeulement une *pièce couronnée*, mais une excellente pièce. Le ſieur *Panckouche*, qui a fait ſi long-temps litière de *Fréron*, et qui fait actuellement

la mienne, était chargé de m'envoyer votre discours ; mais il est devenu un homme si important depuis qu'il débite les mal-semaines de ce *Fréron*, qu'il ne s'est mis nullement en peine de me faire parvenir l'ouvrage après lequel je soupire. 1768.

Je suis réduit à vous faire des complimens à vide ; j'ai remercié l'académie normande sans savoir de quoi, et je brûle d'envie de vous remercier en connaissance de cause.

Je vois bien que nous n'aurons pas la partie ecclésiastique de ce brave chevalier et de ce pauvre roi *François I* ; cette partie est la honteuse. *Charles-Quint*, son supérieur en tout, ne fesait pas brûler les luthériens à petit feu ; il leur accordait la liberté de conscience, après les avoir battus en rase campagne. C'est dommage que, de ces deux héros, l'un soit mort fou et l'autre soit mort de la vérole.

Permettez à l'estime et à l'amitié de vous embrasser sans cérémonie.

1768.

LETTRE CLXXII.

A M. DE CHABANON.

2 de novembre.

Je ne sais où vous prendre, mon cher et aimable ami ; mais ce sera sans doute au milieu des plaisirs. Vous êtes tantôt à la campagne, tantôt à Fontainebleau ; et moi, du fond de ma solitude, n'étant pas sorti deux fois de chez moi depuis votre départ, ayant seulement ouï dire à mes domestiques que l'on fait la guerre en Corse, et que le roi de Danemarck est en France, je vous adresse mon *De profundis* à votre maison de Paris, à tout hasard.

Je ne sais si, depuis votre dernière lettre, vous avez fait une tragédie ou une jouissance. Je ne sais ce qu'est devenu *l'Orphée* (*) de Pandore depuis le gain de son procès contre son détestable prêtre ; j'ignore tout ; je sais seulement que je vous suis attaché comme si j'étais vivant. N'oubliez pas tout-à-fait ce pauvre antipode. Quand vous aurez fait des vers, envoyez-les-moi, je vous prie ; car j'aime toujours les beaux vers à la folie, quoique je

(*) M. de *la Borde*. Voyez le *Supplément aux causes célèbres. Polit. et Législ.* tom. II.

fois actuellement plongé dans la phyſique. La nature eſt furieuſement déroutée depuis que j'ai coupé des têtes à des colimaçons, et que j'ai vu ces têtes revenir. Depuis St *Denis*, on n'avait jamais rien vu de plus mirifique. Cette expérience me porte fort à croire que nous ne ſavons rien du tout des premiers principes, et que le plus ſage eſt celui qui ſe réjouit le plus. 1768.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que le mort *V.*

LETTRE CLXXIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

2 de novembre.

L'ENTERRÉ reſſuſcite un moment, Monſieur, pour vous dire que, s'il vivait une éternité, il vous aimerait pendant tout ce temps-là. Il eſt comblé de vos bontés : il lui eſt encore arrivé deux gros fromages par votre munificence. S'il avait de la ſanté, il trouverait ſon ſort très-préférable à celui du rat retiré du monde dans un fromage d'Hollande ; mais quand on eſt vieux et malade, tout ce qu'on peut faire c'eſt de ſupporter la vie et de ſe cacher.

1768. Je vous ai envoyé quatre volumes du Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV ;* mais, en France, les fromages arrivent beaucoup plus ſurement par le coche que les livres. Je crois qu'il faudra tout votre crédit pour que les commis à la douane des penſées vous délivrent le récit de la bataille de Fontenoi et la priſe de Minorque. La ſociété s'eſt ſi bien perfectionnée qu'on ne peut plus rien lire ſans la permiſſion de la chambre ſyndicale des libraires. On dit qu'un célèbre janſéniſte a propoſé un édit par lequel il ſera défendu à tous les philoſophes de parler, à moins que ce ne ſoit en préſence de deux députés de ſorbonne, qui rendront compte au *prima menſis* de tout ce qui aura été dit dans Paris dans le cours du mois.

Pour moi, je penſe qu'il ſerait beaucoup plus utile et plus convenable de leur *couper la main droite* pour les empêcher d'écrire, et de leur *arracher la langue* de peur qu'ils ne parlent. C'eſt une excellente précaution dont on s'eſt déjà ſervi, et qui a fait beaucoup d'honneur à notre nation. Ce petit préſervatif a même été eſſayé avec ſuccès dans Abbeville ſur le petit-fils d'un lieutenant général; mais ce ne ſont là que des palliatifs. Mon avis ſerait qu'on fît une Saint-Barthelemi de tous les philoſophes, et qu'on égorgeât dans leur lit tous ceux

qui auraient *Locke*, *Montagne*, *Bayle*, dans leur bibliothéque. Je voudrais même qu'on brûlât tous les livres, excepté *la Gazette eccléſiaſtique* et *le Journal chrétien*. 1768.

Je reſterai conſtamment dans ma ſolitude juſqu'à ce que je voye ces jours heureux où la penſée ſera bannie du monde, et où les hommes ſeront parvenus au noble état des brutes. Cependant, Monſieur, tant que je penſerai et que j'aurai du ſentiment, ſoyez sûr que je vous ſerai tendrement attaché. Si on feſait une Saint-Barthelemi de ceux qui ont les idées juſtes et nobles, vous ſeriez ſurement maſſacré un des premiers. En attendant, conſervez-moi vos bontés. Je me mets aux pieds de madame de *Rochefort*.

LETTRE CLXXIV.

A M. GABRIEL CRAMER.

A Ferney, 3 de novembre.

Je vous prie, mon cher ami, de me procurer ces trois volumes de *Mélanges* où vous dites qu'on a inſéré pluſieurs balivernes de ma façon, comme tragédies médiocres, comédies de ſociété, petits vers de ſociété qui ne ſont jamais bons qu'aux yeux de ceux pour qui ils

1768. ont été faits. Si la folie de faire des vers eſt un peu épidémique, la rage de les imprimer eſt beaucoup plus grande. On dit qu'on a mêlé à ces fadaiſes des ouvrages licencieux de pluſieurs auteurs. Je ſuis comme les gens de mauvaiſe compagnie, qui ſont fâchés de ſe trouver en mauvaiſe compagnie. Faites-moi venir, je vous prie, par vos correſpondans d'Hollande, deux exemplaires de ce recueil intitulé, dit-on, *Nouveaux mélanges*. Je veux en juger.

La faibleſſe humaine eſt d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas ſavoir.

Il y a tantôt cinquante ans qu'on ſe plaît à mettre ſous mon nom beaucoup de ſottiſes qui, jointes avec les miennes, compoſent en papier bleu une bibliothéque très-conſidérable; mais la calomnie y mêle quelquefois des ouvrages ſérieux qui ſont bien de la peine. Ces impoſtures ſont d'autant plus déſagréables qu'on ne peut guère les repouſſer; on ne ſait d'où elles partent; on ſe bat contre des fantômes. J'ai beau me mettre en colère comme *Ragotin*, et jurer que cela n'eſt pas de moi, et que cela eſt déteſtable, on me répond que mon ſtyle eſt très-reconnaiſſable; et voilà comme on juge. La condition d'un homme de lettres reſſemble à celle de l'âne du public; chacun

le charge à sa volonté, et il faut que le pauvre animal porte tout. 1768.

Mettez-moi au fait, je vous prie, de ce recueil de *Nouveaux mélanges*, je vous ferai très-obligé. J'attends ce service de votre amitié.

LETTRE CLXXV.

A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 4 de novembre.

MONSIEUR,

Je suis obligé en honneur de vous rendre compte de ce qui vient de m'arriver. Une dame fort jolie et fort affligée est venue chez moi : je n'ai pas, à mon âge, de quoi la consoler ; elle m'a assuré qu'il n'y avait que vous qui pussiez lui donner de la consolation. J'ai le malheur, m'a-t-elle dit, d'être la femme d'un poëte.—Votre mari est-il jeune, Madame ; fait-il bien des vers ?—Ah ! Monsieur, il les fait détestables. — Cela est fort commun, Madame ; mais que peut un ambassadeur de France contre la rage de faire de mauvais vers ? —Monsieur, je suis génevoise, et mon mari est un jeune étourdi nommé *Lamande*. —Eh bien, Madame, envoyez-le chez *J. J. Rousseau*,

1768. ils travailleront du même métier. — Monsieur, il y a renoncé pour sa vie. Il s'avisa, il y a deux ans, pendant les troubles de Genève, où personne ne s'entendait, de faire une mauvaise brochure en vers qu'on n'entendait pas davantage; il a été banni pour neuf ans par un arrêt du conseil magnifique; il a un père encore plus vieux que vous, qui est aveugle et qui se trouve sans secours; ma mère vieille et infirme a besoin de mes soins: je passe ma vie à courir pour me partager entre ma mère et mon mari: monsieur l'ambassadeur de France est le seul qui puisse finir mes malheurs.

J'ai répondu alors de votre Excellence; j'ai assuré la désolée que, si elle venait à votre lever, elle s'en trouverait fort bien; mais que vous étiez actuellement occupé avec les dames de Saint-Omer.

Hélas! Monsieur, m'a-t-elle répliqué, il peut de Saint-Omer, pardonner à mon mari, et me le rendre. On a prétendu que mon mari lui avait manqué de respect dans son impertinent ouvrage où personne n'a jamais rien compris... — Madame, ai-je dit, si votre mari avait été citoyen de Berg-op-zoom, M. le chevalier de *Beauteville* lui aurait très-mal fait passer son temps; mais, s'il est citoyen de Genève, et [illegible]crit des sottises, soyez très-persuadée [illegible]nsieur l'ambassadeur de France n'en

fait rien, qu'il ne lit point ces pauvretés, ou qu'il ne s'en souvient plus. Alors elle s'est remise à pleurer. Ah ! que monsieur l'ambassadeur pourrait faire une belle action, disait-elle ! — Il la fera, Madame, n'en doutez pas ; c'est une de ses habitudes. De quoi s'agit-il ? | Ce serait, Monsieur, qu'il trouvât bon que mon magnifique conseil abrégeât le temps du bannissement de mon sot mari qui a voulu faire le bel esprit. Il ne faudrait pour cela qu'un mot de la main de son Excellence. La grâce de mon mari sera accordée, si monsieur l'ambassadeur daigne seulément vous témoigner qu'il sera satisfait que ce magnifique conseil laisse revenir mon mari *Lamande* dans sa patrie, et que je puisse y soulager la vieillesse de mes parens. Prenez la liberté de lui demander cette faveur, il ne vous refusera pas ; car c'est sans doute une chose très-indifférente pour lui que le sieur *Lamande* et moi nous soyons à Genève ou en Savoie. 1768.

Enfin, Monsieur, elle m'a tant pressé, tant conjuré, que j'ose vous conjurer aussi. Une nombreuse famille vous aura l'obligation de la fin de ses peines. Votre Excellence peut avoir la bonté de m'écrire qu'elle est satisfaite de deux ans d'expiation de *Lamande*, et qu'elle verra avec plaisir qu'il soit rappelé dans sa ville.

1768. Voyez, Monsieur, si j'ai trop présumé en vous demandant cette grâce, et si vous pardonnez à *Lamande* et à mon importunité. Le plus grand plaisir que m'ait fait la jolie pleureuse a été de me fournir cette occasion de vous renouveler le respect et l'attachement avec lesquels je suis, &c.

LETTRE CLXXVI.

A M. LE DUC DE SAINT-MEGRIN.

A Ferney, le 4 de novembre.

MONSIEUR LE DUC,

Le vieux malade solitaire a été pénétré de l'honneur de votre visite et de votre souvenir. Il vous écrit à Paris, comme vous le lui avez ordonné. En quelque lieu que vous soyez, vous y faites du bien, vous acquérez continuellement de nouvelles lumières, et vous fortifiez votre belle ame contre les préjugés de toute espèce. Vous avez voyagé, dans la plus grande jeunesse, dans le même esprit que voyageaient autrefois les vieux sages, pour connaître les hommes et pour leur être utiles; vous vous êtes mis en état de rendre un jour les grands services à votre nation; vous avez

parcouru les provinces et les frontières en philosophe et en homme d'Etat : la raison et la patrie en sentiront un jour les effets. Je ne verrai pas ces jours heureux, mais je mourrai avec la consolation d'avoir vu celui qui les fera naître. 1768.

Votre philosophie bienfesante est déjà connue, elle a été ornée des grâces de votre esprit ; tous les gens de lettres vous ont applaudi : il viendra un temps où la nation entière pourra vous avoir de plus grandes obligations. Vous êtes né dans un siècle éclairé ; mais la lumière qui s'est étendue depuis quelques années, n'a encore servi qu'à nous faire voir nos abus, et non pas à les corriger ; elle a même révolté quelques esprits qui, faits pour les erreurs, pensent qu'elles sont nécessaires. Plus la raison se développe, plus elle effraie le fanatisme. On tient en esclavage les corps et les esprits, autant qu'on le peut. Pour comble de malheur la fausse politique protége ce fanatisme funeste. Il en est de certaines superstitions comme des dépradations autorisées dans la finance : elles sont anciennes, elles sont en usage ; donc il les faut soutenir. Voilà comme l'on raisonne ; on agit en conséquence, et il y en a eu des exemples bien funestes.

Si quelqu'un peut contribuer un jour à

1768. rendre la France auſſi heureuſe qu'elle commence à être éclairée, c'eſt aſſurément vous, monſieur le Duc. Les *Montauſier* ont rendu leur nom célèbre dans le ſiècle des beaux arts, vous pourrez rendre le vôtre immortel dans celui de la philoſophie ; c'eſt ce que je ſouhaite et que j'eſpère du fond de mon cœur. Vous m'avez inſpiré une tendre vénération ; je ferai des vœux, dans le peu de temps qui me reſte à vivre, pour que vous ſoyez à portée de déployer vos grands talens, et de faire tout le bien dont la France a encore beſoin.

Agréez mon profond reſpect. Si vous avez quelque ordre à me donner, ſignez ſeulement une *L* et un *V*. Permettez-moi de faire mes complimens à M. *Dupont* qui eſt ſi digne de votre amitié.

LETTRE CLXXVII. 1768.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

12 de novembre.

MON PROTECTEUR,

DAIGNEZ lire ceci, car ceci en vaut la peine. Ce n'eſt pas parce que la marmotte des Alpes a bientôt ſoixante et quinze ans, ce n'eſt pas parce qu'elle radote, qu'il s'eſt gliſſé un galimatias abſurde dans le Siècle de *Louis XIV* et de *Louis XV*, touchant la paix que nous vous devons : pendant que je paſſe ma vie dans mon lit, l'éditeur a mis, à la page 202 du quatrième tome, une addition que je lui avais envoyée pour la page 142. Il a ajouté à votre paix ce qu'il devait ajouter à la paix d'Aix-la-chapelle. Il vous ſera aiſé de faire placer adroitement ce carton ci-joint : vous êtes accoutumé à réparer quelquefois les fautes d'autrui. J'ai voulu finir par la gloire de la nation et par la vôtre.

Quand l'édition eſt finie, quelques officiers m'apprennent des choſes étonnantes, dignes de l'ancienne Rome.

Le prince héréditaire de *Brunſwick* veut ſurprendre M. de *Caſtries* qui en veut faire

1768. autant. On envoie à l'entrée de la nuit monsieur d'*Assas*, capitaine d'Auvergne, à la découverte; le régiment le suit en silence; il trouve, à vingt pas, des grenadiers ennemis, couchés sur le ventre; ils se lèvent, ils l'entourent, lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : *Si vous criez, vous êtes mort;* il retient son souffle un moment pour crier plus fort : *A moi, Auvergne, les voilà;* et il tombe percé de coups : *Décius* en a-t-il plus fait ?

On me prend pour le greffier de la gloire; on me fournit de beaux traits, mais trop tard; c'est pour une belle édition in-4°.

Je vous demande en grâce de lire la page 177, tome IV, vous y verrez une action très-supérieure à celle des Thermopyles, et très-vraie.

N. B. J'ai envoyé un Siècle à M. de *Saint-Florentin.* Il m'a mandé qu'il croyait que je pouvais le présenter au roi, et qu'il s'en chargerait. Je vais lui mander que je crois que vous lui avez donné le vôtre, et j'aurai l'honneur de vous en renvoyer un autre. M'approuvez-vous? Je prêche gloire et paix dans cet ouvrage.

N. B. Il s'est fait une grande révolution dans les esprits. Voici ce qu'un homme très-sage me mande de Toulouse :

Les trois quarts du parlement ont ouvert les yeux,

yeux, et gémiſſent du jugement des Calas. Il n'y a plus que les vieux endurcis qui ne ſoient pas pour la tolérance. 1768.

Il en ſera bientôt de même dans le parlement de Paris, je vous en réponds. On ne fera plus homicide pour paraître chrétien aux yeux du peuple. J'aurai contribué à cette bonne œuvre.

N. B. Ce changement dans les mœurs ne ſera pas inutile à votre colonie de Verſoy.

Permettez-moi de vous écrire un jour, à fond, ſur votre colonie. Vous protégez votre vieille marmotte; cet établiſſement touche à mon pauvre trou; je ſuis de la colonie.

L'évêque d'Annecy eſt un fou; vous avez bien dû le voir. Le voilà diſgracié à ſa cour pour ſes ſottiſes. Le fanatiſme n'a jamais fait que du mal.

Mon protecteur, vous avez beau jeu. Le duc de *Grafton* n'eſt pas une tête à réſiſter à la vôtre?

Me pardonnez-vous de vous écrire une ſi longue lettre?

La vieille marmotte eſt à vos pieds; elle vous adore; elle vous ſouhaite proſpérité et gloire; elle vous préſente d'ailleurs ſon profond reſpect.

1768. ## LETTRE CLXXVIII.

A M. VERNES.

13 de novembre.

J'AI fait tout juſte avec vous, mon cher philoſophe, comme on feſait autrefois avec les théologiens vos devanciers; on les croyait plus qu'on ne ſe croyait ſoi-même. J'avais beau être perſuadé que M. le chevalier de *Beauteville* était en Suiſſe, vous m'aſſurâtes ſi poſitivement qu'il était à Saint-Omer, que c'eſt à Saint-Omer que j'ai adreſſé ma lettre. Elle partit dès le lendemain de votre viſite; car, dès qu'il s'agit de rendre ſervice, il faut ſonger que la vie eſt courte, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Cependant nous avons perdu trois ſemaines au moins, grâce à la foi implicite que j'ai eue en vous.

On vous avait trompé de même ſur les quatre cents hommes pris en débarquant en Corſe : c'eſt bien, par tous les diables, au beau milieu de la terre ferme qu'ils ont été déconfits. Vous avez mis ma foi à de rudes épreuves; cependant j'aurai toujours foi en vous, je veux dire en votre caractère de franchiſe et de droiture, et en votre eſprit plein de

grâces. Si *Athanaſe* vous avait reſſemblé, nous ne ſerions pas où nous en ſommes. 1768.

Sur ce je vous donne ma bénédiction, et reçois la vôtre.

P. S. J'aime mieux mille fois cette *Purification* (*) que la fête de la purification de la vierge. Les parfums dont on s'eſt ſervi montent furieuſement au nez. Le purificateur n'a pas phyſiquement ſix pieds de haut, mais moralement il en a plus de trente. Tudieu, quel homme! je voudrais bien qu'il vînt quelque jour nous parfumer. Si jamais je ſuis ſyndic, je me garderai bien d'avoir affaire à ſi forte partie.

LETTRE CLXXIX.

A M. CHRISTIN.

13 de novembre.

Vous ne ſavez pas, mon cher petit philoſophe, combien je vous regrette. Je ne peux plus parler qu'aux gens qui penſent comme vous; il n'y a que la communication de la philoſophie qui conſole.

On me mande de Toulouſe ce que vous

(*) *Purification des trois points de droit*, par l'avocat *Delaistre*, le jeune.

allez lire. » Je connais actuellement assez Tou-
1768. » louse pour vous assurer qu'il n'est peut-être
» aucune ville du royaume où il y ait autant
» de gens éclairés. Il est vrai qu'il s'y trouve
» plus qu'ailleurs des hommes durs et opiniâ-
» tres, incapables de se prêter un seul moment
» à la raison ; mais leur nombre diminue
» chaque jour, et non-seulement toute la jeu-
» nesse du parlement, mais une grande partie
» du centre et plusieurs hommes de la tête
» vous sont entièrement dévoués. Vous ne
» sauriez croire combien tout a changé depuis
» la malheureuse aventure de *Calas*. On va
» jusqu'à se reprocher le jugement rendu
» contre M. *Rochette* et les trois gentilshommes;
» on regarde le premier comme injuste, et le
» second comme trop sévère. »

Mon cher ami, attisez bien le feu sacré dans votre Franche-Comté. Voici un petit A, B, C qui m'est tombé entre les mains ; je vous en ferai passer quelques-uns à mesure ; recommandez seulement au postillon de passer chez moi, et je le garnirai à chaque voyage. Je vous supplie de me faire venir le *Spectacle de la nature*, les *Révolutions* de *Vertot*, les *Lettres américaines sur l'Histoire naturelle* de M. de *Buffon* ; le plutôt c'est toujours le mieux : je vous serai très-obligé. Je vous embrasse le plus tendrement qu'il est possible.

LETTRE CLXXX. 1768.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Novembre.

MADAME, un officier de dragons me mande que vous lui avez demandé cela. Je vous envoie cela. Si votre ami (*) avait lu cela, et bien d'autres choses faites comme cela, il ne ferait pas tourmenté, sur la fin de sa vie, par les idées les plus absurdes et les plus détestables que la fureur et la folie aient jamais inventées; il changerait avec tous les honnêtes gens de l'Europe qui ont changé.

Je l'aime malgré sa faiblesse, et je prends vivement son parti contre un marquis de *Bétestat* qui le traite avec la plus cruelle injustice, dans un ouvrage qui a trop de vogue, et qu'il faut absolument réfuter.

Je vous souhaite, Madame, santé et fermeté : méprisez le monde et la vie; tout cela n'est qu'un fantôme d'un moment.

(*) Le président *Hénault*.

1768.

LETTRE CLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de novembre.

Mes anges avaient très-grande raison de s'endormir, comme au sermon, aux deux premières scènes du cinquième acte des Guèbres; le diable qui affligeait alors le petit possédé, était un diable très-soporatif, un diable froid, un diable à la mode. Ces scènes n'étaient que des jérémiades où l'on ne fesait que répéter ce qui s'était passé et ce que le spectateur savait déjà. Il faut toujours, dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on espère à chaque scène; il faut quelque petit incident nouveau qui augmente ce trouble; on doit faire naître à chaque moment, dans l'ame du lecteur, une curiosité inquiète. Le possédé était si rempli de l'idée de la dernière scène, quand il brocha cette besogne, qu'il allait à bride abattue dans le commencement de l'acte, pour arriver à ce dénouement qui était son unique objet.

A peine eut-il lu la lettre céleste des anges, qu'il refit sur le champ les trois premières scènes qu'il vous envoie. Il ne s'en est pas tenu là; il a fait, au quatrième acte, des changemens pareils : il polit tout l'ouvrage. Ce n'est

n'eſt plus le ſeul *Arzémon* qui tue le prêtre, c'eſt toute la troupe honnête qui le perce de coups. Il n'y a pas une ſeule de vos critiques à laquelle votre exorciſé ne ſe ſoit rendu avec autant d'empreſſement que de reconnaiſſance. Le diable de la choſe impoſſible n'était pas plus docile. 1768.

A l'égard des adouciſſemens ſur la prêtraille, c'eſt-là véritablement la choſe impoſſible qui eſt au-deſſus des talens du diable. La pièce n'eſt fondée que ſur l'horreur que la prêtraille inſpire ; mais c'eſt une prêtraille païenne. Mahomet a bien paſſé, pourquoi les Guèbres ne paſſeraient-ils pas ? Si on craint les alluſions, il y en avait cent fois plus dans le Tartufe.

Trouveriez-vous à propos que *Marin* montrât la pièce au chancelier, ou plutôt que quelqu'un de ſes amis la lui confiât comme un ouvrage poſthume de feu *la Touche*, auteur de l'Iphigénie en Tauride ? Un homme fraîchement ſorti du parlement ne s'effraiera pas de l'humiliation des prêtres. Il m'a écrit une lettre charmante ſur le Siècle de *Louis XIV*.

A l'égard des acteurs, j'oſerais preſque dire que la pièce n'en a pas beſoin ; c'eſt une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer. Les ſituations y feraient tout, les comédiens peu de choſe ; et le ſujet eſt ſi piquant, ſi intéreſſant, ſi neuf, ſi conforme à l'eſprit philoſophique

1768. du temps, que la pièce aurait peut-être le succès du Siége de Calais et du Catilina de *Crébillon*, quoique ces deux pièces soient inimitables.

Il y a plus encore ; c'est que cette tragédie pourrait faire du bien à la nation : elle contribuerait peut-être à éteindre les flammes où le chevalier de *la Barre* a péri à la honte éternelle de ce siècle infame.

Si on ne peut jouer les Guèbres, il se trouvera un éditeur qui la fera imprimer avec une préface sage, dans laquelle on ira au-devant de toutes les allusions malignes. Un jour viendra que les Velches seront assez sages pour jouer les Guèbres. C'est dans cette douce espérance que je me mets à l'ombre de vos ailes avec toute la tendresse imaginable.

Est-ce Villars qu'on appelle aujourd'hui Praslin ? ou est-ce Praslin auprès de Châlons ?

Croyez-vous que *Moustapha* l'imbécille déclare la guerre à ma *Catau-Sémiramis* ? ne pensez-vous pas que le pape aide sous main les Corses ? Si vous ne faites pas rentrer l'infant dans Castro, je vous coupe une aile.

Et du blé, en aurez-vous ? Je vous avertis que j'ai été obligé de semer trois fois le même champ. L'évangile ne fait ce qu'il dit, quand il prétend que ce blé doit pourrir pour germer ; les pluies avaient pourri mes semences, et malgré l'évangile je n'aurais pas eu un épi. Je suis un rude laboureur. *V.*

LETTRE CLXXXIII. 1768.

A M. MAILLET DU BOULLAY,

SECRETAIRE DE L'ACADEMIE DE ROUEN.

A Ferney, 20 de novembre.

MONSIEUR,

La lettre dont vous m'honorez, au nom de votre illuſtre académie, eſt le prix le plus honorable que je puiſſe jamais recevoir de mon zèle pour la gloire du grand *Corneille*, et pour les reſtes de ſa famille. L'éloge de ce grand-homme devait être propoſé par ceux qui font aujourd'hui le plus d'honneur à ſa patrie. Je ne doute pas que ceux qui ont remporté le prix, ou qui en ont approché, n'aient pleinement rempli les vues de l'académie; un ſi beau ſujet a dû animer les auteurs d'un noble enthouſiaſme. Il me ſemble que le reſpect pour ce grand-homme eſt encore augmenté par les petites perſécutions du cardinal de *Richelieu*, par la haine d'un *Boiſrobert*, par les invectives d'un *Claveret*, d'un *Scudéri* et d'un abbé d'*Aubignac*, prédicateur du roi. *Corneille* eſt aſſurément le premier qui donna de l'élévation à notre langue, et qui apprit aux Français à

penſer et à parler noblement. Cela ſeul lui
1768. mériterait une éternelle reconnaiſſance ; mais quand ce mérite ſe trouve dans des tragédies conduites avec un art inconnu juſqu'à lui, et remplies de morceaux qui occuperont la mémoire des hommes dans tous les ſiècles, alors l'admiration ſe joint à la reconnaiſſance. Perſonne ne lui a payé ces deux tributs plus volontiers que moi, et c'eſt toujours en lui rendant le plus ſincère hommage, que j'ai été forcé de relever des fautes

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

Ces fautes inévitables dans celui qui ouvrit la carrière, inſtruiſent les jeunes gens ſans rien diminuer de ſa gloire. J'ai eu ſoin d'avertir pluſieurs fois qu'on ne doit juger les grands-hommes que par leurs chefs-d'œuvre.

Les Anglais lui oppoſent leur *Shakeſpeare*, mais les nations ont jugé ce procès en faveur de la France. *Corneille* imita quelque choſe des Eſpagnols, mais il les ſurpaſſa, de l'aveu des Eſpagnols mêmes.

Faites agréer, je vous prie, Monſieur, à l'académie mes très-humbles et reſpectueux remercîmens des deux éloges qu'elle daigne me faire tenir. Je les lirai avec le même tranſport qu'un officier de l'armée de *Turenne* devait

lire l'éloge de son général, prononcé par *Fléchier*. Je suis extrêmement sensible au souvenir de M. de *Cideville*; il y a plus de soixante ans que je lui suis tendrement attaché. La plus grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux amis. Je crois en avoir un autre dans votre académie, si j'en juge par mes sentimens pour lui, c'est M. *le Cat* qui joint la plus saine philosophie aux connaissances approfondies de son art. 1768.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de novembre.

Il vaut mieux servir tout à la fois que plat à plat; ainsi j'envoie à mon divin ange les Guèbres tout entiers, sous le couvert de M. le duc de *Praslin*. Il m'a paru impossible d'adoucir les traits contre messieurs de *Pluton*. Si ce sont en effet des prêtres païens, des prêtres des enfers, on ne peut trop les rendre odieux. Si les mal-intentionnés s'obstinent à traiter cela d'allégories, rien ne les en empêchera, quelque tour que l'on prenne.

Je sens bien que mon nom est plus à craindre

1768. que la pièce même. Ce ferait mon nom qui ferait naître toutes les allusions ; il porte toujours malheur à la sacro-sainte. Il est constant que la chose en elle-même est non-seulement de la plus grande innocence, mais de la meilleure morale. Si les allusions qu'on peut faire devaient empêcher les pièces d'être jouées, il n'y en aurait aucune qu'on pût représenter. Le possédé a pris son parti : si on ne peut avoir une approbation, il s'en passera très-bien ; il fera imprimer la facétie qui déplaira beaucoup aux persécuteurs, mais qui plaira infiniment aux persécutés.

Et après tout, comme il n'y a point aujourd'hui d'inquisiteurs en France qui fassent brûler les peintres qui les dessinent, je ne vois pas qu'il y ait plus de danger à imprimer cette pièce que celle du *Royaume en interdit* (*) ou de *l'Honnête criminel*.

Je vous demande en grâce, mon cher ange, de lire l'article *Lalli* au quatrième volume du Siècle. Je suis convaincu qu'il était aussi innocent que brutal, et que rien n'est aussi injuste que la justice.

L'abbé de *Chauvelin*, cette fois-ci, ne doit pas être mécontent ; au reste, il est bien difficile de contenter tout le monde et son père.

Respect et tendresse. *V.*

(*) Tragédie de M. *Gudin*.

LETTRE CLXXXV. 1768.

A M. MARMONTEL.

28 de novembre.

POINT du tout, mon cher ami; le patriarche eſt toujours malingre; et, s'il eſt goguenard dans les intervalles de ſes ſouffrances, il ne doit la vie qu'à ce régime de gaieté, qui eſt le meilleur de tous.

Tout gai que je ſuis par accès, je ſuis au fond très-affligé pour l'Eſpagne que l'univerſité de Salamanque ſuccède aux jéſuites dans le miniſtère de la perſécution. Je l'avais bien prévu avec frère *Lambertad;* et je dis, quand on chaſſa les renards, on nous laiſſera manger aux loups.

J'ai toujours votre quinzième chapitre dans le cœur et dans la tête, et la cenſure *contre*, dans le cu. Je ne crois pas qu'il y ait rien de ſi déshonorant pour notre ſiècle. Sans votre quinzième chapitre, ce ſiècle était dans la boue. Vous devez aller remercier la ſorbonne en cérémonie; elle a raſſemblé les penſées d'un grand écrivain et d'un grand citoyen; elle démontre au roi que vous êtes un ſujet fidelle,

1768. et à l'Eglise que vous êtes un homme très-religieux. Il était impossible de travailler plus heureusement à votre justification et à votre gloire.

Votre idée de l'histoire politique de l'Eglise est très-belle, mais c'est l'histoire du monde entier. Il n'y a point de royaume en Europe que le pape n'ait donné ou cru donner; il n'y en a point où il n'ait levé des impôts, où il n'ait excité des guerres : j'en ai dit quelques mots dans l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.

L'*Examen* dans lequel le président *Hénault* est si maltraité, est un tour de maître *Gonin*, que je n'ai pas encore éclairci. L'ouvrage est assurément d'un homme très-profond dans l'histoire de France. Il y a des erreurs, mais il y a aussi des recherches savantes. Le style court après celui de *Montesquieu*; il l'attrape quelquefois, mais avec des solécismes et barbarismes dont *Montesquieu* avait aussi sa part. On a imprimé ce petit livre sous le nom d'un marquis de *Bélestat*. J'ai reçu moi-même de Montpellier deux lettres signées de ce nom; et il se trouve à fin de compte, qu'il n'y a point de marquis de *Bélestat*; c'est l'aventure du faux *Arnaud*.

Je crois, après m'être bien tourmenté à deviner, que je dois finir par rire. Plût à Dieu

qu'il n'y eût dans le monde que ces petites méchancetés ! Mais je reprends mon air grave et triſte quand je ſonge à certaines choſes qui ſe ſont paſſées dans mon ſiècle ; je ne les oublie point, je les garde pour les poſthumes, et je veux que la poſtérité déteſte les perſécuteurs. 1768.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon très-cher confrère.

LETTRE CLXXXVI.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 3 de décembre.

MONSIEUR LE PRINCE,

Je ſuis enchanté de votre lettre, de votre ſouvenir ; vous réveillez l'aſſoupiſſement mortel dans lequel mon âge et mes maladies m'ont plongé. J'ai quelquefois combattu ma langueur par des plaiſanteries qui ſont, à ce que je vois, parvenues juſqu'à vous ; elles m'ont valu la jolie lettre dont vous m'honorez. Je m'aperçois que certaines plaiſanteries ſont bonnes à quelque choſe : il y a trente ans qu'aucun gouvernement catholique n'aurait oſé faire ce qu'ils ſont tous aujourd'hui. La

raiſon eſt venue ; elle rend à la ſuperſtition
1768. les fers qu'elle avait reçus d'elle.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi M. le duc de *Bragance*, que je crois votre beau-frère ou votre oncle, et qui me paraît bien digne de vous être quelque choſe. Il penſe comme vous ; et il n'y a plus que des univerſités comme celle de Louvain où l'on penſe autrement. Le monde eſt bien changé.

Je crois M. d'*Hermenches* actuellement à Paris : il ne doit pas être juſqu'ici trop content de l'expédition de Corſe.

Puiſſiez-vous, monſieur le Prince, ne vous faire jamais tuer par des montagnards ou par des houſards ; vivez très-long-temps pour les intérêts de l'eſprit, des grâces et de la raiſon.

Agréez mon ſincère et tendre reſpect.

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE COMTE DE SCHOUVALOF.

A Ferney, 3 de décembre.

Voila, Monſieur, deux beaux ouvrages contre le fanatiſme. Voilà deux engagemens pris, à la face du ciel et de la terre, de ne jamais permettre à la religion de perſécuter la probité. Il eſt temps que le monſtre de la

fuperſtition ſoit enchaîné. Les princes catholiques commencent un peu à réprimer ſes entrepriſes ; mais au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils ſe bornent à lui mordre la queue ; ils reconnaiſſent encore deux puiſſances, ou du moins ils feignent de les reconnaître : ils ne ſont pas aſſez hardis pour déclarer que l'Egliſe doit dépendre uniquement des lois du ſouverain ; leurs ſujets achètent encore des diſpenſes à Rome ; les évêques payent des annates à la chambre qu'on nomme apoſtolique ; les archevêques achètent chèrement un licou de laine qu'on nomme un pallium. Il n'y a que votre illuſtre ſouveraine qui ait raiſon ; elle paye les prêtres, elle ouvre leur bouche, et la ferme ; ils ſont à ſes ordres, et tout eſt tranquille. 1768.

Je ſouhaite paſſionnément qu'elle triomphe de l'Alcoran comme elle a ſu diriger l'Evangile. Je ſuis perſuadé que vos troupes battront les Ottomans amollis. Il me ſemble que toutes les grandes deſtinées ſe tournent vers vos climats. Il ſera beau qu'une femme détrône des barbares qui enferment les femmes, et que la protectrice des ſciences batte complétement les ennemis des beaux-arts. Puiſſé-je vivre aſſez long-temps pour apprendre que les eunuques du ſérail de Conſtantinople ſont allés filer en Sibérie ! Tout ce que je crains,

1768. c'eſt qu'on ne négocie avec *Mouſtapha*, au lieu de le chaſſer de l'Europe. J'eſpère qu'elle punira ces brigands de Tartarie qui ſe croient en droit de mettre en priſon les miniſtres des ſouverains. Le beau moment, Monſieur, que celui où la Gréce verrait ſes fers briſés! Je voudrais recevoir une lettre de vous, datée de Corinthe ou d'Athènes. Tout cela eſt poſſible. Si *Mahomet II* a vaincu un ſot empereur chrétien, *Catherine II* peut bien chaſſer un ſot empereur turc. Vos armées ont battu des armées plus diſciplinées que les janiſſaires. Vous avez pris déjà la Crimée, pourquoi ne prendriez-vous pas la Thrace? Vous vous entendrez avec le prince *Héraclius*, et vous reviendrez après mettre à la raiſon les bons ſerviteurs du nonce du pape en Pologne.

Voilà quel eſt mon roman. Le courage de l'impératrice en fera une hiſtoire véritable; elle a commencé ſa gloire par les lois, elle l'achèvera par les armes. Vivez heureux auprès d'elle, monſieur le Comte; ſervez-la dans ſes grandes idées, et chantez ſes actions.

Je préſente mes reſpects à madame la comteſſe de *Schouvalof*.

LETTRE CLXXXVIII. 1768.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de décembre.

Le petit possédé demande bien pardon à son ange de le fatiguer continuellement des détails de son obsession. Voici un petit chiffon qui contient les changemens demandés, ou du moins ceux qu'on a pu faire. Mais, quelque adoucissement qu'on puisse mettre au portrait des prêtres d'Apamée, le fond restera toujours le même, et c'est ce fond qui est à craindre. J'interpelle ici mes deux anges, et je m'en rapporte à leur conscience. N'est-il pas vrai que le nom du diable qui a fait cet ouvrage leur a fait peur? n'est-il pas vrai que ce nom fatal a fait la même impression sur le philosophe *Marin*? n'ont-ils pas jugé de la pièce par l'auteur, sans même s'en apercevoir? Ce sont là les tristes effets de la mauvaise réputation; autrement, comment auraient-ils pu soupçonner des païens de Syrie d'avoir la moindre ressemblance avec le clergé de France? Ce clergé n'a aucun tribunal, ne condamne personne à mort, ne persécute aujourd'hui personne.

1768. Si les Guèbres pouvaient reſſembler à quelque choſe, ce ne ſerait qu'aux premiers chrétiens pourſuivis par les pontifes païens, pour n'avoir adoré qu'un ſeul Dieu; et même on pourrait dire que la pièce de *la Touche* était originairement une tragédie chrétienne, mais que la crainte de retomber dans le ſujet de Polyeucte, et le reſpect pour notre ſainte religion qui ne doit pas être prodiguée ſur le théâtre, engagea l'auteur à déguiſer le ſujet ſous d'autres noms.

La pièce même, préſentée à la police ſous ce point de vue, avec un avertiſſement, ſerait-elle rejetée ſous prétexte qu'il y a des prêtres en France, comme il y en a eu de tout temps dans tous les Etats du monde? Il n'y a certainement pas un mot qui puiſſe déſigner nos évêques, nos curés, ou même nos moines. On pourrait, tout au plus, chercher quelque analogie entre les prêtres d'Apamée et ceux de l'inquiſition; mais l'inquiſition eſt abhorrée en France, et réprimée en Eſpagne; et certainement M. le comte d'*Aranda* ne demandera pas qu'on ſupprime cet ouvrage à Paris.

Si on reproche à feu M. *Guimond de la Touche* d'avoir rendu les prêtres d'Apamée trop odieux, il me ſemble qu'on peut répondre que, s'ils ne l'étaient pas, l'empereur aurait tort de les abolir; que d'ailleurs la loi contre

les Guèbres a été portée non par les prêtres, mais par l'empereur lui-même; que tous les perſonnages ont tort dans la pièce, excepté le vieux jardinier et ſa fille; que l'empereur, en leur pardonnant à tous, fait un grand acte de clémence, et que le dénouement eſt fondé ſur l'amour de la juſtice et du bien public. 1768.

Si, avec ces raiſons, la pièce ne paſſe point à la police, il faudra s'en conſoler, en l'imprimant ſoit ſous le nom de *la Touche*, ſoit ſous un autre.

J'ai bien de l'inquiétude ſur un objet beaucoup plus important, qui eſt la vie ou la mort de M. le comte de *Coigni*, que nos malheureuſes gazettes étrangères ont tué en Corſe. Il était venu coucher quelques jours à Ferney, l'année paſſée; il m'avait paru très-aimable, fort inſtruit et fort au-deſſus de ſon âge; il paſſait déjà pour un excellent officier. Je veux encore me flatter que les gazettes ne ſavent ce qu'elles diſent: cela leur arrive fort ſouvent.

Je ne ſuis que trop sûr de la mort du chevalier de *Bétizi* qui était bien attaché à la bonne cauſe, et que je regrette beaucoup; mais je veux douter de celle de M. de *Coigni*.

Donnez-moi donc, pour me conſoler, quelques eſpérances ſur un certain duché (*) qui

(*) Caſtro et Ronciglione que M. de *Voltaire* déſirait de voir réuni au duché de Parme.

ne vaut pas celui de Milan, mais pour lequel
1768. j'ai pris un vif intérêt.

Je perſiſte plus que jamais dans mon culte de dulie. *V.*

LETTRE CLXXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

7 de décembre.

PUISQUE vous vous êtes amuſée de *cela*, Madame, amuſez-vous de *ceci*. C'eſt un ouvrage de l'abbé *Caille* que vous avez tant connu, et qui vous était bien tendrement attaché.

Eh pardieu, Madame, comment pouvais-je faire avec le préſident? Mille gens charitables, dans Paris, m'attribuaient cet ouvrage contre lui; on me le mandait de tous côtés. Jamais *Ragotin* n'a été plus en colère que moi. Je n'ai découvert l'auteur que d'aujourd'hui, après trois mois de recherches. Ce n'eſt point le marquis de *Bélеſtat*, c'eſt un gentilhomme de la province, qu'on appelle auſſi monſieur le marquis. Il eſt très-profond dans l'hiſtoire de France; c'eſt une eſpèce de comte de

Boulainvilliers,

Boulainvilliers, très-poli dans la conversation, mais hardi et tranchant, la plume à la main. 1768.

Il est bien injuste envers M. le président *Hénault*, et bien téméraire envers le petit-fils de *Sha-Abbas*. Si j'ai assez de matériaux pour le réfuter, j'en userai avec toute la circonspection possible. Je veux que l'ouvrage soit utile, et qu'il vous amuse. Il s'agit d'*Henri IV*; j'ai quelque droit sur ce temps-là; je compte même dédier mon ouvrage à l'académie française, parce que j'y prends le parti d'un de ses membres. La plupart des gens voient déchirer leur confrère avec une espèce de plaisir, je prétends leur apprendre à vivre.

Vous savez, sans doute, que quand l'évêque du Puy ennuyait son monde à Saint-Denis, une centaine d'auditeurs se détacha pour aller visiter le tombeau d'*Henri IV*. Ils se mirent tous à genoux autour du cercueil, et, attendris les uns par les autres, ils l'arrosèrent de leurs larmes. Voilà une belle oraison funèbre et une belle anecdote. Cela ne tombera pas à terre.

Je me flatte, Madame, que votre *petite mère* n'a rien à craindre des sots contes que l'on débite dans Paris contre son mari, que je regarde comme un homme de génie, et par conséquent comme un homme unique dans le petit siècle qui a succédé au plus grand des siècles.

1768. Oui, sans doute, la paix vaut encore mieux que la vérité ; c'est-à-dire, qu'il ne faut pas contrister son voisin pour des argumens ; mais il faut chercher la paix de l'ame dans la vérité, et fouler aux pieds des erreurs monstrueuses qui bouleverseraient cette ame, et qui la rendraient le jouet des fripons.

Soyez très-sûre qu'on passe des momens bien tristes à quatre-vingts ans, quand on nage dans le doute. Vos amis les *Chaulieu* et les *Saint-Aulaire* sont morts en paix. *V.*

LETTRE CXC.

A LA MEME.

12 de décembre.

MADAME, les imaginations ne dorment point ; et, quand même elles prendraient, en se couchant, une dose des oraisons funèbres de l'évêque du Puy et de l'évêque de Troyes, le diable les bercerait toujours. Quand la marâtre nature nous prive de la vue, elle peint les objets avec plus de force dans le cerveau ; c'est ce que la coquine me fait éprouver.

Je suis votre confrère des quinze-vingts, dès que la neige est sur mon horizon de quatre-vingts lieues de tour ; le diable alors me berce

beaucoup plus que dans les autres faiſons. Je n'ai trouvé à cela d'autre exorciſme que celui de boire : je bois beaucoup, c'eſt-à-dire demi-ſetier à chaque repas, et je vous conſeille d'en faire autant ; il faut que ce ſoit d'excellent vin ; perſonne, de mon temps, n'en avait de bon à Paris. 1768.

L'aventure du préſident *Hénault* eſt aſſurément bien ſingulière. On s'eſt moqué de moi avec des *Béloſte* et des *Béleſtat*, grands noms que vous connaiſſez. Je ne veux ni rien croire, ni même chercher à croire.

L'abbé *Boudot* a eu la bonté de fureter dans la bibliothéque du roi. Il en réſulte qu'il eſt très-vrai qu'aux premiers états de Blois, dont vous ne vous ſouvenez guère, on donna trois fois aux parlemens le titre d'*états généraux en petit pied*. Je ne penſe point du tout que les parlemens repréſentent les états généraux, ſur quelque *pied* que ce puiſſe être ; et quand même j'aurais acheté une charge de conſeiller au parlement pour quarante mille francs, je ne me croirais point du tout partie des états généraux de France.

Mais je ne veux point entrer dans cette diſcuſſion, et m'aller brouiller avec tous les parlemens du royaume, à moins que le roi ne me donne quatre ou cinq régimens à mes ordres. De toutes les facéties qui ſont venues

troubler mon repos dans ma retraite, celle-ci
1768. est la plus extraordinaire.

L'A, B, C, est un ancien ouvrage traduit de l'anglais, imprimé en 1762. Cela est fier, profond, hardi : cette lecture demande de l'attention. Il n'y a point de ministre, point d'évêque, en deçà de la mer, à qui cet A, B, C, puisse plaire ; cela est insolent, vous dis-je, pour des têtes françaises. Si vous voulez le lire, vous qui avez une tête de tout pays, j'en chercherai un exemplaire, et je vous l'enverrai ; mais l'ouvrage a un pouce d'épaisseur. Si votre *grand'maman* a ses ports francs, comme son mari, je le lui adresserai pour vous.

Il faut que je vous conte ce qu'on ne fait pas à Paris. Le singe de *Nicolet*, qui demeure à Rome, s'est avisé de canoniser non-seulement madame de *Chantal*, à qui St *François de Sales* avait fait deux enfans, mais il a encore canonisé un frère capucin nommé frère *Cucufin* d'Ascoli. J'ai vu le procès verbal de sa canonisation ; il y est dit qu'il se plaisait fort à se faire donner des coups de pied dans le cu par humilité, et qu'il répandait exprès des œufs frais et de la bouillie sur sa barbe, afin que les profanes se moquassent de lui, et qu'il offrait à DIEU leurs railleries. Raillerie à part, il faut que *Rezzonico* soit un grand

imbécille ; il ne sait pas encore que l'Europe entière rit de Rome comme de frère *Cucufin*. (*) 1768.

Je sais pourtant qu'il y a encore des hottentots, même à Paris ; mais, dans dix ans il n'y en aura plus : croyez-moi sur ma parole.

Quoi qu'il en soit, Madame, buvez et dormez ; amusez-vous le moins mal que vous le pourrez ; supportez la vie, ne craignez point la mort, que *Cicéron* appelle la fin de toutes les douleurs. *Cicéron* était un homme de fort bon sens. Je déteste les poules mouillées et les ames faibles. Il est trop honteux d'asservir son ame à la démence et à la bêtise de gens dont on n'aurait pas voulu pour ses palefreniers. Souvenons-nous des vers de l'abbé de *Chaulieu* :

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute.
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus de doute ;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.

Adieu, Madame ; je baise vos mains avec mes lèvres plates, et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment.

(*) Voyez le volume de Facéties.

1768.

LETTRE CCI.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

17 de décembre.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami. Voici un petit livre qui m'eſt tombé entre les mains, je vous prie de m'en dire votre avis. Je ne vous ai point envoyé les Siècles, parce qu'ils ſont pleins de fautes typographiques : mon ſort eſt d'être ridiculement imprimé.

Vous m'abandonnez. J'ai beſoin que vous me diſiez ce que vous penſez des trois premières lettres de l'alphabet de M. *Huet*. Je ne vous demande point de nouvelles des Corſes, ni de madame *du Barri*, mais je vous en demande de l'A, B, C.

Il paraît, par la dernière émeute, que votre peuple de Lyon n'eſt pas philoſophe ; mais pourvu que les honnêtes gens le ſoient, je ſuis fort content. Il s'eſt fait un prodigieux changement dans Toulouſe. La révolution s'opère ſenſiblement dans les eſprits, malgré les cris des fanatiques. La lumière vient par cent trous qu'il leur ſera impoſſible de boucher.

Que dites-vous de *Catherine* qui ſe fait inoculer, ſans que perſonne en ſache rien, et qui

va se mettre à la tête de son armée? Je souhaite passionnément qu'elle détrône *Mouſtapha*. Je voudrais avoir assez de force pour l'aller trouver à Constantinople; mais je suis plus près d'aller trouver *Pierre III*, quoique je ne sois pas si ivrogne que lui. 1768.

Avez-vous lu *la Riforma d'Italia*? il n'y a guère d'ouvrage plus fort et plus hardi; il fait trembler tous les prêtres, et inspire du courage aux laïques. L'idole de *Sérapis* tombe en pièces; on ne verra que des rats et des araignées dans le creux de sa tête. Il se peut très-bien faire que les Italiens nous devancent; car vous savez que les Velches arrivent toujours les derniers en tout, excepté en falbalas et en pompons.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conseiller à la tournelle, qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce qu'on serait capable de faire.

Portez-vous bien, mon cher vrai philosophe, et cultivez tout doucement la vigne du Seigneur.

1768.

LETTRE CXCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

MON cher ange, les manes de *la Touche* se recommandent à votre bonté habile et courageuse. Je me trompe fort, ou il ne reste plus aucun prétexte à l'allégorie. La fin du troisième acte pouvait en fournir ; on l'a entièrement retranchée. Ces prêtres même étaient trop odieux, et n'attiraient que de l'indignation lorsqu'il fallait inspirer de l'attendrissement. C'était à la jeune guèbre à rester sur le théâtre, et non à ces vilains prêtres qu'on déteste. Elle tire des larmes ; elle est orthodoxe dans toutes les religions, son monologue est un des moins mauvais qu'ait jamais fait *la Touche*. Les prêtres ne paraissant plus dans les trois derniers actes, et leur rôle infame étant fort adouci dans les deux premiers, il me paraît qu'un inquisiteur même ne pourrait s'élever contre la pièce.

Voici donc les trois premiers actes dans lesquels vous trouverez beaucoup de changemens. Les deux derniers étant sans prêtres, il n'y a plus rien à changer que le titre de la tragédie. *La Touche* l'avait intitulée les Guèbres ;

cela

cela seul pourrait donner des soupçons. Ce titre des Guèbres rappellerait celui des Scythes, et présenterait d'ailleurs une idée de religion qu'il faut absolument écarter. Je l'appelle donc les Deux frères. On pourra l'annoncer sous ce nom, après quoi on lui en donnera un plus convenable. 1768.

Le Kain peut donc la lire hardiment à la comédie. Il ne s'agit plus que d'anéantir dans la tête de *Marin* le préjugé qui pourrait encore lui donner de la timidité : c'est un coup de partie, mon cher ange ; il faut ressusciter le théâtre qui faisait presque seul la gloire des Velches. Je vous avouerai de plus que ce serait une occasion de faire certaines démarches que sans cela je n'aurais jamais faites. Je n'ai plus que deux passions, celle de faire jouer les Deux frères, et celle de revoir les deux anges.

J'ai encore une demi-passion, c'est que l'opéra de M. de *la Borde* soit donné pour la fête du mariage du dauphin. La musique est certainement fort agréable. Je doute que M. le duc de *Duras* puisse trouver rien de mieux. Dites-moi si vous voulez lui en parler, et si vous voulez que je lui en écrive.

Sub umbra alarum tuarum.

1768.

LETTRE CXCIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

20 de décembre.

NON, mon cher Marquis, non, les *Socrates* modernes ne boiront point la ciguë. Le *Socrate* d'Athènes était, entre nous, un homme très-imprudent, un ergoteur impitoyable, qui s'était fait mille ennemis, et qui brava ſes juges très-mal à propos.

Nos philoſophes aujourd'hui ſont plus adroits; ils n'ont point la ſotte et dangereuſe vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages; ce ſont des mains inviſibles qui percent le fanatiſme d'un bout de l'Europe à l'autre avec les flèches de la vérité. *Damilaville* vient de mourir; il était l'auteur du *Chriſtianiſme dévoilé*, et de beaucoup d'autres écrits. On ne l'a jamais ſu; ſes amis lui ont gardé le ſecret tant qu'il a vécu, avec une fidélité digne de la philoſophie. Perſonne ne ſait encore qui eſt l'auteur du livre donné ſous le nom de *Frèret*. On a imprimé en Hollande, depuis deux ans, plus de ſoixante volumes contre la ſuperſtition. Les auteurs en ſont abſolument inconnus, quoiqu'ils puiſſent hardiment ſe découvrir. L'italien qui a fait *la Riforma d'Italia*, n'a eu garde d'aller

préſenter ſon ouvrage à *Rezzonico* ; mais ſon livre a fait un effet prodigieux. Mille plumes 1768.
écrivent, et cent mille voix s'élèvent contre le abus et en faveur de la tolérance. Soyez très-sûr que la révolution, qui s'eſt faite depuis environ douze ans dans les eſprits, n'a pas peu ſervi à chaſſer les jéſuites de tant d'Etats, et a bien encouragé les princes à frapper l'idole de Rome qui les feſait trembler tous autrefois. Le peuple eſt bien ſot, et cependant la lumière pénètre juſqu'à lui. Soyez bien sûr, par exemple, qu'il n'y a pas vingt perſonnes dans Genève qui n'abjurent *Calvin* autant que le pape, et qu'il y a des philoſophes juſque dans les boutiques de Paris.

Je mourrai conſolé en voyant la véritable religion, c'eſt-à-dire celle du cœur, établie ſur la ruine des ſimagrées. Je n'ai jamais prêché que l'adoration d'un Dieu, la bienfeſance et l'indulgence. Avec ces ſentimens, je brave le diable qui n'exiſte point, et les vrais diables fanatiques qui n'exiſtent que trop. Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit château qui eſt votre étape.

Je ne veux point mourir ſans vous avoir embraſſé.

1768.

LETTRE CXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de décembre.

MAIS, mon cher ange, l'empereur dit, à la dernière ſcène, préciſément ce que vous voulez qu'on diſe dans votre lettre du 15; mais cela eſt annoncé, dès la première ſcène, dans les dernières additions; mais le troiſième acte finit par la prière la plus touchante et la plus orthodoxe; mais il n'y a plus le moindre prétexte à l'allégorie. Oubliez-moi; que *Marin* m'oublie; mettez-vous bien tous deux *la Touche* dans la tête, et vous verrez qu'il n'y a pas la moindre ombre de difficulté à la choſe. Me trompé-je? ai-je un bandeau ſur les yeux? Mahomet et le Tartufe n'étaient-ils pas cent fois plus hardis? Quel eſt l'homme, dans le parterre et dans les loges, qui ne ſoit pas de l'avis de l'auteur, et qui ne le béniſſe? quel eſt, dans la capitale des Velches, le porte-Dieu, ou le gobe-Dieu qui oſe dire: C'eſt moi qu'on a voulu déſigner par les prêtres de *Pluton*? quel rapport peut-on jamais trouver entre les juges d'Apamée et les chanoines de Notre-Dame? Vous avez toujours l'auteur ſur

le bout du nez, et vous croyez l'ouvrage hardi, parce que cet auteur a une fort méchante réputation. 1768.

Mais, au nom de Dieu, ne penſez qu'à *la Touche;* il vous a écrit un petit mot, en vous envoyant les trois premiers actes retouchés, ſous l'enveloppe de M. le duc de *Praſlin.* Vous trouverez ſa lettre dans le paquet. Ma foi, ces trois actes raccommodent tout, et les deux anges doivent être très-édifiés.

Je ſuis très-fâché que votre fromage de parmeſan ne puiſſe être arrondi par Caſtro et Ronciglione. Je m'imaginais que l'aîné laiſſerait ces rognures à ſon cadet, d'autant plus qu'elles ſont extrêmement à ſa bienſéance.

Je ſuis encore plus fâché que ce *Tanucci* ſoit une poule mouillée. Que peut-il craindre? eſt-ce qu'il n'entend pas les cris de l'Europe? eſt-ce qu'il ne ſait pas que cent millions de voix s'élèveront en ſa faveur?

Avez-vous vu *la Riforma d'Italia*, mes divins anges? les livres français ſont tous circonſpects et honnêtes en comparaiſon. Quand l'auteur parle des moines, il ne les appelle jamais que canailles. Enfin, tous les yeux ſont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raiſon.

Damilaville était le plus intrépide ſoutien

1768. de cette raiſon perſécutée ; c'était une ame d'airain, et auſſi tendre que ferme pour ſes amis. J'ai fait une cruelle perte, et je la ſens juſqu'au fond de mon cœur. Faut-il qu'un tel homme périſſe, et que *Fréron* vive !

Vivez long-temps, mon cher ange. Vous devez, s'il m'en ſouvient, n'avoir que ſoixante et ſept ans ; j'étais bien votre aîné, et je le ſuis encore. Je vous aimerai juſqu'à ce que ma drôle de vie finiſſe.

Cependant, que penſeriez-vous ſi, au premier acte, *Iradan* parlait ainſi à ces coquins de prêtres ?

Nous ſommes ſes ſoldats, j'obéis à mon maître ;
Il peut tout.

LE GRAND PRETRE.

Oui, ſur vous.

IRADAN.

Sur vous auſſi, peut-être.
Les pontifes divins, des peuples reſpectés,
Condamnent tous l'orgueil, et plus les cruautés.
Jamais le ſang humain ne coula dans leurs temples,
Ils ſont des vœux pour nous, imitez leurs exemples.
Tant qu'en ces lieux ſurtout je pourrai commander,
N'eſpérez pas me nuire et me dépoſſéder
Des droits que Rome attache aux tribuns militaires.

Que peut-on dire de plus honnête et même

de plus fort en faveur des prêtres? cela ne prévient-il pas toutes les allusions? et s'il faut qu'on en fasse, ces allusions ne sont-elles pas alors favorables? 1768.

Ces quatre vers ajoutés ne s'accordent-ils pas parfaitement avec les additions déjà faites dans la première scène? n'êtes-vous pas parfaitement content?

Toute cette affaire-ci ne sera-t-elle pas extrêmement plaisante? Ma foi, ce *la Touche* était un bon garçon. Voici le papier tout musqué pour le premier acte; il n'y aura qu'à l'ajuster avec quatre petits pains. *V.*

LETTRE CXCV.

A M. L. C.

Du 23 de décembre.

Si vous voulez, Monsieur, vous appliquer sérieusement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun système. Il faut se conduire comme les *Boyle*, les *Galilée*, les *Newton*, examiner, peser, calculer et mesurer, mais jamais deviner.

Newton n'a jamais fait de système; il a vu,

—— il a fait voir ; mais il n'a pas mis ses imagi-
1768. nations à la place de la vérité. Ce que nos yeux et les mathématiques nous démontrent, il faut le tenir pour vrai ; dans tout le reste, il n'y a qu'à dire *j'ignore*.

Il est inconteſtable que les marées ſuivent exactement le cours du ſoleil et de la lune ; il eſt mathématiquement démontré que ces deux aſtres pèſent ſur notre globe, et en quelle proportion ils pèſent. De-là *Newton* a non-ſeulement calculé l'action du ſoleil et de la lune ſur les marées de l'Océan, mais encore l'action de la terre et du ſoleil ſur les eaux de la lune (ſuppoſé qu'il y ait des eaux). Il eſt étrange, à la vérité, qu'un homme ait pu faire de telles découvertes ; mais cet homme s'eſt ſervi du flambeau des mathématiques, le ſeul flambeau qui éclaire.

Gardez-vous donc bien, Monſieur, de vous laiſſer ſéduire par l'imagination ; il faut la renvoyer à la poëſie, et la bannir de la phyſique. Imaginer un feu central pour expliquer le flux de la mer, c'eſt comme ſi on réſolvait un problème par un madrigal.

Qu'il y ait du feu dans tous les corps ; c'eſt une vérité dont il n'eſt pas permis de douter ; il y en a dans la glace même, et l'expérience le démontre : mais qu'il y ait une fournaiſe préciſément dans le centre de la terre, c'eſt

une choſe que perſonne ne peut ſavoir, qui n'eſt nullement probable, et que par conſéquent on ne peut admettre en phyſique. 1768.

Quand même ce feu exiſterait, il ne rendrait raiſon ni des grandes marées des équinoxes et des ſolſtices, ni de celles des pleines lunes, ni pourquoi les mers qui ne communiquent point à l'Océan n'ont aucune marée, ni pourquoi les marées retardent avec la lune, &c. Donc il n'y aurait pas la moindre raiſon d'admettre ce prétendu foyer pour cauſe du gonflement des eaux.

Vous demandez, Monſieur, ce que deviennent les eaux des fleuves portées à la mer. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du ſoleil, à un degré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eau, pour la réſoudre enſuite en pluie, par le ſecours des vents.

Vous dites, Monſieur, que vous trouvez très-mal imaginé ce que pluſieurs auteurs avancent, que les neiges et les pluies ſuffiſent à la formation des rivières. Comptez que cela n'eſt ni bien ni mal imaginé, mais que c'eſt une vérité reconnue par le calcul. Vous pouvez conſulter ſur cela *Mariott*, et les *Tranſactions d'Angleterre*.

En un mot, Monſieur, s'il m'eſt permis de répondre à l'honneur de votre lettre par des

conseils, lisez les bons auteurs qui n'ont que
1768. l'expérience et le calcul pour guides, et ne regardez tout le reste que comme des romans indignes d'occuper un homme qui veut s'instruire. Je suis, &c.

AU MEME.

Sur les qualités occultes.

Oui, Monsieur, je l'ai dit, je le redis, et je le redirai, malgré la certitude d'ennuyer, que la doctrine des qualités occultes est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai. La formation des élémens, l'émission de la lumière, animaux, végétaux, minéraux, notre naissance, notre vie, notre mort, la veille, le sommeil, les sensations, la pensée, tout est qualité occulte.

Descartes se crut fort au-dessus d'*Aristote*, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : *Il faut commencer par douter.* Il ne devait pas, après avoir douté, créer un monde avec des dés, faire de ces dés une matière globuleuse, une rameuse et une subtile ; composer des astres avec de tels ingrédiens, et imaginer, dans la nature, une mécanique contraire à toutes les lois du mouvement.

Cet extravagant roman réuſſit quelque temps, parce que les romans étaient alors à la mode. *Cyrus* et *Clélie* valaient beaucoup mieux, car ils n'induiſaient perſonne en erreur. Apprenez-moi l'hiſtoire du monde, ſi vous la ſavez, mais gardez-vous de l'inventer. 1768.

Voyez, tâtez, meſurez, peſez, nombrez, aſſemblez, ſéparez, et ſoyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus.

Newton a calculé la gravitation, mais il n'en a pas découvert la cauſe. Pourquoi cette cauſe eſt-elle occulte? c'eſt qu'elle eſt premier principe.

Nous ſavons les lois du mouvement; mais la cauſe du mouvement, étant premier principe, ſera éternellement cachée. Vous êtes en vie, mais comment? vous n'en ſaurez jamais rien. Vous avez des ſenſations, des idées, mais devinerez-vous ce qui vous les donne? cela n'eſt-il pas la choſe du monde la plus occulte?

On a donné des noms à un certain nombre de facultés qui ſe développent en nous, à meſure que nos organes prennent un peu de force au ſortir des tégumens où nous avons été renfermés neuf mois (ſans qu'on ſache même ce que c'eſt que cette force). Si nous nous ſouvenons de quelque choſe, on dit, c'eſt de la mémoire; ſi nous mettons quelques

1768. idées en ordre, c'eſt du jugement ; ſi nous formons un tableau ſuivi de quelques autres idées éparſes, dont le ſouvenir s'eſt préſenté à nous, cela s'appelle de l'imagination ; et le réſultat ou le principe de ces qualités eſt appelé *ame*, choſe mille fois plus occulte encore.

Or, s'il vous plaît, puiſq très-vrai qu'il n'eſt point dans vous u part qui s'appelle *ſenſibilité*, un autre qui ſoit *mémoire*, un troiſième qui s'appelle *jugen* un quatrième qui s'appelle *imagination*, concevrez-vous aiſément que vous en ayez un cinquième compoſé des quatre autres qui n'exiſtent point?

Qu'entendait-on autrefois quand on prononçait en grec le mot de *pſyché* ou celui de *nous*? entendait-on une propriété de l'homme, ou un être particulier caché dans l'homme ? n'était-ce pas l'expreſſion occulte d'une choſe très-occulte ?

Toutes les ontologies, toutes les pſycologies ne ſont-elles pas des rêves? On s'ignore dans le ventre de ſa mère ; c'eſt-là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on eſt moins diſtrait. On s'ignore en naiſſant, en croiſſant, en vivant, en mourant.

Le premier raiſonneur qui s'écarta de cette ancienne philoſophie des qualités occul corrompit l'eſprit du genre-humain. Il

plongea dans un labyrinthe dont il nous eſt aujourd'hui impoſſible de nous tirer. 1768.

Combien plus ſage avait été le premier ignorant qui avait dit à l'Etre auteur de tout : » Tu m'as fait ſans que j'en euſſe connaiſſance, » et tu me conſerves ſans que je puiſſe deviner comment je ſubſiſte. J'ai accompli une » des lois les plus abſtruſes de la phyſique, » en ſuçant le teton de ma nourrice ; et j'en » accomplis une beaucoup plus ignorée, en » mangeant et en digérant les alimens dont » tu me nourris. Je ſais encore moins comment des idées entrent dans ma tête pour » en ſortir le moment d'après ſans jamais » reparaître, et comment d'autres y reſtent » toute ma vie, quelque effort que je faſſe » pour les en chaſſer. Je ſuis un effet de ton » pouvoir occulte et ſuprême, à qui les aſtres » obéiſſent comme moi. Un grain de pouſſière » que le vent agite, ne dit point, c'eſt moi » qui commande aux vents. *In te vivimus*, » *movemur et ſumus ;* tu es le ſeul Etre, tout » le reſte eſt mode. »

C'eſt-là cette philoſophie des qualités occultes que le père *Mallebranche* entrevit dans le dernier ſiècle. S'il avait pu s'arrêter ſur le bord de l'abyme, il eût été le plus grand, ou plutôt le ſeul métaphyſicien ; mais il voulut parler au verbe : il ſauta dans l'abyme, et il diſparut.

1768. Il avait, dans ſes deux premiers livres, frappé aux portes de la vérité. L'auteur de l'*Action de Dieu ſur les créatures* tourna tout autour, mais comme un aveugle tourne la meule. Un peu avant ce temps, il y avait un philoſophe qui était leur maître, ſans qu'ils le ſuſſent ; Dieu me garde de le nommer.

Depuis ce temps, nous n'avons eu que des gens d'eſprit, deſquels il faut excepter le grand *Locke* qui avait plus que de l'eſprit, &c.

LETTRE CXCVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 de décembre.

Ce n'eſt pas aſſurément, Madame, une lettre de bonne année que je vous écris, car tous les jours m'ont paru fort égaux, et il n'y en a point où je ne vous ſois très-tendrement attaché.

Je vous écris pour vous dire que votre petite-mère ou grand'mère, je ne ſais comment vous l'appelez, a écrit à ſon [illegible] *Dupuits* une lettre où elle met, ſans y ſo-

tout l'esprit et les grâces que vous lui connaissez. Elle prétend qu'elle est disgraciée à ma cour, parce que je ne lui ai envoyé que le Marseillois et le Lion de *Saint-Didier*, et qu'elle n'a point eu les Trois empereurs de l'abbé *Caille*; mais je n'ai pas osé lui envoyer, par la poste, ces trois têtes couronnées, à cause des notes qui sont un peu insolentes; et, de plus, il m'a paru que vous aimiez mieux le Marseillois et le Lion; c'est pourquoi elle n'a eu que ces deux animaux. Il y a pourtant un vers dans les Trois empereurs qui est le meilleur que l'abbé *Caille* fera de sa vie: C'est quand *Trajan* dit aux chats fourrés de sorbonne: 1768.

Dieu n'est ni si méchant ni si sot que vous dites.

Quand un homme comme *Trajan* prononce une telle maxime, elle doit faire un très-grand effet sur les cœurs honnêtes.

Votre petite-mère ou grand'mère, a un cœur généreux et compatissant; elle daigne proposer la paix entre *la Bletterie* et moi. Je demande, pour premier article, qu'il me permette de vivre encore deux ans, attendu que je n'en ai que soixante et quinze; et que, pendant ces deux années, il me soit loisible de faire une épigramme contre lui tous les six mois; pour lui, il mourra quand il voudra.

Saviez-vous qu'il a outragé le président

1768. *Hénault* autant que moi? Tout ceci eſt la guerre des vieillards. Voici comme cet apoſtat janſéniſte s'exprime, page 235, tome II : *En revanche, fixer l'époque des plus petits faits avec exactitude, c'eſt le ſublime de pluſieurs prétendus hiſtoriens modernes, cela leur tient lieu de génie et de talens hiſtoriques.*

Je vous demande, Madame, ſi on peut déſigner plus clairement votre ami? ne devait-il pas l'excepter de cette cenſure auſſi générale qu'injuſte? ne devait-il pas faire comme moi qui n'ai perdu aucune occaſion de rendre juſtice à M. *Hénault*, et qui l'ai cité trois fois dans le Siècle de *Louis XIV*, avec les plus grands éloges? par quelle rage ce traducteur pincé du nerveux *Tacite* outrage-t-il le préſident *Hénault*, *Marmontel*, un avocat *Linguet* et moi, dans des notes ſur *Tibère*? qu'avons-nous à démêler avec *Tibère*? Quelle pitié! et pourquoi votre petite-mère n'avoue-t-elle pas tout net que l'abbé de *la Bletterie* eſt un malaviſé?

Et vous, Madame, il faut que je vous gronde. Pourquoi haïſſez-vous les philoſophes quand vous penſez comme eux? vous devriez être leur reine, et vous vous faites leur ennemie. Il y en a un dont vous avez été mécontente; mais faut-il que le corps en ſouffre? eſt-ce à vous de décrier vos ſujets?

Permettez-moi

Permettez-moi de vous faire cette remontrance, en qualité de votre avocat général. 1768.
Tout notre parlement fera à vos genoux quand vous voudrez ; mais ne le foulez pas aux pieds, quand il s'y jette de bonne grâce.

Votre petite-mère et vous, vous me demandez l'A, B, C. Je vous proteſte à toutes deux, et à l'archevêque de Paris, et au ſyndic de la ſorbonne, que l'A, B, C eſt un ouvrage anglais, compoſé par un M. *Huet*, très-connu, traduit il y a dix ans, imprimé en 1762 : que c'eſt un roſt-bif anglais, très-difficile à digérer par beaucoup de petits eſtomacs de Paris. Et ſérieuſement, je ſerais au déſeſpoir qu'on me ſoupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi, dans mon jeune âge ; car, en 1762, je n'avais que ſoixante-neuf ans. Vous n'aurez jamais cette infamie, qu'à condition que vous rendrez par-tout juſtice à mon innocence, qui ſera furieuſement attaquée par les méchans juſqu'à mon dernier jour.

Au reſte, il y a depuis long-temps un déluge de pareils livres. *La Théologie portative*, pleine d'excellentes plaiſanteries et d'aſſez mauvaiſes ; *l'Impoſture ſacerdotale*, traduite de *Gordon* ; *la Riforma d'Italia*, ouvrage trop déclamatoire, qui n'eſt pas encore traduit, mais qui ſonne le tocſin contre tous les moines. Les Droits des hommes et les uſurpations des

1768. papes ; *le Christianisme dévoilé* par feu *Damilaville* ; *le Militaire philosophe* de *Saint-Hiacynthe*, livres tout pleins de raisonnemens, et capables d'ennuyer une tête qui ne voudrait que s'amuser. Enfin, il y a cent mains invisibles qui lancent des flèches contre la superstition.

Je souhaite passionnément que leurs traits ne se méprennent point, et ne détruisent pas la religion que je respecte infiniment, et que je pratique.

Un de mes articles de foi, Madame, est de croire que vous avez un esprit supérieur. Ma charité consiste à vous aimer, quand même vous ne m'aimeriez plus ; mais malheureusement je n'ai pas l'espérance de vous revoir.

LETTRE CXCVII.

A M. GRIMM.

27 de décembre.

L'affligé solitaire des Alpes a reçu la lettre consolante du prophète de Bohême. Ils pleurent ensemble, quoiqu'à cent lieues l'un de l'autre, le défenseur intrépide de la raison, et le vertueux ennemi du fanatisme. *Damilaville* est mort, et *Fréron* est gros et gras ; mais que voulez-vous ? *Therſite* a survécu à *Achille*, et les bourreaux du chevalier de *la Barre* sont

encore vivans. On passe sa vie à s'indigner et à gémir. 1768.

Il y a des barbares qui imputent la traduction de l'A, B, C à l'ami du prophète bohémien; c'est une imputation atroce. La traduction est d'un avocat nommé *la Bastide Chiniac*, auteur d'un *Commentaire sur les discours de l'abbé Fleury*. L'original anglais fut imprimé à Londres en 1761, et la traduction en 1762, chez *Robert Freemann*, où tout le monde peut l'acheter. Voilà de ces vérités dont il faut que les adeptes soient instruits, et qu'ils instruisent le monde. Les prophètes doivent se secourir les uns les autres, et ne se pas donner des soufflets comme *Sédéchias* en donnait à *Michée*.

Je prie le prophète de me mettre aux pieds de ma belle philosophe.

On dit du bien de mademoiselle *Vestris*; mais il faut savoir si ses talens sont en elle, ou s'ils sont infusés par *le Kain*; si elle est *ens per se* ou *ens per aliud*.

Vous reconnaîtrez l'écriture d'*Elisée*, sous la dictée du vieil *Elie*; je lui laisserai bientôt mon manteau, mais ce ne sera pas pour m'en aller dans un char de feu.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse en *Confucius*, en *Epictète*, en *Marc-Aurèle*, et je me recommande à l'assemblée des fidelles. *V.*

1768.

LETTRE CXCVIII.

A M. LETHINOIS, *avocat.*

27 de décembre.

Je vous remercie, Monſieur, de l'éloquent mémoire que vous avez bien voulu m'envoyer. Ce bel ouvrage aurait été ſoutenu de preuves, ſi votre nègre des Moluques avait voulu vous inſtruire de l'âge auquel le roi ſon père le fit voyager; du nombre et des noms des grands de ſa cour qui, ſans doute, accompagnèrent le dauphin de Timor; des particularités de ce pays, de ſa religion, de la manière dont le révérend père dominicain, ſon précepteur, s'y prit pour vendre le duc et pair nègre, les écuyers et les gentilshommes de la chambre du dauphin, et pour changer ſon alteſſe royale en garçon de cuiſine.

L'île de Timor a toujours paſſé pour un pays aſſez pauvre, dont toute la richeſſe conſiſte en bois de ſandal. Franchement, Monſieur, l'hiſtoire de ce prince n'eſt pas de la plus grande vraiſemblance : tout ce qu'on vous accordera, c'eſt que le père *Ignace* eſt un fripon; mais il eſt bien étonnant qu'un dominicain s'appelle *Ignace*; vous ſavez que

les jésuites et les jacobins se sont toujours déteſtés, eux et leurs saints. 1768.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, si le conseil n'a point eu d'égard à votre requête, il a sans doute rendu justice à votre manière d'écrire; il n'a pu vous refuser son estime, et je pense comme tout le conseil.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, votre, &c.

LETTRE CXCIX.

A M. SAURIN.

28 de décembre.

PREMIEREMENT, mon cher confrère, je vous ai envoyé un Siècle, et je suis étonné et confondu que vous ne l'ayez pas reçu.

En second lieu, vos vers sont très-jolis.

Troisièmement, votre équation est de fausse position. Ce n'est point moi qui ai traduit l'A, B, C, Dieu m'en garde. Je sais trop qu'il y a des monstres qu'on ne peut apprivoiser. Ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang du chevalier de *la Barre*, sont des gens avec qui je ne voudrais me commettre qu'en cas que j'eusse dix mille serviteurs de DIEU avec moi, ayant l'épée sur la cuisse, et *combattant les combats du Seigneur*.

1768. Il y a présentement cinq cents mille israélites en France qui détestent l'idole de *Baal*; mais il n'y en a pas un qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cause. Ils disent : Dieu bénisse le prophète! et si on le lapidait comme *Ezéchiel*, ou si on le sciait en deux comme *Jérémie*, ils le laisseraient scier ou lapider, et iraient souper gaiement.

Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'est de s'aider un peu les uns les autres, de peur d'être sciés; et si un monstre vient nous demander : Votre ami l'adepte a-t-il fait cela? il faut mentir à ce monstre.

Il me paraît que M. *Huet*, auteur de l'A, B, C, est visiblement un anglais qui n'a acception de personne. Il trouve *Fénélon* trop languissant, et *Montesquieu* trop sautillant. Un anglais est libre, il parle librement; il trouve la politique tirée de l'*Ecriture sainte* de *Bossuet*, et tous ses ouvrages polémiques, détestables; il le regarde comme un déclamateur de très-mauvaise foi. Pour moi, je vous avoue que je suis pour madame *du Deffant* qui disait que l'*Esprit des lois était l'esprit sur les lois*. Je ne vois de vrai génie que dans Cinna et dans les pièces de *Racine*, et je fais plus de cas d'Armide et du quatrième acte de Roland que de tous nos livres de prose.

Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, se tue

à rabaiſſer les poëtes. Il voulait renverſer un trône où il ſentait qu'il ne pouvait s'aſſeoir. 1768.
Il inſulte violemment, dans ces *Lettres*, l'académie dans laquelle il ſollicita depuis une place. Il eſt vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expreſſion ; c'eſt, à mon ſens, ſon principal mérite. Il eſt ridicule de faire le goguenard dans un livre de juriſprudence univerſelle. Je ne peux ſouffrir qu'on ſoit plaiſant ſi hors de propos ; enfin, chacun a ſon avis ; le mien eſt de vous aimer et de vous eſtimer toujours. *V.*

Fin du Tome douzième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ALBERGATI CAPACELLI. (M. le marquis) Page 69

ANNECY. (M. l'évêque d')

LETTRE I. 263

LETTRE II. 276

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 10

LETTRE II. 27

LETTRE III. 31

LETTRE IV. 38

LETTRE V. 43

LETTRE VI. 54

LETTRE VII. 58

LETTRE VIII. 61

LETTRE IX. 76

LETTRE X. 82
LETTRE XI. 101
LETTRE XII. 126
LETTRE XIII. 197
LETTRE XIV. 224
LETTRE XV. 226
LETTRE XVI. 269
LETTRE XVII. 287
LETTRE XVIII. 308
LETTRE XIX. 338
LETTRE XX. 343
LETTRE XXI. 353
LETTRE XXII. 364
LETTRE XXIII. 366
LETTRE XXIV. 372
LETTRE XXV. 377
LETTRE XXVI. 408
LETTRE XXVII. 413
LETTRE XXVIII. 421
LETTRE XXIX. 432
LETTRE XXX. 436

ANONYMES. 439

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d')
LETTRE I. 67
LETTRE II. 352

B.

BEAUTEVILLE. (M. le chevalier de) 393
BEAUZÉE. (M) 182
BORDES. (M. de)
LETTRE I. 257
LETTRE II. 430
BOUILLON. (Monseigneur le duc de) 152

C.

CAPERONNIER, (M.) *à la bibliothéque du roi, &c.* 305
CHABANON. (M. de)
LETTRE I. 109
LETTRE II. 117
LETTRE III. 127
LETTRE IV. 146
LETTRE V. 150
LETTRE VI. 156
LETTRE VII. 171

LETTRE VIII. 189
LETTRE IX. 201
LETTRE X. 217
LETTRE XI. 285
LETTRE XII. 290
LETTRE XIII. 320
LETTRE XLV. 388

CHARDON. (M.)
LETTRE I. 106
LETTRE II. 135
LETTRE III. 154

CHOISEUL. (Madame la ducheſſe de)
LETTRE I. 173
LETTRE II. 210
LETTRE III. 337

CHOISEUL. (M. le duc de)
LETTRE I. 240
LETTRE II. 253
LETTRE III. 399

CHRISTIN. (M.)
LETTRE I. 94
LETTRE II. 310
LETTRE III. 403

COGÉ. (M. l'abbé) 9
COLINI. (M.) 88
COLMAN. (M.) 406
CRAMER. (M. *Gabriel*) 391

D.

DAMILAVILLE. (M.)
LETTRE I. 11
LETTRE II. 13
LETTRE III. 24
LETTRE IV. 30
LETTRE V. 35
LETTRE VI. 40
LETTRE VII. 45
LETTRE VIII. 49
LETTRE IX. 59
LETTRE X. 70
LETTRE XI. 72
LETTRE XII. 79
LETTRE XIII. 97
LETTRE XIV. 99
LETTRE XV. 104

LETTRE XVI. 107
LETTRE XVII. 111
LETTRE XVIII. 121
LETTRE XIX. 123
LETTRE XX. 133
LETTRE XXI. 141
LETTRE XXII. 212
DANTOINE. (M.) 311
DEFFANT. (Madame la marquise du)
LETTRE I. 208
LETTRE II. 248
LETTRE III. 324
LETTRE IV. 339
LETTRE V. 405
LETTRE VI. 424
LETTRE VII. 426
LETTRE VIII. 446
DORAT. (M.) 236

E.

EISEN. (M.) 34
ELIE DE BEAUMONT. (M.) 185
ETALLONDE DE MORIVAL. (M. d') 71

F.

FENOUILLOT DE FALBAIRE. (M.)
LETTRE I. 131
LETTRE II. 261
FISCHER, (M.) *intendant des poſtes de Berne.* 259
FLORIAN. (Madame la marquiſe de) 74
FLORIAN. (M. le marquis de) 5

G.

GAILLARD. (M.) 386
GALLITZIN, (M. le prince de) *ambaſſadeur de Ruſſie, à Paris.* 32
GRIMM. (M.) 450
GUYOT, (M.) *avocat.*
LETTRE I. 22
LETTRE II. 56

H.

HARPE. (M de la) 307
HENAULT. (M. le préſident)
LETTRE I. 230

LETTRE II. 357
LETTRE III. 382

L.

LACOMBE, (M.) *libraire à Paris.* 19
LALANDE. (M. de)
LETTRE I. 375
LETTRE II. 379
LALEU, (M. de) *notaire à Paris.* 251
LE RICHE. (M.)
LETTRE I. 184
LETTRE II. 238
LETTRE III. 303
LETHINOIS, (M.) *avocat.* 452
LEVENHAUPT. (M. le comte de) 222
LIGNE. (M. le prince de) 417

M.

MAIGROT, (M.) *chancelier du duché souverain de Bouillon.*
LETTRE I. 161
LETTRE II. 221

MAILLET DU BOULLAY, (M.) *ſecrétaire de l'académie de Rouen.* 411

MARIN, (M.) *cenſeur royal, ſecrétaire général de la librairie, à Paris.* 114

MARMONTEL. (M.)

LETTRE I. 14
LETTRE II. 39
LETTRE III. 77
LETTRE IV. 119
LETTRE V. 165
LETTRE VI. 181
LETTRE VII. 196
LETTRE VIII. 415

MIRANDA, (M. le marquis de) *camérier major du roi d'Eſpagne.* 26

MORELLET. (M. l'abbé)

LETTRE I. 137
LETTRE II. 191

N.

NECKER. (Madame) 163

O.

OLIVIER DES MONTS. (M.) 158

P.

PACOU. (M.) 376

PANCKOUCKE, (M.) *libraire à Paris.*

LETTRE I. 204

LETTRE II. 321

PANCKOUCKE, (M. *Henri*) *qui lui avait adreſſé ſa tragédie de la Mort de Caton.* 170

PARCIEUX. (M. de) 315

PAULET, (M.) *médecin à Paris, ſur ſon Hiſtoire de la petite-vérole.* 272

PEAKOCK, (M.) *ci-devant fermier général du roi de Patna.* 129

POMARET, (M. de) *miniſtre du ſaint Evangile, à Ganges en Languedoc.* 145

R.

RICHARD, (M.) *négociant à Murcie.* 360

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 3
LETTRE II. 36
LETTRE III. 47
LETTRE IV. 51
LETTRE V. 52
LETTRE VI. 116
LETTRE VII. 138
LETTRE VIII. 167
LETTRE IX. 187
LETTRE X. 193
LETTRE XI. 312
LETTRE XII. 317
LETTRE XIII. 369

ROCHEFORT. (M. le comte de) 389

S.

SAINT-JULIEN. (Madame de) 373

SAINT-MEGRIN. (M. le duc de) 396

SAURIN. (M.)
LETTRE I. 179
LETTRE II. 206
LETTRE III. 453
SCHOUVALOF. (M. le comte de)
LETTRE I. 64
LETTRE II. 219
LETTRE III. 418
SERVAN, (M.) *avocat général du parlement de Grenoble.* 175

T.

TABAREAU, (M.) *directeur général des postes, à Lyon.*
LETTRE I. 7
LETTRE II. 380
TAULÈS. (M. de) 243
THIBOUVILLE. (M. le marquis de)
LETTRE I. 143
LETTRE II. 300
THIRIOT. (M.)
LETTRE I. 293
LETTRE II. 361

THOLOT. (M.) 299

TOURAILLE. (M. le comte de la)

LETTRE I. 103

LETTRE II. 228

LETTRE III. 268

V.

VERNES. (M.)

LETTRE I. 42

LETTRE II. 402

VILLEVIEILLE. (M. le marquis de)

LETTRE I. 283

LETTRE II. 346

LETTRE III. 434

VOISENON. (M. l'abbé de) 86

W.

WALPOLE. (M. *Horace*) 327

Fin de la Table du tome douzième.

MAY 19 1942

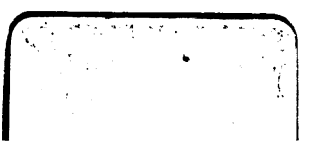
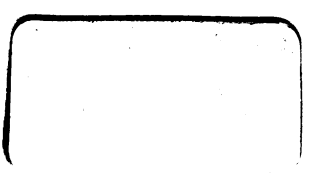
MAY 19 1942